TEMPERATURE

Ensoleillé se couvrant cet après-midi avec pluie dans la soirée et cessant vendredi matin. Maximum et minimum : 55 et 40.

l'Action

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,774 SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE Jeudi, 29 septembre 1966

Une solution à la crise constitutionnelle :

Adopter un système fédéraliste répondant à la réalité actuelle

Selon la CSN, la FTQ et l'UCC

Le Québec devra favoriser l'essor social culturel et économique de sa population

La crise constitutionnelle actuelle du Canada est loin d'être un phénomène de surface, affirment trois importants organismes québécois dans un mémoire conjoint soumis, mercredi, au gouvernement. Un système fédéraliste adapté à la réalité actuelle apparait aux trois organismes comme la solution au problème constitutionnel auquel font face le Canada et le Québec.

Les trois centrales syndicales repoussent toute idée de centralisation fédérale plus poussée, toute idée de statu quo.

Abordant la question de l'indépendance, les trois organismes soulignent que celle-ci demeurera une hypothèse, à leurs yeux, et non une thèse, tant que les analyses nécessaires n'auront pas été faites et discutées.

Toute la sécurité sociale, selon le mémoire, devrait être de compétence provinciale, et le fait que certains instruments de politique économique appartiennent au fédéral et certains autres aux provinces devraient entraîner éventuellement "l'unité administrative de planification".

Autres nouvelles, page 18

Rapatriement

En ce qui concerne la "canadianisation" de la constitution, la CSN, la FTQ et l'UCC déclarent préférer franchir les étapes qui précèdent avant d'envisager le "rapatriement" et d'élaborer une formule d'amendement.

L'avenir du fédéralisme canadien, ajoute le mémoire, repose aussi sur un certain nombre de conditions relatives à diverses politiques des provinces et gouvernements concernés.

Ainsi, le Québec devra favoriser, à un degré insoupçonné jusqu'ici, l'essor culturel, économique et social de sa population.

"L'effort déployé par le gouvernement provincial depuis quelques années dans ce sens indique, bien que d'une manière encore fort insuffisante, le sens de la revitalisation que nous considérons comme essentielle".

La Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec et l'Union catholique des cultivateurs suggèrent, aussi pour l'administration de ce programme, la création d'un régie tripartite de la santé, comprenant des représentants du gouvernement, des consommateurs et des professions médicales et paramédicales.

Cette même régie serait appelée à administrer le programme de l'assurance-hospitalisation.

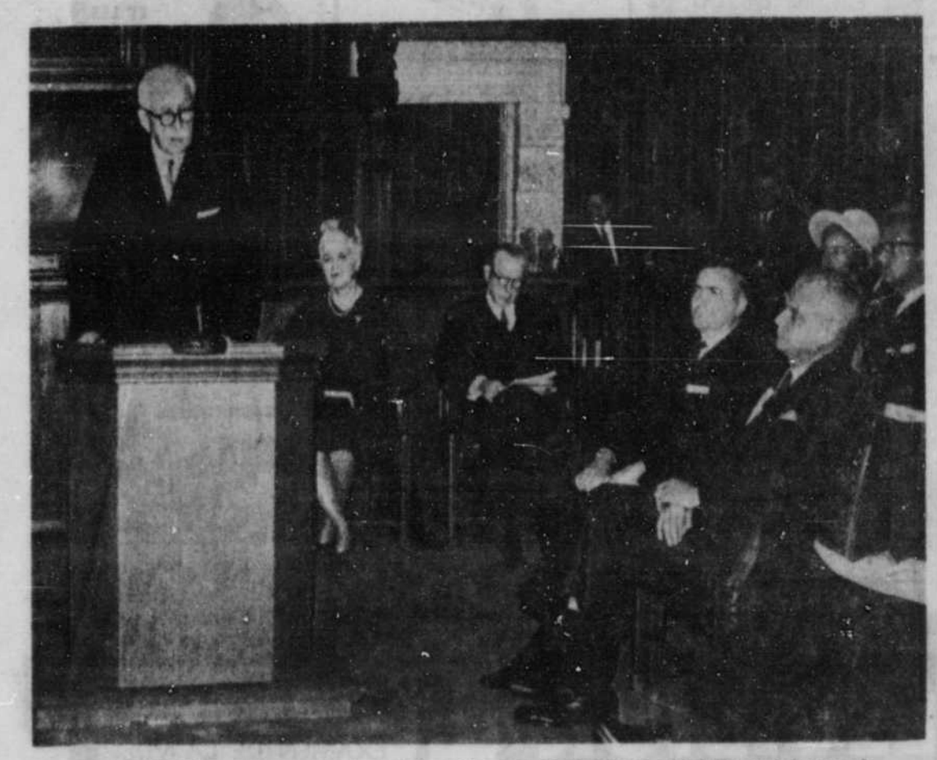
Le régime préconisé par les trois centrales comprendrait non seulement le diagnostic et tous les traitements et les soins, mais également des services de dépannage financier et domestique qui seraient organisés de concert avec le ministère de la Famille et du Bien-Etre social.

Le mémoire, rédigé en anglais et en français, était originellement destiné au comité parlementaire de la constitution. Celui-ci est disparu lors de la dissolution des Chambres, en vue de l'élection de juin dernier, mais le nouveau gouvernement de l'Union nationale a déjà annoncé qu'il projetait de la faire revivre. (P.C.)

Le Québec prendra bientôt une décision au sujet de Brinco

S'adressant à quelques journalistes, à la suite de la remise par les trois organisme CSN, FTQ et UCC de deux mémoires importants pour le Québec, M. Daniel Johnson a révélé hier que son cabinet fera connaître probablement aujourd'hui même à la population quand le Québec prendra une décision définitive au sujet de Brinco et des Chutes Churchill, au Labrador.

On sait que cette question a fait l'objet d'une série de discussion et de controverses dans les journaux, à la radio et à la télévision. Les observateur politiques attendent donc avec impatience cette nouvelle qui promet, une fois de plus, de faire couler passablement d'encre.



● OTTAWA — Le gouverneur général Georges P. Vanier a officiellement inauguré hier, la 12e conférence des parlementaires du Commonwealth. Nous pouvons remarquer Mme Vanier, le premier ministre Lester B. Pearson, l'orateur de la Chambre des Communes, M. Lucien Lamoureux et le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker. La conférence prendra fin le 4 octobre. (Téléphoto UPI)

"L'harmonie entre les races"

Parlant devant les parlementaires du Commonwealth, le premier ministre Pearson a déclaré que la question raciale entrainera un conflit "si, ensemble, nous ne nous efforçons pas de faire régner l'harmonie entre les différentes races, en adoptant des attitudes concrètes fondées sur les principes de l'égalité raciale et du refus de toute discrimination."

— lire la nouvelle en page 24

Assurance-maladie

Ottawa pourrait se faire damer le pion par Québec

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a laissé entendre hier qu'il fallait établir les conditions minimales nécessaires à la survie et à l'épanouissement de la nation canadienne - française.

Il adressait ces mots au moment de la présentation d'un mémoire sur la constitution canadienne par la Confédération des Syndicats Nationaux, la Fédération des Travailleurs du Québec et l'Union Catholique des Cultivateurs.

Il a dit qu'il fallait tenir compte de la nation canadienne-française en tant que réalité sociologique. Dans le passé, a-t-il dit, on a parlé des Canadiens français en tant que localisés dans un espace géographique.

Il a déclaré par ailleurs que son gouvernement élargirait le mandat du comité de la constitution, qui relève de l'Assemblée législative, afin de lui permettre de s'occuper de l'établissement d'une constituante.

Cela permettra d'arriver à la formulation d'une nouvelle constitution et des conditions minimales qui doivent être faites aux Canadiens français, pour qu'ils puissent survivre et s'épanouir.

UNE URGENCE

Quant au mémoire sur l'assurance-maladie, le premier ministre s'est dit d'avis qu'il faut instaurer le principe d'une telle assurance au plus tôt, tout en soulignant qu'il s'agit là d'un domaine qui relève clairement de la jurdiction provinciale.

A ce sujet, il a émis l'hypothèse que le Québec ait un plan d'assurance-maladie bien avant le gouvernement central. M. Johnson a précisé qu'il n'y a pas de "chicane" sur le principe d'une telle assurance, ni sur l'opportunité d'une telle chose.

Le seul problème qui se pose actuellement, selon lui, c'est de savoir qui dictera une telle loi et quand celle-ci sera définitivement en vigueur.

Enfin, il a félicité la CSN, la FTQ et l'UCC d'avoir présenté un tel mémoire, clair et précis sur une question qui suppose plusieurs modalités dans son application.

Les conservateurs québécois seront saisis, en fin de semaine prochaine d'une résolution appuyant la politique du président national du parti, M. Dalton Camp, qui veut remettre en cause la question de la chefferie.

– lire la nouvelle en page 24 –

Vallières et Gagnon ont été arrêtés hier à N. Y.

MONTREAL (P.C.) — La police municipale a fait savoir mercredi que les deux jeunes hommes qui ont manifesté aux Nations unies à New York au nom du Front de libération du Québec ont été arrêtés en vertu de deux mandats délivrés à Montréal pour meurtre non qualifié.

Un porte-parole du Criminal Investigation Bureau a fait savoir que Charles Gagnon, âgé de 27 ans, et Pierre Vallières, âgé de 28 ans, seront ramenés à Montréal ces jours-ci.

Ils ont été arrêtés par la police newyorkaise mercredi alors qu'ils manifestaient en faveur du FLQ dans les rues menant à l'édifice de l'ONU.

Vallières et Gagnon ont été tenus criminellement responsable in absentia la semaine dernière à l'enquête du coroner sur la mort de Jean Corbo, étudiant de 16 ans qui mourut victime le 14 juillet alors qu'il transportait une bombe près d'une usine de la Dominion Textile et qui, semble-t-il, explosa prématurément. Cinq autres jeunes hommes ont été tenus criminellement responsable de sa mort.

Au début de la semaine dernière, les deux hommes avaient été tenus criminellement, de même que six autres, de la mort de Thérèse Morin, âgé de 64 ans, qui perdit la vie dans un attentat à la bombe dans une fabrique de chaussures à Montréal le cinq mai dernier. Les mandats du coroner furent décernés contre Vallières et Gagnon à la suite de ces enquêtes.

Le porte-parole du CIB a précisé que ces mandats ont été remplacés par d'autres pour meurtre non qualifié par la cour municipale de Montréal.

Mardi, Vallières et Gagnon se rendirent à la tribune de la presse à l'ONU et firent savoir aux journalistes qu'ils faisaient la grève de la faim afin d'obtenir le statut de prisonnier politique pour les membres emprisonnés du Front de libération du Québec. Ils réclamèrent des procès politiques dans le cas de ceux qui ont été arrêtés et inculpés relativement aux deux attentats à la bombe. Ils se déclarèrent prêts à faire la grève de la faim aussi longtemps que ce statut spécial n'aurait pas été accordé aux prisonniers du FLQ.

Le porte-parole a précisé que Vallières et Gagnon comparaîtront sous des accusations de meurtre non qualifié dès leur retour à Montréal.

Radio-Canada

Les négociations reprennent en présence du sous-ministre adjoint du Travail.

— lire en page 19

l'Action

	Pages
Annonces classées	22
Décès et funérailles	23
Editorial	4
Féminine	6
Finance	20
Horoscope	6
Mots croisés	23
Politique fédérale	24
Politique provinciale	13
Nouvelles étrangères	24
Radio, TV et arts	2
Sports	14-15-16



● Le président du comité de la vente de la bougie du Carnaval, M. Gilles Richard, indique du doigt que c'est le 19 novembre prochain que tous les Québécois seront de nouveau appelés à apporter leur appui financier au Carnaval de Québec, en se procurant des bougies. Il est accompagné sur la photo de ses deux vice-présidents, à gauche, MM. Clément Maufette et Robert Blais. Au centre, le président du Carnaval 1967, M. J.-Claude Beaudoin. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

– lire la nouvelle en page 3 –

Les risques d'un conflit généralisé augmentent chaque jour (P. Martin)

OTTAWA. — (P. C.) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, croit que chaque jour de guerre au Vietnam accroit les risques d'un conflit généralisé.

Parlant devant les délégués à la 12e conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth, le ministre a dit que chaque jour, il devient plus difficile de trouver une solution qui saurait satisfaire les intérêts de tous ceux qui sont impliqués dans le conflit.

"La solution qui prévaudra ne devra être totalement aux dépens d'une ou le l'autre partie, a souligné M. Martin. A moins que tous ne reconnaissent ce fait, il y a peu d'espoir d'amener le problème vietnamien à la table de négociations, et par conséquent de trouver une solution acceptable."

"J'espère qu'il sera possible de trouver moyen de permettre aux Nations Unies de jouer un rôle important dans cette affaire."

Le ministre croit aussi que la Commission internationale d contrôle, composée du Canada, de l'Inde et de la Pologne, peut jouer un rôle important en favorisant les contacts entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam, et en les invitant à retirer leurs forces de la zone démilitarisée de six milles qui sépare le Nord-Vietnam du Sud-Vietnam.

"Si nous réussissons à faire accepter cette idée dans la zone démilitarisée, peut-être pourrions-nous réaliser de semblables progrès dans d'autres zones."

Au sujet de l'admission de la Chine rouge aux Nations Unies, M. Martin a répété que la position du Canada est que tous les pays devraient avoir leur place à cette tribune mondiale.

Quant au problème rhodésien, qui relève en soi de la responsabilité constitutionnelle de la Grande-Bretagne, M. Martin a déclaré que les pays du Commonwealth ne peuvent rester indifféents, puisque "le régime illégal de M. Smith sape les bases même du Commonwealth."

Il a rappelé que le Canada, suivant les recommandations du Commonwealth et des Etats-Unis, avait cessé ses échanges commerciaux avec ce pays, et participe au programme d'aide à la Zambie.

S'opposant à l'emploi de la force, M. Martin suggère plutôt d'appliquer sévèrement les mesures actuelles, afin d'en tirer le maximum de rendement, et d'en imposer d'autres s'il y a lieu.

S'attaquant au problème du désarmement, le ministre estime enfin que lors des discussions, il faudra s'entendre clairement sur les termes de "prolifération" et de "dissémination" des armes nucléaires, sans quoi, dit-il, il sera pratiquement impossible de trouver un terrain d'entente.

En vue de la conclusion d'un traité pour la non-prolifération des armes nucléaires, M. Martin croit aussi que les pays qui ont signé l'accord devraient obtenir l'assurance qu'il seront pas attaqués par une puissance nucléaire.

EDITORIAL

Quand les syndicats logent le problème au bon endroit

La CSN, la FTQ et l'UCC remettaient hier un mémoire conjoint au gouvernement du Québec. L'étude syndicale intervient au moment même où le Québec et le pouvoir central s'affrontent dans les épineux problèmes de la fiscalité et de la constitution. De prime abord, il est rassurant de constater que les voix syndicales, en plus de s'harmoniser entre elles, chantent à l'unisson avec le gouvernement du Québec.

"Un régime fédéral adapté à la réalité", voilà une formule qui constitue et un programme et un défi, un jugement et un espoir. C'est l'option que les trois grandes centrales syndicales du Québec présentent au gouvernement et à la population du Québec. Le grand mérite de ce verdict, c'est sa lucidité et sa pondération. Les syndicats estiment, en effet, qu'on ne saurait se cramponner au statu quo à moins "de nier l'existence de la crise constitutionnelle elle-même". Ils rejettent tout aussi rapidement une "centralisation fédérale plus poussée", parce que contraire aux intérêts du Québec et politiquement utopique. Que reste-t-il ? Les Etats associés, qui demeurent plutôt un cadre général qu'une solution précise; l'indépendance, qui est moins claire dans l'analyse des contrecoups que dans la formulation de son but; et enfin, ce nouveau fédéralisme.

Les syndicats estiment, en somme, qu'on doit admettre que le pays subit une crise d'envergure, mais qu'on ne devrait pas rejeter d'emblée une solution empreinte de modération. Il reste simplement à vérifier si les termes du nouveau fédéralisme préconisé par les syndicats contiennent de quoi satisfaire à la nouvelle fierté québécoise. Si le nouveau fédéralisme devait, comme l'ancien, exiger au départ la renonciation des Canadiens français à la plupart de leurs aspirations légitimes, il est évident que les syndicats ne trouveraient pas beaucoup de Québécois pour les suivre dans la voie de la modération et de la patience.

C'est dans cette optique que l'accord entre la version syndicale et le mémoire soumis récemment par M. Daniel Johnson prend tout son relief. Les syndicats déplorent les empiètements du gouvernement fédéral dans des compétences qui sont strictement provinciales, ils regrettent un partage des pouvoirs fiscaux qui permet à une juridiction de percevoir plus de fonds qu'elle n'en aurait besoin "puisqu'elle offre des compensations fiscales", ils blâment l'Etat provincial d'avoir trop longtemps adopté une politique négative vis-à-vis les règles qui doivent gouverner la constitution, ils attribuent enfin à "l'absence chronique du gouvernement provincial à occuper ses champs juridictionnels" le fait que le fédéral a proposé lui-même des formules et ses systèmes qu'il étendait à l'ensemble du pays. Le mémoire syndical insiste d'ailleurs pour que les provinces contrôlent les ententes culturelles internationales et s'occupent de tout le champ de la sécurité sociale.

On le voit, les syndicats, s'ils se montrent modérés quant à l'option constitutionnelle, n'y vont pas de mainmorte en formulant le contenu du nouveau fédéralisme ! C'est ce qui incite à accepter l'hypothèse mise de l'avant par le mémoire conjoint : "si le fédéralisme est une formule viable, le temps est venu d'essayer d'en faire la preuve". Il faut admettre que ce nouveau fédéralisme est, par comparaison avec l'état actuel de la constitution, un changement radical. Malheureusement pour Ottawa, le Québec, dans son gouvernement, dans son opposition libérale et dans ses syndicats, se montre unanime dans ses revendications.

Laurent LAPLANTE

M. J.-Noël Tremblay annonce :

La création d'une Académie de l'art et de la culture

Par Jean ROYER

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay a annoncé, hier soir à Québec, que son ministère prévoit la création d'une Académie dont les membres auraient pour tâche de définir des normes et de conseiller le ministère en matière d'art et de culture.

Interrogé par le représentant de l'Action, le ministre n'a pas voulu ajouter de commentaires à sa déclaration. "C'est ma méthode, a-t-il dit, de procéder par étapes, et c'est à vous de commenter, pour l'instant".

M. Tremblay inaugurait hier soir l'exposition des oeuvres retenues aux seconds concours artistiques, section des arts gratuits, ainsi qu'une exposition de tapisseries françaises contemporaines, au Musée du Québec.

Après avoir dit l'importance du témoignage de l'artiste, qui reflète son temps et son milieu, M. Tremblay a rappelé le rôle des critiques, de ceux qui ont le devoir de "retrouver les critères selon lesquels on consacre les oeuvres universelles".

Le ministre a conclu en annonçant le projet de création d'une Académie.

"Il nous semble que le temps est venu, a-t-il dit, de créer au Québec une Académie. Sa tâche consisterait d'abord à définir des normes, et ses membres, soigneusement choisis, pourraient utilement conseiller le ministère en toute matière d'art et de culture".

"Cette académie pourrait être pour les créateurs, beaucoup plus qu'un tribunal, mais un instrument et un lieu de dialogue. C'est là, en tout cas, un projet du ministère, et nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement. La manifestation de ce soir nous suggère simplement de l'évoquer", a conclu M. Tremblay.

D'AUTRES CADEAUX pour nos abonnés

Deux maisons d'affaires locales offrent des cadeaux à nos abonnés. En effet, la Maison H. Thivierge Le Costumier, 461 est, rue St-Joseph, et le spécialiste pour hommes Jean-Yves Lapointe Enr., 910, rue St-Jean, accordent dix dollars de réduction sur des achats, de la façon suivante :

Chaque jour, des noms d'abonnés sont insérés à travers les annonces classées; les personnes dont les noms sont ainsi publiés n'auront qu'à s'identifier au magasin mentionné le jour où leur nom est publié et elles recevront :

Chez H. THIVIERGE, une remise de $10. sur tout achat d'un manteau ou costume de $100. et plus;

Chez JEAN-YVES LAPOINTE Enr., une remise de $10. sur commande d'un complet sur mesures.

A la fin de la période de quatre semaines, toutes les personnes qui se seront identifiées seront éligibles pour l'attribution ABSOLUMENT GRATUITE, d'un article de la valeur mentionnée ci-haut, au magasin où elles se seront présentées.

SURVEILLEZ LES ANNONCES CLASSEES A TOUS LES JOURS... VOUS POUVEZ GAGNER $10.00 ET UNE VALEUR D'AU-DELA DE $100.

LÉVIS et la RÉGION

Pour la Rive-Sud: une fédération qui grouperait les municipalités sans les abolir (M. R. Daigle)

St-Romuald — Conférencier invité des représentants régionaux de la S. S. J. B. à Saint-Romuald, M. Roland Daigle, a entretenu ses auditeurs de l'industrialisation sur la Rive-Sud.

Par Rive-Sud, le conférencier désigne les quatre comtés suivants: Bellechasse, Dorchester, Lévis et Lotbinière ou ce que l'on désigne quelque fois sous le nom de métropole-sud.

Cette région où vit une population totale de 146,535 personnes possède une main-d'oeuvre diversifée et constitue un marché alimenté par un salaire moyen de $4,164.00 avec un sommet de $5,287. sans le comté de Lévis.

L'approvisionnement en matières premières pourrait venir de la Côte nord et de la Gaspésie pour le minéral, de l'arrière pays en ce qui concerne la forêt.

M. Daigle a brossé ensuite un tableau des communications s'arrêtant surtout à signaler que "le développement économique et harmonieux de notre région nécessite d'abord une voie rapide nord-sud jusqu'aux frontières des Etats-Unis et deuxièmement des voies secondaires régionales débouchant sur un quai à eaux profondes.

En ce qui concerne le réseau ferroviaire, le conférencier estime qu'il faudrait augmenter la fréquence des trains et pénétrer davantage dans les terres vers les principaux centres.

La voie maritime du St-Laurent peu s'avérer dans l'avenir, la voie de communication par excellence grâce d'abord à la navigation douze mois par année et deuxièmement à la politique extérieure canadienne axée davantage sur l'Europe.

Le conférencier a noté enfin que la région possède depuis peu un aéroport appelé à jouer un rôle primordial dans notre développement industriel futur.

Après avoir décrit les différentes étapes par lesquelles il faut passer pour parvenir à une industrialisation rationelle, le conférencier a prôné la fédération supra-nationale qui grouperait les municipalités sans les abolir. Cette fédération, précise-t-il aurait une juridiction précise et laisserait entre autres, les pouvoirs de taxation et de bien-être aux municipalités.

Cette fédération serait selon le conférencier, une étape précédast le regroupement définitif de plusieurs municipalités au nombre de 101 dans la région.

M. Daigle estime qu'il faudra forcément se grouper par régions pour trouver la véritable vocation des lieux des millieux. "C'est aux localités de prendre l'initiative de commencer ce regroupement économique nécessaire. Le regroupement municipal, poursuit-il est peut-être le prix à payer conserver l'autonomie municipale".

Le conférencier a expliqué ensuite le phénomène de la polarisation qui a pour avantage principal d'éviter le saupoudrage ou la ventilation de petites industries sur un vaste territoire. Cette polirisation doit être favorisés par l'industrie motrice, des politiques appropriées, une planification bien pensée et un inventaire détaillé et à point.

L'inventaire du milieu est un des trois moyenscités par le conférencier pour favoriser la promotion industrielle, les autres étant un programme complet de publicité et la présence d'un commissaire inddustriel.

Une municipalité qui se donne ces trois moyens de promotion a tout pour favoriser chez elle l'implantation industrielle.

Citant M. Armand Viau, le conférencier a déclaré "Toute a Rive-Sud va voir s'accomplir de très grandes réalisations d'ici trois ans. Le jour ou celle-ci possèdera des emplacements maritimes immédiatement disponibles en récupérant ses factures, sa puissance industrielle doublera en quelques années".

En terminant, le conférencier a posé comme condition d'industrialisation de la région, a création d'un Syndicat Industriel Régional et la présence à l'échelle provinciale de conseillers industriels compétents ayant pour fonction de découvrir la vocation des différentes régions et d'éviter l'éparpillement d'industries.

Rencontre générale des musiciens éducateurs

Dans le but de favoriser l'enseignement musical dans le Québec, il y aura une rencontre générale des musiciens intéressés. Depuis six mois, un Comité d'études a élaboré le projet de rencontre suivant:

Date: vendredi soir le 30 septembre et samedi le 1er octobre. Endroit: Institut Pédagogique, 4873, avenue Westmount, Montréal. Tél 481-3441.

Programme:

Vendredi, 30 septembre: 7h. p.m. Inscription 8h. p.m. Présentation par M. Gilles Fortin d'un projet d'association "Les Musiciens Educateurs du Québec". Allocution par M. Georges Little. Session ouverte. Café — goûter.

Samedi, 1er octobre: 9.30h. a.m. Présentation d'un projet de Constitution des M. E. Q. par M. Normand Laprise d'Alma. 10.15. Groupe d'études. 11.15h. Session plénière — Discussion générale 12.30h. Diner et allocution de l'invité d'honneur 2h. Rencontre des groupes régionaux.

Pour formules d'inscription: Québec: M. Réal Joly; Alma: M. Normand Laprise;; Drummondville: M. Gilles Fortin.

Cours gratuits de solfège et de musique donnés dans la province

A partir d'octobre, se donneront, dans les principaux centres de la province, des cours gratuits de solfège et musique. Ces cours du soir, au nombre de 25 s'adressant également à la population lévisienne et des environs.

Jeunes gens et jeunes filles qui désirez obtenir des résultats rapides dans l'étude du chant, la connaissance du solfège ne doit pas faire défaut.

Ces cours sont mixtes et toute personne âgée de 14 ans et plus est acceptée; aucune connaissance musicale est exigée.

L'inscription est fixée à mercredi soir le 5 octobre à l'école Notre-Dame, 83 rue St-Georges. Un cours d'une heure est donné chaque semaine et les livres sont fournis gratuitement.

Pour de plus amples informations, s'adresser à C. Gagnon, 24 rue Carrier. Tél. 837-7423.

ciné BULLETIN

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie par l'Office cathotique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Patrouille de la violence (AR) à 7.30. Un mari en laisse (A) à 8.45 hres.

CANADIEN. — Galia (P) à 1.00, 3.00 5.00, 7.00, 9.00. Deux sujets courts. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CANARDIERE. — Samson contre le corsaire noir (T) à 1.05 4.25, 7.40. Le gendarme à New York (T) à 2.40, 6.00, 9.25. Continuelle de 1.05 à 11.05 hres. (6e semaine).

CAPITOL. — Sur la piste des rhinocéros blancs (T) à 1.15, 4.35, 8.00. Salut les cousins (AR) à 2.55, 6.15, 9.40. Fin à 11.15 hres. (2e semaine). Vendredi. — Fermé vendredi après-midi. En soirée à 8.30, l'Orchestre de Chambre de Moscou.

CARTIER. — Nouvelles à 1.00, 4.22, 7.44. Les éperons noirs (A) à 1.07, 4.29, 7.51. Films à venir à 2.27, 5.49, 9.11. Ligne rouge: 7 milles (A) à 2.33 5.55, 9.17. Fin à 11.06 hres. (2e semaine).

CINEAC. — The Loved Ones (AR) à 1.00, 3.00, 5.00 et 9.00 hres.

EMPIRE. — Spectacle complet à 12.45, 2.40, 5.30, 6.45, 9.00. Manic 5 (sujet court) à 2.45, 6.50, 9.10. La ronde (P) à 12.50 3.00, 4.55, 7.10, 9.25. Fin à 11.15 hres (2e semaine).

IMPERIAL. — Les ambitieux (AR) à 12.50, 4.49, 8.48. Le manoir maudit (D) à 3.23, 7.22. Sujet court à 3.17, 7.16. Fin à 11.15.

AIRET. — Nouvelles à 1.00, 4.22, 7.44. Les éperons noirs (A) à 1.07, 4.29, 7.51. Films à venir à 2.27, 5.49, 9.11. Ligne rouge: 7 milles (A) à 2.33, 5.55 9.17. Fin à 11.06 hres. (2e semaine).

LE BIJOU. — Sujet court à 6.30. Actualités à 6.50, 8.40. Vacances d'été (AR) à 6.50. Le Cid (AA) à 8.50 hres.

LEVIS. — La salamandre d'or (AA) à 7.30. Quand la colère éclate (AR) à 8.10 hres.

LIDO. — Les exploits d'Ali Baba (AA) à 7.30. Gare à la peinture (A) à 9.01 hres.

PARIS. — La religieuse de Monza (AR) à 12.05, 3.25, 6.30, 10.00. Agent X-17 Top Secret (AR) à 1.40, 5.05, 8.25 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 3.20, 8.40. Les gorilles (A) à 12.40, 3.30 6.00, 8.50. Le tonnerre de Dieu (A) à 1.45, 4.30, 7.00, 9.50. Fin à 11.30 hres.

PRINCESSE. — Espions contre service secret (AA) à 1.15, 6.11. La guerre de Troie (AA) à 2.51, 7.47. Maciste contre le fantôme (A) à 4.34, 9.30. Sujet court à 1.00, 6.03. Fin à 10.59 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.00, 5.00, 9.00. Sujet court à 1.14, 5.14, 9.14. Cyclone à la Jamaïque (AA) à 1.34, 5.34, 9.34. Traître invisible (AA) à 3.17, 7.17. Fin à 11.17.

SILLERY. — Chère Brigitte (A) à 7.30. Trois filles à Madrid (AR) à 9.25. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (33e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Salut les cousins (AR) à 2.45, 6.10, 9.30. Sur la piste du rhinocéros blanc (T) à 1.00, 4.20, 7.45. Sujets courts à 2.30, 5.50, 9.15. Anonces à 2.40, 6.00, 9.25. Fin à 11.10. (3e semaine). (Matinée le dimanche, le mercredi et le samedi).

ST-ROMUALD. — Pas de printemps pour Marnie (A) à 7.30. La mariée a du chien (AA) à 9.00.

STUDIO 9. — La vieille dame indigne (A) à 7.30, 9.45 hres.

VICTORIA. — Sujet court à 1.05, 5.00, 7.10. Un cyclone à la Jamaïque (AA) à 1.25, 5.25, 9.30. Traître invisible (AA) à 3.15, 7.40. Fin à 11.15 hres.

A Québec aujourd'hui

Arts

LA FENIERE. — "Le Curé de Saint-Amour" à 9 h. p.m.

INSTITUT CANADIEN. — film en couleurs de Jean Renoir "Le déjeûner sur l'herbe" à 8 h. 30 p.m.

PALAIS MONTCALM. — concert à 8 h. 15 p.m., en collaboration avec l'Association des Musiciens de Québec. L'entrée est gratuite et les responsables de la campagne de la Plume Rouge vous y invitent.

MUSEE DU QUEBEC. — exposition des peintures de Raymond Lasnier — exposition en plein air de l'Ass. des Sculpteurs du Québec — exposition d'art et l'objets d'usage courant chez les Esquimaux du Nouveau-Québec — tapisseries françaises contemporaines — second concours artistique 1966, catégorie des arts gratuits.

DEMAIN
8 hres 30 p.m.
THEATRE CAPITOL
Les Anciens de Laval présentent à l'occasion des Journées des Anciens
Pour la première fois à Québec, un célèbre ensemble de renommée mondiale
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MOSCOU
chef d'orchestre: Rudolf BARCHAI
au programme: Haendel, Vivaldi, Mozart, Prokofieff
Location ouverte au théâtre

La chanson douce de Claude Gauthier

Sa timidité dans la voix, une nostalgie romantique dans sa chanson, Claude Gauthier est vraiment, parmi nos chansonniers, le troubadour de la chanson douce, de la ballade pour jeunes amoureux. Il demeurera longtemps l'auteur de "Le soleil brillera demain", "Dites-moi le coeur de votre tendresse", chante-t-il: c'est aussi ce que son public lui demande. Sa chanson coule, comme parole du coeur, simple, presque naïve, à peine agressive dans sa révolte.

Quand le troubadour regarde autour de lui pour parler de "Notre jeunesse en auto-sport", ou qu'il s'identifie au "Grand six pieds", il est presque gêné d'avoir à assumer cette révolte: il aime mieux parler de sa chanson d'amour, des oies blanches ou d'une mouette qu'il a dans sa tête de Goéland. Son rêve est de n'avoir qu'à dire à sa belle: "Je t'aime autant qu'une île au loin que tu m'inventes", ou à "ses vieux", quand il reviendra au printemps: "Voilà votre mois de mai".

Claude Gauthier défend une certaine tendresse naïve, mais belle et pure, une douceur d'aimer et de vivre, la fraîcheur d'un certain romantisme, dont toute une jeunesse prend le temps d'avoir la nostalgie.

La chanson de Gauthier est toujours la même chanson d'amour, simple, directe, sincère et sans prétention. C'est pourquoi elle nous est sympathique, même si sa vérité n'est pas exprimée avec force, même si la ballade se répète.

Réservations: 872-2424
la fenière
CE SOIR — 9 h.
"Le Curé de Saint-Amour"
comédie en 3 actes de Jean Guitton

Palais MONTCALM
CLAUDE GAUTHIER
ET LES ALEXANDRINS
en première partie
22, 23 oct.
8h.30 p.m.
Adm.: Orch.: $3.00 - 2.50
Balcon: $3.00 - 2.50 - 2. - 1.50
Réservations par correspondance ou téléphone: 529-0786 — 529-0787

Gagnant de 5 Oscars dont le meilleur film et le meilleure production
34e Grande semaine
RODGERS and HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO COLOR by De Luxe
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer
Matinées Mercredi & Samedi Dimanche à 2H.15
Mat.: Mer. - Sam. 2.15h $1.50
Ste-FOY
656-6592
Centre d'Achat Place Ste-Foy

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

Logements à louer

ST-ROMUALD face à Sillery. 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chande "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
62904 9-9 (1 ms) 118 C.L.

Machine à coudre

MACHINES à coudre "Pfaff". Vente et Service. Vos spécialistes, Centre de Couture Couturier Enr. 41, ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
63447 29-9 (1 ms) 120 A.C.L.

Maisons à vendre

LEVIS, rue de la Vigie, voisin de la rue Dorval. Maisons nouvelles, construites dans un développement tout organisé. Avec ou sans sous-sol fini. Financement selon votre budget. A visiter tous les jours. Informations; J.-L. CARRIER, Tél.: 837-7458.
63364 29-9 (6 fs) 127C.L.

RIVE-SUD, St-Romuald, 3 maisons résidentielles neuves, 5 pièces, moderne. Directement du propriétaire. S'adresser à Tel: 839-8622.
63170 19-9 (1 ms 6 fs) 127C.L.

Autos à vendre

ROND-POINT LEVIS
1965 OLDSMOBILE, hard-top, 1963: Chevrolet, sedan 1965; Volvo, automatique, 1964; Corvair, hard-top; Spécial Chevrolet 1960, $475. Turmel Auto, Rond-Point Lévis, 837-2647.
63323 23-9 (1 ms) A.V. C.L.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV	5 CKMI-TV	11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

JEUDI

CANAL 4
7.30 A.M.
Musique
8.00
Programme St-Georges Côté
8.30
36 - 24 - 36
8.45
Toast et café
9.45
TV Bingo
10.00
Musique
10.15
Ciné-matinée —
"Monsieur Hector" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Fernandel et Denise Grey. Un domestique prend la place de son maître, ce qui donne lieu à de nombreux quiproquos. Assez spirituel. Fernandel excellent.
10.58
Aujourd'hui à CBVT
11.00
Déesse d'or —
Les trois garçons réussissent à s'échapper.
11.30
Long métrage —
"La dame de Vittel" — A déconseiller — Comédie, avec Duvallès, Alice Field et Charpin. Un mari croit qu'une petite aventure extra-maritale lui apportera une heureuse diversion. Sa femme s'en rend compte et fait mine de lui donner le même traitement.
11.45
Palmarès — (*)
12.15 P.M.
Horaire commenté
12.20
Actualité
12.28
Editorial
12.30
De tout, de tous
1.05
Téléjournal
1.10
Qui suis-je ?
1.15
Ciné-feuilleton —
"Janique aimée"
1.30
Féminité
Long métrage —
"Les croix de bois" — Adultes et adolescents — Drame de guerre, avec Charles Vanel et Pierre Blanchard. Un étudiant, mobilisé en 1914, vit la terribue guerre des tranchées. Atmosphère bien évoquée. Note religieuse.
2.00
Music
2.15
La sieste —
"L'empreinte rouge" — Adultes — Film policier, avec Maurice Lagrenée et Colette Darfeuil. En cherchant un trésor, un homme découvre l'atelier d'un faux-monnayeur. Meurtres.
2.25
Opening
2.30
Luncheon Date
3.00
Take Thirty
Femmes d'aujourd'hui
3.30
Edge of Night
4.00
Le Zoo du capitaine Bonhomme
Canada's Story
Bobino
4.30
La boîte à surprise
5.00
Les héros du jour
Summer Camp
Guillaume Tell
5.30
Les Boucaniers
Country Style
Bidule et Tarmocodam

CANAL 5
5.55
Où ?
6.00
Télé-Québec
Autumn Edition
Le Métropolitain
6.05
Rond-Point
6.22
Météo
6.25
Nouvelles sportives
6.29
L'air du temps
6.30
Téléjournal
6.34
Nouvelles sportives
6.35
It's About Time (*)
6.44
Actualité
6.46
Aujourd'hui
6.58
Editorial
7.00
Comment ? Pourquoi ?
Dean Martin
7.30
Adam ou Eve
L'extravagante Lucie — (*)
8.00
Les enfants de coeur
The Man From U.N.C.L.E. (*)
Sauve qui peut — (*)
8.30
Cinéma Kraft —
"Division narcotiques" (—)
9.00
Telescope — (*)
L'âge tendre
9.30
Hogan's Heroes — (*)
10.00
Un peu, beaucoup
F.B.I. — (*)
Au fond des coeurs
10.30
Théâtre des étoiles
11.00
Actualité — Météo — Editorial
CBC-TV News
Téléjournal
11.14
Nouvelles sportives
Viewpoint
11.20
Où ?
Editorial
Supplément régional
11.21
Sign Off
11.25
Heure exquise —
"L'appel du destin" — Adultes et adolescents — Mélodrame, avec Roberto Benzi et Jean Marais. Un pianiste déchu se réhabilite grâce à son fils, jeune chef d'orchestre prodige. Bons interprètes.
11.30
Nouvelles sportives
11.36
L'abonné de la ligne U —
L'abonné de la ligne U restitue sa dernière victime. Dans un abominable asile de nuit, un vieux clochard couvert de poussière et de sang vient s'écrouler sans connaissance.
12.06 A.M.
Le filet d'acier —
"Dans la nuit de mardi". — Sept crimes sont commis en une nuit. Les multiples déparements de la brigade criminelle de Dusseldorf s'occupent de ces crimes mais leur trop grand nombre les empêche de concentrer leurs indices sur un seul et même auteur.
12.55
Fin des émissions
1.00
Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

VENDREDI

CANAL 4
7.30 A.M.
Musique
8.00
Programme St-Georges Côté
8.30
36 — 24 — 36
8.45
Toast et café
9.45
T. V. Bingo
10.00
Musique
10.15
Ciné-matinée —
"Un de la Légion" — Adultes — Comédie dramatique, avec Fernandel et Robert Le Vigan. Assommé par un malfaiteur, un Marseillais doit prendre la place de celui-ci à la Légion. Trouvailles heureuses. Fernandel en forme.
10.58
Aujourd'hui à CBVT
11.00
La grande aventure —
"Splendeurs du Japon". — Documentaire sur Tokyo.
11.30
Long métrage —
"La vieille fille" — Adultes et adolescents — Comédie dramatique, avec Bette Davis, George Brent et Miriam Hopkins. Jalousie de deux femmes ayant aimé le même homme.
11.45
Palmarès (*)
12.14 P.M.
Horaire commenté
12.20
Actualité
12.28
Editorial
12.30
De tout, de tous
1.05
Téléjournal
1.10
Qui suis-je ?
1.15
Ciné-feuilleton —
"J'anique aimée"
1.30
Féminité
Long métrage —
"Le bossu" — Adultes et adolescents — Film de cape et d'épés, avec Jean Marais et Bourvil. Sous Louis XIV, une série d'aventures du chevalier Lagardère.
2.00
Music
2.15
La sieste —
"Chourinette" — Adultes — Comédie, avec Duvallès et Mireille. Un jeune homme à qui des parents refusent la main de leur fille, décidé de se suicider. Théâtral.
2.25
Opening
2.30
Luncheon Date
3.00
Take Thirty
Femmes d'aujourd'hui
3.30
Edge of Night
4.00
Le Zoo du capitaine bonhomme
Canada's Story
Bobino
4.30
La boîte à surprise
5.00
Super car
Cartoons
Roquet belles oreilles — (*)
5.30
Les héros du jour
Outlook
Rue de l'Anse
6.00
Où ?
Autumn Edition
Le Métropolitain

CANAL 5
6.05
Télé-Québec
Rond-Point
6.22
Météo
6.25
Nouvelles sportives
6.29
L'air du temps
6.30
Téléjournal
6.34
Nouvelles sportives
6.35
Rat Patrol — (*)
6.44
Actualité
6.46
Aujourd'hui
6.58
Editorial
7.00
La famille Stone
Lost In Space — (*)
7.30
En première — (*)
"Les ailes de l'espérance" — Tous — Drame de guerre, avec Rock Hudson et Anna Kashfi. Un aviateur qui a bombardé par erreur un orphelinat allemand se dévouera pour des enfants en Corée. Conventionnel mais soigné.
8.00
Get Smart — (*)
Les compagnons de Jéhu
8.30
The Tommy Hunter Show
Cinéma international —
"Deux dans la Steppe" — Adultes et adolescents — Drame de guerre, avec Valery Babiatinski et Assou Nourekenov. Condamné à mort pour lâcheté, un jeune officier a l'occasion de se racheter. Superficiel. Excellents interprètes.
9.00
Friday Night at the Movies:
"Bond of Angels"
9.30
Monsieur Banco —
Quiz musical
10.00
Théâtre de Fred Astair
10.15
Votre choix
10.45
Ils chantent en France (*)
11.00
Actualité — Météo — Editorial
CBC-TV News
Téléjournal
11.14
Nouvelles sportives
Viewpoint
11.20
Où ?
Editorial
Supplément régional
11.21
After 11 :
"Stella"
11.25
Heure exquise —
"Au royaume des cieux" — Adultes, avec réserves — Drame social, avec Serge Reggiani et Suzanne Cloutier. Un jeune homme fait évader son amie d'une maison de rééducation. Habile mais superficiel. Bons interprètes.
11.30
Nouvelles sportives
11.36
Cinéma —
"Strip-Girls" — Adultes, avec réserves — Mélodrame, avec Erika Remberg et Dietmar Schonherr. Les tristes aventures d'une campagnarde venue gagner sa vie à la ville.
12.44 A.M.
Sign Off
1.00
Fin des émissions
Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE par Ernie Bushmiller



Une vocation de services pour la ville de Québec ?

Laisser aller les industries en banlieue

par Claude GRAVEL

Le directeur du Bureau d'études municipales et régionales de Québec, M. Gaston Saint-Pierre, a déclaré hier soir, dans une causerie prononcée devant les membres du club des Lions, que la ville de Québec entend peut-être maintenant se donner une vocation de services et laisser aller les industries en banlieue.

Constatant par ailleurs que le potentiel industriel de la capitale est assez limité, le conférencier, répondant à une série de questions de l'auditoire, a laissé entendre qu'il serait dangereux de dire "oui" aux fusions ou aux annexions entre Québec et les villes limitrophes sans avoir fait certaines études préliminaires.

M. Saint-Pierre a précisé qu'en laissant se déplacer les industries vers la banlieue, Québec imiterait ainsi la ville de Montréal qui, il y a quelques années, s'est résignée au déplacement des activités industrielles vers sa périphérie.

Mais le conférencier a affirmé qu'il y a maintenant lieu de créer des industries qui répondraient aux besoins de la population du Québec métropolitain, même s'il a cru que, jusqu'ici, "le climat d'accueil ne fut peut-être pas aussi bon qu'on le croit".

Même si la région de Québec est localisée loin des gros marchés, Toronto et Montréal, M. Saint-Pierre, qui est ingénieur et urbaniste, a noté que le Québec métropolitain a peut-être "manqué d'un peu de dynamisme".

Collaboration intermunicipale.

M. Saint-Pierre a d'autre part déclaré qu'il faut maintenant recommander aux villes de collaborer entre elles en vue de l'implantation de parcs industriels intermunicipaux, lorsque la nécessité se fait sentir.

Il a signalé à ce sujet que les conseils municipaux pourraient voir à créer des fonds industriels répondant à leurs besoins réels et, quand la chose est nécessaire, organiser un syndicat industriel.

"Il faut insister auprès des conseils municipaux pour que des études sur le potentiel industriel des municipalités du Québec métropolitain soient entreprises", a dit M. Saint-Pierre.

Dans une série de recommandations, le conférencier a signalé aux corps intermédiaires qu'ils peuvent jouer un rôle en invitant les conseils municipaux à organiser une planification de leur territoire et en leur recommandant de se porter acquéreur des terrains industriels qui répondent à leurs besoins et possibilités réelles d'industrialisation.

M. Saint-Pierre a cité le cas de six municipalités qui ont établi des parcs industriels depuis quelques années et qui, réunies, ont attiré 66 entreprises manufacturières, commerciales et de services.

"Les municipalités possédant leur parc industriel organisé jouissent d'un avantage sérieux sur d'autres municipalités qui font face actuellement à un état de stagnation et même de régression industrielle", a-t-il déclaré.

Pas une terre à vaches

La mise en place de parcs industriels, a constaté M. Saint-Pierre, tout en permettant aux municipalités d'attirer des entreprises, a allégé le fardeau de taxation des petits propriétaires résidentiels, établissant donc une distribution plus équitable d'imposition pour les citoyens.

Mais, a d'autre part affirmé le conférencier, "un parc industriel est nullement une terre à vaches que l'on offre à l'industriel devant faire place à celle-ci pour alimenter une population et les coffrets municipaux.

"Le fait d'indiquer par un affichage souvent de mauvais goût qu'il existe quelques millions de pieds carrés de terrain prêts à recevoir dans un méli-melo tout genre d'industrie n'est pas le seul effort à faire pour l'obtention du titre "parc industriel".

"Un parc industriel, a-t-il poursuivi, est une parcelle de terrain répondant aux possibilités d'industrialisation d'un milieu qui est subdivisée et aménagée selon un plan d'ensemble de façon à accommoder un groupe d'industries.

"Un plan prévoit les rues, le rail ainsi que les autres services d'utilités publiques tels que : aqueduc, égout, électricité, etc., tous les services étant installés avant que les terrains ne soient loués ou vendus aux futurs occupants.

"Le plan d'ensemble doit pourvoir au contrôle des bâtiments et de l'usage du sol par l'intermédiaire du règlement de zonage municipal s'il convient et, sinon, par des clauses restrictives incluses dans les contrats".



● **EXPOSITION AU MUSEE — Le ministre des Affaires culturelles du Québec inaugurait hier soir au Musée l'exposition des seconds concours artistiques, section des arts gratuits, et l'exposition d'une collection de tapisseries françaises contemporaines appartenant à la société "Le Clotet", dont la vice-présidente, Mme Denise Majorel, est venue présenter la collection. Ces tapisseries sont exposées à Québec en première canadienne. La collection, commanditée par une compagnie privée, sera ensuite présentée durant un an à travers la province et le Canada. A l'occasion de cette exposition, le Musée du Québec sera ouvert au public quatre soirs par semaine, du lundi au jeudi. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

Toute accusation de négligence rejetée par le Canadien National

MONTREAL (P.C.) — Le Canadien National a rejeté toute accusation de négligence à la suite de l'accident arrivé dimanche dernier à Val-Alain, près de Québec.

Dans un communiqué publié hier, les Chemins de fer nationaux soulignent que l'installation des systèmes de signalisation automatique est régi par la loi sur les chemins de fer et que cette loi détermine la procédure et établit la formule de partage des frais comme elle définit la responsabilité de chacun des gouvernements en cause".

"Le Canadien National déclare catégoriquement avoir rempli toutes ses obligations" conclut le communiqué.

RECOMPENSES

CHICAGO, Illinois — Le Conseil National de Sécurité a accordé aux deux plus importantes compagnies ferroviaires canadiennes, le Canadien Pacifique et le Canadien National, ainsi qu'à 14 compagnies ferroviaires américaines, des récompenses pour le souci qu'elles ont apporté à la sécurité publique en 1965.

Ces trophées, connus sous le nom de "crampons dorés", sont remis annuellement aux réseaux ferrés. Ils sont accordés, sur une base non compétitive, en reconnaissance de la participation des cheminots à divers services communautaires de sécurité, à des programmes de sécurité en dehors des heures de travail, et à la coopération et à l'intérêt qu'ils y apportent.

Sur la Grande-Allée

Permettre le commerce dit de "service"

Par Serge GAGNON

Le Service d'urbanisme de la ville de Québec préparera un nouveau plan de zonage pour la Grande-Allée, afin de permettre, dans les édifices existant, les activités commerciales dites "de services", excluant le commerce de gros, le commerce de détail et l'entreposage.

Ce plan devra être élaboré après consultation avec la Commission d'aménagement, en vertu des prescriptions du comité exécutif qui a approuvé hier le rapport de l'ingénieur en circulation, M. Marcel Laliberté, rapport qui plaidait en faveur de la confection d'un nouveau plan de zonage sur la Grande-Allée.

Dans son argumentation en faveur d'un nouveau plan de zonage, l'ingénieur en circulation note que la ville de Québec s'oriente simplement vers son destin normal, c'est-à-dire celui de centre administratif commercial et politique de la région métropolitaine.

Cette mesure fait suite à une lettre envoyée à l'administration municipale par la direction de l'édifice Claridge, située sur la Grande-Allée, dans laquelle elle s'élevait contre ce qu'elle appelait la "discrimination" dans les professions qui résultait d'un règlement municipal qui déterminait quelles seront les professions qui sont autorisées à être pratiquées sur la Grande-Allée. Ainsi, par exemple, un avocat, un médecin, un architecte pouvait louer un bureau sur la Grande-Allée, mais des courtiers d'assurance ne le pouvaient pas.

D'après un membre de la direction de l'édifice Claridge, un règlement, en plus de faire une discrimination injustifiée dans le choix des professions, laisse une porte ouverte à l'abus, c'est-à-dire qu'il suffisait de demander un permis de transformation pour le compte d'une profession mentionnée dans le règlement en question pour être en règle; le permis une fois obtenu, le propriétaire pouvait légalement louer à qui il voulait.

Un terrain de stationnement

Par Serge GAGNON

La ville de Québec aménagera un terrain de stationnement à l'angle sud-est des rues St-Joachim et St-Augustin, de manière à débloquer la rue St-Jean dans ce secteur commercial.

Selon un rapport de l'ingénieur en circulation, M. Marcel Laliberté, on enlèverait autant d'espaces de stationnement sur la rue St-Jean, dans ce secteur commercial, qu'on pourrait loger de voitures sur le nouveau terrain de stationnement, c'est-à-dire environ cinquante.

Le comité exécutif de la ville de Québec a accepté le rapport fait en ce sens par l'ingénieur en circulation et a demandé aux ingénieurs de la ville de préparer un estimé pour l'aménagement du terrain qui appartient à la ville.

Ce terrain est situé juste en face d'un autre terrain de stationnement d'une capacité d'une cinquantaine de voitures, ce qui signifie qu'on pourra loger à ces deux endroits une centaine de voitures.

Cette décision du comité exécutif de la ville de Québec fait suite à une lettre de l'Association des Marchands de la rue St-Jean, en date du 31 août dernier, dans laquelle l'organisme recommandait l'aménagement d'un tel terrain de stationnement. Selon l'ingénieur en circulation, il existe un marasme sur la rue St-Jean au point de vue circulation. "En permettant à l'Association des marchands de la rue St-Jean d'utiliser ce terrain aux conditions les plus faciles possibles, on pourrait libérer la rue St-Jean du stationnement en bordure. Ceci aurait pour effet d'y ramener l'ordre et possiblement aussi d'y vivifier les affaires qui nous semblent marcher au ralenti", déclare M. Laliberté dans son rapport.

Cependant, une condition primordiale de cette entente avec l'Association serait, selon M. Laliberté, l'enlèvement du stationnement sur la rue en nombre égal à celui que l'on pourrait accommoder sur le terrain demandé, ce qui signifie la libération d'à peu près toute la partie commerciale de la rue St-Jean.

Premier projet du curé de St-Pascal-de-Maizerets

Former équipe avec les vicaires

Par François DEMERS

Mon premier projet à St-Pascal de Maizerets est de travailler à créer une équipe avec mes vicaires. Je me considère comme "le premier parmi des égaux". Quand j'étais à Vallée-Jonction je n'avais qu'un vicaire, mais nous nous tenions mutuellement au courant de nos projets, de nos difficultés et de nos espoirs.

C'est ce que nous a déclaré M. l'abbé Léandre Blondeau, nouveau curé de St-Pascal de Maizerets quand nous l'avons interrogé sur ses projets les plus immédiats pour sa nouvelle cure.

Poursuivant son idée sur la collaboration, M. l'abbé Blondeau a précisé qu'il désirait vivre en étroite union avec ses cinq vicaires. Par ailleurs, a-t-il dit, je voudrais la même chose dans le domaine liturgique pour les cinq vicaires dominicaux de la paroisse.

D'ailleurs, peut-être que ma principale préoccupation à tous les postes que j'ai occupés en 26 ans de prêtrise a été cet esprit d'équipe.

M. l'abbé Blondeau a été vicaire un an à Frampton en 1940, l'année de son ordination. De 41 à 43, il a été prêté au diocèse de Hearst comme secrétaire-cérémoniaire de l'évêque de l'endroit. Puis, après avoir été vicaire de 43 à 51 à la paroisse St-Jean Baptiste de Québec, il est demeuré pendant onze ans directeur spirituel au collège St-Georges de Beauce. Ces dernières années, soit de 62 à 65, il a occupé un poste de directeur spirituel au monastère des Ursulines à Québec, avant de devenir en avril 65 curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Vallée-Jonction.

J'ai refusé d'autres cures . . .

Avant que j'aille à Vallée-Jonction, a dit M. l'abbé Blondeau, on m'avait offert d'autres cures, entre autres, celle de St-Jean Baptiste où j'avais été vicaire. J'ai refusé parce que quand j'étais vicaire, j'avais toujours dit : "pauvre curé". A St-Jean Baptiste, le noyau (c'est-à-dire les structures) est plus gros que le fruit.

En acceptant la cure de St-Pascal de Maizerets, j'accepte un travail beaucoup plus dur. A Vallée-Jonction, j'avais 2,000 paroissiens; ici, j'en aurai 13,000. Et puis, par certains côtés, la ville de Valléet-Jonction est assez homogène et a encore certains côtés de la mentalité rurale.

Les gens là-bas sont vraiment racés, d'une excellente éducation. Il règne dans cette petite ville, un profond climat de sécurité: tout le monde travaille. Ici, je suppose, que j'aurai affaire à toutes sortes de gens et à de multiples problèmes d'assistance matérielle.



Collaboration avec les marguilliers.

Interrogé sur son attitude vis-à-vis des problèmes matériels dans une "grosse" paroisse comme St-Pascal, M. l'abbé Blondeau a déclaré que tout dépendait de l'attitude des marguilliers, si leur mentalité est vraiment conforme à celle de la nouvelle Loi des Fabriques . . .

Installation dimanche.

M. l'abbé Blondeau sera installé officiellement dans ses nouvelles fonctions dimanche prochain le 2 octobre à 3 h. p.m. p.m.
au cours d'une cérémonie sous la présidence de Mgr Guillaume Miville Deschênes p.d., curé de St-François d'Assise et vicaire urbain.

Il remplace à ce poste Mgr J.-Alphonse Marcoux, p.d. qui fut curé de cette paroisse de 1946 jusqu'à sa mort, le 6 septembre dernier.

Avez-vous lu ça?

En route vers Québec, je me suis arrêté à un motel de Drummondville pour souper. Et c'est ainsi que j'ai coudoyé une cinquantaine de directeurs de funérailles réunis en congrès. Il y avait "de la vie" dans leurs conversations.

o—o—o

M. Walter Gordon prévoit une baisse dans l'économie. Si ce ralentissement modéré enrayait le danger de l'inflation, ce serait vraiment un "moindre mal" que la pirouette qui nous attend quand le ballon de l'inflation dégonfle en vitesse.

o—o—o

A la suite d'un avis dans l'Action, j'ai écrit à la Ligue Nationale de Hockey qui offre un calendrier des joutes. C'est la National Hockey League qui m'a adressé une "schedule". Thank you, messieurs. A quand un calendrier en français ?

o—o—o

Les Diplomates de Québec, corps de tambours et clairons, a remporté pour la deuxième année consécutive le championnat canadien, catégorie sénior, à la compétition finale à Montréal. Les Commanders de Toronto ont pris le second rang. Le public de Québec est-il bien conscient de ce grand succès des nôtres ?

o—o—o

Le National-Canadien a établi que l'addition de 100 travailleurs industriels dans une municipalité se traduit par une augmentation de 427 citoyens, 131 foyers, 66 écoliers, 187 autos, 117 emplois auxiliaires, 394 téléphones, 3 nouveaux commerces de détail. Notre région a besoin de nouvelles industries.

o—o—o

Madame Georges Vanier voit le monde de 1966 avec une objectivité de jeunesse : "Le fait d'être jeune dans le monde instable d'aujourd'hui demande énormément de courage et oblige à des luttes constantes dont les résultats sont primordiaux pour l'avenir".

o—o—o

Mary Quant, cette britannique qui aurait créé la mini-jupe a remporté un prix international pour sa contribution à la haute couture. Puisqu'il s'agit de mini-jupe, il faudrait dire "très haute couture".

Jean Napran

Les laïcs dominicains se rencontrent

Une rencontre des Laïcs Dominicains aura lieu à la Maison Montmorency, 2490 avenue Royale, Courville, les 1er et 2 octobre prochains. Le dimanche 2 octobre, le R.P. H.-M. Robillard, o.p. traitera du "Rôle du laïc dominicain aujourd'hui". Une discussion suivra cette conférence qui se tiendra après le dîner. Le matin du 2 octobre, une messe communautaire sera dite à 10 heures.

Tous les membres du laïcat dominicain et leurs amis sont conviés à cette réunion qui promet d'être féconde en directives pour l'avenir de ce groupement, à la lumière de Vatican II.

Les bougies du carnaval feront un plus grand nombre d'heureux

par Nelson LABRIE

Le premier prix cette année pour la personne qui se sera procuré deux bougies du carnaval a été réduit de $10,000 à $5,000 dollars. Par contre le total des prix distribués sera de 210, comparativement à 140 l'an dernier.

Ce sont là les seules modifications apportées à la formule habituelle de la vente de la bougie qui aura lieu le 19 novembre prochain. Le montant total de l'argent qui sera distribué de nouveau le lendemain de la vente, au cours d'une émission télévisée, est le même en effet que l'an dernier, soit $27,275.00.

Le président du comité de la vente de la bougie, M. Gilles Richard, a expliqué hier que la décision de réduire le premier prix à $5,000, avait été prise à la suite de la consultation populaire de mai dernier. "Nous avions présenté, dit-il à la population de Québec un projet différent de distribution des prix, et nous avons opté pour celui qui rencontrait la faveur populaire.

M. Richard, qui s'est associé MM. Robert Blais, Normand Lavoie et Clément Monfette qui le seconderont dans cette vaste organisation, a profité de sa conférence de presse pour demander la collaboration des différentes organisations paroissiales à la vente de la bougie. Il a dit compter de nouveau sur la compréhension et le support de la population du Québec métropolitain afin d'atteindre l'objectif de 200,000 bougies vendues que s'est fixé le comité.

Comme l'an dernier, les bougies qui sont toujours du même format et présentées de la même façon seront vendues de nouveau $1.00 pièce à compter de 6.30 p.m., le 19 novembre, et ce jusqu'à une heure avancée.

La distribution des prix se fera, comme l'an dernier, le lendemain soit, dimanche le 20 novembre, au cours d'une émission télévisée.

Vu que les présidents de duché auront cette année la tâche d'organiser la vente de la bougie dans leur duché respectif, le président du Carnaval 1967, M. J.-Claude Beaudoin a profité de l'occasion pour les présenter officiellement hier et préciser également les délimitations de chacun des duchés.

Ce sont : MM. Edmond Desbiens pour le duché de Cartier qui comprend tout le secteur de la cité de Québec situé au nord de la rivière Saint-Charles; Me Jean Sirois pour le duché de Champlain qui comprend toute la partie haute de la ville de Québec, de même que la partie de la cité située sur le bord du fleuve; Paul Lebel pour le duché de Frontenac qui couvre la partie basse de la ville, plus les territoires de Ville Vanier, Duberger et Ville Les Saules; Jacques Langlois pour le duché de Laval qui comprend les municipalités de Sillery, Ste-Foy et Cap-Rouge; Gérald Veilleux pour le duché de Lévis; Léo Normand pour le duché de Montcalm qui comprend les municipalités de Charlesbourg, Neufchâtel, Lorretteville, Ancienne-Lorette, St-Augustin, Valcartier, Lac-Beauport et plusieurs autres municipalités du comté de Portneuf; finalement M. Guy Lefebvre pour le duché de Montmorency.

Tout en remerciant ces hommes d'affaires de prêter leur concours au Carnaval de Québec comme président d'un duché, le président Beaudoin les a félicités du geste civique qu'ils ont posé en acceptant de collaborer aussi étroitement à la vente de la bougie, qui constitue comme on le sait, la principale ressource de revenus du Carnaval.

Quoi encore ?

par Nelson LABRIE

Un chef bien de son temps ?

A vingt ans on ne compte pas les années, mais à soixante ans on compte les jours. C'est peut-être cette maxime qui a amené le chef Girard à abandonner sa guerre contre le beau sexe et plus encore, à signaler timidement au directeur adjoint du Contentieux qu'avec l'évolution actuelle de nos moeurs il lui semble bien qu'aujourd'hui, à part la nudité, il n'y a plus rien d'indécent.

Le bon vieux temps

Dans un bulletin du Richelieu-Amqui on a pu lire quelques-uns des règlements appliqués généralement dans les bureaux d'industries en 1870. A noter que c'était bien entendu avant l'ère des syndicats et des grèves. En voici :

Les employés devront balayer le plancher tous les jours, épousseter les meubles, fenêtres et filières . . . Chaque commis apportera un sceau d'eau et du charbon pour la durée de la journée d'ouvrage . . . Arrangez vos plumes, aiguisez vos pointes de crayon à votre goût . . . Ce bureau ouvre à 7h. a.m. et ferme à 8h. p.m. excepté le jour du Sabbath où il sera fermé. Chaque employé devra aller à l'église et contribuer libéralement à la cause de Dieu . . . Les employés mâles auront une soirée libre par semaine pour courtiser ou deux soirées s'ils vont à la messe régulièrement . . . Chaque employé devrait mettre de côté à chaque paie une bonne somme de ses gages pour en profiter durant ses années décroissantes afin de n'être pas une charge de charité pour ses semblables plus privilégiés . . . Un employé qui fume des cigares espagnols, prend de la boisson alcoolique, fréquente les salles de billard ou places publiques, devra donner de bonnes preuves de son intégrité et de son honnêteté . . . Un employé qui a travaillé assidûment et sans faute pour une période de cinq ans sera considéré comme un bon citoyen respectant la loi et recevra une augmentation de 0.05 par jour dans ses gages, entendu qu'il en résulte un profit dans le commerce.

Le monde a tellement évolué que même Gilbert Ayers a mis ces règlements de côté à son usine de Lachute . . .

Un carnaval à go-go ?

Un nombre sans précédent de jeunes Québécoises ont manifesté l'intention d'être candidates au titre de duchesses du 13e carnaval de Québec. De 146 qu'il était l'an dernier, il est passé à 300 cette année.

Si la personnalité du président du comité de recrutement des duchesses est responsable à elle seule de cet afflux de ravissantes demoiselles, on peut s'attendre à un carnaval plus à go-go que jamais.

Faut q'ça morde !

Dans le but d'offrir un service aux membres de la Fédération Québécoise de la Faune et à la population du Québec en général, le Comité du Poisson Sportif a préparé un questionnaire portant sur les conditions de pêche au Québec et les problèmes auxquels ont à faire face les adeptes de ce sport.

Le comité du Poisson Sportif, dont le président est M. Robert Marois de Hull, est convaincu que ce sondage d'opinion est indispensable et que les renseignements reçus seront très précieux lors des rencontres du Comité de liaison de la Fédération avec les autorités du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

À L'HÔTEL DE VILLE

La fontaine à Place Jacques-Cartier

Le comité exécutif a approuvé un rapport du service d'urbanisme qui recommandait de terminer la reconstruction de la fontaine à Place Jacques-Cartier d'ici la fin de semaine prochaine, selon le nouveau programme d'opération prévu par l'entrepreneur. Le contentieux a signalé au service d'urbanisme que l'entrepreneur pourrait revenir contre la ville si cette dernière l'empêche de terminer son travail. Même si les éléments d'armature exposés durant l'hiver présentent de forts risques à leur point de contact avec le béton du bassin, l'entrepreneur ne saurait être tenu responsable des dommages dus à la gelée, si la reconstruction était reportée au printemps prochain.

Centrale de police

Le contrat pour la fourniture d'une partie des meubles à la centrale de police a été accordé hier par le comité exécutif de la ville de Québec. Cette partie de l'ameublement représente un montant de $12,000.

par S.G.

Nouvelles de la banlieue

Beauport

Dans une lettre publiée dans un bi-mensuel de la région de Québec, le maire de Beauport, le Dr Gaston Trémblay, apporte une cinglante réponse à ceux qui lui reprocheraient, en quelque sorte, de n'avoir pas pris toutes ses responsabilités dans l'affaire du dépotoir de Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Le maire rappelle que la responsabilité première du problème que cause l'existence de ce dépotoir à ciel ouvert dépendait d'abord de la ville de Québec et qu'"aucune loi précise ne permettait à Beauport de se défendre avec efficacité".

Le Dr Tremblay soutient que l'attitude du maire de Québec était "empreinte de bonne volonté" à la suite des diverses plaintes et récriminations, mais que "cette situation ne peut se régler en 24 heures en totalité".

"Comme maire de Beauport, écrit-il, j'ai conscience d'avoir pris toutes mes responsabilités et je n'aime pas qu'on mette tout le monde dans le même sac".

Cap-Rouge

Les édiles de Cap-Rouge viennent d'adopter à l'unanimité le premier plan d'urbanisme de la municipalité, préparé par la société Lahaie et Robert de Montréal. Selon le secrétaire de la municipalité ce plan s'agence parfaitement avec celui en vigueur à Ste-Foy et dans la municipalité de l'Ancienne-Lorette qui lui sont contiguës.

En effet, le plan prévoit à Cap-Rouge la continuation du parc industriel de Ste-Foy ce qui devrait permettre à la municipalité de Cap-Rouge de recevoir des industries nouvelles sur son territoire. Le plan prévoit également des sorties, à Cap-Rouge, pour les futures grandes voies d'accès qui passeront près des limites de la municipalité.

Duberger

Le maire Jofire Powell a déclaré hier que les autorités municipales de Ville Duberger n'avaient pris aucune décision finale quant au lit de la rivière St-Charles.

"Nous n'agirons pas seul, a dit le premier magistrat, car il n'y a pas seulement Duberger qui est intéressée à s'accaparer du lit de la Saint-Charles pour l'aménager". Le maire a précisé que lors d'un entretien qu'il avait eu avec le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, il avait laissé entendre à ce dernier que la décision finale de Duberger serait conditionnée par suite d'une entente ultime entre les trois municipalités intéressées, soit Québec, Duberger et Ville Vanier.

Ville Vanier

Le projet d'un stade couvert dont il est question depuis quelques années déjà à Ville Vanier est revenu cette semaine à la table du conseil municipal. Les édiles se sont montrés cette fois plus intéressées que jamais à la construction d'un tel édifice.

Après que certains conseillers eurent déploré le fait que les enfants de la municipalité soient dans l'obligation assez souvent de se rendre au parc Victoria pour pratiquer plus aisément leur sport favori, soit le hockey ou encore le patinage, l'échevin Morin a exprimé le désir qu'un comité d'étude soit formé afin de savoir quel moyen la ville pourrait prendre pour financer la construction d'un stade couvert.

Les conseillers ont pensé qu'il serait possible de construire un édifice d'environ $200,000 en demandant une contribution libre de tous les propriétaires et locataires de la ville. Avec une contribution de $15.00 par famille, pendant trois ans, à raison de 1,000 familles consentantes à faire un tel déboursé, les autorités municipales estiment que le financement de la construction du stade serait assuré.

Un courant favorable dans la tempête ?

Le rapport Spence sur l'affaire Munsinger provoquerait chez les Conservateurs d'Ottawa, une réaction de défense favorable à M. John Diefenbaker. On a l'impression que le parti réagit devant les attaques dont son chef est victime, un peu comme l'organisme humain qui concentre toute sa vitalité sur l'un de ses membres menacé d'infection. Le vieux chef Tory tant de fois acculé au bord de la culbute, serait-il en voie de traverser victorieusement la pire tempête de sa vie !

Le ministre de la Justice, M. Cardin et le premier ministre M. Lester B. Pearson n'obtiendraient certainement pas un prix Nobel de diplomatie si l'enquête Spence avait pour résultat de resserrer les liens fragiles du parti conservateur. Il faut être habile pour jouer avec le feu sans se brûler les doigts.

La réaction de défense qui semble se développer chez les conservateurs place M. Dalton Camp dans une situation embarrassante; le président de l'Association nationale conservatrice veut remettre en question le leadership du parti. Il a entrepris une campagne que d'aucuns décrivent comme "anti-Diefenbaker". Le sujet venait à point s'inscrire dans les solutions aux problèmes de scission qui ravagent le parti depuis plusieurs années. M. Camp pourrait-il faire triompher sa cause si le chef actuel recevait l'appui de la majorité conservatrice ? Cette réaction pourrait faire disparaître temporairement les divergences d'opinion, en tout cas, le temps de permettre au chef d'affermir ses positions au prochain congrès du parti. Il est certain que l'on ne peut rejeter le chef ni lui demander sa démission sans admettre tacitement les conclusions du rapport Spence, interprétation qui ébranlerait tout le parti lui-même.

Des observateurs à Ottawa ont prétendu que M. Camp connaissait à l'avance les conclusions du juge Spence et qu'il en aurait profité pour lancer sa campagne de remise en question du leadership, sachant bien que le rapport viendrait lui donner raison prochainement. Une telle théorie est inadmissible. Nous ne pouvons croire que M. Camp, après avoir retardé sa campagne pour ne pas nuire aux chances de son parti dans des élections partielles, ait eu si peu de jugement et se soit montré malicieux à ce point. Nous préférons croire que les pseudo-observateurs qui ont avancé une telle théorie sont de mauvais colporteurs de bobards.

Mais M. Camp n'en demeure pas moins dans une position particulière. S'il ne veut pas se laisser entraîner dans le courant favorable à M. Diefenbaker, il choisira peut-être au moins de ralentir sa marche dans le sens contraire.

Roger Bruneau



derrière les faits | les institutions

La constitution du Canada

par Jean-Charles BONENFANT

"Les Polonais ont pu faire une révolution au nom de la constitution qu'ils prenaient pour une femme." (1)

On a dit que lorsque des gens de bonne foi ne s'entendent pas c'est parce qu'ils ne donnent pas le même sens aux mots qu'ils emploient. Il semble bien que ce soit le cas au Canada pour le mot "constitution". Les uns accusent leurs adversaires de violer la constitution; les autres se vantent d'y être fidèles. En général, les Canadiens anglais paraissent heureux de celle qui existe et par ailleurs, plusieurs Canadiens français en réclament une nouvelle comme l'a fait quasi officiellement à Ottawa, ces derniers temps, le premier ministre du Québec.

Dans l'incompréhension canadienne, la constitution pose donc un problème qu'on saisit plus facilement si on précise les sens différents mais complémentaires que possède le mot et que lui donnent les Canadiens très souvent selon leurs origines.

UN PEU DE THEORIE

Rappelons, sans avoir l'air trop pédant, nous l'espérons, que dans un premier sens, matériel et général, la constitution est l'ensemble des dispositions qui prévoient l'organisation et le fonctionnement des mécanismes de l'Etat. En ce sens, tout Etat possède une constitution, car dès que dans un territoire des personnes sont gouvernées, elles le sont selon certaines règles qui peuvent être plus ou moins développées selon les lieux et les époques mais qui existent toujours.

Mais à notre époque, dans la plupart des Etats, le mot "constitution" a un sens plus restreint, qu'on appelle le sens "formel" parce qu'il est plus lié à la forme qu'au contenu. La constitution au sens formel, c'est un document solennel qui a été rédigé dans des circonstances particulières, qu'on entoure habituellement de beaucoup de vénération et qui ne peut être modifié sans qu'on ait recours à une procédure spéciale.

La constitution au sens matériel englobe la constitution au sens formel. Dans certains pays, comme aux Etats-Unis, la constitution au sens formel est suprême et on ne parle pratiquement pas de la constitution au sens matériel. Dans d'autres pays, comme en Grande-Bretagne, il n'y a pas de constitution, et il en est de même dans un jeune Etat comme celui d'Israël créé en 1948. Le parlement refusa alors d'édicter une constitution écrite et il a référé depuis adopter toute une série de lois fondamentales qui épousent les besoins de l'heure.

AU CANADA

La constitution matérielle du Canada, c'est l'ensemble des règles qui prévoient l'organisation et le fonctionnement des mécanismes de l'Etat canadien. C'est une macédoine assez complexe qui comprend l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les amendements qui y ont été apportés, des lois britanniques et canadiennes d'importance constitutionnelle, les grands textes constitutionnels britanniques, l'interprétation judiciaire, les "conventions" et la Common Law.

Le Canada a aussi une constitution au sens formel : c'est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Cette constitution est née dans des circonstances assez solennelles dont nous célébrons le centenaire; la vénération que les Canadiens éprouvent à son égard peut varier, mais j'oserais dire que le mépris de quelques-uns peut être regardé jusqu'à un certain point comme une forme de vénération à rebours. Inutile de rappeler que nous éprouvons quelques difficultés à trouver un mécanisme qui permettrait de modifier ce texte avec précaution et efficacité.

La plupart des Canadiens anglais sont heureux et satisfaits de la constitution du Canada au sens matériel qui a permis au pays de se développer et aux provinces de conquérir une autonomie assez substantielle. Au contraire, il semble bien que les Canadiens de langue française, qui aux solutions pragmatiques préfèrent les belles constructions de l'esprit, aimeraient que le texte assez prosaïque de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dont il n'existe qu'une version officielle anglaise, soit remplacé par un nouveau texte un peu plus cocardier qui proclamerait en théorie ce qui, de plus en plus, est reconnu dans les faits : l'existence non pas uniquement de dix provinces, mais de deux nations ou au moins de deux groupes tehniques égaux à l'intérieur du Canada.

Strictement parlant, une nouvelle constitution formelle n'est peut-être pas nécessaire au Canada car le Québec s'est assez facilement débrouillé et peut continuer à le faire à l'intérieur du pragmatisme de la constitution matérielle. Cette constitution sera difficile à rédiger ainsi qu'en témoignent les avators qu'a connus la formule Fulton-Favreau. Mais la difficulté fondamentale est sans doute que Français et Anglais au Canada ne donnent pas toujours aux mêmes mots le même sens. C'est le cas pour celui de "constitution".

(1) Georges Burdeau. **Traité de science politique**, tome III, 1950, p. 11

Vers l'institution d'une loterie d'État au Québec

A d'aucuns, il a semblé que la déclaration faite récemment par le député de Lévis, M. Jean-Marie Morin, sur les loisirs et l'éventualité d'une loterie d'Etat au Québec comportait bien du nouveau. En fait, M. Morin, l'un des penseurs du parti gouvernemental, ne faisait que rappeler le contenu même du programme électoral de l'Union Nationale. Dans ce document, sous le titre "Loisirs et sports", après d'autres points, dont la création d'un ministère de la Jeunesse et des loisirs, la mise sur pied d'une école de moniteurs, de colonies de vacances, etc., etc., le groupement actuellement au pouvoir promet d'instituer une Loterie nationale, *"dont le produit sera affecté au financement des loisirs, des sports et des activités culturelles"*.

La Commission Bélanger, elle, sans tout à fait lever le nez sur l'idée d'une loterie, s'était montrée non pas défavorable, mais assez peu enthousiaste. Elle admettait qu'*"il est donc malaisé de se faire une idée exacte de ce qu'une loterie pourrait rapporter au Québec"*. D'autre part, elle ajoutait —*"Nous pouvons conclure qu'une loterie québécoise rapporterait, au plus, une somme annuelle de $10 millions.* Montant, disait-elle, qui *"n'est pas à négliger pour l'Etat qui a un pressant besoin de revenus"*. —*"Toutefois, contrairement à ce que l'imagination populaire se plaît trop facilement à entrevoir, ce montant est bien minime au regard des dépenses que le gouvernement québécois doit affecter aujourd'hui, en particulier à l'éducation, à la santé et à la sécurité sociale"*.

Comme pour mieux montrer ses réticences, face à un éventuel projet de loterie, la Commission y allait même à ce sujet d'une "recommandation" (IX-6) constituant en fait une sorte de mise en garde contre quelque possible emballement —*"Dans l'éventualité où le Code pénal serait amendé pour permettre l'établissement de loteries d'Etat, le gouvernement du Québec devrait tenir compte* (du fait) *que la loterie québécoise ne pourrait rapporter qu'un revenu minime au regard de l'ampleur de ses besoins financiers"*.

Merci aux commissaires pour leurs avertissements. Lesquels ne semblent pas dépourvus de réalisme, si l'on s'en reporte au tableau comparatif du rendement de loteries existant en divers pays du globe, qui apparaît à la page 244 du rapport Bélanger. Reste que l'idée d'une loterie québécoise est déjà, et depuis longtemps, bel et bien dans l'air. Noter le fait ne signifie point en attendre des résultats mirobolants, verser dans un optimisme déréglé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, tant s'en faut, que bien des gens de chez nous réclament une loterie. Il y a plus de quatre-vingts ans, Jules-Paul Tardivel, dans "La Vérité", de Québec, répondait aux objections, par lui jugées puritaines, de certains Anglo-Saxons. A maintes reprises, depuis un demi-siècle, par exemple, les protagonistes des loteries d'Etat sont revenus à la charge. A tour de rôle, les gouvernements Taschereau et Duplessis firent même adopter une loi prévoyant l'éventuelle institution d'une loterie, advenant le cas où l'on en viendrait à amender le code pénal. Vint un temps où le ministre de la Justice d'alors, M. Stuart Garson, sans se prononcer en faveur de loteries, déclara être ouvert à conviction, prêt à accueillir et à étudier les arguments des adeptes de l'affirmative. En août 1956, un comité formé de membres du Sénat et des Communes recommandait au parlement d'Ottawa de prohiber la tenue au pays de presque tous les genres de loteries. Tout cela n'a point empêché l'idée de faire son chemin, au Québec, en tout cas.

Au fait, est-il raisonnable et nécessaire que le Québec soit tenu d'attendre le bon vouloir du Fédéral pour avoir sa propre loterie d'Etat ? Nos législateurs québécois ne devraient-ils pas disposer des pouvoirs voulus pour décider eux-mêmes de la chose ? Par ailleurs, même en observant le "statut quo" constitutionnel, juridique, il serait possible, estiment d'aucuns, d'instituer une loterie québécoise. Pour sa part, à plusieurs reprises déjà, M. René Laflamme, de Hull, a soumis un plan au gouvernement québécois; en fait, il a plaidé annuellement, depuis 1956. Au cours de mars 1962, par exemple, voyant le gouvernement Lesage désireux d'établir une loterie, M. Laflamme remit de l'avant son plan qui vise à l'institution d'une loterie québécoise dont la mise en marche ne requerrait point l'assentiment des autorités fédérales.

Au total, l'on est en lieu d'espérer que le Québec pourra avant longtemps, et ce sera tant mieux, avoir sa loterie d'Etat. Quels en seront les revenus ? Pas plus que six ou sept millions de dollars, opine M. Kierans. Au maximum 10 millions, prévoit la Commission Bélanger. Mais d'ajouter sagement, comme on l'a vu : Voilà qui *"n'est pas à négliger pour l'Etat qui a un pressant besoin de revenus"*.

Odilon ARTEAU

courants et remous

Vos taxes au ralenti !

Depuis un bon nombre d'années, les Québécois se plaignent de ce que la circulation des trains vient souvent interrompre la circulation, particulièrement aux environs de la Gare du Palais. Encore hier, à 9h. a.m., ce qui n'indique pas un jugement resplendissant, un train interrompait la circulation en provenance du boulevard des Capucins. La ville de Québec n'a pas encore manifesté de préférence pour une solution ou l'autre et l'on continue à s'interroger sur le déménagement de la gare et sur la possibilité de construire des viaducs. De toute manière, une solution s'impose.

Le noyautage

Ceux qui ne croyaient pas à l'utilité d'Etats généraux du Canada français commencent déjà à triompher. Les indépendantistes, disent-ils, noyautent toutes et chacune des assemblées, de telle sorte qu'un échantillonnage d'opinions devient possible. D'autre part, personne ne conteste la valeur de M. Jacques-Yvan Morin, qui préside aux destinées de ces rencontres. Je garde donc l'impression que les rencontres suscitées par les Etats généraux vont se discréditer si les "modérés" les boudent. Si les indépendantistes sont les seuls à animer ces discussions, on ne prouvera peut-être pas que tout le Québec désire l'indépendance politique, mais on aura certainement prouver que les indépendantistes sont les seuls à se préoccuper de l'avenir de la nation.

L.L.



Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger

Panégyrique de Son Excellence Monseigneur J.-Alfred Langlois, Évêque de Valleyfield par Son Éminence le Cardinal Léger



Son Excellence Monseigneur J.-Alfred Langlois

L'assemblée liturgique a toujours été pour nous un signe privilégié de la foi catholique et apostolique. Mais depuis la célébration du Concile Vatican II notre sainte foi s'est enrichie de connaissances plus profondes et la présence du Seigneur dans la communauté chrétienne a pris des dimensions plus grandes. Nous savons maintenant que Jésus est au milieu de nous dès que nous sommes unis dans la prière. Sa Parole qui est Vie et Vérité coule en nos âmes et atteint les jointures mêmes de notre corps, car, nous dit le Concile, c'est par la proclamation de cette Parole que le Corps du Seigneur s'édifie. Et nous croyons tous que l'Eucharistie constitue un signe privilégié de la présence du Maître. Mais si l'Eucharistie nous a été donnée, c'était pour que chaque moment de notre vie terrestre fut inséré dans une trame d'éternité.

"Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie en lui et je le ressuscitrai au dernier jour." Chaque Assemblée eucharistique renferme donc une grâce spéciale et le Sacrement du Seigneur nous apporte la lumière qui nous permet de suivre le Christ Jésus jusque sur les sommets de la souffrance où son Corps nous fortifie. Et ainsi la présence de Jésus transforme nos vies en un chemin d'Emmaüs et la mort elle-même nous jette dans ses bras. "Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi ne connaîtra pas la mort."

Cette Parole de Jésus est le fondement de notre espérance chrétienne et si elle illumine nos chemins de l'exil, elle donne un sens à nos larmes lorsque la mort, impitoyable, faucheuse ,nous ravit des êtres dont la disparition creuse des trous béants dans nos coeurs.

* * *

Celui que nous pleurons aujourd'hui fut notre Père dans la foi et le sacerdoce. Vivant, il ne nous aurait jamais permis d'ouvrir la bouche pour louer ses mérites. Nous essaierons de respecter ses volontés et même ses ordres formels. Mais notre silence, en cet instant, ne serait-il pas jugé sévèrement par tous ceux qui sont réunis ici dans une foi commune, et ne répondons-nous pas à un devoir impérieux de la charité en essayant de dégager les leçons que contiennent la vie et la mort du vénéré défunt.

* * *

Je ne m'attarderai pas, en ces courts instants, que la liturgie nous accorde pour prononcer l'homélie, à suivre JOSEPH-ALFRED LANGLOIS sur le long chemin qu'il a parcouru depuis le 4 septembre 1876 jusqu'au 22 septembre 1966. Nous pourrions résumer ces 90 années de labeurs de toutes sortes en un mot : "Service inconditionné de Dieu dans l'Eglise du Christ Jésus". En effet, que faisait cet enfant dans l'Eglise paroissiale de Sainte-Claire de Dorchester ? Ne servait-il pas Dieu en prenant une part active au culte liturgique. Que cherchait cet adolescent durant ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse ? Ne se préparait-il pas à servir Dieu dans l'état ecclésiastique. Quelles furent les préoccupations de l'abbé Langlois dans l'accomplissement des différentes tâches que lui confièrent les Archevêques de Québec ? Toujours cette même sollicitude pour l'extension du Royaume de Dieu et le salut des âmes.

Et pour nous qui avons été, ici même, les témoins privilégiés de ce long épiscopat de quarante ans, nous aurons tout dit en plaçant sur les lèvres du défunt qui parle encore selon l'Ecriture, cet aveu de Saint Paul au moment où il quittait ses disciples d'Ephèse pour toujours : "J'ai servi le Seigneur en toute humilité, dans les larmes et au milieu des épreuves . . . La vie à mes yeux ne vaut pas la peine qu'on en parle, pourvu que j'achève ma course et que j'accomplisse la mission que j'ai reçue du Seigneur Jésus de rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu." (Actes XX, 18 et 20). Et saint Paul rappelle à ses disciples tout ce qu'il a enduré pour leur annoncer cet Evangile de la grâce.

L'homme peut disparaître, mais les oeuvres qu'il a entreprises pour la gloire de Dieu demeurent. Or l'Ange affirmait à Tobie qu'il est bon de révéler les bienfaits que le Seigneur nous a accordés.

Et quelles sont ces oeuvres qui continuent à rendre un témoignage irréfutable en faveur du vénéré défunt ? Ce sont tout d'abord ces nombreuses générations de prêtres qu'il a formés et entraînés à sa suite sur les rudes chemins de la vie apostolique. Professeur brillant il a fait aimer les sciences sacrées à des centaines de clercs appartenant à tous les diocèses du Canada et à un grand nombre de membres du clergé régulier. Tous ces apôtres, dont plusieurs l'ont devancé déjà au céleste royaume, avaient et ont gardé un souvenir inoubliable de ce maître qui, contrairement à ce que les professeurs d'alors faisaient, initiant leurs élèves aux secrets de la théologie en suivant scrupuleusement les manuels, lui, d'un coup d'aile sûr d'aile sûr, s'élançait vers les sommets de la vérité révélée déployant toutes les richesses d'un verbe d'or et d'une éloquence cicéronienne.

Ses oeuvres, ce sont les nombreuses retraites qu'il a prêchées avec son inséparable ami d'alors, Mgr Joseph Hallé (auparavant Directeur du Collège de Lévis où le vénéré défunt enseignait la philosophie); c'est ce climat de justice sociale qu'il a développé avec l'équipe incomparable des Roy, des Lortie, des Gagnon; ses oeuvres, ce sont les monuments en briques et en pierres, temples de Dieu dont l'ombre des clochers enveloppe nos tombeaux. Ne nous disait-il pas, un soir, l'un de ces soirs de confidence qu'il affectionnait, que durant la construction de l'Eglise du Sacré-Coeur de Québec il n'avait pas eu le temps de prendre un repos réparateur, et qu'à un moment difficile il avait travaillé durant trois semaines sans pouvoir s'étendre sur un lit.

Et cette Cathédrale qu'il a fait surgir des cendres de l'ancienne, détruite par un incendie dans la nuit du 21 septembre 1933, avec quelle sollicitude n'en a-t-il pas conçu les plans et surveillé la construction. Quand il acceptait de parler sur son parvis, et il le fit en des occasions solennelles, la foule massée sur l'esplanade avait soudain l'impression que la Cathédrale lui prêtait ses deux grands bras pour porter sa voix puissante jusqu'aux extrémités de sa ville épiscopale. Bientôt, ces bras se refermeront sur lui pour le protéger contre le froid de la mort. Ils secoueront nos indifférences, ils rendront témoignage contre nos oublis en nous rappelant que Monseigneur J.-Alfred Langlois est le premier évêque à reposer dans le calme de la Vallée des Champs.

* * *

Un jour, la Parole du Seigneur se fit entendre à Jérémie, et le prophète annonça à Israël que sa souffrance serait changée en joie : "Je changerai leur deuil en allégresse, je les consolerai, je les réjouirai après leurs peines. . . oracle de Yahvé (XXXI, 13).

En essayant de suivre les lignes maîtresses de la personnalité de Monseigneur Langlois nous devons nous pencher sur le mystère de la souffrance qui fut sa compagne assidue durant les longues années de son épiscopat. Il souffrit dans sa chair qui fut si souvent labourée par le scalpel du chirurgien. Et il supportait mal l'humidité de cette région du pays que les touristes appellent la Venise du Canada. Chaque année, il devait se confiner durant plusieurs jours dans sa chambre pour soigner des grippes chroniques et malignes. Il connût aussi la souffrance de l'esprit dans la recherche de la vérité et surtout il éprouva cruellement cette impuissance qui paralyse les grandes âmes en precevant la distance qui sépare la réalité quotidienne de l'idéal. Monseigneur Langlois avait une haute idée du Sacerdoce et il avait longuement médité sur le rôle de l'Evêque dans la Cité de Dieu et dans celle des hommes.

Or, par un ensemble de circonstances dont la Divine Providence est seule responsable, il se trouva mêlé à des controverses qui tenaillaient sa tête comme des épines. Il communiait ainsi plus intimement aux mystères de la souffrance de Jésus durant sa passion. Mais surtout comme l'Apôtre Saint Paul, il connût les affres de la solitude du coeur. Sa sensibilité, raffinée et toujours en éveil, lui procura de grandes joies, mais qu'il devait payer bien cher. Comme Saint Paul, il aurait pu nous dire : "Pour moi, je dépenserai très volontiers et me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes. Faut-il que, vous aimant davantage, je sois moins aimé." (11 Cor. XII, 15).

Il aima, et avec toutes les fibres de son coeur, sa famille selon la chair. Et c'est avec mélancolie qu'il disait qu'il avait été séparé des siens depuis son entrée au petit séminaire de Saint-Thérèse. Les voyages annuels à Ste-Claire-de-Dorchester furent, durant de longues années, des pointillés d'or en filigrane de l'austère devoir d'état.

Il aima et avec fidélité le PETIT SEMINAIRE DE STE-THERESE, ET LE SEMINAIRE DE QUEBEC où il avait reçu sa formation. Sa présence aux fêtes patronales apportait à ses anciens maitres le réconfort de l'amitié.

Il aima L'EGLISE DE QUEBEC et il demeurera l'un de ses fils les plus prestigieux. Aussi éloigné d'Elle par les exigences du ministère apostolique, il éprouva toujours ce sentiment indéfinissable mais combien douloureux de l'enfant qui doit quitter sa mère pour entreprendre seul un long voyage.

Durant sa longue vie, cet homme au coeur si sensible cultiva de précieuses amitiés. Ses contemporains d'âge furent tous rappelés par le Seigneur, et quelques-uns trop tôt, hélas ! Puis ce furent des fils spirituels en qui il avait placé de grandes espérances qui durent le quitter pour servir l'Eglise. Il acceptait ces séparations, mais son coeur saignait et bien souvent la peine oppressait sa poitrine. En ces moments de souffrances intimes, il prenait du recul et, comme un oiseau mordu par le froid, il s'enveloppait dans la prière et se blottissait dans un silence religieux que ses intimes respectaient.

Saint Paul nous dit que "sans effusion de sang il n'y a point de rémission des fautes". (Héb. IX, 22). Toutes ces souffrances physiques et morales donnèrent à l'action apostolique de notre évêque une efficacité que seules la foi et l'espérance chrétiennes peuvent évaluer. Aussi nous tous qui avons tant reçu de lui, et nous qui avons connu les délicatesses de son coeur, nous unissons notre prière pour demander au Seigneur qu'Il introduise dans son repos et sa paix l'âme de son pontife, Alfred.

* * *

Cher Père dans le Christ Jésus, vous qui n'avez jamais voulu recevoir le titre d'Excellence, vous qui êtes demeuré si attaché aux saintes traditions de notre Mère la Sainte Eglise, vous qui avez manifesté en tant d'occasions une foi intrépide et une espérance indéfectible, vous qui avez tant aimé le sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ, vous qui avez consumé tant de veilles pour vaquer aux doux devoirs de l'amitié, laissez vos enfants de Québec et de Valleyfield et vos amis de partout exprimer librement leurs sentiments à votre endroit et souffrez qu'avant de vous déposer sous la lourde pierre de votre tombeau, ils vous adressent un dernier adieu en attendant le céleste rendez-vous où tous ensemble nous pourrons nous aimer sans appréhender les séparations et, toujours ensemble pour l'éternité, louer notre Seigneur et Dieu. Car, et c'est encore avec l'apôtre Paul que nous mettrons le point final à cette méditation : "En effet, nul d'entre nous ne vit pour soi-même, comme nul ne meurt pour soi-même; si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Donc, dans la vie comme dans la mort, nous appartenons au Seigneur." (Rom. XIV, 7-8).

Amen !

POINT DE VUE

L'avenir de la C.I.C.

Jacinthe Deschamps

M. le rédacteur,

J'ai lu, au cours du mois d'août, dans le journal LE SOLEIL, deux articles publiés l'un par le président de l'Association des Parents catholiques et l'autre par M. Raymond Laliberté, président de la C.I.C. M. Bouchard demandait à M. Laliberté de conserver à la C.I.C. son caractère catholique; ce à quoi M. Laliberté a répliqué que le changement de nom de la Corporation n'empêcherait pas les enseignants de demeurer catholique. Je suis désireuse d'émettre mon opinion sur la question si vous avez la bienveillance de me le permettre; ce pour quoi, je vous remercie d'avance.

M. Laliberté a rassuré M. Bouchard sur la question en cause; mais c'est une assurance au sujet de laquelle on peut se poser bien des points d'interrogation. Bien naïf me semble être, qui peut croire qu'il s'agit d'un simple changement de nom pour la C.I.C. qui veut devenir la C.E.Q! Un produit étiqueté selon sa nature comme l'était la C.I.C. ne subit pas un changement d'étiquette sans être appelé à subir un changement de nature à plus ou moins brève échéance. Exemple: si sur mes boites de tire d'érable, on m'autorise à écrire simplement: "tire", ne me croirai-je pas en droit de fabriquer de la tire à la cassonade etc? C'est aussi ce qu'en pense le journal "LE DEVOIR" qui écrit à ce sujet: "Au-delà du changement de sigle, une première étape vers la laïcisation". Il semble donc que la question est beaucoup plus sérieuse qu'un simple changement de nom! Sans doute, nous n'avons pas la naïveté de croire que le changement des statuts de la Corporation aura pour conséquence immédiate l'instauration d'un système d'écoles neutres... Mais qui prend position sur telle ou telle question au nom de tous les enseignants? Qui fait des recommandations aux autorités gouvernementales et cela avec le poids de tout le personnel enseignant? C'est toujours le Corps intermédiaire. Les enseignants catholiques seront-ils bien aise de donner du poids aux recommandations d'un Corps intermédiaire qui "se veut neutre" travaillant nécesssairement à l'encontre de leurs convictions religieuses? Oui! car dans l'enseignement la neutralité est anti-religieuse. On dira: "Nous ne voulons pas travailler contre les enseignants catholiques puisque nous demeurons catholiques." Or, si ce changement de nom ne signifie rien, il n'a pas sa raison d'être! Pourquoi rejeter le caractère catholique quand il n'est pas encombrant dans les activités prévues? On veut agrandir les cadres de la Corporation, pourquoi? Est-ce parce que la C.S.N. aurait convaincu la C.I.C. d'impuissance syndicale?... Si au contraire, la C.I.C. est "Powerful" pourquoi rechercher la puissance des autres? La C.I.C. en a-t-elle vraiment besoin? Du reste, qu'est-ce au juste qui empêche ces autres d'intégrer les rangs de la C.I.C.? Le nom de la Corporation? D'où vient que M. Laliberté a affirmé que plusieurs enseignants incroyants l'ont déjà fait? Et que d'autre part, l'Association des professeurs catholiques de langue anglaise refuse de le faire? D'ailleurs, qu'est-ce qu'un simple changement de nom sans aucun changement de position peut apporter aux autres confessions religieuses pour la liberté de leur conscience? Croit-on par exemple, que les protestants s'empresseraient d'intégrer l'Eglise catholique par le seul fait qu'elle retrancherait le mot catholique de son nom tout en demeurant sur les mêmes positions? Pour tendre à l'unité, l'Eglise a institué le dialogue, selon la proposition très sensée de Mlle Baron. Elle n'a pas eu recours à l'apostasie. Ce changement de position, accommodant pour les autres, ne peut être que le rejet de la position catholique. Alors, la liberté de conscience des enseignants catholiques sera-t-elle respectée? Cela ne semble-t-il pas être un cas-type du respect des consciences à sens unique? Respect des consciences au nom duquel on veut changer le nom de la C.I.C....

Jacinthe Deschamps



En direct d'Ottawa

Du mercredi au samedi inclusivement, l'Action offre aux quatre grands partis politiques fédéraux, par la voix d'un de leurs représentants, l'occasion de faire valoir leur position dans le domaine de la politique fédérale. Cette chronique sera signée tour à tour par MM. Réal Caouette, R.C.; Robert Cliche, NPD; Auguste Choquette, Lib.; et Martial Asselin, PC.



Par Robert Cliche

Chef québécois du NPD

"J'ai confiance que l'Ontario bougera"

Le Québec revendique et manifeste sa mauvaise humeur. Ce qu'il y a de remarquable c'est que ses hommes politiques, peu importe leur appartenance à un parti, sont tous unis par le même commun dénominateur. La méthode peut varier: c'est une question de mentalité ou d'époque.

Le Québec veut un changement. C'est là une constante que l'on retrouve dans tous les discours des politiciens québécois à l'exception de ceux qui, financièrement ou intellectuellement, se sont coupés de la nation. Mais il faut être allé dans le Canada anglais pour savoir que le message du Québec, qui nous apparaît plein de bon sens, n'est pas encore compris; et plus vous allez vers l'Ouest, plus vous y découvrez indifférence, froideur, hostilité.

Il nous faut donc des alliés, des "vendeurs", qui, pour nous, expliqueront au pays nos aspirations légitimes et notre volonté de survivre. Il faut bien admettre que le Canada anglais est mieux placé que le Québec. Il a ici ses prédicateurs et ses apôtres. Qui sont-ils? Je les trouve parmi l'élite de la minorité anglaise québécoise et chez certains politiciens traditionnels des vieux partis pour qui l'immobilisme et le "statu quo" sont la première et la dernière vertu. Je n'ai pas d'objection à ce qu'ils prêchent ce qu'ils croient être la vérité, mais le combat sera inégal, et l'action du Québec illusoire, si dans le Canada anglais nous n'avons pas le pendant de ce que l'on trouve au Québec. A première vue, on pourrait penser que ces alliés ou ces "vendeurs" naturels pourraient être nos minorités françaises à l'extérieur du Québec. Je sais que nos minorités ne seraient pas entendues car la "promotion" qu'ils feraient des revendications du Québec n'aurait pas la même portée que si elle était faite en anglais par des Canadiens anglais. Pendant un certain temps, j'ai pensé que l'élite intellectuelle anglo-saxonne pouvait faire ce travail. Mais là-bas, comme ici, l'élite est coupée de la masse. Au reste, voudrait-elle le faire que sa voix fluette risquerait d'être enterrée par le bruit de fanfare des satisfaits, des conformistes, des non-inquiets, pour qui Québec n'est qu'un trouble-fête.

Cette action d'"expliquer" le Québec et de faire comprendre les revendications de notre nation doit être une opération d'envergure et notre province doit compter sur une autre province. Dès lors il m'apparaît que l'Ontario est seule capable en comprenant le problème de l'expliquer au reste du pays sans être regardée comme suspecte et coupable de crime de lèse-Confédération.

Alors que la pensée du Québec est à peu près assez globale, celle du Canada anglais m'apparaît être tiraillée dans plusieurs directions. Le rôle de l'Ontario, ce serait d'abord d'accepter le leadership du Canada anglais. Il est certain, le temps pressant, que Québec ne peut dialoguer avec neuf provinces à tour de rôle; certaines d'entr'elles n'étant que des conseils municipaux glorifiés. Il faut que notre province puisse maintenant causer franchement avec un interlocuteur valable, un seul mais un vrai. Certains voyages que j'ai fait en dehors du Québec m'ont prouvé que dans l'ensemble, et malgré les apparences données par leurs premiers ministres provinciaux respectifs, les provinces anglaises repoussent de plus en plus le provincialisme qui par ailleurs augmente au Québec. Sur ce point, Québec a le droit de choisir pour lui plus d'autonomie, les provinces anglaises pour elles plus de centralisation.

L'Ontario est bien placée pour jouer ce rôle de porte-parole du Canada anglais et pour promouvoir un véritable Etat bi-national. Sa situation géographique, et plus spécialement son histoire si intimement reliée à la nôtre, lui permettent de comprendre. Jusqu'à date l'Ontario n'a pas bougé. Si la Confédération l'a avantagée et engraissée, j'ai l'impression que jusqu'à ce jour elle a été occupée à digérer plutôt qu'à penser. Ses politiciens traditionnels qui, à de rares exceptions près, ont toujours appartenu à l'élite financière du pays, n'ont pas voulu la réveiller de sa sieste centenaire.

Mais il y a réveil et le NPD de l'Ontario le sonne. Samedi dernier avait lieu à Toronto une journée d'étude sur le rôle que l'Ontario devait jouer au sein de la Confédération. Environ 120 personnes ont fait l'unanimité sur la pensée que le Québec doit jouir d'un statut particulier. Il y a 2 ans cette réalisation m'apparaissait plus qu'improbable; aujourd'hui les dirigeants du NPD ontarien ont évolué pour admettre ce principe.

On doit cependant admettre que jusqu'à date, en Ontario, le statut particulier dont doit jouir le Québec est imprécis et mal formulé. Même ici ce travail n'a pas encore été fait. Nous nous en tenons encore à nous gargariser de l'expression. Mais il ne faut pas perdre espoir, j'ai confiance que dans les mois à venir, Québec dira ce qu'il entend faire pour ce statut particulier. Parallèlement l'Ontario, grâce au Nouveau Parti Démocratique, nous révélera comment il voit le statut particulier du Québec et dès lors le véritable dialogue commencera. Malheureusement dans le passé l'Ontario n'a exporté dans le reste du Canada anglais que les mauvaises vertus du "toryisme": conservatisme intransigeant, impérialisme désuet, organisme farfelu.

Si en 1867, l'Ontario s'était mis à l'ouvrage pour répandre l'idée de Sir John A. MacDonald que le pacte confédératif était une entente entre deux nations, nous n'en serions pas rendus où nous en sommes. Le Québec s'est réveillé et j'ai confiance que l'Ontario bougera.

Retomberait-elle dans un sommeil heureux et confortable, je pense alors que nous assisterions au démembrement du pays.

Robert CLICHE

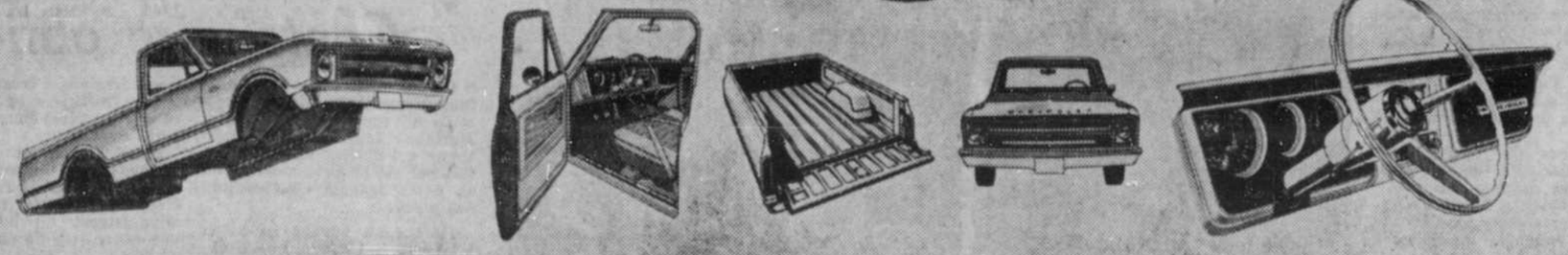
NOUVELLES LIGNES!

L'ÉLÉGANT NOUVEAU FLEETSIDE...

L'UN DES 26 NOUVEAUX PICK-UPS OFFERTS PAR CHEVROLET POUR 1967

Voici le tout nouveau pick-up Chevrolet 1967. Pour un peu, il faudrait l'appeler une voiture et non un camion. Il est plus bas, plus élégant, plus confortable et plus robuste. La carrosserie est conçue pour résister à la rouille et pour durer plus longtemps. La caisse proprement dite est de construction tout acier et les panneaux latéraux ont des doubles parois sur toute leur hauteur. Le verrou de l'abattant peut être actionné d'une seule main. La cabine est plus spacieuse et plus confortable. Les dispositifs de sécurité offerts en équipement standard comprennent: colonne de direction amortissante mise au point par GM; ceintures de siège; système multi-clignotant; système de freinage à deux maîtres-cylindres et bien d'autres encore. Quel que soit le genre de travaux que vous ayez à leur confier, les pick-ups Chevrolet 1967 sont si bien construits (et ça se voit!) qu'ils se tireront à merveille de leur tâche.





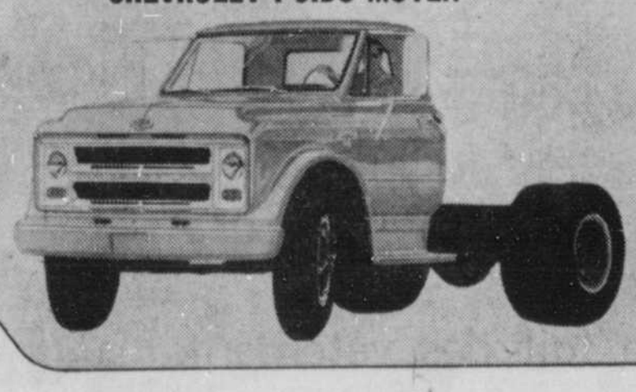
NOUVELLE LONGUEUR!

PLUS D'ESPACE DE CHARGEMENT ET EMPATTEMENT ALLONGÉ!



NOUVELLE CABINE!

NOUVEAU RENDEMENT POUR LES CHEVROLET POIDS MOYEN



UNE TOUTE NOUVELLE LIGNÉE DE CAMIONS CHEVROLET POUR 67

CHEVY-VAN OFFERT EN DEUX VERSIONS

NOUVEL EMPATTEMENT DE 108" — EMPATTEMENT DE 90" MODIFIÉ

Vous pouvez maintenant vous procurer une version allongée de l'économique Chevy-Van en plus de la version ordinaire! Pour la première fois cette année nous présentons le Chevy-Van 108 avec empattement de 108" et 256 pieds cubes de volume de chargement. Il est plus long mais aussi plus robuste. Il y a aussi le Chevy-Van 90 avec 209 pieds cubes de volume de chargement. Les deux modèles sont de style nouveau; ils sont plus confortables et peuvent être dotés du puissant V8 Chevrolet 283. Ils sont livrables en version Sportvan qui permet les randonnées familiales. Passez voir ces camions chez votre concessionnaire Chevrolet.

NOUVELLE CABINE NORMALE DE 96"

AVEC MOTEUR À ESSENCE OU DIESEL

Voici la nouvelle gamme des camions Chevrolet à cabine courte de la classe des poids-moyens, le meilleur véhicule pour transporter de lourdes charges à bon compte! D'apparence nouvelle et remarquablement robustes ils sont offerts pour la première fois avec une cabine courte de 96" qui facilite les manoeuvres et ne coûte pas plus cher que les cabines ordinaires. Une fois dotés de l'un des nombreux moteurs Chevrolet, à essence ou diesel, et d'une boîte à 4 ou 5 vitesses répondant exactement à vos besoins, ces camions sont assurés du titre de champions des poids milourds! Voyez-les chez le concessionnaire Chevrolet!

DE CAMIONS CHEVROLET POUR 67 CHEVROLET GM

Concessionnaires autorisés de camions "Chevrolet" pour le Québec Métropolitain

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec — Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, P.Q. — Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "La ligue canadienne de Football" et "La ligue nationale de Football" tous les samedis et dimanches et "Tous pour un" tous les lundis soir à 9h:30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

l'Action féminine

L'enfant sera handicapé s'il n'apprend pas dès le début à écrire correctement

OTTAWA. — (P. C.) — Une mauvaise écriture peut faire plus que vous convaincre de renoncer à déchiffrer une liste d'épiceries ou encore rendre fous des amis avec qui vous correspondez. En affaires, cela peut avoir pour effet de détraquer un cerveau électronique ou encore d'empêcher la livraison de marchandises.

C'est pourquoi Mme F. D. Richardson, présidente et cofondatrice de l'Association internationale des maîtres en calligraphie et des professeurs de calligraphie, soutient que l'écriture devrait être enseignée sans interruption depuis la 1ère année du cours élémentaire jusqu'à la dernière année de high school.

Autrefois professeur de Calligraphie, cette élégante femme aux cheveux bruns peut écrire très lisiblement jusqu'à 35 mots à la minute et ce pendant "des heures" sans ressentir la moindre fatigue ou souffrir de crampes.

L'étudiant moyen écrit difficilement et en caractère serrés 10 mots à la minute. "Et avec l'accroissement des années d'études, il est encore plus important pour les étudiants de savoir bien écrire.

COMMISSAIRE D'ECOLE

Mme Richardson, qui est âgée de 52 ans, est membre de la Commission des écoles publiques d'Ottawa. En été, elle donne des cours de calligraphie aux instituteurs à l'Ontario College of Education, qui est l'équivalent des écoles normales du Québec. Parce que ses élèves sont habitués de contrôler leur stylo avec leurs doigts plutôt qu'avec les muscles du bras, ils trouvent la méthode étrange à prime abord.

"Il faut environ deux semaines pour s'y habituer, mais cela devient automatique avec de la patience. Il ne peut en être autrement car vous ne pouvez penser comment former une lettre chaque fois que vous vous installer à une table de travail pour écrire."

"Si votre enfant n'écrit pas bien, ne le laissez pas tenir son crayon ou son stylo avec fermeté ou presser trop vigoureusement sur le papier. Cela fatigue les muscles. Assurez-vous que son avant-bras repose complètement sur le pupitre quand il écrit.

Le meilleur stylo pour s'exercer à bien écrire est le porte-plume en bois dans lequel on introduit une plume en acier. De la sorte, vous ne pouvez appuyer trop fortement sans quoi la plume gratte.

Le secret pour écrire sans ressentir de fatigue consiste à ne pas remuer les doigts. Ceux-ci ne doivent servir qu'à tenir le stylo, les muscles du bras se chargeant du travail.

DEPLACER LA FEUILLE

La main gauche doit constamment déplacer la feuille ou le cahier pour que la main droite soit constamment dans la meilleure position — un cercle de la grosseur d'un dollar en argent en face du centre du corps. Seuls les ongles de l'auriculaire et de l'annulaire doivent toucher au papier. L'effort d'écrire est fourne par l'avant-bras, lequel repose sur le pupitre.

Mme Richardson estime que c'est une perte de temps que d'enseigner d'abord aux débutants d'écrire en lettres moulées.

L'enfant qui n'apprend pas dès le début à écrire correctement sera handicapé pour le reste de ses jours, déclare l'experte en calligraphie. "Quoique vous fassiez dans la vie, il vous faut écrire. Tout le monde transporte un crayon ou un stylo de nos jours", conclut Mme Richarson.

Deux jeunes qui ont de grandes ambitions pour l'avenir

Presque tout le monde a une "ambition" ou un rêve d'avenir, et aujourd'hui on constate avec satisfaction que les garçons et les filles qui ont des ambitions sont disposés à faire quelque chose pour les réaliser. Ils écrivent beaucoup de lettres afin d'obtenir des renseignements sur les sujets qui les intéressent, hantent les bibliothèques pour y puiser des ouvrages utiles, se documentent sur la vie des hommes et des femmes ayant déjà réussi dans les domaines et les carrières qui les attirent eux-mêmes.

L'adolescent qui a un "rêve" d'avenir passera probablement sa vie à rêver, attendant simplement que son rêve "se réalise". Et, habituellement il ne se réalise pas.

L'ambition est aussi importante et peut-être plus importante même que le succès à l'école au moment des examens. Non pas que les résultats des examens scolaires soient sans importance, mais bien des élèves, garçons et filles, qui, normalement, ne se débrouillent pas mal du tout à l'école perdent littéralement tous les moyens quand il s'agit de passer des examens.

Deux adolescents de ce genre, qui n'ont pas brillé à leurs examens, font en ce moment de rapides progrès sur le chemin du succès dans les carrières qu'ils ont choisies, et tout cela par leurs propres efforts.

Graham Tonlinson a 17 ans et il est l'un des plus jeunes coureurs automobiles britanniques. Il a passé son permis de conduire le jour de ses 17 ans, et 10 jours plus tard gagnait sa première importante course. Le célèbre coureur automobile Stirling Moss, a donné à Graham de précieuses leçons dans l'art de conduire les voitures de course.

Mais Graham est un garçon qui a des ambitions et non des rêves. Il sait que l'éclat et le prestige du circuit de course dépendent des possibilités mécaniques de la voiture aussi bien que des prouesses du pilote.

Il a passé deux ans à étudier les moteurs d'automobiles — les tensions et les efforts auxquelles sont soumises les différentes pièces mécaniques; comment on se rend compte, quand on conduit à grande vitesse, exactement quelle pièce ou partie du moteur ou de la voiture cause une vibration légèrement différente — ce qui pourrait être le signe de graves difficultés imminentes si on n'avisait pas.

Le coureur automobile qui, lorsqu'il s'arrête dans les stands de réparation, est en mesure de renseigner les mécaniciens hautement spécialisés de la nature exacte de la difficulté et où celle-ci se trouve, économise un temps précieux, qui peut décider de la victoire ou de la défaite.

L'ambition de Graham est d'être champion du monde de course automobile à 26 ans. Il n'y "rêve" pas. Il sait que ce sera une tâche ardue que de se tenir au courant et d'étudier chaque technique nouvelle de la construction et de la mécanique et de s'entraîner sur le circuit — mais rien ne le décourage.

Quand il ne participe pas à des courses ou ne s'entraîne pas en vue de courses, Graham est instructeur aux célèbres "Ecuries de courses automobiles de Brands Hatch, en Angleterre.

Lorsqu'on lui demande quels conseils il donnerait à ceux qui souhaitent devenir coureurs automobiles, il déclare: "Il n'y a rien qui puisse remplacer l'expérience, qu'il s'agisse de conduire ou de comprendre chaque centimètre de la structure de la voiture et des pièces du moteur. Cela demande du temps, mais quand on n'a pas encore vingt ans, on a le temps pour soi, et il vaut la peine d'apprendre son métier à fond".

Linda Tomlinson, qui est âgée de 16 ans, est la soeur de Graham. Elle s'intéresse à la culture de la beauté, à la mode et à la sculpture, et désire devenir modèle de photographe. En quittant l'école, elle n'a pas perdu de temps à "rêver" à une carrière de modèle — mais elle s'est inscrite immédiatement à une école londonienne bien connue se spécialisant dans l'art du maintien. Avec plusieurs autres jeunes modèles, elle a déjà figuré sur la couverture d'une revue britannique de jeunes.

Linda n'a pas encore la hauteur voulue pour suivre le cours complet des apprenties-modèles; elle espère avoir grandi des quelques pouces nécessaires quand elle aura atteint ses dix-neuf ans. Entre-temps, elle apprend tous les autres aspects du métier du modèle; à connaître les tissus; l'art du maintien, du maquillage, de la coiffure et des soins de la toilette en général.

L'ambition de Linda est d'être vers 20 ans le modèle No 1 britannique. Comme son frère, elle est prête à travailler dur pour réussir. En fait, ces deux jeunes Britanniques sont disposés à construire barreau par barreau l'échelle qui les conduira à la réalisation de leur ambition.



● Dans les stands du célèbre circuit de course de Brands Hatch, Graham Tomlinson (17 ans), l'un des plus jeunes coureurs automobiles britanniques, et sa soeur Linda (16 ans), modèle de l'avenir, suivent des courses d'entrainement avec un grand intérêt.



● Voici un beau choix de paletots d'automne pour les jeunes gens et les enfants, confectionnés par Ellandee de Londres dans des tissus de lainage anglais. Au coin supérieur gauche, un paletot à carreaux blanc et noirs avec col et poignets de fourrure. Au coin supérieur droit, le même mannequin porte un attrayant paletot à carreaux rouges et verts avec une grande poche rapportée. Dans la rangée inférieure à gauche, le bambin de cinq ans porte un paletot en lainage bleu marine et au centre, un paletot pure laine de couleur chamois avec poches et col piqué en velours brun et un chapeau assorti. La petite fille de quatre ans porte un paletot tout laine de teinte bleu clair avec boutons et col bleu marine et son chapeau est de tissu assorti.

La seule femme directeur du Comité du Centenaire obtient tout ce qu'elle veut

OTTAWA (P.C.) — La seule femme parmi les douze directeurs du comité du centenaire, Marianne Linnell est une personne qui obtient des résultats, soit par ses propres moyens, ou en demandant la collaboration des autres.

Durant un voyage en avion à travers le Canada, elle a demandé au personnel de l'équipage et aux passagers de tailler des boutons de roses en satin et de la dentelle noire pour une robe qu'elle avait créée pour un bal du Centenaire.

Cette femme originaire de Vancouver passe une grande partie de son temps à bord des avions ces temps-ci. Durant les derniers mois précédant l'année du centenaire, les directeurs se réunissent à tous les quinze jours dans des endroits différents et aussi éloignés les uns des autres qu'Ottawa, Charlottetown et Yellowknife.

Cette veuve âgée de 51 ans s'occupe de questions typiquement féminines comme les styles de coiffures et vêtements, et elle apprécie beaucoup cette série de voyages.

Mme Linnell, qui faisait autrefois partie du conseil municipal de Vancouver, est associée à deux autres femmes qui administrent un bureau pour une entreprise de courtage immobilier.

Fille d'un député indépendant au gouvernement de l'Alberta, elle avait brigué les suffrages, mais sans succès, comme candidate du parti conservateur dans la circonscription de Vancouver-Burrard, à la dernière élection fédérale.

VEUVE DE GUERRE

Diplômée en sciences économiques de l'Université de l'Alberta, elle épousait en 1942 Lloyd Linnell, chef d'escadrille de l'Aviation canadienne. Deux ans plus tard, l'avion conduit par le pilote était abattu au-dessus de Berlin, ville où l'officier fut enterré.

Mme Linnell a un fils unique, Robert, 22 ans, qui travaille à la section des documentaires à l'Office national du film à Montréal.

Parmi les projets du centenaire, Mme Linnell a une prédilection pour celui qui concerne les voyages pour les jeunes. Elle manifeste aussi beaucoup d'enthousiasme au sujet du Festival Canada dans le cadre duquel on présentera des troupes de théâtre, des compagnies d'opéra, des orchestres canadiens et étrangers qui feront la tournée du pays.

CONFERENCIERE

Elle surveille d'un oeil de ménagère le budget du centenaire, essayant d'utiliser le dollar au maximum. En 1967, Mme Linnell prononcera de nombreuses causeries, prenant la parole chaque semaine devant différents groupes. Au cours d'une même journée, elle a déjà donné deux conférences, dont l'une à Charlottetown et l'autre à Vancouver.

Après l'année du centenaire, Marianne Linnell retournera peut-être à la vie comparativement moins trépidante de la politique municipale ou encore en faisant une autre tentative comme candidate à la Chambre des Communes.

Yves St-Laurent ouvre une boutique de prêt-à-porter

PARIS (AFP) — La première boutique de prêt à porter "Yves Saint-Laurent — Rive Gauche" a été inaugurée lundi, rue de Tournon, à mi-chemin entre Saint-Germain-des-Prés et le Quartier-Latin.

Trois salons à plafond bas, une décoration mi-pop-art mi-style rustique, un grand portrait de Saint-Laurent peint sur un décor en trompe-l'oeil, tels sont les locaux. Ils ont été envahis dès l'ouverture par un public de "fans" qui ont dévasté les rayons.

Saint-Laurent a repris une grande partie des idées haute couture de sa dernière collection, exploitée au maximum certains modèles susceptibles de vulgarisation et, pour le reste, créé quelques modèles inédits dans les styles qui lui sont familiers: petite fille romantique ou marine de plaisance, pour le jour, robes droites à col haut ou robes chemises à manches longues, ensembles à col haut ou robes chemises à manches longues, ensembles pantalons en lainage écossais, mini-jupes en veau retourné, manteaux marine à boutons dorés. Pour le cocktail, smokings féminins, robes de velours noir à cols de dentelle blanche, longues robes chemises en velours imprimé, etc...

CONCURRENCE

A une centaine de mètres de la boutique Saint-Laurent Rive Gauche, la "Librairie du XXème siècle" a vidé ses vitrines pour faire place à des photos géantes montrant les futurs modèles de Pierre Cardin destiné à sa future boutique de prêt à porter.

D'autres travaux sont en cours faubourg Saint-Honoré pour la création d'une boutique de prêt à porter masculin portant la griffe Cardin.

On s'attend, d'autre part, au retour de Courrèges dans plusieurs boutiques du même genre.

La grande révolution qui devait bouleverser la haute couture, annoncée ces dernières années, semble donc avoir pris figure réelle.

Elle fait des vêtements de poupées sur mesure

CHARLOTTE, C.N. (P.A.) — Apparemment, le talent des femmes d'affaires se fait valoir à un âge précoce par le temps qui court. Une fillette de 13 ans, Claudia Finkenaur, de Charlotte, en Caroline du Nord, a commencé une entreprise en faisant passer une petite annonce dans les journaux, qui se lisait comme suit: "Vêtements de poupées faits sur mesure par une adolescente qui adore la couture".

Claudia est effectivement une experte dans les travaux à l'aiguille. Elle avait eu l'occasion de se faire la main en confectionnant des vêtements-miniature pour une douzaine de poupées appartenant à ses soeurs jumelles.

Sa première cliente désirait quelques vêtements de poupées pour donner à sa petite-fille, et aussi quelques robes pour elle-même.

Mais Claudia ne se sentait pas tout à fait prête pour réaliser des vêtements d'adultes. Cependant, elle accepta des commandes pour les robes de poupées et ce passe-temps lui procure beaucoup de plaisir en plus de rémunérations.

La reine Guidallo abandonne

CALCUTA. — (A. F. P.) — La reine Guidallo, dernier chef d'une bande de hors-la-loi opérant dans la province de Nagaland, à 400 milles environ au nord-est de Calcutta, a accepté de déposer les armes et de prêter serment à la constitution indienne en échange de sa réhabilitation et de celle de ses hommes, apprend-on à Calcutta.

Au milieu des 3,000 habitants du village de Henima en fête, la reine Guidallo s'est séparée samedi de son armée privée de 400 hommes et a donné l'ordre à ses partisans d'abandonner la forêt et de se rallier.

La reine Guidallo avait été reçue par le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, au mois de février dernier, et lui avait demandé, sans l'obtenir, l'autonomie de son fief. Sous l'administration anglaise, la reine avait été condamnée à une peine de prison pour insurrection armée. Elle avait été libérée lorsque l'Inde obtint son indépendance en 1947.

—Horoscope—

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre popularité est à la hausse. Une fin de semaine marquée de nombreux imprévus, les uns très agréables, les autres, moins.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous permettez pas d'agir sans penser à ce que vous faites, surtout si vous utilisez un outil ou un ustensile bien aiguisé. Dormez votre content.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Les activités familiales ou sociales sont favorisées par la marche des planètes. Quoi que vous fassiez, prenez le temps de bien le faire.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — N'accusez pas trop facilement le hasard, la chance ou la malchance. Vous anticipez un peu trop sur l'avenir.

24 juillet au 23 août (Lion) — Versatilité, énergie et bonne humeur sont indispensables à votre succès aujourd'hui. Rayons planétaires stimulants pour les enfants.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne considérez pas de la même manière les personnes sincères et celles qui ne le sont pas. Vous faites une rencontre aussi heureuse que fortuite.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — L'esprit de contradiction vous mènera par le bout du nez, aujourd'hui. Ne négligez pas la pratique des exercices physiques.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous vous poserez des questions aussi drôles qu'étonnantes. Il est important de tenir votre correspondance à jour.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne décidez pas pour les autres, contentez-vous de ce qui vous concerne. Vos qualités d'organisation sont mises à contribution.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les voyages, les affaires domestiques et l'éducation des enfants sont à l'honneur. Bonne journée pour la pratique de votre passe-temps préféré.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous aurez une sélection difficile à faire. Ça vous ennuie d'entendre répéter une chose que vous savez par coeur.

20 février au 20 mars (Poissons) — Contentez-vous de l'essentiel et laissez porter. Votre nature conciliante sera un élément de paix et de bonne entente.

SI VOUS ETES NE UN 30 SEPTEMBRE

Le succès est parfois lent à venir, mais il finit toujours par couronner les mérites réels. Vous aimez un jugement qui s'inspire à la fois de la science et de l'expérience. Les infirmières nées à pareille date sont remarquables par leur patience, leur gentillesse, et leur délicatesse.

Jolie, pratique



Alice Brooks

Pour plus de chaleur, déposez sur vos épaules cette splendide étole.

Elle se tricote au crochet et requiert la laine 3 plis, seulement 8 onces.

Demandez le patron 7030 dans les grandeurs: small, medium, large.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

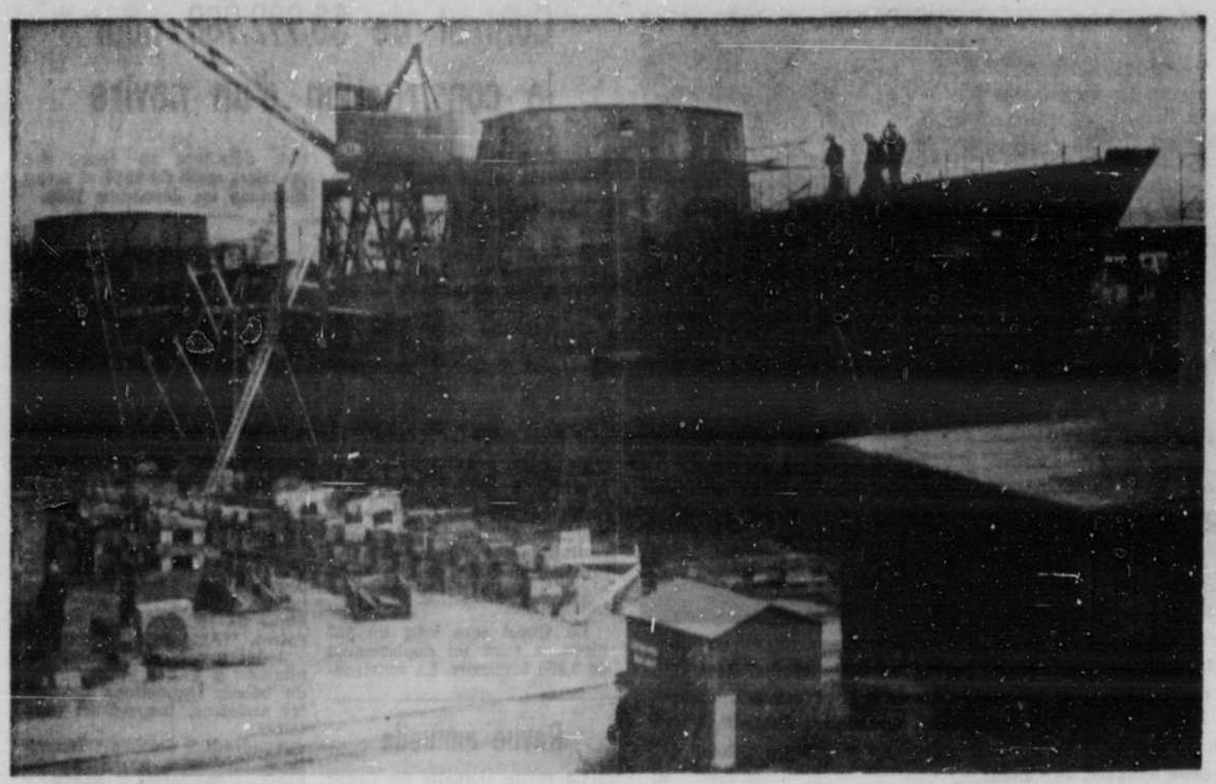
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

A Québec, on parle 64 langues... chez Berlitz!

64 fois, **Berlitz** a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez **Berlitz,** vous apprendrez **l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien** ou **le Russe**... ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez **parler Anglais** à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite. Composez 529-6161

ÉCOLES **Berlitz** — LANGUES VIVANTES
500 Grande Allée — Québec



● LA FIBRE DE VERRE DANS LES CHALUTIERS — Ces deux chalutiers, actuellement en construction aux chantiers de George-T. Davie, à Lauzon, auront des cales à poisson en fibre de verre. C'est une innovation dans la construction maritime.

Utilisation de la fibre de verre pour les cales à poisson des chalutiers

Par Pierre Pourchelle

Les chantiers de George-T. Davie, à Lauzon, sont en train de mettre en application une nouvelle idée dans le domaine de la construction maritime, en utilisant la fibre de verre pour les cales à poisson des cinq chalutiers que la compagnie doit délivrer à Atlantic Sugar Refiners, quatre avant l'hiver et le cinquième l'an prochain.

C'est une innovation dans l'équipement des pêcheurs qui, semble-t-il, doit grandement faciliter la propreté et la conservation du poisson Pour les cales au poisson, on avait d'abord remplacé l'acier par l'aluminium à cause de la corrosion. Puis on s'est aperçu que, entre les fentes des plaques d'aluminium, certaines bactéries se développaient et pouvaient gâter le poisson. Comme les fentes étaient naturellement très fines, on ne pouvait pas bien les nettoyer.

Les chalutiers ont évidemment bénéficié des progrès les plus récents de la science, outre l'utilisation de la fibre de verre. On y installera des moteurs plus puissants afin qu'ils puissent se déplacer plus rapidement des lieux de pêche au port et vice versa. Les navires, tous identiques, d'une longueur de 150 pieds et d'une largeur de 30 pieds, auront des moteurs de 1,500 chevaux-vapeur. Ils auront leur port d'attache à Marystown, dans la province de Terre-Neuve.

M. Kenneth Wood, vice-président de George-T. Davie, a indiqué que la compagnie coordonnait tous les efforts pour lancer les navires avant l'hiver, et que le chantier souffrait quelque peu d'un manque de personnel spécialisé, comme des soudeurs et des assembleurs. Il faudrait pouvoir en recruter en plus grand nombre, le chantier produisant actuellement à sa pleine capacité et utilisant les services de près de 600 employés.

Mentionnant que des négociations pour une nouvelle convention collective devraient être engagées bientôt, M. Wood a dit qu'il espérer pouvoir en venir à une entente avec les syndicats afin de pouvoir former les apprentis dans le chantier. Actuellement, de la façon dont les clauses sont rédigées, la convention collective ne favorise pas l'apprentissage, car s'il y a une diminution du volume de travail, les apprentis, étant les employés les plus récemment engagés, sont les premiers à être licenciés Il est difficile, dans ces conditions, de tracer un programme d'apprentissage et de s'y conformer.

Diversification de la représentation des Etats généraux : un gage prometteur pour le dialogue qui va s'engager (R. Morin)

La Commission générale des Etats Généraux est heureuse d'annoncer les résultats de l'opération du 13 septembre : l'élection de 10 délégués et de 10 substituts dans chacun des comtés pour assurer la représentation territoriale aux assises préliminaires des 25-26-27 novembre.

1,026 délégués et 960 substituts ont été élus par 7,145 représentants de diverses associations locales. Ces représentants émanent des quatre coins du Québec et de toutes les classes sociales. Ils appartiennent à des associations qui groupent plus d'un million de membres. Plus de 16,000 citoyens ont participé à ces diverses assemblées de comtés. Tels sont les renseignements que nous confirme le président de la Commission technique, M. Rosaire Morin.

ELECTION DES DELEGUES

1,026 délégués ont été élus. Ils représentent la diversité que l'on retrouve au Canada français. Pour se persuader de ce caractère représentatif et pour commencer à comprendre que les Etats Généraux refléteront les problèmes de chaque milieu et les ambitions de chaque citoyen, la Commission des Etats Généraux nous fait connaître l'appartenance aux associations des délégués élus.

ASSOCIATION REPRESENTEE

Parmi les 1,026 délégués élus, nous retrouvons 2 députés, 71 représentants de Commissions scolaires et de 82 municipalités, 34 délégués originent d'associations féminines. La jeunesse est représentée par 59 associations. Les délégués du monde des loisirs sont au nombre de 22 et les associations religieuses sont représentées par 23 délégués. 42 clubs sociaux voient leurs représentants élus aux Etats Généraux.

Les associations d'affaires ont vu 124 de leurs membres choisis délégués. Les Chambres de Commerce comptent 20 délégués, les hommes d'affaires et les marchands détaillants 34 et les Jeunes Chambres 62.

Le monde du syndicalisme et de la coopération est représenté par 224 délégués. 79 de ces délégués appartiennent à des syndicats ouvriers, 68 à des syndicats de professeurs ou d'enseignants, 56 à des Cercles de l'U.C.C. ou à des sociétés agricoles et 11 à des Caisses Populaires.

Les sociétés sociales sont représentées par 63 délégués dont 28 proviennent d'associations professionnelles et 15 des Parents-Maitres. Enfin, les sections des SSJB sont représentées par 113 délégués et d'autres groupes nationalistes par 48 délégués. 118 délégués ont été choisis en leur qualité de citoyens. Ils ne militent dans aucune association.

Voilà cette diversité de la représentation dont on parle aux Etats Généraux. Il est alors prématuré de parler de tendances devant la composition d'une telle assemblée qui représente tous les courants d'idées du Canada français.

L'OCCUPATION DES DELEGUES

La Commission générale des Etats Généraux nous révèle aussi l'occupation des délégués élus.

Parmi les 1,026 délégués élus, l'on retrouve 2 députés, 2 artistes, 2 annonceurs de radio, 12 journalistes, 23 présidents des Commissions scolaires et 52 maires. L'occupation de 68 délégués est demeurée inconnue. 63 maitresses de maison sont élues déléguées. Les femmes sont représentées par 95 déléguées et les étudiants, par 85.

141 collets blancs ont été élus : 1 travailleur social, 4 policiers, 3 fonctionnaires fédéraux, 3 permanents syndicaux, 14 gérants. 17 fonctionnaires municipaux, 28 fonctionnaires provinciaux et 72 employés de bureau. Ces collets blancs peuvent et doivent exprimer les problèmes et les ambitions de leurs milieux respectifs.

Les métiers sont représentés par 172 occupations dont 64 cultivateurs et 108 ouvriers de 18 secteurs différents, allant du tisserand au pêcheur. Les besoins et les exigences de ces métiers peuvent et doivent s'exprimer aux Etats Généraux.

Le monde de l'éducation est représenté par 105 délégués dont 2 sont conseillers, 3 bibliothécaires, 12 directeurs d'école, 18 religieux et 86 instituteurs et institutrices.

Les professionnels comptent 114 délégués : 3 agronomes, 11 comptables, 13 notaires, 17 ingénieurs, 20 avocats, 25 médecins et 25 professionnels de neuf facultés différentes. Cette participation des professionnels permettra d'interpréter ce milieu dans la vision de l'avenir constitutionnel.

Enfin les hommes d'affaires ont compris l'importance des Etats Généraux. 168 hommes d'affaires ont été élus délégués. Nous distinguons 8 courtiers, 10 industriels, 13 assureurs, 19 vendeurs et 94 hommes d'affaires de 16 activités différentes, allant du banquier à l'administrateur.

"Cette diversification de la représentation des Etats Généraux est un gage prometteur pour le dialogue qui va bientôt s'engager". Voilà les commentaires que nous faisait le président de la Commission technique, monsieur Rosaire Morin.

L'INEGALITE DE LA REPRESENTATION

M. Morin notait lui-même l'inégalité de la représentation dans certains comtés. A Montréal, dit-il, les associations de paroisses ou de comtés sont moins nombreuses et moins actives qu'en province. La participation a donc été moins forte. Il faut toutefois reconnaître la diversité des représentants élus. Cette diversité reflète toutes les classes sociales et elle possède de ce fait une très grande signification.

En plus, il faut tenir compte du deuxième palier de la représentation aux Etats Généraux. La majorité des grandes associations origine de Montréal. Un très grand nombre de ces associations sera représenté par des Montréalais. Ainsi, on estime que ces délégués des corps intermédiaires rétabliront l'équilibre de la représentation montréalaise aux Etats Généraux.

Installation du curé de Cap-St-Ignace le 2

M. l'abbé Gérard Labbé sera installé officiellement curé de la paroisse Cap-St-Ignace dimanche, le 2 octobre, à trois heures, au cours d'une cérémonie sous la présidence de Mgr Albert Painchaud, P.D., vicaire forain.

M. l'abbé Gérard Labbé, qui était curé de Tourville depuis 1964, occupera la cure de Cap-St-Ignace,



● PROMOTION — Le major Roger Monette, CD, de Montréal, est promu lieutenant-colonel et nommé chef administrateur de la base des forces canadiennes, St-Jean, Qué. Au cours des deux dernières années, le lieutenant-colonel Monette a servi à l'Ecole royale de l'Artillerie, Shilo, Man., en qualité d'officier d'état-major. Il est diplômé du Collège d'état-major de l'Armée canadienne et de l'Ecole d'officiers supérieurs de Kingston, Ont.

Nominations

Lors de leur récente session plénière, les membres du Conseil de la Vie franaçise ont regretté que les nominations faites dernièrement au Sénat canadien aient enlevé au groupe français de l'Alberta son représentant à la Chambre Haute et aient privé encore une fois les Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard d'un représentant.

Ils formulent le souhait que ces injustices soient corrigées à la première occasion. Ils espèrent également que les sièges vacants en Nouvelle-Ecosses, au Nouveau-Brunswick et en Ontario seront remplis par des candidats canadiens-français. Ils rappellent que, selon le mémoire présenté récemment aux ministres, sénateurs et députés, les Canadiens français devraient avoir six sénateurs de plus que le nombre qu'ils ont actuellement.



La nouvelle Volkswagen 1967

A première vue, vous vous demanderez peut-être en quoi la nouvelle Volkswagen diffère des précédentes.

Et pourtant, la nouvelle Volks comprend 23 modifications. En voici quelques-unes:

Des phares plus puissants. Oui, mais il faudra attendre la nuit noire pour vous en rendre compte.

L'accès au moteur est plus facile. Pour vous, ça ne change pas grand-chose. Mais le mécanicien VW pourra faire l'entretien plus rapidement.

La nouvelle Volks a des ceintures de sécurité rétractables. Ça, vous l'apprécierez tout de suite, parce que vous n'aurez plus à tâtonner sous le siège pour les trouver.

La nouvelle Volks a un système de freinage double. Si les freins arrière venaient à manquer, les freins avant suffiraient à vous arrêter. Et vice versa. C'est sans doute là une autre modification qui passera inaperçue, parce que les freins VW ne font pour ainsi dire jamais défaut.

Quoi encore? La nouvelle Volks a des phares de recul, mais il faudra évidemment reculer pour pouvoir les apprécier.

Et comme la pluie et la neige ne tombent pas toujours au même rythme, elle possède des essuie-glace à deux vitesses.

Le nouveau moteur VW est plus puissant que jamais. Et ça, vous le remarquerez lorsque vous doublerez des voitures que vous n'auriez jamais songé doubler avant.

Ce n'est pas tout cependant. Vous serez heureux d'apprendre que la nouvelle Volkswagen a gardé ses caractéristiques les plus remarquables. Le moteur est toujours refroidi par air. Il ne peut donc ni geler ni bouillir. Il est toujours à l'arrière, sur les roues motrices, pour assurer une meilleure traction dans la boue, la neige et le sable.

Et la nouvelle Volks fait toujours 34 milles au gallon. Ainsi, si les modifications apportées à la Volkswagen de luxe 1967 ne vous semblent pas une raison suffisante pour l'acheter, les modifications que nous n'avons pas faites vous y décideront peut-être . . .

LES PRIX N'ONT PAS ÉTÉ AUGMENTÉS POUR LES VOLKSWAGEN 1967.

Quebec (Ste. Foy)
LAHOUD AUTOMOBILES INC.
2145 Boulevard Charest Ouest, Tel. 681-6311

Mont Louis
G. CHABOT AUTOMOBILES ENR.

St-Georges-de-Beauce
VALLÉE AUTOMOBILES INC.

Quebec (Ville)
JOS. LAHOUD AUTOMOBILE LTÉE
34, rue Dorchester, Tel. 529-9051

La Pocatière, Cté. Kam, P.Q.
S. LEVEILLE AUTOS ENR.

Lévis
LAHOUD AUTOMOBILES INC.
50 rue Delise, Tel. 837-2441

Ste-Anne-des-Monts
EDMOND LECLERC & FILS LTÉE



Rejeter le caractère biculturel et bilingue du pays c'est rendre un

Mauvais service au pays

— Un industriel québécois de langue anglaise

Un industriel de langue anglaise du Québec a qualifié hier de "partiales et déformées" les vues d'un historien de l'Université de Toronto à l'effet que la dualité culturelle du Canada serait un nouveau mythe nourri par les nationalistes canadiens-français.

M. John W.H. Miner, de Granby, Québec, a affirmé que le caractère biculturel et bilingue du Canada est un fait historique vieux de 200 ans et il a dit que, de vouloir rejeter ce fait, c'est "rendre un mauvais service au Canada et commettre une injustice envers les éléments modérés des deux communautés culturelles qui croient en l'avenir de ce pays".

M. Miner, président de la compagnie Miner Ltée, a déclaré que l'adhésion aux idées "unilatérales" du professeur Donald G. Creighton sur la Confédération, telles qu'exprimées récemment dans un périodique pourrait conduire, pourrait conduire à la désintégration du Canada.

Il a soutenu, devant les membres du club Rotary de Winnipeg, qu'"heureusement pour le Canada", plusieurs contemporains du professeur Creighton, dont le professeur Ramsay Cook, également de l'Université de Toronto, ne croient pas que le Canada a été conçu comme un pays unilingue et uniculturel en dehors de la province de Québec, du parlement et des tribunaux fédéraux, où qu'il devrait l'être.

"De plus", a poursuivi M. Miner, "la population du Québec ne semble tout simplement pas prête à reprendre son tricot, son tissage ou toute autre activité que lui attribuent les meilleures traditions de la caricature folklorique".

L'industriel de Granby est un partisan reconnu de l'idée que les efforts des Canadiens français vers l'obtention de l'égalité constituent un geste positif pouvant conduire à l'édification d'un "plus grand Canada". A Winnipeg hier, il a préconisé l'établissement d'institutions "pouvant permettre la pleine expression de la dualité culturelle" du pays.

"Je crois que la population du Canada... appuierait toute mesure raisonnable prise par les divers gouvernements du pays en vue d'accorder aux minorités de langue française partout où les francophones existent en nombre suffisant, les mêmes droits dont jouit la minorité de langue anglaise dans le Québec", a déclaré M. Miner.

Le professeur Creighton, a déclaré M. Miner, dit que les Canadiens français sont engagés depuis six ans dans une campagne de publicité tapageuse visant à promouvoir "une interprétation tout-à-fait nouvelle" de la Confédération, c'est-à-dire que le Canada aurait un caractère bilingue et biculturel.

M. Miner a dit que "l'interprétation tout-à-fait nouvelle" dont parle le professeur Creighton est en fait contenue dans tous les manuels d'histoire en usage dans les écoles canadiennes.

"Cette "interprétation tout à fait nouvelle" a plus de 200 ans d'existence . . . avant été une question brûlante d'actualité depuis la conquête britannique" du Canada en 1759.

Il a cité l'opinion du professeur Cook à l'effet que les Pères de la Confédération concevaient le Canada comme "une communauté reposant sur une unité politique et juridique, mais aussi sur une dualité culturelle et religieuse", ajoutant :

"A mon avis, le professeur Creighton nous invite à adopter une solution à la Ponce-Pilate, ce qui n'est pas une solution du tout" au problème des relations anglaises-françaises au Canada. Le professeur Cook, d'autre part, "nous invite à peser le problème dans le contexte des réalités historiques".

M. Miner a déclaré :

"Si nous acceptons la position du professeur Creighton, il se pourrait que les jours du Canada soient comptés.

"Si, cependant, nous envisageons le dilemme canadien dans le contexte suggéré par le professeur Cook, nous ne pouvons échapper à la conclusion qu'il nous faut trouver un moyen de satisfaire les besoins des deux principaux éléments du Canada, construisant ainsi un Canada plus stable, plus valable, politiquement, économiquement et culturellement".

M. Miner appuie le professeur Cook lorsque celui-ci suggère qu'un enseignement en français soit dispensé au pays "partout où se trouvent des Canadiens de langue française en nombre suffisant pour en justifier l'existence" et que le gouvernement fédéral devienne une institution entièrement bilingue.

Il a fait remarquer que les citoyens de langue anglaise "se sentent "chez eux" dans le Québesc et partout ailleurs au Canada", ajoutant que "les citoyens de langue française devraient également se sentir "chez eux" dans quelque coin du pays que ce soit".

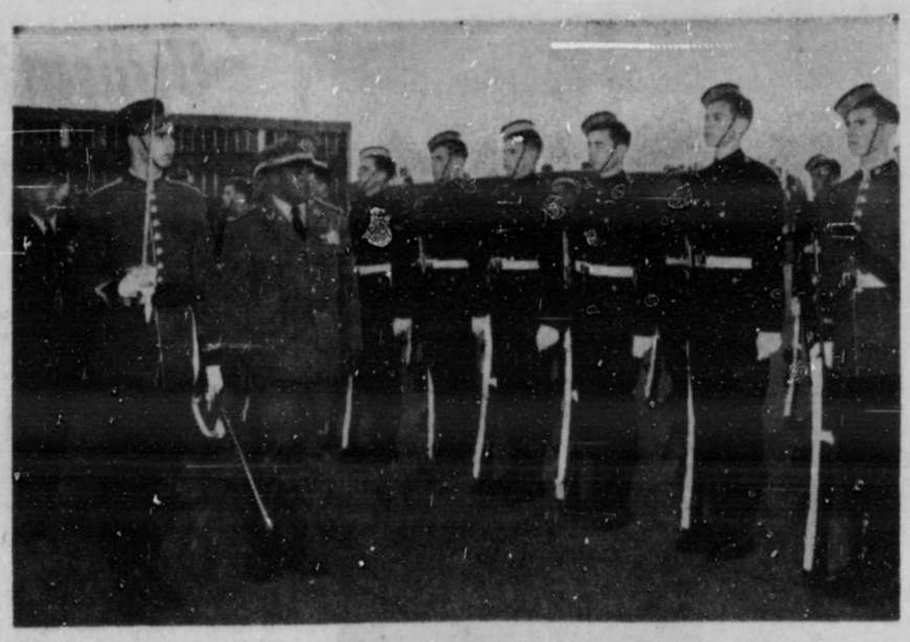
M. Miner a dit qu'on ne peut attendre des Canadiens de langue française "qu'ils acceptent" l'alternative implicite que leur offre le professeur Creighton — "une citoyenneté permanente de deuxième zone à l'intérieur du Canada, ou la séparation du pays qu'ils ont contribué et qu'ils contribuent toujours à édifier".

Pas davantage les Canadiens en général peuvent-ils accepter l'argument que le Canada, étant composé de plusieurs groupes ethniques, serait balkanisé si chacun d'entre eux se voyait accorder des droits spéciaux en matière de langue et d'éducation.

"L'histoire elle-même rejette cet argument, démontrant que les fondations mêmes du pays reposent sur deux éléments ethniques", a dit M. Miner.

"Ce qui ne signifie pas nécessairement que les autres groupes tehniques du Canada ne pourraient pas avoir la possibilité de maintenir leur langue et leur culture. Mais ils devront le faire dans le contexte d'un Canada qui est constitutionnellement bilingue et biculturel.

"Employer l'argument multilinguiste et multiculturaliste afin de rejeter les demandes d'égalité consitutionnelle des Canadiens français n'est ni plus ni moins qu'un écran de fumée pouvant conduire à un suicide national".



• REVUE — Le chef d'état-major des Forces armées du Sénégal, le général Jean Alfred Diallo, accompagné de l'élève-officier Jean-Jacques Laniel (à gauche), de Longueuil, a passé en revue la garde d'honneur formée d'élèves-officiers du Collège militaire royal de Saint-Jean. Cette visite s'est faite dans le cadre du voyage officiel qu'a effectué le président Léopold Senghor, au Canada.

Nouveaux administrateurs choisis

En fin de semaine dernière avait lieu à l'Académie de Québec, Chemin Ste-Foy, le congrès de suspension de l'A.G.E.R.Q. (Association générale des Etudiants de la région de Québec) qui reprendra ses activités vers le 15 décembre prochain, ce pour permettre aux secteurs FEESQ, FNQ et FAGECCQ de mieux se définir. A ce congrès a succédé celui de Fondation du Secteur FAGECCQ, auquel appartiennent les collèges classiques. Après avoir défini les principes de la Fédération, on procéda à l'élection du nouvel exécutif.

A la présidence a été élu M. Paul Breton de l'Externat Classique St-Jean-Eude, au poste de secrétaire-générale, Mlle Diane Nadeau, du Collège Jesus-Marie, et aux vices-présidences, Mlle Denise Leclerc également de St-Jean-Eudes, MM. Jean-Pierre Roy, du Collège des Jésuites, et Gérald Larose du Séminaire St-Augustin.

Contrat de $8,992,988 pour la construction d'un navire

M. C.M. Drury, ministre de l'Industrie, a annoncé que le ministère de la Production de défense vient d'adjuger un contrat de $8,992,988 à Burrard Dry Dock Company Ltd., de Vancouver-Nord (C.-B.) pour la construction d'un navire de recherches navales.

Ce vaisseau océanique, qui portera le nom de HMCS Quest, est destiné à l'Etablissement de recherches navales du Conseil de recherches pour la défense à Dartmouth (N.-E.), où il servira aux recherches acoustiques, hydrographiques et océanographiques ayant trait à la défense. Pour faciliter l'exécution des expériences en acoustique, on réduira les bruits parasitaires du navire au plus bas niveau réalisable avec la technique actuelle de la construction navale.

Le Quest sera long de 252 pieds et aura un déplacement de 2,300 tonneaux. La construction débutera au cours des premiers mois de 1967 et serait terminée en décembre 1968.

Revue annuelle

La revue annuelle du Corps de Québec de la Brigade Ambulancière Saint-Jean aura lieu dimanche le 2 octobre à 2 h. p.m., en la salle d'exercices du Manège militaire de la Grande-Allée.

Le public est cordialement invité à assister à cette cérémonie qui sera du plus grand intérêt pour tous. Le brigadier Paul Triquet, VC, CD, ADC, Commissaire provincial de la Brigade Ambulancière Saint-Jean passera le corps en revue et le major Paul Clavel, CD, Commissaire régional de la Brigade Ambulancière Saint-Jean sera l'hôte.

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités :

Lundi 3 octobre : Examens pour cartes de santé. Inspections médicales scolaires. Inspections sanitaires.

Mardi 4 octobre : Inspections médicales scolaires. Inspections sanitaires. Hôpital : Clinique de BCG. Daaquam : 1 h. 30 à 2 h. : Clinique de bébés. St-Just : 2 h. à 2 h. 30 : Clinique de bébés.

Mercredi 5 octobre : Inspections médicales scolaires. Inspections sanitaires. Unité Sanitaire : 9 h. à 11 h. a.m. Clinique de radiographies pulmonaires. (Avis du médecin).

Jeudi 6 octobre : Unité Sanitaire : 2 h. à 4 h. : Clinique de bébés. Inspections médicales scolaires. Inspections sanitaires.

Vendredi 7 octobre : Inspections médicales scolaires. Inspections sanitaires. Hôpital : Clinique de BCG.

Arrêté pour méfaits

QUEBEC. — Un adolescent de 17 ans a été arrêté la nuit dernière pour avoir proféré des menaces à l'endroit de son ancien propriétaire et pour avoir fracassé une vitrine appartenant à ce dernier. Le plaignant demeure dans la basse-ville.

Par ailleurs, deux adolescents ont été mis sous arrêt pour avoir conduit des véhicules sans permis. Un seul individu a été incarcéré pour ivresse.

Rapport hebdomadaire sur la chasse à l'orignal

Ce rapport est établi, sauf indication contraire, selon les données recueillies à neuf heures du matin, lundi le 26 septembre.

CHASSE CONTROLEE
(du 17 septembre au 21 octobre)

Parc de la Vérendrye
(600 chasseurs inscrits :
300 orignaux à abattre)
28 mâles
15 femelles
1 jeune (mâle)

44 orignaux

Succès de chasse : 68% — Le technicien de la faune, Clément Gauthier, note que durant les quatre derniers jours, le temps a été particulièrement défavorable à la chasse : neige, grésil, pluie et vents violents. Aussi de grosses gelées durant la nuit. Ce matin, un peu de soleil. Le mercure a oscillé entre 35 et 55°. La moyenne des balles tirées par animal tué est maintenant de 4.

Le record du plus fort panache (68 pouces), remporté par l'équipe de MM. Foret, de Saint-Michel et de Montréal-Nord, n'a pas encore été dépassé.

Parc des Laurentides
(300 participants;
150 orignaux)
12 mâles
13 femelles
1 jeune (mâle)

26 orignaux

Après 5 périodes de chasse, le succès est maintenant de l'ordre de 72%. Le technicien de la faune, Pierre Laliberté, signale qu'à la station de biologie sise près du grand lac Jacques-Cartier on a enregistré de la neige depuis le début de l'après-midi de vendredi. La précipitation a été, à certains endroits, de 10 pouces. Ailleurs, on a aussi enregistré de la pluie. Le mercure a varié entre 49 et 32° vendredi, 34 et 32° samedi, 40 et 34° dimanche pour atteindre 38° ce matin.

Un autre mâle de 1,210 lbs a été abattu. Cette fois c'est à l'équipe de MM. Claude et Gabriel Guertin, respectivement du 100, rue de l'Orme, à Saint-Georges-de-Beauce, et du 111, rue Cardinal-Rouleau, à Québec, que revient cet honneur.

Réserve de Matane
150 chasseurs en lice;
75 orignaux à tuer)
18 mâles
4 femelles
1 jeune (mâle)

23 orignaux.

Ici, le succès de chasse atteint 92% ! Le responsable de la chasse dans la réserve, Roger Desjardins, communique qu'il a fait mauvais temps de jeudi à dimanche. Ce matin, la pluie et la brume avaient cessé, du moins à Matane même. Le mercure a varié entre 34 et 40°. Le record du plus fort panache (54 pouces), remporté par M. Claude Labbé de Charlesbourg, n'a pas encore été dépassé. Le plus petit panache mesurait 20 pouces et 3/4. La moyenne de balles tirées est de 3 et on estime à 13 le nombre moyen d'heures de chasse.

N.D.L.R. — Le spécialiste de l'orignal au Service de la faune, Pierre DesMeules, rapporte que l'orignal répond assez bien à l'appel, notamment dans le parc de La Vérendrye et dans la réserve Matane.

L'hôpital Saint-Julien de Bernierville recevra ses premiers patients de sexe masculin le 26 octobre

Québec — Le directeur des Services psychiatriques au ministère de la Santé, le Dr Dominique Bédard, vient d'annoncer que les premiers patients de sexe masculin seront admis le 26 octobre à l'hôpital Saint-Julien de Bernierville, institution d'une capacité normale d'environ 900 lits.

Pour en arriver à créer ce nouveau service, il a d'abord fallu résoudre le problème du surpeuplement en transférant des patients dans des foyers affiliés ou dans d'autres hôpitaux mentaux. Ces transferts ont ainsi favorisé la création de nouveaux foyers et ont aussi permis aux patientes d'être maintenant hospitalisées dans des institutions de leur localité.

Le premier département qui sera ouvert aux hommes pourra accommoder 46 patients. On s'attend qu'une trentaine de ces malades viennent de l'hôpital Saint-Michel - Archange, alors qu'ils appartiennent à des familles de la région de Bernierville. Les autres lits de ce département seront occupés par des patients de la région qui en seront à leur première hospitalisation. Pour une certaine période, on n'acceptera pas de cas aigus, mais seulement des malades requérant des traitements à long terme à cause de maladies à caractère plutôt chronique.

J.-Z. Léon Patenaude secrétaire du Conseil des Arts

Le président du Conseil des arts du Québec, monsieur Marcel Trudel, annonce le choix de M. J.-Z.-Léon Patenaude, au poste de secrétaire de cet organisme.

M. Patenaude a été élu, lors de la dernière réunion du Conseil, le vendredi, 9 septembre, pour remplacer monsieur André Patry, démissionnaire. M. Patenaude est membre du Conseil des arts depuis 1965. C'est une figure bien connue dans les milieux canadiens du livre. Il est en effet, secrétaire du Conseil supérieur du livre, de la Société des libraires, de l'Association des éditeurs, et de plusieurs autres organismes intéressés à l'édition.

GRAND CONCOURS
de l'Action à CJLR

EN VEDETTE CETTE SEMAINE...

7up

POUR PARTICIPER

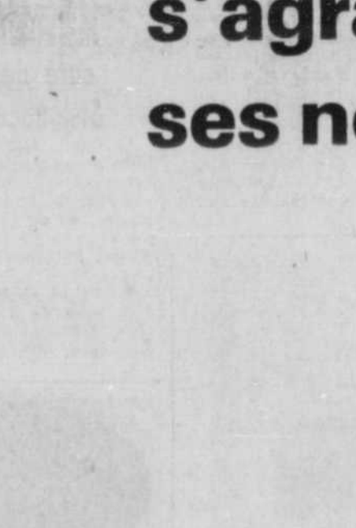
Remplissez le coupon paru dans la circulaire ou celui paraissant le mercredi dans l'Action. Joignez-y un bouchon "7-Up" (aplati) ou un fac-similé. Adressez à : Concours "L'Action - CJLR", 3, Place Jean-Talon, Québec.

Courez la chance de gagner
$50.00 PAR APPEL TELEPHONIQUE
CINQ APPELS PAR JOUR
plus un prix-vedette chaque semaine. $250.00 offerts chaque jour aux participants.

$10,000. en argent $5,000. en prix
"Seven-Up – Ça ravigote"

La succursale Place Laurier de la Banque de Montréal s'agrandit pour mieux servir ses nombreux clients

Nous avons doublé nos services!



Le gérant, CLAUDE BOYER

Deux fois plus d'espace, deux fois plus de personnel—donc deux fois plus de commodité pour notre clientèle!—c'est ce que vous offrira, à compter du 3 octobre prochain, la nouvelle succursale de la B de M, Place Laurier, à Ste-Foy.

Telle est la conséquence du succès qu'a remporté cette succursale auprès du public . . . un succès tel qu'il nous a fallu déménager et nous installer dans un nouveau et plus vaste local du Centre d'achats Laurier.

Vous y trouverez le même accueil aimable et courtois du personnel que dirige M. Claude Boyer, le nouveau gérant, bien connu dans les milieux bancaires de toute la région.

A la nouvelle succursale Place Laurier de la Banque de Montréal, 13 guichets de caisse seront à votre disposition. Tous nos services bancaires—coffrets de sûreté, comptes d'affaires et comptes d'épargne, entre autres—seront encore plus facilement accessibles qu'auparavant.

Venez donc sans tarder constater les améliorations apportées au nouveau local de la succursale Place Laurier et faire connaissance avec son gérant.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Place Laurier

En 67

soyez à la page dans le monde merveilleux de CHRYSLER!

Mais oui, rendez visite aux vendeurs Dodge et Plymouth. Allez voir les toute nouvelles et excitantes voitures 1967 de Chrysler! Un choix extraordinaire de dimensions, de styles et de couleurs: de la compacte à l'imposante voiture de luxe! De quoi satisfaire tous les goûts et tous les budgets! Nouvel ensemble d'accessoires de sécurité Chrysler sur chaque voiture. N'hésitez plus! Vous avez le choix entre 139 modèles différents. Allez les voir chez les vendeurs Dodge et Plymouth dès maintenant.

La CHRYSLER 67

1967, l'année ou jamais d'accéder au monde merveilleux de Chrysler et d'en profiter pleinement! Cette année, Chrysler s'offre à vous sous forme de cinq somptueux modèles: la Newport économique, la Newport Custom, l'excitante Chrysler 300, l'élégante New Yorker et les pratiques familiales Town & Country. Chacun de ces 5 modèles possède un style bien à lui où, cependant, l'harmonie est toujours de rigueur. En 1967, Chrysler est donc plus que jamais la voiture de qualité et de prestige, la voiture la plus en demande de sa catégorie. Le summum en fait de raffinement, de luxe et même, de sécurité. Une automobile plus désirable que jamais! Mais oui, profitez pleinement de la joie de vivre Chrysler!



Chrysler 300, hardtop à deux portes — Empattement de 124 pouces



New Yorker, hardtop à quatre portes — Empattement de 124 pouces

Tournez et admirez toutes les voitures du monde merveilleux de Chrysler

La Plymouth 67!

Tous les produits Chrysler 1967 vous arrivent dotés de cet équipement de sécurité ... standard!

La FURY



Sport Fury, "Fast-Top" à deux portes — Empattement de 119 pouces

Voyez la Fury — sensationnelle n'est-ce-pas? En fait, que peut-il arriver de plus à une nouvelle voiture qu'une transformation complète? C'est ce qui s'est passé pour la Fury! Une extraordinaire cure de rajeunissement d'un pare-chocs à l'autre! Aucun mot ne peut vous donner une idée exacte du luxe que vous offre son intérieur. Assis derrière le volant, vous faites l'expérience du nouveau champ de vision et grâce à la suspension Torsion-Aire, vous roulez sur un tapis. Les créateurs de la Plymouth n'ont rien négligé pour vous séduire. De la Fury I à l'élégante VIP en passant par la Fury II, la Fury III et la Sport Fury, tout, est absolument nouveau! A dire vrai, vous ne reconnaîtrez la Fury qu'après en avoir vérifié la plaque chromée l'identifiant. Votre vendeur Plymouth vous réserve la surprise la plus agréable de l'année. Qu'attendez-vous pour satisfaire votre curiosité? **Elle est sensationnelle!**

La Belvedere



Satellite, hardtop à deux portes — Empattement de 116 pouces

Plymouth vous ravira avec la merveilleuse Belvedere 67! La Belevdere 67 est une voiture jeune, excitante, un véritable plaisir à conduire. Maniable comme pas une grâce à son empattement de 116 pouces! Et vous avez le choix entre la Belvedere I ou II, la Satellite ou l'extraordinaire GTX — Une nouvelle façon sensationnelle de rouler! A l'intérieur comme à l'extérieur ou sous le capot, la Belvedere possède tous les charmes pour vous conquérir! Et il faut voir à quel prix! Venez et laissez-vous gagner par l'attrait irrésistible qui se dégage de la toute nouvelle et élégante Belvedere 67!

La Valiant



Signet, sedan à quatre portes — Empattement de 108 pouces

Dans le domaine des compactes, la valeur de la Valiant est insurpassable! Et en 67, nous avons tout pour vous convaincre de cette vérité! Qui d'autre que Valiant peut vous offrir à ce prix la solidité d'une carrosserie monocoque, la souplesse d'une suspension Torsion-Aire et les dimensions généreuses d'une 6 places?
Et tout cela offert par la Valiant sous la forme de la compacte la plus élégante qui soit! Valiant est la voiture de sa catégorie qui s'est vendue le mieux au Canada depuis 4 ans et elle a tout pour conserver sa première place, cette année et les années qui suivront! Vous exigez une compacte qui vaille son prix? Il vous faut une Valiant. Qui pourrait mieux vous le dire que l'heureux propriétaire d'une Valiant?

CHAQUE VOITURE CONSTRUITE PAR CHRYSLER EN 1967 COMPORTE

Voyez et essayez voitures 1967 du monde

Fury, Belvedere, Valiant et Chrysler en montre chez

UNIVERSAL AUTO LIMITEE
777, Première Avenue,
Québec 3 — Qué.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Rond-Point,
Lévis — Qué.

CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.
2015, Boul. Charest, ouest
Ste-Foy, P.Q.

Colonne amortissante d'impact • Tableau de bord de sécurité • Système de clignotants en cas d'arrêt d'urgence • Double système de freinage avec dispositif d'auto-réglage • Rétroviseur extérieur gauche commandé à distance • Rétroviseur intérieur prismatique • Phares de recul • Essuie-glaces à vitesse variable • Lave-vitres • Pare-soleil rembourrés • Roues à jante de sécurité • Poignées de porte de sécurité • Ceintures de sécurité sur tous les sièges.

La Dodge 67!

Monaco
Polara

Tout ce que votre jeune coeur peut désirer, la Dodge vous l'offre . . . en grand! Et cela, parce que la Dodge est une grande voiture. En fait, plus grande que les voitures de sa catégorie. Elle roule en toute sécurité sur ses 122 pouces d'empattement. Ce prestige et cette allure de voitures imposantes, la Dodge vous l'offre sous forme de 15 différents modèles . . . depuis la décapotable jusqu'à la familiale en passant par le sedan et la hardtop à 2 ou 4 portes. Dodge a tout ce qu'il faut pour satisfaire les jeunes ou les moins jeunes avides de vitesse, depuis son 6 cylindres, le meilleur sur le marché, jusqu'à ses quatre puissants V-8 qui montent jusqu'à 375 chevaux. Enfin, quelle que soit la qualité que vous appréciez le plus dans une automobile . . . performance, beauté, dimensions, confort, allure de grande voiture, la Dodge la possède et sur une grande échelle! La Dodge a été conçue pour les jeunes de coeur. La Dodge a été créée pour vous!



La Dodge Monaco, hardtop à quatre portes — Empattement de 122 pouces

Surboum!
La Coronet

Si vous recherchez un juste milieu entre la compacte et la voiture moyenne, choisissez la Coronet. Elle a été conçue spécialement pour vous. La Coronet n'a pas l'allure d'une voiture de modèle réduit comme trop d'automobiles de la même catégorie. La Coronet est magnifiquement elle-même: nouvelle, jeune et dans l'vent! Vous avez le choix entre 13 modèles: décapotables, hardtops, sedans ou familiales . . . y compris la toute nouvelle et fougueuse R/T. Sur le plan performance, sept moteurs s'offrent à vous dans cette catégorie. Laissez-vous séduire par le juste milieu que vous propose Dodge et offrez-vous une surboum Coronet!



Coronet 500, hardtop à deux portes — Empattement de 117 pouces

UNE NOUVELLE COMPACTE: La DART

En fait, La Dart est une compacte nouveau genre: assez petite pour être compacte et assez grande pour être une Dodge. Elle possède un empattement de 111 pouces — le plus grand de sa catégorie. Mais la nouvelle compacte Dart ne sacrifie rien pour cela au luxe, au confort, à l'espace et à la puissance.
De plus la Dart vous offre ce qu'aucune autre voiture de sa catégorie ne peut vous donner . . . en 67 . . . le choix d'une hardtop à 2 portes et d'une décapotable. Enfin la seule chose que vous trouverez minime sur la Dart est son prix. Voyez la Dart — une compacte qui fait l'orgueil de Dodge.



Dart GT, hardtop à deux portes
Empattement de 111 pouces

LA GARANTIE DE 5 ANS-50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

les sensationnelles merveilleux de CHRYSLER

CHRYSLER CANADA LTÉE

Dodge, Coronet, Dart et Chrysler en montre chez

R. TANGUAY AUTOMOBILES LTÉE
Rond-Point — Lévis, Qué.

CHOUINARD AUTOMOBILES INC.
150, Boul. Saint-Sacrement — Québec 8, Qué.

Par suite d'une requête de l'Hydro-Québec

8,000 employés se prononceront demain soir, sur leur appartenance syndicale

Quelque 8,000 employés (bureau et métier) de l'Hydro-Québec choisiront vendredi soir, à l'occasion d'un scrutin tenu dans toutes les localités du Québec où le recensement électoral a situé des employés leur allégeance syndicale.

Le résultat du vote décidera laquelle des deux fédérations, le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (FTQ-CTC) et la Fédération Canadienne des Employés du Service Public (CSN), représentera, à partir de la révocation par la Commission des Relations du Travail des certificats d'accréditation syndicale préalables et la nouvelle accréditation, les employés respectifs du bureau et des métiers.

Deux votes indépendants seront enregistrés, l'un par les employés de bureau et l'autre par les employés de métier. Le résultat du scrutin sera rendu significatif par majorité absolue, c'est-à-dire que plus de 50% des employés habilités à voter devront choisir la même fédération pour que celle-ci soit ensuite accréditée.

Il est possible que les employés de bureau soient représentés par une fédération tandis que ceux des métiers le soient par une autre, mais la majorité des observateurs et des chefs syndicaux eux-mêmes croient (on pourrait dire qu'ils le souhaitent afin de faire disparaître le spectre des conflits inter-syndicaux) que le vote global accordera l'appui des employés à la même centrale, FTQ ou CSN, aux deux niveaux de fonctions.

Quelques faits de la petite histoire

Le 1er mai 1963, l'Hydro-Québec prenait possession de sept compagnies d'électricité privées, et à compter de la même date, elle faisait l'acquisition de 45 coopératives d'électricité qui ont été intégrées immédiatement aux compagnies d'électricité dont les territoires étaient adjacents à ceux des coopératives. L'Hydro-Québec faisait de même de 11 réseaux privés ou municipaux.

Les ententes de l'Hydro-Québec avec ces compagnies reconstituées entraient en vigueur le 1er janvier 1966, et permettaient une opération intégrée de l'entreprise électrique dans le Québec. Dès le début de janvier 1965, l'Hydro annonçait la création de 8 régions administratives et de 4 zones de production et transport, créant ainsi une nouvelle structure qui devaient être définitives à compter du 1er janvier 1966.

Ces régions administratives et ces zones de production ne correspondent pas aux anciens territoires, ni aux accréditations syndicales octroyées par la CRT.

Dans cette nouvelle structure, les juridictions syndicales nombreuses (24), mal réparties et divisées sous deux centrales opposées, FTQ et CSN, rendaient presque impossible l'efficacité administrative de l'Hydro, et faussaient le jeu normal des négociations collectives jusqu'à retarder la conclusion des ententes.

Requête de l'Hydro-Québec

C'est pour corriger cet état d'incohérence que l'Hydro-Québec adressait, le 18 février 1966, à la Commission des Relations du Travail du Québec, une requête demandant de révoquer les accréditations accordées aux syndicats en place, et l'émission d'une seule accréditation pour tous ces différents groupes.

La décision de la CRT, prise après la séance publique consécutive à la demande, était rendue le 23 août 1966, sous la présidence du juge Pierre Décary.

La décision de la CRT

La CRT constate le consentement unanime des parties, et accueille les requêtes conjointes, décide de la majorité absolue du scrutin, ordonne la tenue de deux votes libres et indépendants, le 30 septembre.

Un premier décompte officieux sera effectué vendredi soir dans chacun des bureaux de scrutin, mais le décompte officiel aura lieu mardi prochain, dans les bureaux de la Commission des Relations du Travail, à Montréal.

En marge du vote syndical qui sera tenu vendredi soir chez les employés de l'Hydro-Québec, bureau et métier, L'ACTION a recueilli, dans la journée de mardi, les propos de MM. Jean-Robert Gauthier, vice-président et directeur de service de la Fédération canadienne des Employés des Services publics (CSN), et Yvon Forest, représentant du Syndicat canadien de la Fonction publique (FTQ-CTC).

— Propos recueillis par Réjean Lizotte et Jean Giroux —

"Pour la C.S.N., la perte du vote ne changera rien"

"La perte du vote ne changera rien pour la C.S.N.". C'est ainsi que s'exprimait M. Jean-Robert Gauthier de la C.S.N. le dernier jour d'une campagne acharnée qui s'est poursuivie depuis plusieurs semaines à l'Hydro-Québec, afin de représenter les employés de bureau et de métier.

La lutte engagée avait pour but d'en arriver au choix de la centrale syndicale qui représentera chacun des secteurs en cause de l'Hydro-Québec dans les négociations des prochaines conventions collectives de travail.

A une question lui demandant pourquoi la CSN et la FTQ (SCFP) avait mené une lutte aussi serrée pour obtenir la représentation d'un nombre relativement petit d'employés, M. Gauthier a répondu que le propre de tout syndicat a été d'aller à la recherche du nombre le plus grand de travailleurs à représenter, le nombre étant directement proportionnel à la force de pression. La C.S.N. possède déjà près de 100,000 cotisans dans la fonction publique québécoise.

La lutte a été engagée, selon M. Gauthier, dans le seul but d'améliorer le statut des travailleurs et non avec un objectif para-politique. Le prestige de la C.S.N. n'est pas en cause. La lutte ne s'est faite ni contre le gouvernement, ni contre l'autre centrale syndicale en cause.

M. Gauthier, directeur de service et vice-président de la Fédération canadienne des employés de la fonction publique (C.S.N.), croit que les travailleurs devraient voter pour le groupe qu'il représente parce que celui-ci offre les meilleurs services et que ses états de service dans le domaine de l'électricité sont les meilleurs.

Sans vouloir faire de nationalisme, M. Gauthier a constaté que l'organisation de la CSN au Québec n'était pas comparable à celle du S.C.F.P. (FTQ). Il n'est pas besoin de faire de grandes enquêtes, a dit M. Gauthier, pour voir que la C.S.N. a des bureaux partout dans la province, ce qui était particulièrement dans le secteur de l'électricité puisque les ouvriers sont très dispersés.

Quant à ses états de service, la C.S.N. se glorifie de la sentence arbitrale qu'elle a obtenue en 1965, sentence qui aurait bien établi le principe de l'ancienneté pour les ouvriers de ce secteur. M. Gauthier a rappelé aussi le renouvellement d'une convention collective en 1962 qui a porté les salaires à un nouveau sommet en obtenant une augmentation de $0.14 l'heure. La C.S.N. a, d'autre part, des cotisants dans le domaine de l'électricité depuis 1944 au Québec. Le fait que la F.T.Q. (CTC) ait des cotisants dans ce secteur depuis plus de vingt ans dans les autres provinces toujours aux dires de M. Gauthier, ne prouve rien puisque, les problèmes des travailleurs de l'électricité du Québec sont particuliers.

Bien que la question ne soit pas dans le fait qu'une centrale soit québécoise et l'autre non, il n'en demeure pas moins, a rappelé M. Gauthier, que l'Hydro-Québec étant une entreprise d'Etat québécoise (appartenant donc aux Québécois) il serait pour le moins curieux que la FTQ (CTC) en représente les employés.

M. Gauthier s'est bien défendu contre la prétention de certains qui voudrait que la C.S.N. désire établir un monopole syndical dans la fonction publique québécoise.

En terminant, M. Gauthier a exprimé l'opinion que, quel que soit le résultat du vote, ce n'est la C.S.N. qui en souffrira mais bien les travailleurs...

PARALLELE

C.S.N. (FCESP)	F.T.Q. (SCFP)
Cotisants :	Cotisants :
—C.S.N. : 200,000	—F.T.Q. : 235,000
—fonction publique au Québec : 100,000	—fonction publique au Québec : 17,000
—FCESP : 2,800 environs dans l'électricité	—S.C.F.P. : 5,000 environ dans l'électricité
Expérience : (dans le domaine électrique)	Expérience : (dans le domaine électrique)
—depuis 1944 : Saguenay Power, Cie d'électricité du Saguenay,	—1946-47 : IBW à l'ancienne Hydro
Employés de bureau (Shawinigan)	—1961 : SCFP : Northern Quebec Power (Abitibi)
—aujourd'hui : cotisants dans tout le secteur de l'électricité	—1962 : SCFP: Southern Canada
	—dans les autres provinces: depuis plus de vingt ans dans le secteur électrique

Ces chiffres sont approximatifs, et n'ont d'autre but que celui d'illustrer quelque peu la situation respective des deux grandes centrales syndicales du Québec, en regard du vote qui sera tenu vendredi soir prochain à l'Hydro-Québec.

F.T.Q.

"Seul syndicat représentatif"

Le SCFP est le seul syndicat vraiment représentatif dans le secteur de l'électricité. Il faut continuer l'oeuvre entreprise à l'Hydro-Québec. C'est le groupement des employés qui compte. Le monopole syndical enraie les conflits inter-syndicaux. Un syndicat doit être autonome, et profiter de l'appui d'une grande centrale. Telles sont en résumé les lignes forces qui se dégagent d'un entretien avec un représentant du Syndicat Canadien de la Fonction Publique (FTQ - CTC), M. Yvon Forest.

Selon M. Forest, la seule raison qui a motivé le SCFP à tenir une campagne syndicale aussi acharnée depuis un mois au sein des employés de bureau et de métier de l'Hydro-Québec réside dans la conviction que les états de service de ce syndicat indiquent qu'il est seul représentatif dans ce secteur. Nous avons fait notre campagne sur le seul thème de l'unité syndicale, prétend M. Forest, en limitant le plus possible les accrochages idéologiques avec l'autre partie; cependant, cette campagne mettait deux forces en présence, et forcément, il fallait soutenir la campagne de l'adversaire, ajoute M. Forest.

Toujours suivant les propos du représentant du SCFP, le principal argument de cette campagne a porté sur la qualité des services et des structures. Ici, intervient M. Forest, il faut préciser que la lutte se fait effectivement entre une centrale, la CSN, et une fédération, le SCFP, alors que le choix doit être déterminé entre deux fédérations, le SCFP (FTQ - CTC) et la FCESP (CSN). Ainsi, les services de la CSN, qui est une centrale syndicale sont évidemment plus nombreux que ceux d'une fédération. Mais si on compare les services de la Fédération CSN avec ceux de la Fédération FTQ, on se rend compte, que la comparaison tient davantage. M. Forest a affirmé que le SCFP maintient 12 représentants dans le seul secteur de l'électricité. Ce ne sont pas des permanents dans n'importe quel secteur, mais formés pour répondre aux besoins d'un secteur précis, celui de l'électricité.

EXPERIENCE

L'expérience du SCFP dans le secteur date de 1961, avec l'accréditation à la compagnie Northern Quebec Power, (Abitibi). Dans les années 1946-47, la CTC maintenait la Fraternité internationale des Electriciens à l'Hydro-Québec, mais le gouvernement de l'époque la fit abolir sous prétexte que les employés de l'Etat ne pouvaient être syndiqués. Par la suite, un syndicat de boutique prit naissance et dura, sans accréditation, jusqu'en 1960. En '59, le SCFP, qui avait déjà groupé les employés municipaux de Montréal, faisait faire une enquête légale, et entreprenait une campagne de recrutement au sein de l'Hydro-Québec. Le SCFP était accrédité en 1962 à l'Hydro, et avec la nationalisation de l'électricité, élargissait ses structures à l'extérieur de Montréal, qui était alors son fief. Mais déjà, d'autres syndicats entraient en jeu pour représenter les employés du secteur électrique. Selon M. Forest, le Congrès du Travail du Canada par le SCFP, représente les employés des autres centrales électriques canadiennes, et la présence de cette pensée syndicale au sein de l'Hydro-Ontario et des autres est un acquis.

M. Forest, qui affirme que le SCFP ne poursuit aucun objectif politique mais désire uniquement améliorer les conditions globales des travailleurs, fait le raisonnement suivant : si le Québec est la deuxième province en importance au Canada, et si l'Hydro-Québec est également au second rang, on peut se demander pourquoi les salaires payés par l'Hydro-Québec sont au septième rang. Si on lui demande pourquoi le SCFP n'a pas réussi à améliorer ces salaires, il répond que c'est là l'objectif premier des prochaines négociations.

Pour lui, comme pour tous les chefs syndicaux, les conflits inter-syndicaux n'ont pas aidé à améliorer ces conditions, et le résultat du vote du 30 septembre permettra certainement aux négociateurs syndicaux d'accomplir un meilleur travail de représentation. "Je déplore les conflits inter-syndicaux, dit-il, les travailleurs ont assez de problèmes sans ça . . ."

Ce danger de conflits vient appuyer sa thèse à l'effet de rechercher à établir un monopole syndical. Pour M. Forest, il appartient aux travailleurs de s'unir et de se donner les structures les plus efficaces; ce sont eux qui décident, en définitive, poursuit-il, l'assemblée générale est souveraine.

Quant au prestige, M. Forest ne croit pas que la FTQ subira un grand échec advenant la perte du vote. Il y aura une perte de prestige au niveau de la propagande, mais il y aura encore tellement à faire dans les autres secteurs pour les travailleurs du Québec, dit-il. Par contre, si le SCFP se voit octroyée l'accréditation à l'Hydro-Québec, M. Forest ne nie pas que certaines visées d'expansion ne lui fasse tourner les yeux vers les autres secteurs à syndiquer. Cependant, cette expansion ne pourra se faire chez les fonctionnaires provinciaux, car un article de la loi stipule que ceux-ci ne peuvent choisir une centrale syndicale qui appuie un parti politique, ce qui est le cas pour le CTC.

M. Forest admet cependant que la perte du secteur de l'électricité par le SCFP serait un échec assez cuisant. Un effectif de quelque 5,000 syndiqués actuels ne pourrait être retranché sans douleur d'un chiffre total de 17,000 membres, tandis qu'un surplus de 3,000 membres porterait le chiffre total à quelque 20,000.

L'idée des deux races

Une absurdité (M. Long)

MONTREAL (P.C.) — Un professeur de l'Université de Toronto a déclaré mardi soir que l'introduction dans l'histoire du Canada de l'idée de deux races fondatrices était la plus grande absurdité qu'il ait eu l'occasion de connaître.

Le professeur Marcus Long a précisé qu'il n'était aucunement opposé au biculturalisme français et anglais mais que nous devrions accorder moins d'attention à cette idée pour s'occuper plutôt du Canada et du bien-être de toute la nation.

"Il n'existe pas d'histoire du Canada", a-t-il affirmé devant la section montréalaise des Industrial Management Clubs du Canada. "Nous avons l'histoire des Français au Canada et l'histoire des Anglais, au Canada, mais il n'y a vraiment pas d'histoire de notre pays.

CONCOURS

"De L'Action à CJLR"

Les gagnants d'hier :

Mme Yves St-Germain, 885 Moncton	$15.00
M. Jos. Labrecque, 3, rue Fraser, Lévis	$10.00
Mme Jacques Gobeil, 575, 71ième Rue est, Charlesbourg	$15.00
Mme Edouard Bergeron, 1745 Côte Gignac, St-Foy	$50.00
Mme Maria Ferland, 89 Avenue Giguère, Vanier 8	$50.00

$815. distribués à date

Contrairement à ce qui fut mentionné hier, Mme Naud, de Giffard n'avait pas gagné de prix, n'ayant pu remplir les conditions du concours.

"de l'Action à CJLA"

$15,000 EN PRIX

POUR PARTICIPER A CET EXTRAORDINAIRE CONCOURS ACHETEZ LES PRODUITS



PRODUIT-VEDETTE de la semaine

Lisez l'Action Ecoutez CJLA

$10,000 EN ARGENT
$5,000 EN PRIX

POUR PARTICIPER :

Procurez-vous les produits des commanditaires et remplissez les coupons qui paraissent dans L'AUTION. A l'avenir, nous publierons DEUX COUPONS portant le même numéro; un le mercredi et un deuxième un autre jour. Adressez à :
CONCOURS DE L'ACTION A C.J.L.R.
3, Place Jean-Talon — Québec 2, Qué.

PROCUREZ-VOUS LES PRODUITS DES COMMANDITAIRES
Chaque semaine dans le courrier de la semaine une lettre sera choisie au hasard et le gagnant recevra la

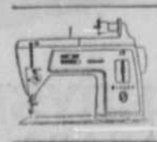


2e SEMAINE
UN PHONO PORTATIF à transistor Westinghouse - N° 109AC1A - d'une valeur de ..... $100.



3e SEMAINE
UNE BAGUE A DIAMANT OPERA d'une valeur de ..... $250.

4e SEMAINE
UN RICHE TAPIS ou UN CREDIT chez EMILIEN ROCHETTE & Fils Ltée - d'une valeur de ..... $300.



6e SEMAINE
UNE MACHINE A COUDRE SINGER - Touch & Sew - N° 600 - d'une valeur de ..... $425.



5e SEMAINE
UNE CUISINIERE de Luxe Westinghouse - N° KFG3A - d'une valeur de ..... $375.

7e SEMAINE
UN VOYAGE DOUBLE A ROME PAR B.O.A.C. - d'une valeur de ..... $1100. (non échangeable - non remboursable)



8e SEMAINE
Le courrier accumulé pendant les 8 semaines sera utilisé pour déterminer la personne chanceuse et celle-ci recevra une



CAMARO SPORT 1967 offerte par B. L. P.

CE SOIR à 8 HEURES

présentation

des nouveaux modèles

FORD '67

A NOS SALLES DE MONTRE

Notre personnel se fera un plaisir de vous accueillir et de vous renseigner sur toutes les nouvelles caractéristiques conçues par la Cie Ford pour ces voitures 1967.

Prix de présence
TELEVISION EN COULEURS
MODELE DE LUXE

Cordiale invitation à tous de la part de la direction des vendeurs de . . .

Laurentide

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
25, DORCHESTER SUD, QUÉBEC ■ 525-8181

Critique de l'ambiance à Québec

BROCKVILLE. — (P.C.) Un membre de la délégation des parlementaires du Commonwealth en tournée a critiqué l'ambiance qu'il a trouvée à Québec.

"Québec est le seul endroit où les membres de la délégation se sont sentis en terre hostile et étrangère au cours des 7.600 milles qu'ils ont parcourus à travers le Canada", a déclaré hier dans une interview M John Matheson, député néo-zélandais.

M. Matheson a fait ces commentaires au cours d'une conversation téléphonique qu'il a eue avec un représentant du Recorder and Times alors qu'il se trouvait à Ottawa. Il s'est entretenu avec le représentant de ce journal après avoir rencontré son homonyme canadien, M. John Matheson, député libéral de Leeds aux Communes.

M. Matheson, qui est député travailliste en a surtout contre la réception qui leur a été offerte à Québec parce qu'on n'a pas porté de toast à la Reine au dîner offert par le gouvernement du Québec le 21 septembre, dîner qui était présidé par le premier ministre Daniel Johnson.

"C'est le seul endroit au sein du Commonwealth où l'on n'a pas eu la courtoisie de porter un toast à la Reine", a-t-il dit. Sa Majesté la Reine et le prince Philip ont été l'objet de manifestations hostiles lors de leur passage à Québec en 1964.

"Nous gardons un très mauvais souvenir de notre visite à Québec", a-t-il déclaré.

M. Matheson a ajouté que la majorité des délégués ont été surpris de constater que le premier ministre Johnson prenait le séparatisme au sérieux dans les propos qu'il a échangés avec eux.

Cependant, les journalistes présents à la réception ont déclaré que M. Johnson s'employait à développer sa thèse des "deux nations" et non à disserter sur le séparatisme.

Congrès du RIN

Le R.I.N. (rassemblement pour l'indépendance nationale) tiendra son congrès régional annuel le 2 octobre prochain au Centre des Loisirs de Limoilou.

Le conférencier principal de ce congrès sera M. André d'Allemagne, vice-président national du parti.

Une bombe qui devait être très inoffensive

MONTREAL (P.C.) — Serge Demers, âgé de 21 ans, de Montréal, a déclaré hier que la bombe qui a explosé le 14 juillet dans une usine de textile de Montréal devait être une action inoffensive destinée entre autres à exercer une pression sur l'employeur afin de l'amener à régler la grève qui y sévissait.

Jean Corbo, âgé de 16 ans, a été tué lorsque la bomve a explosé dans cette filature qui est la propriété de Dominion Textile Co.

Demers et cinq autres personnes sont accusés d'homicide involontaire relativement à cette perte de vie.

L'usine en question fonctionnait à l'époque de l'explosion mais les autres exploitations de la compagnie au Québec étaient touchées par une grève.

Demers a témoigné avec la protection de la cour à l'enquête préliminaire de Marcel Faulkner, âgé de 21 ans, l'un des cinq accusés. Ce témoignage, fait devant le juge Emile Trottier, ne peut être utilisé contre Demers dans des procédures subséquentes.

Les procureurs de Faulkner ont fait valoir que leur client ne pouvait être envoyé à son procès du fait qu'il était avec Corbo dans la conspiration qui a amené l'incident de la bombe.

Le juge Trottier a répondu qu'il entendrait d'autres points de vue aujourd'hui avant de rendre une décision sur ce point.

Demers, Faulkner, Ghéal Mathieu, âgé de 19 ans, Gérard Laquerre, âgé de 24 ans, et Claude Simard, âgé de 19 ans, tous accusés d'homicide involontaire, sont aussi accusés de conspiration en vue de commettre cet attentat à la bombe.

Demers a déclaré que Corbo, qui demeure à Ville Mont-Royal, a porté la bombe de fabrication artisanale à la filature à la suite d'une décision du "comité central" du Front de libération du Québec. Tous les accusés étaient membres du comité, excepté Simard, a déclaré Demers.

Il a précisé qu'il était responsable d'un "groupe d'action" et qu'il a lui-même fabriqué la bombe. Elle était formée d'un bâton et demi de dynamite et d'un détonateur qui devait faire exploser l'engin dans 55 minutes.

Corbo s'était rendu sur les lieux en "reconnaissance" quelques semaines avant l'explosion. Il a déclaré par la suite à Demers qu'il avait repéré un endroit près de l'usine où la bombe ne causerait "aucun tort".

"Je lui avais dit qu'il devait trouver un endroit semblable, a ajouté Demers, et il me dit ensuite qu'il y avait un endroit près de l'usine, du côté du canal, où tout dommage aux personnes ou aux propriétés était exclus".

L'opération fut remise de quelques semaines parce qu'une jeune fille qui devait accompagner Corbo, n'est pas venue au rendez-vous qui lui avait été fixé.

Plus tard, le "comité central" décida que Corbo serait en mesure de placer la bombe lui-même, a ajouté Demers.

Dans la soirée du 14 juillet, il remit la bombe à Corbo et le conduisit dans un petit camion dans le voisinage de l'usine visée.

Demers a dit qu'il a serré la main de Corbo au moment où ce dernier partit pour la scène de l'explosion. "Il dit qu'il était content et que depuis longtemps il voulait passer à l'action. Je lui souhaitai bonne chance et il fut convenu que je l'attendrais dans un restaurant de l'avenue Atwater. J'y étais depuis quelques minutes seulement lorsque je vis les pompiers se diriger vers l'usine. Je me rendis compte qu'il devait y avoir eu un accident".

La bombe semble avoir explosé au bout de cinq minutes au lieu des 55 minutes prévues.

Foresterie et géodésie à Laval

Centre expérimental complet

La faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval possède un centre expérimental complet. En effet, les travaux d'aménagement du pavillon central sont maintenant terminés.

La Forêt Montmorency, est un coin de forêt d'une superficie de 25 milles carrés, situé à une cinquantaine de milles de Québec au coeur même du Parc des Laurentides. Cette forêt, concédée à l'Université par le gouvernement du Québec sert à compléter la formation des étudiants de la faculté de foresterie et de géodésie et principalement de ceux qui se destinent au génie forestier.

Le directeur du département de génie forestier, M. Robert Bellefeuille, a déclaré que la future bâtisse serait pour les étudiants en foresterie une sorte d'internat à l'image de celui que font les étudiants en médecine. En fait, dès juin dernier, un premier contingent d'étudiants en prenait possession pour un stage pratique de trois mois.

Avec le nouveau pavillon de la Forêt Montmorency, l'université Laval est en mesure d'accorder une importance accrue à la recherche dans ce domaine. Beaucoup de travaux d'envergure n'avaient pas encore été envisagée à cause du manque d'un territoire expérimental. Maintenant professeurs et étudiants gradués peuvent faire à la Forêt Montmorency des séjours prolongés ayant sur place les facilités nécessaires pour mener à bien des travaux souvent complexes. En effet, l'immeuble, ouvert à l'année longue, peut accueillir 75 étudiants et professeurs à la fois.

La Compagnie International Harvester vient de mettre à la disposition de la Faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval un débusqueur sur roues "Paylogger Hough International".

La remise officielle de ce débusqueur a eu lieu, hier, à la Forêt Montmorency. Ce sont MM. H.F. Hyndman, gérant de district de la compagnie International Harvester et M. Crawford, gérant des ventes de la section industrielle de la même compagnie qui ont remis le débusqueur aux autorités de l'université Laval.

Une machinerie lourde de ce type demeure un instrument essentiel aux opréations forestières actuellement en cours dans la Forêt Montmorency.

Pas de congé ?

Montréal (PC) — L'Alliance des professeurs de Montréal s'oppose à ce que la Commission des écoles catholiques de Montréal accorde un congé aux élèves le jour de la Toussaint 1er novembre et le jour de l'Epiphanie six janvier.

Il s'agit de deux des huit congés mobiles que comporte le calendrier scolaire préparé par Québec : il appartient à chaque commission scolaire de fixer le moment où sera pris chacun de ses congés mobiles. Dans le cas de Montréal la CECM doit prendre une décision sous peu.

Brochure touristique

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec et le ministère du Tourisme et de l'Information de l'Ontario vont publier conjointement une brochure touristique qui présentera un itinéraire de voyage partant de la péninsule de Niagara et allant jusqu'à Percé. Elle sera d'abord tirée à un demi-million d'exemplaires.

Voilà ce qu'a révélé hier M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, à l'occasion d'un discours qu'il a prononcé devant l'Association américaine des chroniqueurs touristiques, au Château Frontenac.

M. Loubier a dit que son ministère avait constaté que les touristes qui viennent au Québec préfèrent organiser leur voyage selon les routes plutôt que selon les régions. Aussi le ministère est-il en train d'établir une série de sept guides routiers qui décrivent la province.

Le ministre a dit que si des hôteliers et des restaurateurs ne veulent pas respecter la culture française parce qu'ils ne sont pas nationalistes, qu'ils la respectent au moins pour faire de l'argent.

Il a dit qu'il serait porté à être très sévère envers les hôteliers qui, par appât du gain à l'occasion de l'Expo 67, hausseraient les prix des chambres de façon exagérée.



Mgr L. Noël



M. l'abbé P. Drolet



M. Laurent Laplante



M. Arthur Tremblay

"Le commissaire moderne et l'école moderne"

24ième CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le vingt-quatrième congrès de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec aura lieu le premier et le deuxième jour d'octobre à la cité universitaire de l'Université Laval, sur le thème "Le commissaire moderne et l'école moderne".

Venant des diverses régions de Québec, les commissaires discuteront de sujets aussi importants que le rôle des subventions dans le domaine de l'éducation à tous les paliers; les objectifs du syndicalisme et de la commission scolaire en matière d'éducation; la pastorale scolaire ou l'enseignement confessionnel et les services aux commissions scolaires par l'Association diocésaine.

M. l'abbé Paul Drolet, aumônier diocésain, Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire, M. Laurent Laplante, rédacteur en chef de l'Action et M. Arthur Tremblay, sous-ministre à l'Education animeront le congrès.

A cette occasion la Fédération des commissions scolaires du Québec remettra des décorations de l'Ordre du Mérite à certains commissaires de l'association. Mgr Odina Roy, ex-curé de la paroisse de St-Joseph, Beauce, recevra de la Fédération une médaille d'or, pour avoir été "grand bienfaiteur et précieux conseiller lors des laborieux débuts de l'Association".

Un congrès d'envergure

Montréal (PC) — Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Fernand Drapeau, a annoncé à Montréal hier après-midi que le premier ministre Johnson, le ministre des Affaires municipales M. Paul Dozois et le maire Jean Drapeau, de Montréal seraient les invités principaux au 45e congrès annuel de l'UMQ qui se déroulera dans la métropole du 6 au 8 octobre.

M. Johnson prononcera un discours au grand dîner du vendredi soir 7 octobre.

M. Dozois sera le conférencier à la séance d'ouverture le jeudi matin 6 octobre.

Le maire Jean Drapeau sera l'hôte d'honneur au déjeuner du vendredi.

Le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, prendra, comme à l'accoutumée, une part très active aux travaux des maires et conseillers municipaux du Québec.

10ième anniversaire du Fonds de recherche forestière à Laval

Le Fonds de Recherche forestière de l'Université Laval célébrait hier, 28 septembre, son dixième anniversaire de fondation. Au cours d'une journée d'étude à la Forêt Montmorency, plusieurs personnalités de l'Université Laval et de l'industrie forestière se sont jointes aux autorités du Fonds de Recherche forestière pour dresser le bilan de la première décennie de cet organisme destiné à promouvoir la recherche scientifique et à assurer l'enseignement universitaire supérieur en matières forestières.

A cete occasion, le Dr Marcel Lortie, professeur agrégé à la faculté de foresterie et de géodésie, a rappelé que le fonds a réalisé une réelle collaboration avec la faculté dans divers champs de la recherche forestière, soit en subventionnant quelques programmes de recherche définis par des professeurs, soit en aidant directement des étudiants gradués par des bourses ou, indirectement, en leur favorisant l'usage d'un centre de calcul, d'une serre, ou de divers autres instruments achetés par le Fonds.

Si une quinzaine de projets de recherche ont reçu une aide financière du Fonds, ce dernier a entrepris plusieurs travaux pour le monde forestier québecois. La détermination du potentiel forestier de plusieurs territoires, les enquêtes nombreuses, les inventaires des terres à reboiser sont quelques exemples de l'activité qu'a connu l'organisme.

En voulant faire jouer à la forêt un rôle de plus en plus intense dans la vie économique, le Fonds de Recherche forestière de l'Université Laval a joué un rôle de premier plan au Québec. Afin de poursuivre le travail entrepris, les professeurs et les chercheurs de la faculté de foresterie et de géodésie entendent faire connaitre au Fonds un essor renouvelé pour mieux répondre aux plus impérieuses préoccupations de l'heure dans le domaine de la recherche forestière : fertilité globale, aménagement des peuplements forestiers des régions mi-rurales mi-forestières, problèmes de l'eau et de sa conservation etc . . .



● ILS SERONT LES CONDUCTEURS DE DEMAIN — D'ici quelques années, ces jeunes ne seront pas dans des voitures miniatures, mais au volant de réels véhicules-moteurs. N'est-il pas bon que dès aujourd'hui on inculque aux jeunes la prudence au volant.

VERROES DE CONTACT 527-8135
LUNETTES
BENOIT TREMBLAY o. d'o.
1361, chemin Ste-Foy
FACE A L'EGLISE ST-SACREMENT

VENTE
DROLET RADIO D'AUTOS INC.
RÉPARATION
OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30 P.M.
495, rue Caron — 529-0301

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne au carré Jacques-Cartier
TEL. : 524-2413
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

conditions et prix spéciaux pour FABRIQUES ET INSTITUTIONS
TAPIS
TUILES - LINOLEUMS
CORLON - VINYLE -
LIEGE - CAOUTCHOUC
ER & FILS
ÉMILIEN ROCHETTE
555, de la Couronne
529-4164

Au Château Frontenac
LES 3, 4, 5 et 6 OCTOBRE
Le Comité féminin du T.L.N.F. (Opéra de Québec) présente :
SALON DE L'ART et de L'ELEGANCE

PLUS DE 25 KIOSQUES ILLUSTRANT LA JOIE DE VIVRE, L'ART ET L'ELEGANCE
la culture vivante, pièces rares de musée, artisanat, mobiliers, fines porcelaines, fourrures, tableaux, joailleries, esthétique, etc., etc.

UN SALON LITTERAIRE
où vous pourrez rencontrer des auteurs bien connus, dont Claire Martin, Madeleine Ferron, Olga Jergens, Thomas Sloan.

POUR LES MELOMANES
le 4 octobre. "Petit Concert" par les choeurs du T.L.N.F.

UNE DISCOTHEQUE Yé! Yé!
(Salle "La Promenade")
animée par une artiste renommée. Activités tous les soirs pour la joie des jeunes.

SPECTACULAIRES PRESENTATIONS de MODES
(dans un salon particulier)
Les dernières nouveautés de boutiques hautement cotées.

THEATRE
le 5 octobre — le Théâtre des Artistes de Québec présentera une pièce inédite de Henri Veilleux.

DE QUOI PLAIRE A TOUS LES GOUTS !
Admission générale : $1.00
BILLETS disponibles à l'entrée du Salon ou encore en téléphonant au secrétariat du T.L.N.F. — 692-1936.

Cette annonce est une courtoisie de :
LAITERIE LAVAL ENR. 875, 4e avenue — 529-9021
L'INDUSTRIELLE CIE D'ASSURANCE-VIE 1080, chemin St-Louis 527-2581
VOYAGE CLAUDE MICHEL INC. 100, d'Youville - Québec - 525-4877 400, Racine est - Chicoutimi - 543-0844
UN ADMIRATEUR DU T.L.N.F.

l'Action sportive

Soirée parfaite pour les Pirates qui s'approchent à 1½ partie de la tête

Ils gagnent un double pendant que Jaster blanchit encore Los Angeles

ST-LOUIS (PA) — La recrue Larry Jaster a égalé le record de blanchissage tout en freinant l'élan des Dodgers de Los Angeles sur la voie du championnat dans le ligue Nationale hier soir alors que les Cards de St-Louis ont triomphé 2-0. Jaster a blanchi les Dodgers pour la cinquième fois consécutive cette saison, répétant ainsi l'exploit réussi par Grover Alexander, du Philadelphie, aux dépens du Cincinnati, il y a 50 ans, qui n'avait pas enregistré cinq gains successifs.

Il bat ainsi le record de quatre blanchissages consécutifs aux dépens d'une même équipe, réalisé par Fred Fitzsimmons, des Giants de New York, aux dépens du Cincinnati en 1929.

La recrue Ed Spiezio a produit les deux points du match à l'aide d'un double dans la quatrième manche aux dépens du lanceur Don Sutton.

Jaster s'est tiré d'impasses à deux occasions, la première fois, lorsque les buts étaient tous occupés dans la 4e manche en retirant Jim Lefebvre sur un ballon et la deuxième, avec deux rivaux sur les sentiers, en retirant le frappeur d'urgence Al Ferrara au bâton.

La défaite des Dodgers, combinée aux deux gains des Pirates sur les Phillies de Philadelphie, a réduit l'avance des vaincus à 1 1-2 partie au sommet de la ligue Nationale.

L Angeles	000 000 000-0	4	2
St-Louis	000 200 00x-2	4	0

Sutton, Miller 5 Perranoski 8 et Torborg, Roseboro 7; Jaster et McCarver. G-Jaster 11-5. P-Sutton 12-12.

ERREUR D'UN EX-PIRATE

PHILADELPHIE (PA) — Deux erreurs de l'arrêt-court Dick Groat ont donné deux points non mérités aux Pirates de Pittsburgh hier soir alors que ces derniers ont conservé leurs chances au championnat de la ligue Nationale, grâce à un gain de 4-2 sur les Phillies dans la deuxième joute d'un programme double remporté par les visiteurs.

Le 28è circuit de Don Clendenon et le beau jeu défensif de Jose Pagan avaient permis aux Pirates de l'emporter 2-1 dans le premier match.

Le balayage a permis aux Pirates de s'approcher à 1 1-2 partie des Dodgers de Los Angeles, qui ont encore quatre joutes à disputer contre les trois du Pittsburgh.

Bob Veale et Larry Jackson, des Phillies, étaient engagés dans un duel serré de 2-2, quand Groat a commis ses deux erreurs dans la 8è manche de la deuxième partie.

Les Pirates menaient 2-1 dans la 9è manche du premier match lorsque Richie Allen a cogné un triple après deux retraits. Groat a alors suivi avec un dur coup en direction du troisième coussin, mais Pagan a réussi à attraper la balle et à retirer le coureur au premier coussin, mettant ainsi fin au match.

Première partie :

Pittsburgh	001 100 000-2	8	0
Philad.	000 010 000-1	5	1

O'Dell, Blass 5 Walker 9 Stick 9 et Gonder; Bunning, Buhl 9 et Uecker, Schaffer 7 Dalrymple 9. G-Blass 11-6. P-Bunning 19-13. Cir: Pgh Clendenon 28.

Deuxième partie :

Pittsburgh	020 000 020-4	8	3
Philad.	000 200 000-2	9	3

Veale et Gonder; Jackson et Uecker. G-Veale 16-12. P-Jackson 15-16.

21e DE PERRY, ENFIN!

ATLANTA (PA) — Gaylord Perry a secoué un mois de torpeur et Jim Hart a cogné quatre coups sûrs mercredi soir quand les Giants de San Francisco ont remporté une victoire de 5-2 sur les Braves d'Atlanta.

Cette victoire porte les Giants, qui occupent la troisième position, à trois parties en arrière des Dodgers, qui mènent dans la Ligue Nationale et qui ont baissé pavillon 2-0 devant St-Louis.

Perry, le premier lanceur des ligues majeures à remporter 20 victoires, a remporté sa 21e de la saison.

San Fran	010 020 011-5	12	1
Atlanta	010 100 000-2	8	0

Perry et Haller; Cloninger, Carroll 8 et Carty. G-Perry 21-8. P-Cloninger 14-11. Cir: SF-Fuentes 9. Atlanta-Jones 22, Carty 15.

DOUBLE DIVISE

CINCINNATI (PA) — Un double d'un point de Ron Davis avec deux hommes de retirés à la neuvième manche a donné aux Astros de Houston une victoire de 4-3 sur les Reds de Cincinnati, mercredi, renversant ainsi le résultat de la première partie du programme double.

Les Reds ont triomphé lors de la première partie grâce à des circuits de Don Pavletich et Art Shamsky.

Jim Maloney a accordé huit coups sûrs alors qu'il a remporté sa 16e victoire en 24 rencontres.

Première partie :

Houston	000 000 001-1	8	2
Cincinnati	500 020 00x-7	11	0

Giusti, Taylor 2 Sembera 7 et Heath; Taylor et Pavletich. G-Maloney 16-8. P-Giusti 14-14. Cir: Cin-Pavletich 12 Shamsky 20.

Deuxième partie :

Houston	000 110 101-4	10	1
Cincinnati	200 010 000-3	7	2

Cuellar, Raymond 9 et Bateman, Heath 7; Ellis, Davidson 8 et Coker. G-Cuellar 12-10. P-Davidson 5-4. Cir: Houston-Cuellar 1.

TRIPLE-JEU

NEW YORK (PA) — Bob Shaw a limité les Cubs de Chicago à six coups sûrs hier, les blanchissant 1-0 et permettant aux Mets de New York de diviser les honneurs d'un programme double.

Ron Santo a produit deux points à l'aide de son 30è circuit de la saison et d'un double en conduisant les Cubs à un gain de 4-1 dans la première partie, où les Mets ont réussi le sixième triple-jeu dans les majeures cette saison.

Le troisième-but Ed Bressoud a saisi un coup en flèche de Joe Amalfitano et a relayé la balle au deuxième-but qui l'a envoyée au premier coussin.

Cleon Jones a produit l'unique point dans le deuxième match avec un simple au champ intérieur.

Seulement 2,431 amateurs ont assisté au programme, ce qui est la plus basse assistance dans l'histoire des Mets.

Première joute :

Chicago	000 210 100-4	16	1
New York	000 001 000-1	9	0

Ellsworth et Boccabella; Gibant, Sutherland 6 Selma 7 Rusteck 8 et Goosen. G-Ellsworth 8-21. P-Ribant 11-9. Cir: Chi.-Santo 30.

Deuxième partie :

Chicago	000 000 000-0	6	0
New York	000 000 10x-1	5	0

Nye, Hands 8 et Boccabella; Shaw et Taylor. G-Shaw 12-13. P-Nye 0-2.

KAAT ARRETE

MINNEAPOLIS (PA) — Les Indiens de Cleveland ont empêché Jim Kaat de devenir le lanceur qui aurait compté le plus grand nombre de victoires dans les majeures en blanchissant les Twins de Minnesota 4-0 hier grâce à la performance de six coups sûrs affichée par Luis Tiant.

Kaat, qui est sur un pied d'égalité avec Sandy Koufax, du Los Angeles, avec 25 gains, a, par contre, essuyé son 12e revers même s'il n'a alloué que six coups sûrs, y compris un circuit à Joe Ascue, en huit manches.

Tony Oliver, qui suit Frank Robinson, du Baltimore, dans la course au championnat des frappeurs dans la ligue Américaine, a récolté trois coups sûrs au profit des vaincus. Il affiche une moyenne de .308 en comparaison de .316 par Robinson.

Cleveland	120 000 100-4	6	1
Minnesota	000 000 000-0	6	2

Tiant et Ascue; Kaat, Worthington 9 et Battey, Nixon 4. G-Tiant 12-10. P-Kaat 25-12. Cir: Cle-Ascue 8.

Le cas Brewer

WINNIPEG (PC) — Les chances de Carl Brewer, en vue de recouvrer son statut d'amateur et de s'aligner avec l'équipe nationale du Canada, dépendent d'une entrevue entre son avocat et le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey.

"J'ignore encore ce que je vais faire", a déclaré, hier, l'ancienne défense des Maple Leafs de Toronto.

"J'attendrai des nouvelles de mon avocat, Alan Eagleson, à la suite de sa rencontre avec M. Campbell plus tard cette semaine.

"Si cette entrevue ne donne pas de bons résultats, je crois que nous devrons nous y prendre d'une autre façon.

"J'ignore quelle sera cette façon de procéder... J'espère simplement que le tout soit réglé aussitôt que possible, car j'ai hâte d'endosser l'uniforme de l'équipe nationale."

Le communiqué, préparé par Brewer avant la conférence de presse, a fait suite à un autre du pilote canadien Jack McLeod, qui a déclaré :

"Nous sommes assurés que, avec l'appui des Leafs de Toronto et des Canadiens de Montréal et d'après les intentions des autres équipes de la LNH et de leurs filiales, Brewer pourra rejoindre prochainement les rangs de l'équipe nationale."

Le cas de Brewer devait être discuté lors d'une assemblée de la LNH à New York mardi dernier, mais la réunion a été contremandée parce que Campbell ne pouvait y assister.

Hockey bantam

La quatrième ligue de hockey mineur, patronné par la ville de Québec, fera son apparition sur la glace de l'Arena du parc Victoria, samedi après-midi à 1 heure, alors que les quatre instructeurs, sous l'habile et dynamique direction de M. Mike Griffin, feront le choix des futurs joueurs de cette ligue.

Tous les jeunes garçons qui pourront prouver à M. Marcel Marois, gérant-général de la ligue, qu'ils sont nés après le 31 mai 1952, grâce à leur certificat de naissance, et qu'ils demeurent avec leurs parents dans les limites de la ville de Québec, sont éligibles à faire partie des équipes de cette ligue. Ces vedettes de demain devront se présenter à l'Aréna pour une heure, samedi après-midi, le 1er octobre 1966, avec leurs patins et leur gouret.

Les joueurs sélectionnés auront l'opportunité de jouer tout l'hiver sur une patinoire intérieure, car la saison de hockey ne finira qu'à la fin de mars 1967. De plus, les Castors Bantam disputeront la victoire dans deux importants tournois au cours de la saison, en plus de participer aux éliminatoires de l'Association de Hockey Mineur de la Province de Québec.

Quatre buts par Thiffault

MONTREAL (PC) — Après avoir consulté rapidement la liste des compteurs au camp d'entrainement des Canadiens de Montréal, le pilote Toe Blake a résumé les exercices d'hier en quelques mots "un paradis pour les compteurs".

"Tout le monde compte des buts, mais personne ne semble intéressé à la défensive aujourd'hui", a ajouté Blake à la fin de cette troisième journée d'entrainement, où quatre équipes se disputent des joutes quotidiennes.

Blake a précisé que le troisième jour était toujours le pire, car les joueurs se ressentaient des malaises ressentis au cours des deux premières journées.

"Il donnait l'impression d'avoir conclu un marché aujourd'hui, soit "laisse-moi compter et je te laisserai compter en retour", a ajouté Blake.

Dave Balon et Yvan Cournoyer y sont allés du truc du chapeau tandis que les centres Jean Béliveau et Henri Richard récoltaient deux buts chacun.

Léo Thiffault, des Apollos de Houston de la ligue Centrale, qui évolue à gauche de Béliveau, a compté à quatre reprises.

Sam Pollock, directeur gérant des Canadiens, s'est dit "satisfait" des progrès enregistrés à date et a qualifié "d'excellent" le calibre des joueurs à l'entrainement.

En tournée

TORONTO (PC) — Moe Norman de Gulford, Ont., participera aux tournois de golf du Mexique, de Porto-Rico et de Caracas d'ici la fin de l'année, mais il sera absent des matches de la coupe du Canada à Tokyo du 10 au 13 novembre.

Norman s'est mérité le droit de participer aux tournois de l'Amérique latine de même qu'à ceux pour la coupe du Canada en gagnant le championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels à Calgary le mois dernier.

L'omnium de Caracas est aussi prévu pour le 11 novembre et Norman avait déjà décidé de participer aux tournois latino-américains lorsqu'il a appris qu'il pouvait jouer à Tokyo.

LANCEURS PROBABLES

Ligue Nationale

Houston Dierker 10-7 à Cincinnati Pappas 11-11 ou O'Toole 5-5, soir

Los Angeles Koufax 25-9 à St-Louis Jackson 13-14, soir

Ligue Américaine

New York Henry 0-0 à Washington McCormick 11-14, soir

Santana est le meilleur

NEW YORK (AFP) — A partir de 1967, les journalistes spécialisés américains remettront un trophée en or d'une valeur de $4,000 au "JOUEUR DE TENNIS DE L'ANNEE" QUI SERA DESIGNE DE PAR SES PERFORMANCES OBTENUES DANS LES 5 GRANDS TOURNOIS MONDIAUX : Wimbledon, Forest Hills, et les championnats internationaux de France, d'Italie et d'Australie.

Selon un système de quotation élaboré par les journalistes spécialisés de la presse new yorkaise, les joueurs recevront un nombre de points relatif à la valeur et à l'importance des tournois, 100 points au vainqueur de Wimbledon et de Forest Hills, 60 points au finaliste, 30 aux demi-finalistes, etc., 60 points au vainqueur à Roland Garros, 30 points au finaliste, etc., 25 points au vainqueur en Italie et en Australie, etc.

Si le trophée devait être décerné cette année, l'Espagnol Manuel Santana, vainqueur à Wimbledon et demi-finaliste à Forest-Hills, l'aurait emporté avec 130 points devant les Australiens Fred Stolle, 120, Tony Roche, 104, Roy Emerson, 86, John Newcombe, 68 et l'Américain Dennis Ralston, 64.



● Phil WATSON a été reçu membre honoraire du Club Optimiste de Ste-Foy où il était le conférencier invité hier soir. De gauche à droite : Georges Cova, qui a présenté Phil; le pilote des As; Denis Racine, président du Club et Rodolphe Ricard, qui a remercié le conférencier. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Simon Nolet s'est fixé un objectif de 25 buts

Par JEAN POULIOT

Les joueurs qui sont à l'entrainement avec les As ont suffisamment ingurgité de techniques de base durant les deux premiers jours pour commencer les joutes intra-club dès aujourd'hui. A cet effet, l'instructeur Phil Watson a divisé les joueurs de la façon suivante :

Dans la première pratique, l'équipe du cerbère Fernand Rivard fera face à celle de Ronald Gilbert. Les paires de défenses seront formées de Jim Morrison et Onil Boutin, Roger Pelletier et Réjean Maltais, Claude Rondeau prendra la place de celui qui aura besoin de repos. Les trios seront formés de Keke Mortson-J.-Guy Gendron-René Drolet, André Lacroix-Yvon Lacoste-Simon Nolet et Gilles Renaud-Pierre Gagné-Clément Labrecque. Ces 16 joueurs pratiqueront de 8h.30 à 10h. le matin et de 1h.30 à 2h.30 l'après-midi.

Dans la seconde pratique, les cerbères seront Gilles Banville et Jacques Plante, John Hanna et Gilles Lapointe formeront un duo défensif, Raymond LaRose et Gilbert St-Laurent l'autre. Quatre trios ont été formés, soit Jocelyn Hardy-Claude LaForge-Guy Dufour, Doug Senior-Bill Sutherland - Wayne Hicks, Gilbert Tremblay-Yvon Juneau-Ronald Gosselin, J.-Yves Cormier-John Paris-Pat White. Ces 18 joueurs pratiqueront de 10h.30 à midi et de 3h. à 4h. Demain les heures seront inversées.

Watson s'est déclaré particulièrement enchanté du travail du joueur de défense Roger Pelletier, qui s'est mérité de jouer dans la joute contre le Canadien dimanche. Les noms d'André Lacroix, de Jocelyn Hardy, de Guy Dufour et de Réjean Maltais sont également souvent mentionnés dans les propos élogieux de Phil.



NOLET SOUS CONTRAT

Le jeune Simon Nolet a accepté les conditions des As de Québec, et il a signé son contrat en vue de la saison 1966-67. L'ailier droit entreprendra sa deuxième saison dans le camp des As. Il devient le 5e joueur sous contrat avec l'équipe québécoise.

L'athlète originaire de St-Odilon est âgé de 26 ans et à sa première saison complète dans la ligue Américaine, il a marqué 16 buts, obtenu 17 passes pour un total de 33 points en 61 parties avec les As. Nolet avait déjà connu deux brèves expériences dans la ligue Américaine avant de faire le saut définitivement chez les professionnels. Ainsi, dans la ligue Américaine, Nolet a participé à 64 parties, compté 18 buts et obtenu 18 passes pour afficher un bilan de 36 points.

Simon Nolet, qui s'est déclaré enchanté des termes de son contrat, envisage la prochaine saison avec beaucoup d'enthousiasme. Il espère se mériter un poste régulier avec les As et enfiler de 25 à 30 buts.

D'autre part, plusieurs autres joueurs ont été appelés à négocier leur contrat et les As sont toujours sans nouvelles du joueur de centre Ed Hoekstra.



HIER

Ligue Nationale

Los Angeles 0 St-Louis 2
San Francisco 5 Atlanta 2
Pittsburgh 2 Philadelphie 1
Pittsburgh 4 Philadelphie 2
Chicago 4 New York 1
Chicago 0 New York 1
Houston 1 Cincinnati 7
Houston 4 Cincinnati 3

Ligue Américaine

Cleveland 4 Minnesota 0
Détroit 2 Californie 6 (mardi)
New York à Washington (pluie)
Kansas City à Baltimore (pluie)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Los Angeles à St-Louis (s)
Houston à Cincinnati (s)

Ligue Américaine

New York à Washington (s)

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	93	65	.589	—
Pittsburgh	92	67	.579	1½
San Francisco	90	68	.570	3
Philadelphie	85	74	.535	8½
Atlanta	83	76	.522	10½
St-Louis	80	78	.506	13
Cincinnati	75	81	.481	17
Houston	69	89	.437	24
New York	65	93	.411	28
Chicago	59	100	.371	34½

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
x Baltimore	96	60	.615	—
Détroit	87	71	.551	10
Minnesota	86	72	.548	11
Chicago	82	77	.516	15½
Cleveland	79	79	.503	17½
Californie	78	80	.494	19
Kansas City	71	86	.452	25½
Washington	71	88	.447	26½
Boston	72	90	.444	27
New York	68	88	.436	28

x—Champion

Ce que j'en pense



par Jean Pouliot

PHIL L'OPTIMISTE

Conférencier au dîner hebdomadaire du club Optimiste-Ste-Foy, Phil Watson a donné trois raisons pour lesquelles il envisage avec optimiste la prochaine saison.

D'abord il croit que l'expansion sera une meilleure piqûre que toutes celles qu'il peut donner pour les vétérans. "Les joueurs d'une trentaine d'années savent que le salaire de la Nationale est le double de celui de l'Américaine. Jusqu'ici ils ne pouvaient pas espérer tasser les joueurs déjà en place, mais avec six nouvelles équipes, ça veut dire 120 nouvelles positions ouvertes."

Ensuite, il compte sur les jeunes pour donner un spectacle rempli d'action. "Sans moi, Camille Henry aurait passé sa carrière à Providence, car ce n'était pas Muzz Patrick qui voulait donner une chance à un joueur de 140 lbs. J'ai fait confiance à Camille et je suis prêt à faire confiance aux jeunes qui sont prêts à donner autant pour l'équipe."

Enfin, il compte sur l'assistance pour pousser l'équipe. "Je n'en crois pas mes yeux quand je vois 2,000 personnes aux pratiques; je n'ai pas rencontré cela nulle part aux Etats-Unis. Je sais que plusieurs personnes n'ont pas assez d'argent pour venir à toutes les joutes, mais ça parle assez de hockey à Québec qu'ils vont venir chaque fois où ils vont le pouvoir."

Sur le calibre futur de l'Américaine après l'expansion, il a dit que ça ne serait pas long à se rétablir après la saignée de la première année, que le jeu deviendrait même plus excitant que ces dernières années. "Souvent l'expérience tue le spectacle. Les jeunes font parfois des pas inutiles, mais ils ont du coeur, des jambes et l'ambition de monter, ce qui fournit toujours plus d'action."

Comme on tentait par des questions de lui faire dire qu'une vedette n'était pas bonne pour une équipe, il défendit le principe que le joueur-vedette était celui qui attire les foules et qui, par conséquent, permet à tous les joueurs de retirer des meilleurs salaires. "J'ai joué au Forum avec les Rangers au temps où le Canadien n'avait pas de vedette. Il y avait à peine 5,000 personnes dans la bâtisse. On avait même donné 200 billets de loge gratuits à des jeunes du Collège Laval qui m'avaient fêté. Essayez aujourd'hui d'avoir des billets de loge gratuits au Forum. Regardez à la fin de l'année et ce sont les équipes qui ont les Béliveau, Richard, Tremblay, Howe et Hull qui sont dans les éliminatoires."

Quand on lui a demandé s'il y avait des Béliveau parmi les joueurs des As, il a répondu : "Je pourrais vous dire que j'en ai 17, mais franchement, Béliveau, il s'en est fait un seul; après lui, on a cassé le moule."

LE 90e PROGRAMME

Si la piste de Québec opérait comme certaines pistes américaines, on mettrait le cadenas sur la porte ce soir après le 90e programme. Après tout, les grosses soirées se sont terminées avec l'Exposition, et le contrat du Club avec la ville n'oblige les opérateurs qu'à 90 cartes.

Mais par sa tradition et sa situation mi-urbaine et mi-rurale, la piste de Québec est non seulement un endroit où se tient un meeting de courses, mais également un hivernement recherché. Et quant à avoir les chevaux sur les lieux, il est de tradition de prolonger la saison jusqu'au début de novembre pour permettre aux hommes à chevaux de gagner leur foin pour le prochain hiver.

Quand vous déposez un billet de $2. aux guichets du Club de Courses $1.66 reviendra à vous ou aux autres parieurs plus sagaces, 16 cents ira au gouvernement, 11 cents aux propriétaires de chevaux sous forme de bourses, 3½ cents en loyer à la ville et 3½ cents pour l'administration. Or les frais d'administration sont les mêmes pour les gros soirs que pour les petits soirs. C'est donc dire que les prochains programmes se feront au profit du gouvernement et des hommes à chevaux surtout.

Mais le montant de $125,000, ou $150,000, qui sera versé en bourses d'ici la fin de la saison, aidera à l'économie du Québec métropolitain en permettant l'hivernement en nos murs avec tout ce que cela suppose de dépenses chez nous.

C'est une tradition qui a été mis de l'avant par les administrations précédentes et il convient de féliciter le Club de Courses de Québec de voir à la continuer, et à l'augmenter puisque la saison sera portée de 102 à 112 programmes.

L'ANECDOTE DU JOUR

Le directeur des pages sportives de l'Action, Jacques Revelin, voit son nom souvent écorché dans les communiqués qu'il reçoit. Ça peut aller de Rivelin, Riverin, Reverin jusqu'à Réveillon, dans le temps de Noël.

Mais l'ancien joueur de baseball majeur, Danny Litwhiler, qui est maintenant instructeur de baseball à l'Université de l'Etat du Michigan, a conservé une collection des écorchages suivants : Detweiler, Letrobeler, Liethweiler, Lipwhiler, Litruter, Litwilder, Letivheler, Titwhiler, Lutwhiler, Litshiler, Litwillar, Lithwater, Litwaler, Luthwhiler, Liverwurst, Lipswitch, Litahilen, Litchelar, Litrobiler, Litmeyer et Leftnhilder.

ICI ET LA

A la liste des joueurs juniors de l'extérieur qui gagnent un an avec le changement de date d'éligibilité, il faut ajouter les joueurs locaux suivants : Gilles Gilbert, Ronald Gosselin, Jacques Plante, Christian Delisle, Jean Bruneau, Jacques Nadeau, Jean-Pierre Poitras, Raynald Fortier, Henri Genois et André Guay. Ce dernier qui étudie à Laval s'alignera probablement pour le Rouge et Or. — Comme une couple de joueurs tentaient de saisir la rondelle entre les patins de Phil Watson, dix-neuf coéquipiers en ont profité pour les aider et le brasser dans la clôture à leur tour. — Skippy Burchell se croit encore dans l'Américaine. Il a demandé $75. par joute pour s'aligner avec les Gaulois de St-Hyacinthe.

Alors qu'il était pilote des Rangers, Phil Watson critiqua une décision de Temmy Ivan de mettre tous ses joueurs à l'amende. Quand son commentaire fut publié, il reçut une lettre de Clarence Campbell lui disant de s'occuper des affaires des Rangers, pas celles du Chicago.

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1966
à louer
AUCUNE COMPLICATION. — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LTEE
1030, RUE ST-JEAN Tél.: 529-9978

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

ce soir 8 hrs courses
LA PISTE DE COURSES DE QUÉBEC INC.
ESTRADE CHAUFFEE

POUR QUI SAIT DISTINGUER...
O.F.C.
WHISKY CANADIEN
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD VALLEYFIELD, CANADA

Jack Nicklaus et le GgolF

POUR FAIRE ROULER DE LA LISIERE



D'ABORD examinez s'il n'y a pas des irrégularités de terrain qui peuvent affecter le roulement naturel de la balle.

Habituellement, on peut de cet endroit envoyer un coup normal au ras du sol, mais si vous découvrez de l'herbe plus épaisse sur votre route, essayez ceci :

Levez votre bâton lors du backswing et frappez la balle **en descendant**.

Ceci lui permettra de faire de **petits sauts** avec **effet** et de traverser l'herbe épaisse sans être affectée.



Cartes d'identité des Orioles de Baltimore

Les points d'interrogation

STEVE BARBER

Le coude de Steve Barber n'est pas aussi célèbre que celui de Sandy Koufax, mais il était aussi enflé vendredi dernier, après 5 manches sans point contre les Angels.

Mais les médecins des Orioles ne désespèrent pas de le voir prêt pour la 3e joute de la série mondiale, samedi le 8 octobre à Baltimore. On a attribué l'enflure au fait que Barber avait lancé plus ce soir-là que dans les deux mois précédents. Mais il n'y a pas d'aggravation dans la condition du tendon. Steve lancera de nouveau en fin de semaine, et on saura alors à quoi s'en tenir.

Barber est l'un des gros gagnants de l'histoire des Orioles. Il a connu une saison de 18-12 en 1961 et de 20-13 en 1963. L'an dernier, il obtint la meilleure moyenne de points mérités de sa carrière, soit 2.69 par joute. Avant sa blessure cette année, il avait une fiche de 10-5 et une MPM de 2.40.

Il lança une partie d'un coup sûr en 1960, le seul à frapper sa balle, étant son pilote actuel, Hank Bauer, alors avec Kansas City.

WALLY BUNKER

Les débuts de Wally Bunker dans les majeures, tiennent presque du roman. Il eut sa chance de commencer une joute, lorsque Steve Barber et Milt Pappas étaient blessés. Il gagna 2-1 retirant les 16 derniers frappeurs dans l'ordre. Ce devait être le début d'une saison de 19 victoires. Comme il n'eut que cinq défaites, sa moyenne de .792 fut la meilleure de la ligue Américaine. Il fut également choisi la recrue de l'année chez les lanceurs, le maire de Baltimore proclamant que le monticule s'appellerait désormais "Bunker Hill' chaque fois où il lancerait.

L'an dernier, ses 19 victoires tombèrent à 10 et cette année, il possède une fiche de 9-6. Malgré ces deux saisons très ordinaires, il possède une fiche combinée chez les pros (ligues mineures incluses) de 49 victoires contre 21 défaites.

Il est le 4e lanceur débutant des Orioles, mais dans la série mondiale, la plupart des instructeurs se contentent de trois hommes.



STEVE BARBER
27 ans — lanceur gaucher
6 pieds — 200 lbs
Frappe de la gauche



WALLY BUNKER
21 ans — lanceur droitier
6' 2" — 195 lbs
Frappe de la droite

Nouvel instructeur avec les Red Sox

BOSTON (PA) — Les Red Sox de Boston ont mis l'accent sur leur mouvement de jeunesse hier en nommant Dick Williams, âgé de 37 ans, gérant dans le but de redorer leur blason dans la ligue Américaine de baseball.

Williams, ancien joueur d'utilité dans les majeures, a été le choix des jeunes Sox après avoir couduit les Maple Leafs de Toronto, première filiale des Sox, à deux championnats successifs dans la ligue Internationale au cours des deux dernières saisons.

Williams, qui a porté les couleurs des Sox à la fin de sa carrière, est devenu le cinquième gérant du Boston depuis que l'équipe a commencé à connaître des difficultés en 59'.

Après être tombés en 9e place en 1965 avec une fiche de 62-100, leur plus mauvaise depuis que Tom Yawkey est le propriétaire,. soit 33 ans, les Red Sox ont fait preuve d'une grande amélioration cette saison sous la direction de Billy Herman. Toutefois, ce dernier a été congédié brusquement le 9 septembre dernier alors qu'il en était à sa deuxième saison d'un contrat de deux ans.

"Nous sommes à la recherche d'un jeune homme qui pourrait diriger nos jeunes joueurs", avait déclaré Yawkey à la suite du congédiement de Herman.

CARRIERE

Au cours de ses deux saisons à la barre des Leafs, Williams a développé de brillants candidats tels que le premier-but George Scott, le troisième-but Joe Foy, le receveur Mike Ryan, le voltigeur Reggie Smith et d'autres jeunes. Scott et Foy ont connu de brillantes premières saisons avec les Sox cette année.



● Dick WILLIAMS

Williams a commencé sa carrière dans les majeures avec les Dodgers de Brooklyn en 1951. Il a ensuite porté les couleurs du Baltimore, Cleveland, Kansas City et Houston, avant de rejoindre les Red Sox en 1962.

Au cours de ses 1,000 parties sous la grande tente, il a affiché une moyenne de .260, a cogné 70 circuits et produit 331 points. Il a évolué à toutes les positions, à l'exception de celles de lanceur et receveur.

Après avoir accroché son gant et annoncé que son but "était d'être gérant dans les majeures" en 1964, Williams a été nommé joueur-instructeur à Toronto lorsque les Sox ont déménagé leur filiale de Seattle à la ville reine.

Williams héritera d'une équipe qui a amélioré sa fiche avec 10 victoires de plus en 1966. Ils ont terminé leur saison avec une fiche de 72-90, mais on ne connaîtra pas leur classement final avant la fin du calendrier du Washington et des Yankees de New York.

Sans commentaire

VANCOUVER (PC) — Stan Leonard, de Vancouver, s'est refusé hier à tout commentaire au sujet de son avenir de golfeur. On sait que la PGA lui a enlevé sa carte de membre le 31 août dernier parce qu'il n'avait pas participé à 10 tournois au cours de l'année.

ELLE EST ARRIVÉE
la
FORD
1967



FORD - FALCON - FAIRLAINE
THUNDERBIRD - MUSTANG

C'est avec fierté que nous présentons les voitures qui seront les plus admirées sur la route en 1967 — Nous vous invitons à venir les voir lors de la

PRÉSENTATION
CE SOIR

Un personnel d'expérience sera à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur les nombreuses innovations conçues pour les FORD '67.

À L'ENSEIGNE DE L'EXCELLENCE GÉNÉRALE
CHAMPLAIN AUTO•FORD Inc

J.-Jacques TREMBLAY
président

Paul-E. BOURE
vice-président

777 BOUL. CHAREST-OUEST — QUEBEC
(entre Marie de l'Incarnation et St-Sacrement)
681-0611

Les sports à LAVAL

La semaine du 3 octobre se verra caractérisée par le lancement de nombreuses activités que la C.A.U.L. offre à la masse étudiante de l'université; en effet, outre les tournois de tennis, de golf, de balle-molle ainsi que le concours d'athlétisme, amorcés vers la fin de septembre, voici des prolongement apportés dans différents secteurs.

NATATION

La seule exigence pour participer à cette activité mixte consiste à se présenter avec sa carte de l'université, montrant que l'on y est inscrit comme étudiant régulier. D'abord des cours pour débutants seront donnés les lundis et mercredis de 6h. à 7h. p.m., puis chacun pourra profiter d'une heure de bain libre du lundi au jeudi inclusivement de 7h. à 8h. p.m. Notons que ce programme se déroulera hebdomadairement à la piscine de l'Académie de Québec au 2410, chemin Ste-Foy, à compter de la semaine du 3 octobre.

Pour ce qui est de l'équipe interuniversitaire de natation, son entrainement aura lieu les mardis et jeudis de 6h. à 7h. p.m.; cette année le poste d'instructeur est confié à Jacques Vanden Abeele en remplacement de Benoit Roy.

GYMNASTIQUE

Les étudiantes intéressées à la gymnastique n'auront qu'à se rendre chaque mardi soir de 7h.30 au local 1034 de la Résidence des étudiantes, où Danielle Vézina agira comme professeur.

Toujours à compter du 3 octobre, l'on procédera à l'entrainement des étudiants désireux de faire partie de l'équipe interuniversitaire de gymnastique. Les entrainements sont fixés le mardi soir à 8h., le jeudi soir à 9h. et le dimanche matin à 10h.; le tout fonctionnera sous la direction d'André Bédard. Chaque adepte devra se procurer une carte d'entrée à la C.A.U.L., moyennant un déboursé de 50c. Toutes les partiques auront lieu au Centre des loisirs St-Sacrement, 1310 rue Garnier.

JUDO

L'inscription pour le judo se fera mardi le 4 octobre à 9h. p.m. à la palestre de l'Académie de Québec. L'instructeur Albert Dehem demande que chacun fournisse son kimono, et que les anciens apportent leur carte.

TENNIS

A partir du 5 octobre à 6h.30 p.m. les étudiantes qui voudront participer à des cours de tennis, s'inscriront au local 0195 de la Résidence des étudiantes, où Mme Huguette James agira comme instructeur.

SOCCER

Samedi le 1er octobre à 3h. p.m., pour la première fois de son histoire, l'équipe de soccer de Laval rivalisera officiellement dans la division est de la ligue Ontario-Quebec Athletic Association. L'instructeur Jiovanni Marcolin ainsi que le gérant Jean-Luc Gouveia sont très anxieux de voir leurs protégés affronter les représentants de l'Université de Montréal en fin de semaine. Dans la suite les autres opposants seront les représentants de McGill et de Queen's.

HOCKEY

Pour la quatorzième saison, Jean-Paul Poulin assumera la direction du club Rouge et Or dans le circuit interuniversitaire de hockey, on se souvient que l'an dernier Laval terminait au quatrième rang, laissant cinq rivaux derrière lui. Il est important de préciser que tant que l'équipe n'est pas formée, "tous" les postes demeurent libres et accessibles à tous les joueurs nouveaux ou anciens.

BASKETBALL

Dans le domaine du basketball interfaculté, sans doute que la formule des équipes par région, s'appliquera de nouveau cette année; l'on contactera incessamment des responsables pour chaque région, et une prochaine réunion établira les principales directives pour la mise en marche de la ligue.

RESPONSABLES DE SPORTS

On prie chaque faculté de fournir à la C.A.U.L. avant le 30 septembre à 5 h. p.m., ses responsables pour la formation des ligues de hockey, curling, quilles et badminton.



HIER

Exhibition à Kingston
Toronto (LNH) 2 New York (LNH) 1

AUJOURD'HUI

Exhibition à Hamilton
Boston (LNH) vs Détroit (LNH)

Exhibition à Portland
Chicago (LNH) vs Portland (LHO)

Exhibition à Sherbrooke
Thetford (LJP) vs Sherbrooke (LJP)

Shack repentant

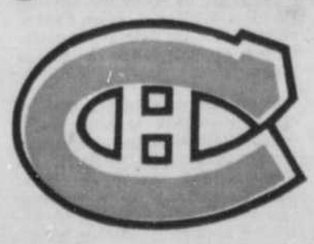
PETERBOROUGH (PC) — Eddie Shack, envoyé au camp du Tulsa, filiale des Leafs de Toronto dans la ligue Centrale, dans le but d'atteindre sa meilleure condition physique, a déclaré hier qu'il ne dépendait que de lui de rejoindre le plus tôt possible l'équipe de la ville-reine.

COLISÉE
Tél.: 525-9979 — 525-5129
Exhibition de Hockey
DIMANCHE 2.30 p.m.
★ CANADIEN ★
N.H.L.
— vs —
★AS de QUEBEC★
Billets de Saison en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1.00 p.m., samedi. Priorité aux détenteurs jusqu'à ce moment-là. Billets Réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 7 heures samedi soir. — Au COLISEE, jeudi, vendredi, samedi jusqu'à 5 heures. Dimanche, contrôle ouvert à 10.00 a.m.
● RES.: Loges $3.25
Mezz. $2.50 et $2.00
Balcon $1.60
(Taxe & Ch. de Service incl.)
*Mercredi le 12 — 8:15 p.m.
EXHIBITION vs TORONTO
LIGUE JR "A" — 8.15 p.m.
*DIM. le 9 — vs SOREL
*MAR. le 11 — vs SHAWINIGAN
(Adm. Gén. Adul. $1.25 - Enf. 50c

Molson (Québec) Limitée
vous rappelle que
LES AS



joueront contre
LES CANADIENS



le 2 octobre, à 2h.30,
au Colisée.

Le 2 octobre, au Colisée, les deux meilleures équipes de la province se disputeront la victoire. Molson (Québec) Limitée est heureuse de se faire le porte-parole de tous les amateurs de notre sport national, pour souhaiter aux deux équipes beaucoup de succès pendant la saison qui commence.



Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!



Nos FAVORIS

Programme de JEUDI le 29 septembre 1966

Course No 1 — Encore une fois, nous espérons que J.N.U. ne désappointera pas ses supporteurs et réussira à parader dans le cercle des vainqueurs en triomphant de INTRUSION C. qui fait son premier départ dans le trot cette saison.

Course No 2 — BOZO ELKINGTON a démontré depuis le début de la saison qu'il était très régulier et c'est un avantage qu'il faut considérer. CHIEF MOKEN pourait profiter d'un demi-mille rapide pour surprendre.

Course No 3 — Enfin, QUEBEC BRI a tiré une bonne position de départ et c'est ce qui lui permettra de remporter la 1ère victoire de sa carrière. DOC RED qui semble aimer le temps frais sera dans la photo.

Course No 4 — Vainqueur à son dernier départ, CANNY PAGE pourrait bien profiter de l'occasion pour inscrire un 2ème gain consécutif à son actif. INDIAN CREED revient dans les "claiming à $1000." et ne sera pas loin. Prenez 2—7—1 pour la quinella.

Course No 5 — BIILY HAYES n'a effectué qu'un seul départ à Québec mais il a assez impressionné pour que nous le choisissions pour gagner. S'il fait défaut, FULLER HANOVER prendra la relève.

Course No 6 — THUNDER HANOVER a été malchanceux dernièrement mais devrait se racheter ce soir en remportant la victoire sur GAIT WAY EXPRESS, un ambleur qui est toujours dans l'argent.

Course No 7 — MERRIE VICTOR semble redevenir le trotteur qu'il était au début de la saison et sa 8ème position ne devrait pas lui nuire. KNOUCKOUT MIR, un 3 ans, s'améliore à chacun de ses départs et sera très près. Prenez 8—2—1 pour la quinella.

Course No 8 — A sa dernière sortie en piste, EBBY HAL nous a impressionné en venant terminer bon 2ème. Avec la "pole" ce soir, il devrait réussir à battre LADY CHAMP qui est à la vaille de gagner.

Course No 9 — Un autre vainqueur de sa dernière course, LORD BRI, sera sans aucun doute favori des parieurs pour répéter l'exploit de sa dernière épreuve. BEN'S GIFT baisse de classe et sera à surveiller.

Course No 10 — DALE WILL est réellement la clef de l'exacta de ce soir mais il reste à savoir s'il pourra contenir les élans de ENSIGN ERL dans le dernier droit car ce dernier pourrait le surprendre sous le fil. Renverser 5—7, 7—5 pour l'exacta.

MEILLEUR CHOIX : QUEBEC BRI (3ème course)

LONG SHOT : CHARLIE ADIOS (8ème course)

90e programme de la saison 1966 à la piste de Québec

Les amateurs de courses de la Capitale voient venir avec nostalgie la fin du meeting de l'année 1966. En effet, on peut presque dire que le compte à rebours est commencé depuis quelques programmes déjà et celui de ce soir terminé, il n'en restera plus que 22. L'aspect général des bourses rattachées à chaque épreuve prend de plus en plus d'importance non seulement quant à leur total, mais aussi pour celui qui peut en faire son bénéfice en préparation de l'hivernement prochain. Sept conducteurs ont dépassé la barrière du $15,000.00 de gain au cours de la saison, et trois autres l'auront fait d'ici quelques jours. Yvan Gamache demeure toujours le champion avec l'impressionnant total de $30,863.14, soit sept mille dollars de plus que son plus proche rival Jean Cyrenne à $23,-847.42. Michel Giguère, Bernard Gervais, Wilfrid Bourgon, Nicol Tremblay et Denis Larochelle ont plus de $15,000.00 et Marc Aubin, Jean-Paul Courchesne et Jean-Guy Lareau les auront bientôt rejoints.

Pour un programme du jeudi, le secrétaire Guy Cloutier offre encore un grand total de $6,000.00 en bourses pour les dix excellentes classes à l'affiche. Nicol Tremblay, qui a pris en mains la destinée de Lord Bri, l'orgueil des frères Yvon et Guy Cloutier de La Malbaie, pourra prouver une fois de plus l'efficacité de ce jeune rejeton de Meadow Al alors qu'il amblera de la première position de départ dans la classe principale de la soirée. Ses six victoires en 19 essais affichant un chronométrage en 2.05 4/5 et une victoire en 2.07 en font certes un compétiteur redoutable dans la condition non-gagnants de $2,500.00 en 1966. Ben's Gift, que plusieurs considèrent comme le meilleur cheval à avoir été réclamé cette saison à Québec, passant des mains de Wilfrid Bourgon à celles de Louis-Philippe Truchon qui l'a confié à Bernard Gervais, ne sera pas à négliger car il collecte régulièrement. Dans l'ordre du choix de l'handicapeur, nous retrouverons Ives Hope à Claude Miville, Meadow Whitey à Jean Cyrenne, Conference Mir à Yvon Catellier et Sally Abe à Simon Pleau.

Il est bon de rappeler que les estrades offrent le plus grand confort aux amateurs puisque la température intérieure est constamment maintenue dans un degré de chaleur tel que l'on peut même retirer son paletot d'automne... et être bien à l'aise. Il est une vieille tradition qui veut que plusieurs chevaux se révèlent l'automne venu et se découvrent des réserves de vitesse et de force, fruit d'un long entrainement. On peut considérer que ces jours sont arrivés et si cette réflexion de ceux qui suivent attentivement les courses sous harnais devrait être véridique, c'est maintenant qu'il faudra apporter une plus grande attention aux inscrits et exercer encore plus de perspicacité pour choisir les gagnants. Le premier départ sera donné à 8.00 p.m.

Inscrits pour ce soir

Course No 1 — 8.00 P.M.
TROT $525.

1—Lusty Tom (N. Tremblay) (10)
2—Demon Day (A. Guenette) (9)
3—J.N.U. (L. Hamelin) (9/2)
4—Grace Ibaf (C. Denault) (5)
5—Guy Put Jr. (J.-C. Martineau) (4)
6—Tourbillon (6)
7—Front Pace Mir (P.-E. Alain) (8)
8—Intrusion C (M. Brosseau) (3)
Elig.: Egan C (M. Giguère)
Kory (J. Cyrenne)

Course No 2 — 8.20 P.M.
AMBLE $500.

1—Little Hawk $1000. (M. Aubin) (8)
2—Bozo Elkington $1000. (B. Gervais) (9/2)
3—Knight Flight $1000. (10)
4—Dawn's Early Light $1000. (S. Séguin) (4)
5—Chef Moken $1000. (M. Giguère) (5)
6—Janet's Pride $1000. (L. Duquette) (2)
7—Selkirk $1000. (P. Noël) (2)
8—Level Lady $1250. (C. Denault) (7)
Elig.: Jonover $1000. (J.-P. Courchesne)
Monsieur Carnaval $1500. (C. Miville)

Course No 3 — 8.40 P.M.
AMBLE $525.

1—Québec Bri (A. Côté) (9/5)
2—Gilbert Mir (J. Giguère) (5/2)
3—Doc Red (W. Hébert) (4)
4—Dot's Happy (8)
5—June Bel (G. Mallard) (6)
6—Teenie Adio (M. Aubin) (9)
7—Linda C. Chief (Y. Bolly) (7/2)
8—Merry Cadet (G. Labonté) (9/2)

Course No 4 — 9.05 P.M.
AMBLE $500.

1—Shadydale Peach $1250. (B. Gervais) (7)
2—Canny Pace $1000. (N. Tremblay) (5/2)
3—Freddie Volo $1000. (R. Bruyère) (9/2)
4—Eros $1000. (F. Blouin) (4)
5—Bill Johnston $1000. (R. Roberge) (6)
6—Crystal Key $1000. (J. Guenette) (10)
7—Indian Creed $1000. (H. Brousseau) (7/2)
8—Princeling $1000. (C.-H. Fortier) (3)
Elig.: Top Diamond $1000. (A. Poulin)
Sugar Lind $1250. (E. White)

Course No 5 — 9.25 P.M.
AMBLE $525.

1—Pee Wee Adios (J.-G. Brosseau) (5/2)
2—Billy Hayes (E. Semple) (2)
3—Bonjour Mir (J. Lefebvre) (7)
4—Sep June (L. Duquette) (6)
5—Fuller Hanover (E. White) (7/2)
6—Bonny Gold (M. Giguère) (9/2)
7—Winged Freight (M. Aubin) (4)
8—Largo Hanover (M. Brosseau) (5)

Course No 6 — 9.45 P.M.
AMBLE $650.

1—Braids $2000. (M. Giguère) (5/2)
2—Dannybee $1500. (P. Noël) (2)
3—Thunder Hanover $2000. (L. Bélanger) (7/2)
4—Golden Spark $2000. (S. Pleau) (7)
5—Gait Way Express $2000. (N. Tremblay) (9/2)
6—Van Brewer $2000. (J.-P. Courchesne) (3)
7—Little Miss Jerry $2500. (Ed. Bradette) (4)

Course No 7 — 10.10 P.M.
AMBLE $650.

1—Miss Havana Who (M. Aubin) (4)
2—Knockout Mir (J. Cyrenne) (2)
3—Janet's Son (M. Giguère) (5)
4—Dolph Hanover (7)
5—Jink's Worthington $1500. (J.-C. Martineau) (9)
6—Ennis Hanover $1500. (L. Aubin) (8)
7—Armbro Nibble $1500. (J.-P. Courchesne) 7/2)
8—Merrie Victor (J. Lemay) (3)

Course No 8 — 10.30 P.M.
AMBLE 0650.

1—Ebby Hal (R. Demers) (7/2)
2—Lady Champ (4)
3—Christian Abe (B. Gervais) (7)
4—Jay Arden (J. Cyrenne) (5/2)
5—Lusty Hal C (A. Côté) (6)
6—Oteca's Chuck (H. Ouellet) (9/2)
7—Money Bags (S. Dubord) (5)
8—Charlie Adios (C. Miville) (8)

Course No 9 — 10.50 P.M.
AMBLE $900.

1—Lord Bri (N. Tremblay) (9/5)
2—Conference Mir (Y. Catellier) (5)
3—Ben's Gift $3500. (B. Gervais) (5/2)
4—Sally Abe (S. Pleau) (6)
5—Ives Hope (C. Miville) (3)
6—Meadow Whitey (J. Cyrenne) (4)

Course No 10 — 11.15 P.M.
AMBLE $575.

1—Park Review (A. Guenette) (5)
2—Dee Dee Adios (J.-C. Martineau) (9/2)
3—Jo G. D. (A. Côté) (8)
4—Irish Peter (R. Roberge) (7)
5—Dale Will (E. White) (9/5)
6—Blacky Ibaf (B. Gervais) (5/2)
7—Ensign Erl (L. Bélanger) (7/2)
8—Big Togo (S. Pleau) (6)
Elig.: Ruth C. Cadet (E.-L. Bouchard)

Les vétérans de la LNH lutteront ferme pour demeurer avec leur club

C'est l'avis de Brian O'Neill une saison avant l'expansion

Par Al McNEIL

MONTREAL (PC) — La Ligue Nationale de Hockey inaugurera sa 59e saison le 19 octobre mais lorsque la dernière joute régulière prendra fin le 2 avril 1967, bien des choses auront changé. Tout d'abord, la saison 1966-67 sera la dernière dont le calendrier comportera 70 parties. Ce sera également la dernière année que la LNH comptera six clubs. Des équipes de Los Angeles, San Francisco-Oakland, St-Louis, Pittsburgh, Philadelphie ainsi que Minneapolis-St-Paul se joindront aux six clubs du début pour la saison 1967-1968.

Pour les nouvelles équipes tout comme pour les anciennes, c'est-à-dire les Canadiens de Montréal, les Maple Leafs de Toronto, les Bruins de Boston les Rangers de New York, les Red Wings de Détroit et les Black Hawks de Chicago, 1967-1968 marquera le début du calendrier de 74 joutes.

Selon M. Brian O'Neill, directeur administratif de la LNH, la ligue sera mieux balancée cette année alors que les équipes se préparent aux modifications que l'expansion apportera. Il prédit que les Bruins et les Rangers, qui ont presque toujours été les parents pauvres du circuit actuel, feront meilleure figure cette année. Il donne comme raison le développement des jeunes recrues du Boston et les transactions effectuées durant la saison morte.

LUTTE SERREE

"En outre, affirme M. O'Neill il y aura un moins grand nombre de joueurs qui seront protégés lors de la séance de repêchage de l'an prochain de sorte que les vétérans seront obligés de lutter ferme pour demeurer avec l'équipe à laquelle ils appartiennent actuellement pour ne pas passer à un autre des 12 clubs formant les deux divisions."

La LNH ne s'est pas encore entendue sur une formule pour fournir des joueurs aux six nouvelles équipes quoiqu'une partie du montant de $2,000,-000 versé comme cotisation pour l'obtention d'une franchise était destinée à obtenir des droits sur 20 joueurs par équipe.

Les Bruins et les Rangers ont tous deux fait des transactions pour améliorer leur sort. Les Rangers de New York, qui ont terminé la saison 1965-1966 dans la cave du classement, ont convaincu Bernard Geoffrion de sauter de nouveau sur la glace après avoir piloté avec succès les As de Québec de la Ligue Américaine durant deux saisons. Boum-Boum, un ancien ailier droit avec les Canadiens de Montréal, a enregistré 371 buts dans la LNH. Les Rangers ont également acquis les joueurs d'avant Red Berenson, des Canadiens et Orland Kurtenbach, des Leafs, ainsi que le joueur de défense Al MacNeil, du Chicago.

NOUVEL INSTRUCTEUR

Les Bruins ont le seul nouvel instructeur de la ligue, en l'occurrence Harry Sinden, âgé de 33 ans, qui vient du club-ferme des Bruins de la Ligue Centrale Professionnelle. Il utilisera la recrue Bobby Orr, un joueur de défense âgé de 18 ans à peine, qui a été proclamé l'an dernier le meilleur joueur amateur du Canada et qui a signé un contrat de deux ans pour un montant qu'on dit aussi élevé que $50,000.

LES JOUTES A LA T.V.

Le Columbia Broadcasting System et la Ligue Nationale de Hockey ont annoncé la semaine dernière dans un communiqué commun qu'un accord de $3,600,000 avait été conclu en vertu duquel le réseau CBS présentera durant la seconde moitié des trois prochaines saisons de la LNH ainsi que durant les éliminatoires une partie par semaine. L'émission en couleur sera intitulée "Game of the Week".

LES ARBITRES

Scotty Morrison, nommé l'an dernier arbitre en chef, aura comme bras droit Frank Udvari qui devient superviseur des officiels. John Ashley, Vern Buffey, Art Skov, Bill Friday et le nouveau venu Bruce Hood se partageront la tâche d'arbitrer la majorité des joutes. L'ancien juge de lignes John D'Amico a été promu officiel en chef des joutes des ligues mineures.

Brent Casselman, de Clarkson, Ont., et Pat Shetler, d'Alliston, Ont., apporteront du sang nouveau au peloton des juges de lignes où ils se joindront à Neil Armstrong et à Matt Pavlich. Brian Sopp, un Montréalais engagé la saison dernière, est retourné à l'université.

CLUB CERF

Le Navex de nuit du club de voitures-sport Cerf-Québec a été remporté par l'équipe formée de J. C. Genest et S. Guay à bord d'une Volkswagen. P. et M. Marquis se sont classés au 2e rang sur 13 équipes.

Dimanche prochain, à 2 heures aura lieu un Mosport-test au centre d'achats Fleur-de-Lys. L'organisateur Raymond Poitras recevra les inscriptions de midi 30 à une heure, après quoi les concurrents pourront pratiquer.

Patin de fantaisie

L'Association canadienne de patinage de fantaisie, qui tiendra 23 cliniques d'ici le mois de décembre à travers le pays, a annoncé que Frank James sera en charge de la session de Québec qui se tiendra au Colisée les 12 et 13 novembre.

Des mesures ont été prises pour accommoder une centaine de candidats qui devront s'inscrire par l'intermédiaire de leur club respectif.



● **Ed MATHEWS a de la peine à retenir ses larmes alors que les supporteurs des Braves le comblent de cadeau, ainsi que sa famille, lors d'une soirée d'appréciation tenue mardi à Atlanta. Le capitaine des Braves a évolué à Boston, à Milwaukee et à Atlanta sans changer d'équipe. (Téléphoto UPI)**

Knudson se signale dans le pro-amateur à Vancouver

VANCOUVER (PC) — George Knudson, de Toronto, et trois partenaires amateurs ont présenté un score combiné de 58, 13 sous la normale, sur le parcours détrempé du club Shaughnessy hier en remportant le tournoi pro-amateur qui précède le début de l'Omnium canadien.

Knudson a roulé un 69, deux sous la normale, et a terminé au deuxième rang, un coup de retard sur les meneurs Billy Martindale et Jim Ferree.

Le golfeur torontois et ses partenaires, Del Sinclair, de Toronto, ainsi que William Hill et Alfred Heaslip, de Vancouver, affichaient une avance de trois coups sur quatre autres équipes, qui étaient sur un pied d'égalité en deuxième place, dans cette compétition à la meilleure balle.

Les pros Bob Charles, Bob Goalby, Rod Funseth et Gene Counter faisaient partie des équipes égales au deuxième rang.

Les 100 professionnels inscrits se disputeront pendant quatre jours la première bourse de $20,000 sur un total de $100,000.

La plupart des golfeurs professionnels ont louangé le long parcours de 6,907 verges, ne partageant pas l'opinion de Billy Casper, qui avait déclaré antérieurement que les allées étaient trop longues et les verts trop petits.

Ainsi, Jack Nicklaus a prétendu que la pluie rendait le parcours plus difficile, mais a ajouté qu'il connaissait de nombreux parcours beaucoup plus difficiles, opinion que partageait Martindale.

Bing Crosby a roulé un 90. 19 au-dessus de la normale, en compagnie de Ken Venturi.

La pluie, qui était tombée pendant la majeure partie de la matinée, avait rendu les verts très lents, ce qui a empêché de nombreux pros d'améliorer la normale.

Ainsi, Chi Chi Rodriguez et Venturi ont dû se contenter de 76, Sanders et le champion actuel Gene Littler, de 74 tandis que Nicklaus et Casper roulaient des 70.

L'autre Alou est-il le meilleur des 3?

PHILADELPHIE (P. A.) — Matty a toujours été "l'autre Alou" jusqu'à cette année.

Il domine maintenant les trois frères de la République dominicaine qui évoluent dans la ligue Nationale.

A moins de connaître une léthargie cette semaine, il remportera le championnat des frappeurs dans le circuit.

Son frère Felipe, âgé de 31 ans évolue sous la grande tente depuis 1958. Le cadet Jesus, âgé de 23 ans, a été précédé d'une publicité monstre à San Francisco. Quant à Matty, âgé de 27 ans, il n'était qu'un autre joueur de baseball. Les trois frères ont déjà composé le champ extérieur des Giantz lors d'un match en 1963.

Felipe, qui porte actuellement les couleurs des Braves d'Atlanta, est le plus dangereux rival de Matty dans la course au championnat des frappeurs tandis que Jesus connait une saison médiocre avec les Giants. Matty, qui a affiché une piètre moyenne de .231 avec les Giants la saison dernière, présentait une fiche de .344 mardi soir.

TRANSFORMATION

Harry Walker, gérant du Pittsburgh, a transformé Matty en un frappeur intelligent.

Les Pirates l'ont obtenu des Giants le 1er décembre dernier en retour du lanceur Joe Gibbon et du voltigeur Ossie Virgil.

"S'il était demeuré à San Francisco, il serait encore simplement un autre joueur, a déclaré Walker. Le champ intérieur est trop mou pour lui au parc Candlestick. Il récolte beaucoup de coups sûrs avec des hauts bonds sur notre terrain dur. Le vent lui était toujours contraire à San Francisco, ce qui déprime un frappeur.

"Je ne crois pas que ses succès soient dus à la chance. Je ne m'attends pas à ce qu'il affiche une autre moyenne de .340, mais il devrait présenter des fiches entre .290 et .320.

"Lorsque nous avons hérité de lui, nous croyions en faire un frappeur de .300. Il a bien travaillé pour atteindre cet objectif. Lors de l'entrainement en Floride le printemps dernier, je lui ai dit qu'il pourrait améliorer sa moyenne s'il apprenait à contrôler son bâton et était prêt à travailler dans ce sens...

"Il pouvait augmenter sa fiche de 50 points en frappant régulièrement au champ opposé, car il était très rapide, d'autant plus qu'il frappait de la gauche et était excellent avec ses coups retenus. Il avait frappé dix balles en direction du deuxième coussin sans les précéder au premier but, mais, par contre, il avait réussi avec six balles en direction de l'arrêt-court."

FACTEURS

Alou reconnait que Walker a changé son style au bâton. Il croit également que le fait d'avoir quitté les vents et la température froide de San Francisco lui a également aidé. De plus, le fait qu'il partage le poste de voltigeur de centre avec Manny Mota et qu'il affronte peu souvent des lanceurs gauchers a été également une autre raison de ses succès.

"Walker m'a révélé tout un autre monde, a dit Matty. Personne ne m'avait enseigné à frapper dans la gauche auparavant, car les frappeurs gauchers visent naturellement le champ droit. Ses leçons ont fait toute la différence, car je n'avais jamais réalisé ce qu'elles pouvaient signifier pour moi."

L'arme secrète des Dodgers

ST-LOUIS (P.A.) — Selon Maury Wills, l'arme secrète des Dodgers de Los Angeles, cette saison, a été Wes Covington, qui n'a récolté que quatre coups sûrs, mais qui est le champion taquin dans la ligue Nationale.

"Cette formation a toujours débordé d'esprit d'équipe, a dit Wills hier, mais vous avez besoin de vous renouveler d'année en année, Covington est le nouveau meneur de jeu. Il a commencé à taquiner par lui-même. Nous avons considéré son initiative comme une bonne chose, si bien que le gérant y met maintenant son grain de sel."

Lou Johnson a été sa cible mardi soir avant que les Dodgers ne portent leur avance à trois parties au sommet du circuit en blanchissant les Cards de St-Louis 2-0. Johnson ignorait un changement dans l'horaire de l'autobus qui transportait les joueurs de l'hôtel au stade, si bien qu'il a manqué le bateau et a dû se rendre au parc par ses propres moyens.

Lorsqu'il est enfin arrivé dans le vestiaire des joueurs, Covington l'attendait de pied ferme :

"Cela va te coûter cher, car le fait de rater l'autobus entraine une amende automatique même si tu es une étoile."

Johnson s'est alors porté les mains au coeur, donnant l'impression d'avoir été la victime innocente de la risée de son compagnon de chambre.

TALENT

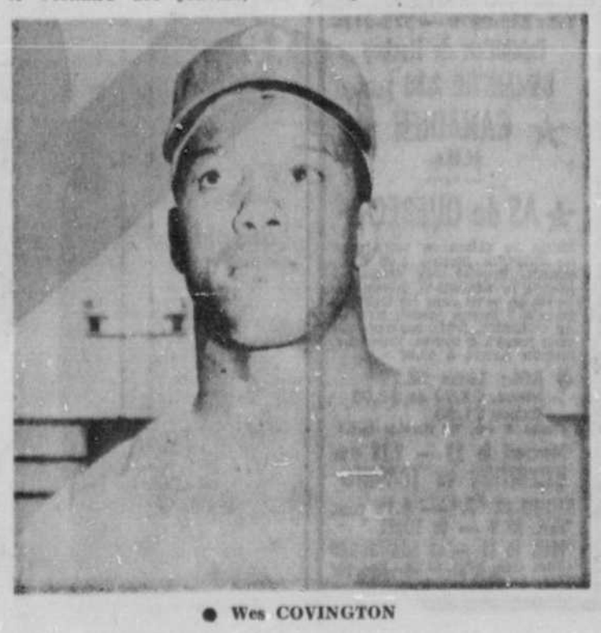
"Johnson est une cible parfaite, car il accepte bien les taquineries, a expliqué Wills. Il est un bon acteur et il peut facilement donner l'impression d'être fâché, ce qui fait rire tout le monde et diminue la tension nerveuse.

"Si on nous compare à d'autres équipes, nous semblons céder au point de vue talent, a ajouté Wills, mais vous avez besoin d'autre chose que la qualité et une certaine fraternité entre les joueurs a toujours existé chez les Dodgers."

Covington a apporté un élément nouveau en rejoignant le camp des Dodgers en mai dernier, assaisonnant la poussée des Dodgers en route vers un deuxième championnat consécutif.

"Je crois que vous devez vous détendre non seulement sur le terrain, mais avant d'arriver au parc afin d'être détendus au jeu", a déclaré le capitaine des Dodgers.

"Les taquineries prennent parfois de telles proportions qu'il est surprenant de ne pas assister à plus de combats, mais je crois que, si les gars d'une même équipe peuvent accepter ce genre de taquinerie, ils peuvent accepter n'importe quoi".



● **Wes COVINGTON**



DIPLOME EN COMMERCE

C'est demain vendredi le 30 septembre au Club de Golf Cap-Rouge qu'aura lieu le tournoi de golf des Diplômés en Commerce de Laval. Cette compétition très attendue est assurée encore cette année d'un succès sans précédent.

Tous les diplômés qui n'ont pu s'inscrire sont priés de se rendre au Club de Golf où une heure de départ leur sera assignée.

Voici les heures de départ pour ceux déjà enregistrés :

Heure
9.30—Y. Beaudoin — D. Maltais
9.40—L. Joubert — R. Marcotte
L. Leclerc — F. Turgeon
9.50—J.M. Ruel — J.A. Bégin — J.Y. Laurin
10.00—M. Lefebvre — M. Goulet — R. Croteau — C. Vézina
10.10—M. Martel — P. Lepage —N. Rhéaume — C. Poulin
10.20—temps libre
10.30—J.M. Gauthier — V. Loranger R. Roberge — L. St-Pierre
10.40—temps libre
10.50—temps libre
11.00—temps libre
11.10—Rita Poulin — Suzanne Gilbert — Huguette Dubeau — Thérèse Beauvais
11.20—G. Mercier — M. Michaud
11.30—temps libre
11.40—J.P. Guimont — J.A. Gagnon
11.50—Marcelle Michaud — Denise Methot — Thérèse Ruel
12.00—R. Grégoire
12.10—André Roy — J.P. Royer
12.20—Françoise Gagnon — Madeleine Guimond — Rose Légaré
12.30—R. Fréchette — R. Després — R. DeCoster — M. Laliberté
12.40—R. Dubeau
12.50—P. Amyot — M. Nadeau — J.-C. Vézina — L. East
1.00—P. McDonald — C. Amyot — G. Audet — S. St-Pierre
1.10—L. Bédard — M. Lambert — P. Kirouac
1.20—R. Lemieux — L. Dolbec
1.30—G. Marcotte
1.40—temps libre
1.50—J. Louis Mathieu — M.A. Fortin — M. Gagnon

TOURNOI DES SKIEURS

Dimanche dernier au club de golf de Courville a eu lieu le tournoi de golf annuel des skieurs, sous les auspices du Club Redskins.

Malgré la température froide et pluvieuse, on a enregistré 79 départs.

Michel Taché détenteur du titre de Champion de la Zone depuis ces quatre dernières années, n'était pas parmi les participants.

Parmi les personnalités présentes, notons M. Robert Poirier, président provincial de la C.A.S.A., M. René Paquet, président de la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent, Mme Gaby Pleau Fortin, présidente du comité féminin de la C.A.S.A., ainsi que quelques présidents de clubs de ski de la région.

Chez les hommes sur un parcours de 18 trous, le classement est comme suit :

M. Gilles Demers, nouveau champion de la Zone avec un brut de 87. Le trophée emblématique de la Zone lui a été décerné.

M. Paulo Auger s'est mérité le trophée Dow avec un net de 71.

Chez les dames, sur un parcours de 9 trous :

Mlle Louisette Dubord s'est mérité le trophée Guy Massicotte Sports pour un brut de 50.

Mme C. Demers, Mlle Thérèse Sirois, et Mme J.A. Gagnon se sont partagées les honneurs du meilleur net.

Chez les invités :

M. Raynald Paquet s'est mérité le meilleur brut, tandis que M. Raymond Girard se méritait le meilleur net.

Pour les dames, Mme L. Racine remportait le meilleur brut et Mlle L. Giroux le meilleur net.

Championnat "REDSKINS"

A la même occasion se disputait le Championnat "Redskins".

François Gagnon s'est mérité le titre cette année et s'est vu décerner le trophée Nap. Côté Sports.

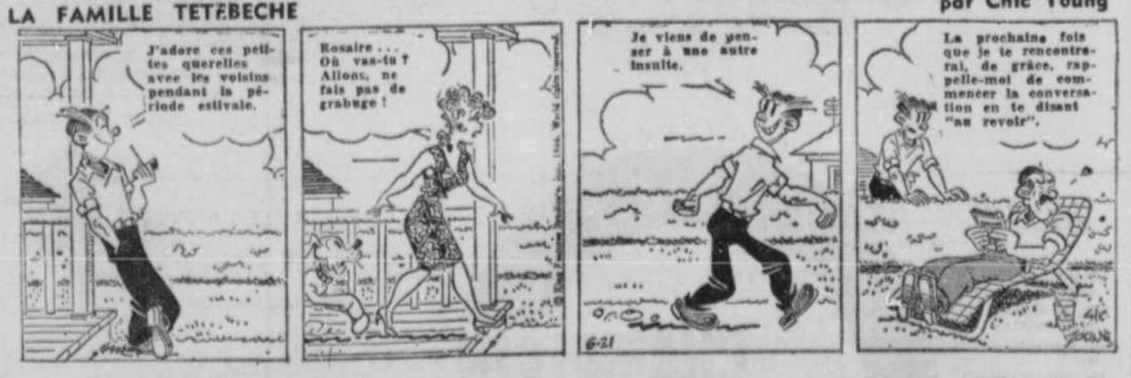
Mme J.A. Gagnon s'est mérité les honneurs chez les dames.

Trou d'un coup

Un autre trou d'un coup nous a été signalé hier. Mme Mariette Bourgon, du club Lorette en est l'auteur sur ce terrain au trou no 15, 98 verges, avec un fer no 7. Elle était accompagné de Mme Hélène Labrie et Florence Verne.

(J.C.L.)

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



Roulez avec la nouvelle vague! Chez Ford, nous aimons lancer des raz de marée...des trombes d'idées nouvelles, comme la ligne Thunderbird qui changea celle de toutes les autres voitures; la Fairlane, la première des voitures moyennes à la fine silhouette bien tournée; la révolution Mustang; la Falcon, compacte qui bat tous les records—et la Ford, plus silencieuse qu'une Rolls-Royce. La porte-abattant Magic Doorgate, le sélecteur de vitesse Cruise-O-Matic à 2 usages, voilà qui dénote une technique de magicien...Vague après vague, ce sont toujours des idées nouvelles, qu'un nombre croissant d'automobilistes découvre chaque jour—pour bien vite s'y convertir. La nouvelle vague Ford prend des proportions gigantesques; à partir de 1967 une insurpassable garantie prolongée apparaît: 2 ans/24,000 milles—5 ans/50,000 milles.*

les 67 de Ford





FORD LTD HARDTOP 2 PORTES 1967

Les Ford 67

Plus silencieuses parce que plus solides... plus solides parce que mieux construites.

Les Fairlane 67

Championnes des poids moyens par leurs records de performance. Résistantes, elles ont le tempérament et l'assurance d'une voiture de sport.



FAIRLANE 500 XL HARDTOP 2 PORTES 1967

Les Mustang 67

Conçues pour être les premières! Répondez à l'appel de la Mustang— Elle vous conduira vers l'aventure.

Les Falcon 67

La limousine des compactes. Achetez-la pour son luxe... vous gagnerez en prime son économie.



FALCON FUTURA COUPE SPORT 2 PORTES 1967



MUSTANG HARDTOP 2 PORTES 1967

Les Thunderbird 67

Plus que jamais, unique au monde... redéfinie... redessinée suivant les critères ultimes de l'élégance automobile.



THUNDERBIRD LANDAU 4 PORTES 1967

CHAQUE FORD 67 EST ÉQUIPÉE DE L'ENSEMBLE STANDARD DES ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ DE LA FORD MOTOR COMPANY—

- Un volant anti-choc avec axe capitonné en profondeur
- Des clignotants avec indicateurs de changement de voie
- Un signalisateur de détresse à 4 feux
- Un système de freinage hydraulique à double circuit avec voyant d'avertissement
- Une glace de pare-brise à laminage épais pour plus de sécurité
- Des montants de pare-brise rembourrés
- Des pare-soleil rembourrés
- Un tableau de bord rembourré
- Un rétroviseur extérieur contrôlé à distance
- Des serrures de portières à loquet de sécurité
- Des boutons de serrures de portières
- Des ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière avec voyant de rappel
- Un rétroviseur intérieur jour/nuit anti-éblouissant avec support flexible
- Un rétroviseur intérieur qui se détache en se brisant ou à double pivot
- Des lave-glaces
- Des essuie-glaces à 2 vitesses ou à vitesse variable
- Des feux de recul
- Des freins auto-régleurs

*** L'INSURPASSABLE GARANTIE PROLONGÉE DE FORD**

Commençant avec les modèles 1967:
La garantie est de
2 ans/24,000 milles
pour l'ensemble de la voiture et
5 ans/50,000 milles
pour les mécanismes d'entraînement.

Les deux garanties prendront effet du jour de l'achat de la nouvelle voiture.

Pour plus amples renseignements, consultez votre Vendeur



Vous êtes... toujours en tête avec

FORD

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
24, rue Dorchester Sud — Tél.: 525-8181

CHAMPLAIN AUTO FORD INC.
777 Ouest, Boul. Charest. Tél.: 681-0611

GARAGE W. MARTIN LTEE
Rond-Point — Lévis — Tél.: 837-8801

FORD

Le cartel C.S.N.-F.T.Q. et U.C.C. se prononce

Pour un régime fédéral adapté à la réalité

Par CLAUDE BEDARD

Dans un mémoire conjoint sur la constitution, trois des plus importants organismes syndicaux du Québec, la C.S.N., la F.T.Q. et l'U.C.C., repoussent l'idée de l'indépendance, mais optent plutôt pour "un régime fédéral adapté à la réalité actuelle"

La Confédération des Syndicats nationaux, la Fédération des Travailleurs du Québec, l'Union catholique des cultivateurs, groupant à eux seuls près d'un demi-million de membres, sont d'avis en effet qu'il faut faire l'essai du fédéralisme, mais dans des conditions nouvelles qui lui permettraient peut-être de durer et de douner justice.

Quant à la thèse de l'indépendance du Québec, les trois groupements admettent qu'elle a le mérite de la clarté puisqu'elle prône une rupture constitutionnelle complète avec le reste du Canada. Toutefois, selon le mémoire de 25 pages, elle n'est pas explicite pour ce qui est des moyens qu'il faudrait prendre pour y arriver, des conséquences qu'elle entrainerait, des difficultés qu'il faudrait vaincre avant et après la déclaration d'indépendance, des contre-coups qu'on peut prévoir, du personnel qu'il faudrait du jour au lendemain à un Etat indépendant pour fonctionner, des politiques de raccordement avec le milieu nord-américain qu'il faudrait appliquer, des échanges économiques qu'il faudrait assurer, de la forme du gouvernement, etc.

"Tant que les analyses nécessaires n'auront pas été faites et discutées, précise le mémoire, l'indépendance demeurera à nos yeux une hypothèse insuffisante pour permettre non seulement l'adhésion, mais une discussion objective de quelque importance. Dans ces conditions, nous ne pouvons qu'écarter, dans la perspective que nous nous sommes fixée, la solution indépendantiste".

La C.S.N., la F.T.Q. et l'U.C.C. partagent d'ailleurs le même point de vue en ce qui concerne les options soit de "statu quo", "d'Etats associés", ou soit "d'une centralisation fédérale plus poussée".

Cette dernière est rejetée au départ comme contraire aux intérêts du Québec et politiquement utopique. Quant au "statu quo", une telle option ne pourrait se soutenir qu'à la condition de nier l'existence de la crise constitutionnelle elle-même, et des causes qui ont amené cette crise. Enfin, selon le mémoire, la formule d'Etats associés n'est actuellement qu'un slogan, sans contenu explicite.

UN REGIME FEDERAL ADAPTE

Il ne reste donc plus que la fomule "d'un régime fédéral adapté à la réalité actuelle". Le document conjoint qui est présenté cet après-midi au Conseil des ministres du Québec fait le point sur les différentes modalités qui doivent exister pour assurer la survivance d'un tel régime.

En voici succintement quelques-unes des plus importantes :

- Une déclaration des libertés et droits fondamentaux, applicable à tous les citoyens de chacune des provinces, domporterait notamment un énoncé des droits scolaires et religieux, ainsi que l'affirmation du droit du citoyen à un niveau de vie convenable et suffisant, de même que l'affirmation non équivoque du droit au travail pour tout citoyen désireux et capable de travailler.
- Les libertés et droits fondamentaux ainsi protégés, on pourrait sans inconvénient réduire la prépondérance de l'Etat central en certaines domaines.
- Un tribunal chargé d'interpréter la constitution serait constitué.
- Certaines matières que la jurisprudence a déclarées de compétence fédérale devraient relever de juridictions concurrentes : par exemple, la radio-télévision.
- Une capitale fédérale bilingue et biculturelle devrait être créée qui ne tomberait pas sous la compétence d'une province.
- Les politiques d'immigrations ne devraient pas être élaborées par la seule autorité fédérale.
- Dans l'élaboration des politiques monétaires et fiscales, aussi bien que dans la politique de commerce extérieur, le gouvernement fédéral devrait consulter assidûment les provinces.
- Au niveau fédéral, l'égalité des deux langues doit être absolue.
- Au niveau provincial, un principe analogue de réciprocité doit s'appliquer. En principe, seule la langue de la majorité sera officielle. Toutefois, lorsqu'une province renferme une minorité d'origine française ou britannique supérieure à disons 15% ou à un demi-million d'habitants, la fonction législative devra être exercée dans l'égalité absolue des deux langues.
- La constitution doit clarifier explicitement l'ambiguïté entre "éducation" et "culture".
- La constitution doit reconnaitre le contrôle des provinces sur les ententes culturelles internationales.
- Toute la sécurité sociale doit être de compétence provinciale et les domaines qui ont été concédés par voie d'amendement constitutionnel doivent être rapatriés sous réserve de la possibilité de la délégation de pouvoir.
- Il faudra éventuellement dans le domaine de la politique économique déterminer l'unité administrative de planification.
- La procédure de délégation de pouvoir devra être déterminée par la constitution.
- Il serait opportun de "rapatrier" la constitution dans les conditions actuelles.
- Le Québec devra présider à un immense linguistique, de manière à remettre la langue française en usage courant dans les domaines où elle a subi les plus fortes, notamment au travail.
- Le Québec devra non seulement occuper en principe tout son champ législatif, mais encore et surtout y manifester une activité considérable.
- L'Etat fédéral devra s'affirmer d'une manière beaucoup plus nette et plus autonome dans ses relations internationales et également beaucoup plus favorables aux intérêts nationaux.
- Des mesures devront être prises pour assurer aux travailleurs et aux cadres francophones une place beaucoup plus importante dans les entreprises, et à cette fin, les syndicats devront se sentir pleinement appuyés par les pouvoirs publics.

Un régime d'assurance-maladie public, universel, obligatoire et complet

Par JEAN MARTEL

Dans un mémoire conjoint présenté hier après-midi au gouvernement du Québec, la Confédération des Syndicats nationaux, la Fédération des Travailleurs du Québec et l'Union Catholique des cultivateurs demandent que le régime d'assurance-maladie que se donnera le Québec soit universel, obligatoire, public et complet.

Par régime universel, les trois organismes entendent un régime qui s'applique à tous les citoyens du Québec. Cette règle ne souffrirait d'exceptions que dans le cas de citoyens bénéficiant déjà de services médicaux gratuits, comme les militaires, les anciens combattants, les détenus des pénitenciers, etc.

Par régime obligatoire, les trois organismes entendent que tous les citoyens adminissibles aux bénéfices de l'assurance-maladie y soient assujettis, qu'ils s'en prévalent ou non. "Nous écartons tout régime supposant une preuve d'indigence, que cette preuve soit faite par voie d'enquête ou autrement".

La CSN, la FTQ et l'UCC excluent les assurances privées du régime pour des raisons de justice distributive. "Nous estimons en effet que les citoyens les plus riches doivent participer aux frais du régime destiné principalement à mettre les meilleurs soins médicaux à la disposition des citoyens à revenu modeste".

Le régime d'assurance-maladie doit être public, c'est-à-dire régi directement ou indirectement par l'Etat. L'administration et la direction du régime devrait être confiées à une régie tripartite de la santé comprenant des représentants autorisés du gouvernement, des consommateurs et des professions médicales et paramédicales.

Le régime doit être complet, c'est-à-dire protéger les citoyens contre tous les risques inhérents et consécutifs à la maladie.

"Le régime idéal, dans notre esprit, comprendrait non seulement le diagnostic et le traitement de la maladie, les soins dentaires et ophtalmologistes, le traitement des maladies mentales et physiques, la radiologie, l'anesthésie, les analyses de laboratoire, les prothèses, lunettes et médicaments sur ordonnance médicale, les examens préventifs, la physiothérapie et la rééducation, le transport par ambulance et le nursing à domicile, etc., mais également les services de dépannage financier et domestique à être organisés de concert avec le ministère de la Famille et du Bien-Etre social.

ETAPES

Selon la CSN, la FTQ, et l'UCC, la loi instituant l'assurance-maladie devrait prévoir d'emblée un régime complet devant être mis en application par étapes, par voie d'arrêtés ministériels, mais selon un calendrier rigoureux obligeant le gouvernement à créer les conditions requises pour la réalisation complète du régime.

Quant au financement du régime, il devrait se faire par l'impôt sur le revenu qui, selon les trois organismes, présente l'avantage d'éliminer toute notion d'indigence et qui a également l'avantage d'être dans une certaine mesure progressif.

Le financement ne devrait pas s'effectuer par le moyen de la taxe de vente parce qu'elle taxe surtout la satisfaction des besoins, qu'elle opère davantage le budget des économiquement pauvres, qu'elle laisse intacte cette portion du revenu des riches qui leur reste après qu'ils ont non seulement satisfait leurs besoins normaux, mais en outre épuisé les possibilités du luxe.

La CSN, la FTQ et l'UCC s'opposent au principe des frais dissuasifs (c'est-à-dire la portion des frais que le client est obligé de payer même si la plus grande partie des frais est versée par le régime)

RENUMERATION DES MEDECINS

Les trois organismes n'ont aucune objection à ce que les médecins choisissent individuellement le mode de paiement qui leur convient : salariat, contrat forfaitaire, paiement à l'acte médical.

Cependant, la CSN, la FTQ et l'UCC font remarquer qu'elles ne comprennent pas pourquoi les médecins lèvent le nez sur le régime salariat. Ce régime est pourtant celui qui est réservé à la quasi-totalité de l'humanité laborieuse.

Les trois organismes reconnaissent aux médecins le droit de ne pas se syndiquer et de pratiquer hors des cadres d'une future régie de l'assurance-maladie, aux tarifs qu'ils voudront bien imposer à leurs clients. "Cependant, nous nous opposons ce que les médecins non conventionnés touchent quelque honoraire que ce soit de l'assurance-maladie".

Parmi les modes de rémunération acceptables, il y a également le contrat forfaitaire, en vertu duquel un médecin reçoit une rémunération fixe pour les soins qu'il s'engage à dispenser à un secteur quelconque de la population.

La CSN, la FTQ et l'UCC acceptent le principe du libre choix du médecin par le client, et vice versa.

La constitution existante souffre d'une "instabilité chronique"

Par CLAUDE BEDARD

La CSN, la FTQ et l'UCC, dans le mémoire conjoint sur la constitution qu'ils remettaient hier après-midi au gouvernement du Québec, avancent une série de causes à l'origine du conflit constitutionnel qui assaille présentement les Canadiens de langues française et anglaise.

Cet important document, qui devait être présenté au Comité de la constitution de l'Assemblée législative du Québec aboli à la dissolution des Chambres, estime que la constitution existante souffre d'une "instabilité chronique".

Les raisons d'une telle chose sont multiples d'après le mémoire. Cela tient :

— à la constitution actuelle ambiguë sur bien des points;

— aux empiétements du gouvernement fédéral dans des compétence qui sont strictement provinciales;

— à un partage des pouvoirs fiscaux qui permet à une juridiction de percevoir plus de fonds qu'elle n'en aurait besoin puisqu'elle offre des compensations monétaires;

—à un Etat provincial qui a trop longtemps eu une politique négative vis-à-vis les règles qui doivent gouverner la constitution;

— à l'absence chronique du gouvernement provincial à occuper ses champs juridictionnels de telle manière que le fédéral a répondu à un besoin réel en proposant des formules et des systèmes qu'il étendait à l'ensemble du pays;

— par voie de conséquence, les habitants du Québec ont toujours eu une crainte exagérée de l'intervention de l'Etat dans les affaires de la communauté.

En conclusion, précise le document, aucune constitution ne peut être valide à moins qu'elle ne reçoive une application concrète, et un pouvoir qui défile devant ses responsabilités entraine l'occupation du champ juridictionnel par l'autre pouvoir, "et c'est ainsi que l'on arrive à une instabilité chronique".

UN "AVERTISSEMENT"

"On aurait tort de penser que la crise actuelle n'est qu'un phénomène de surface", signale le mémoire. Il ajoute toutefois, il ne faut pas interpréter à l'heure actuelle la crise constitutionnelle comme une catastrophe, mais comme un avertissement, d'ailleurs assez grave.

"Qu'on le veuille ou non, le chemin d'une harmonisation des institutions québécoises et des institutions canadiennes passe par le Québec, et il serait dangereux de l'oublier".

Le rapport de 25 pages conclut ce chapitre en affirmant que "si le fédéralisme est une formule viable, le temps est venu d'essayer d'en faire la preuve".

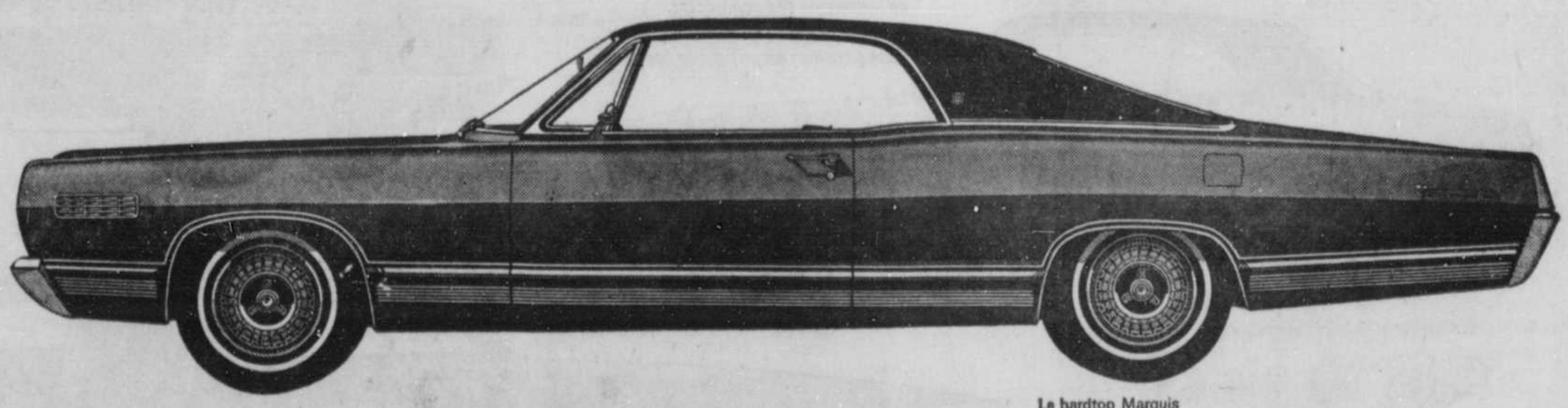
Mercury lance un défi



Le hardtop Cougar

La COUGAR 1967
la vedette des voitures sport

La Cougar allie grand luxe et chic européen au prix des modèles canadiens ordinaires.



Le hardtop Marquis

La vedette des voitures de prix moyen
la MERCURY 1967

La Mercury Marquis – une voiture vraiment luxueuse, plus élégante que toute autre.

la vedette des voitures de grandeur moyenne



La Mercury Cyclone GT – voiture dynamique réservée aux gens qui sont "dans le vent".

Le hardtop Cyclone GT

Une NOUVELLE GARANTIE, LA PLUS VASTE JAMAIS OFFERTE:
l'ensemble du véhicule: 2 ans ou 24,000 milles
les organes du train moteur: 5 ans ou 50,000 milles.

Ford MERCURY

Voyez un vendeur Mercury, il vous fournira tous les détails.

M. A. Clarque, directeur de la compagnie des jeunes Canadiens

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre a annoncé, hier, la nomination de M. Alan Clarke, au poste de directeur de la Compagnie des jeunes Canadiens et celle de M. Jacques Noël, au poste de directeur associé de ce même organisme.

M. Clark assumera ses fonctions sous peu, et il succédera à M. William McWhinney, qui remplissait les fonctions de directeur intérimaire depuis le mois de janvier.

M. McWhinney a décidé d'abandonner son poste, pour des raisons d'ordre personnel.

En annonçant la nomination de M. Clarke, le premier ministre a loué l'excellent travail dont s'était acquitté M. McWhinney durant l'étape de formation de la Compagnie des jeunes Canadiens.

M. Stewart Goodings, directeur associé intérimaire, continuera de remplir ses fonctions dans la compagnie.

M. Clarke est né à Stratford en 1929. Il a longtemps travaillé avec le YMCA.

M. Noël est né à Québec en 1938. Il est bachelier ès Arts du Séminaire de Québec, et a obtenu sa maîtrise en pédagogie de l'Université Laval.

En 1959, il devenait membre de la Faculté de pédagogie de Laval, et remplissait les fonctions de réalisateur de nombreuses émissions éducatives à la radio et à la télévision. Il prit également part à un travail de recherches pour la Commission Parent, à Québec.

En 1964, M. Noël entrait au service du Bureau d'aménagement de l'est du Québec.

Le nouveau directeur associé de la Compagnie des jeunes Canadiens s'est également occupé activement du mouvement scout dans la province de Québec.

Il est au service de la compagnie depuis août, 1966.

LES NÉGOCIATEURS DE RADIO-CANADA ONT RENCONTRÉ CEUX DE NABET

OTTAWA (P.C.) — Donnant suite à une proposition de la société Radio-Canada, les négociateurs de celle-ci ont rencontré ceux de Nabet, qui représentent quelque 1,800 techniciens de la société d'Etat, hier soir, en compagnie du sous-ministre adjoint du Travail, M. Bernard Wilson.

Celui-ci, dans une ultime tentative d'empêcher les techniciens de déclencher une grève qui paralyserait complètement l'activité de la société, a accepté le rôle de médiateur que les négociateurs lui ont expressément demandé de jouer. Ils se sont réunis à huit heures, hier soir.

La veille, mardi, les membres du syndicat avaient voté à 85 pour cent une résolution permettant à leurs représentants d'ordonner la grève quand ils le jugeraient opportun, rejetant par le fait même la recommandation d'un comité de négociations qui suggérait qu'on leur accordât une augmentation de salaire de 22 et demi pour cent avant la signature d'une convention collective d'une durée de trente mois.

HAUSSE ACCRUE

Les techniciens, qui avaient entamé les négociations, au printemps dernier, demandant une majoration de 25 pour cent, exigent maintenant que l'augmentation soit de 30 pour cent.

Divisés en trois groupes, les techniciens sont maintenant rémunérés selon des échelles qui tiennent compte du nombre d'années de service, jusqu'à un maximum de sept années, l'ancienne convention collective ne contenant aucune autre provision à cet effet.

Les salaires des techniciens du premier groupe (75 pour cent des membres du syndicat y sont compris) s'échelonnent entre $70 et $120 par semaine. Ceux d'une autre fraction de 15 pour cent des employés concernés varient entre $60 et $95 par semaine. Un troisième groupe, enfin, celui des cadres, si l'on peut dire, reçoit un salaire hebdomadaire variant entre $110 et $138 par semaine.

M. Timothy O'Sullivan, président de Nabet, ainsi que M. Clive McKee, directeur du service des relations industrielles et artistiques à Radio-Canada, ont tous deux déclaré, peu avant la reprise des négociations, hier soir, que la responsabilité d'un règlement rapide du litige, mettant ainsi fin à la menace de grève, reposait surtout sur... l'autre partie.

REUNION

Plus tôt, dans la journée, les négociateurs s'étaient réunis pendant une heure et demie, après quoi ils ajournèrent les débats, annonçant qu'on avait demandé à M. Wilson de jouer le rôle de médiateur.

M. Wilson a déclaré qu'on lui avait demandé de prendre "une part active" aux discussions. Il a confirmé que la question du salaire demeurait le principal point en litige, mais qu'il croyait encore en la possibilité d'un règlement sans recours à la grève.

Le président de Nabet, M. O'Sullivan, a fait remarquer, avant la réunion, qu'une offre d'augmentation de salaire appréciable de la part de Radio-Canada, serait soumise à l'approbation des membres, mais qu'une offre minime, comparée aux recommandations du comité de négociations, signifierait un appel immédiat à la grève.

M. O'Sullivan a par ailleurs vertement critiqué le président du comité de négociations, l'accusant d'avoir fait signer au représentant syndical Fernand Daoust un rapport que celui-ci croyait être majoritaire, pour ensuite signer lui-même un rapport préparé par le représentant de Radio-Canada.

Le résultat fut qu'un rapport qui devait originellement être présenté comme exprimant les voeux de la majorité du comité fut appelé rapport minoritaire.

DEUX CONVOIS DU CN SONT ENTRES EN COLLISION

LA TUQUE. (PC). — Trois wagons de marchandise du Canadien National ont quitté les rails vers trois heures mercredi après-midi lorsque deux convois sont entrés en collision à environ un mille à l'est de La Tuque.

Selon un porte-parole du CN, l'accident s'est produit lorsque le premier convoi composé de 56 wagons a heurté l'arrière d'un second convoi comprenant 110 wagons immobilisés sur la voie ferrée. Les deux trains se dirigeaient vers La Tuque à ce moment-là.

Les trois wagons faisant partie du second convoi La Tuque-Corcoran se sont renversés sur le côté après l'impact qui a causé au moins $50,000 de dommages. Il n'y a pas eu de blessés parmi les cheminots. L'une des locomotives diesels serait maintenant hors d'usage.

Il a fallu environ une heure pour la circulation revienne à la normale.

Sept sociétés sont en faillite

MONTREAL (PC) — Sept sociétés montréalaises qui avaient formé un consortium de $10 millions pour la fabrication de meubles et de panneaux de bois ont été déclarée en fanllite mardi et dans l'impossibilité de rembourser dans leur totalité les dettes qu'elles avaient contractées envers 500 de leurs créanciers au Canada, en Europe et au Japon.

Le juge Brendan O'Connor a indiqué que la décision avait été prise parce que le propriétaire des compagnie, M. Moishe Cohen, de Montréal, n'avait pas contesté un rapport d'un syndic l'accusant d'avoir géré ses affaires de façon téméraire.

M. Victor Barnett, le syndic qui avait été nommé pour examiner la situation financière des compagnies a expliqué au tribunal que M. Cohen avait inscrits de fausses déclarations dans ses livres, qu'il avait omis de faire certaines déclarations et qu'il avait obtenu du crédit par de fausses représentations.

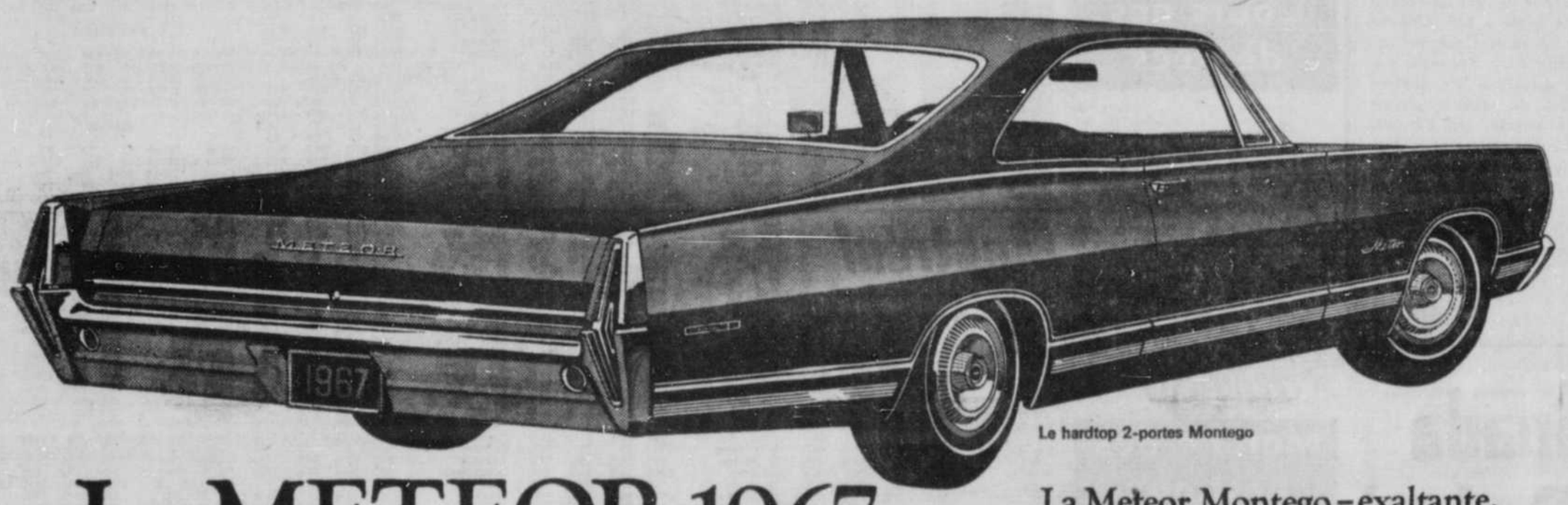
Une septième compagnie appartenant également à M. Cohen ,avait déjà été déclarée en faillite cet été.

Les firmes de M. Cohen sont Plywood Distributores, Inc. World Plywood and Veneer Inc Satin Wood Finishers Inc., Design and Furniture Craft Corp. Devor furniture Inc. Sanpear Inc. et Quebec Ketchen Inc.

Les avocats de M. Cohen ont fait savoir qu'il n'en appellerait pas de la décision du juge et qu'il retirerait l'appel qu'il avait logé contre la faillite de la septième compagnie.

Les dettes des sept compagnies s'élèvent à $2,636,652.

à toutes les voitures 1967



Le hardtop 2-portes Montego

La METEOR 1967
la vedette des voitures de prix populaire

La Meteor Montego – exaltante, belle comme une voiture grand luxe... et de prix abordable.



Le sedan 4-portes Rideau

La Meteor Rideau – la mieux équipée des voitures de prix modique.

La FALCON 1967 – la vedette des "compactes"

La Falcon – on la choisit pour son luxe... on la garde pour son économie.



Le coupé Sport Futura

Toutes les voitures 1967 de fabrication Ford possèdent l'équipement de sécurité standard de la Ford Motor Company:

Volant amortissant avec moyeu rembourré, en retrait, dispositif avertisseur faisant fonctionner à la fois les quatre clignotants, double circuit de freinage avec avertisseur lumineux, pare-brise stratifié en verre de sécurité, montants de pare-brise rembourrés, pare-soleil rembourrés, tableau de bord rembourré, rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, verrous de sécurité aux portes, boutons de verrouillage de sécurité aux portes, ceintures "de luxe" aux sièges avant et arrière avec avertisseur lumineux, rétroviseur "nuit-jour" à monture souple, pivots à billes jumelés ou pivot cédant sous le choc, pour le rétroviseur intérieur, lave-glaces, essuie-glaces à deux rythmes ou à rytlme variable, feux de recul, freins autoréglours.

Allez chez un vendeur Mercury. Voyez les voitures qui défient leurs concurrentes dans toutes les catégories.

ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC.
61, rue St-Henri, Lévis, P.Q. Tél.: 837-3681

MONTCALM AUTOMOBILES INC.
901, 1ère Avenue, Québec Tél.: 529-2131

RAYMOND COTE AUTOMOBILES INC.
Saint-Nicolas (Lévis) — Tél.: 832-4621

Ford MERCURY

1149 BFR

FAITS DIVERS

Par Guy BAILLARGEON

Scooter VS camion : 1 blessé

QUEBEC — Yvon Shields, 996 de l'avenue Cardinal-Rouleau, à Québec, a subi des blessures nombreuses lorsque le scooter qu'il montait est entré en collision avec un camion, hier midi, à l'angle des rues Aqueduc et Ste-Thérèse, dans la partie basse de la ville.

Le jeune homme a été conduit à l'hôpital du St-Sacrement par les policiers municipaux. Il souffre de contusions à la jambe droite, et d'une fracture du coude.

* * *

Vol à main armée dans une épicerie

VILLE-VANIER — La police de Ville-Vanier a fait savoir, ce matin, que les quatre cagoulards armés qui ont fait main basse sur une somme indéterminée, hier soir, à l'épicerie P.-H. Simard, au 265 de la rue Beaucage, à Ville Vanier, étaient toujours au large, mais que leur arrestations serait imminente.

Les enquêteurs posrèden une bonne description des quatre jeunes gens ainsi que de l'auto dans laquelle ils se sont enfuis. Le montant ne dépasserait pas les $100.

* * *

Arrestations en rapport avec un vol à main armée

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Si l'on s'en tient aux paroles d'un porte-parole du poste de la police provinciale de Ste-Anne-de-Beaupré, les deux hommes et la femme qui ont perpétré un vol à main armée de $26,400, au domicile de M. Alfred Godbout, de Ste-Anne-de-Beaupré, le 13 septembre dernier, seraient arrêtés sous peu.

La police souligne toutefois que l'enquête sur cette affaire s'avère très difficile du fait que le plaignant et les membres de sa famille déclarent ne pas pouvoir reconnaitre les trois malfaiteurs qui avaient pourtant le visage découvert.

On se rappelle que M. Godbout, son épouse, ses trois enfants, ainsi qu'une amie de l'un de ces derniers avaient été ligotés et baillonnés avant que le trio n'ouvre le coffre-fort.

* * *

Nuit calme

QUEBEC — L'officier-rapporteur du local 117 a fait savoir, tôt ce matin, que huit personnes avaient été arrêtées au cours de la nuit pour diverses offenses.

Deux jeunes frères d'une petite ville d'Ontario ont été retracés dans la Capitale hier soir. Agés de 13 et 14 ans, les adolescents ont déclaré avoir quitté leur foyer et ne pas désirer y retourner. Les parents de ces jeunes garçons étaient en route pour la Capitale cette nuit.

Des six autres personnes écrouées aux cellules municipales, deux femmes l'ont été pour flânage, et quatre individus pour ivresse.

Pour leurs parts, les sapeurs n'ont eu à effectuer aucune sortie.

* * *

Collision à Limoilou

LIMOILOU — Une collision entre deux automobiles est survenue dans le courant de l'avant-midi hier au coin des rues d'Estimauville et de la Canardière. Mme Alfred Allard, domiciliée à 314 rue de la Canardière a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard et Fils.

* * *

Ecrasé sous un tracteur de ferme

ST-THOMAS DIDYME — Lorenzo Gauthier, 14 ans, fils de Rosaire, du rang no 10, à St-Thomas-Didyme, dans le comté de Roberval, a connu une mort affreuse lorsqu'il a été écrasé sous un tracteur de ferme après que celui-ci eut roulé dans un trou en bordure de la route.

Ce sont les policiers du poste de Dolbeau qui ont été chargés d'éclaircir les circonstances de la tragédie. Une enquête du coroner a été instituée.

* * *

Heurté par une auto

SAINT-EMILE — Guy Cloutier, 7 ans, domicilié au 17 de la rue Talbot, à St-Emile, a été heurté par une automobile, vers 5h. 15, hier après-midi, sur le boulevard Lapierre, à St-Emile.

Les ambulanciers de la maison Falardeau ont conduit le bambin à l'hôpital St-Ambroise de Loretteville. L'enfant aurait subi une fracture du crâne et son état serait sérieux.

* * *

Veston taché de sang dans la voiture d'un disparu

DONNACONA — La police provinciale du poste de Portneuf, a fait savoir, ce matin, que l'automobile de M. Maurice Gagné, citoyen de Ville Duberger disparu depuis samedi avait été retrouvé, mardi après-midi, sur une route secondaire menant aux carrières de la Domtar, à Donnacona, dans le comté de Portneuf. La veste de couleur rouille que portait M. Gagné au moment de sa disparition était taché de sang.

La police se perd en conjectures sur la disparition de cet homme. Des recherches ont été entreprises dans le secteur où fut retrouvée l'automobile, mais l'homme est demeuré introuvable.

Concours exposition d'arts plastiques

MONTREAL (PC) — La Commission du Centenaire de la Confédération vient d'annoncer la tenue d'un concours-exposition d'arts plastiques auquel sont attachés des prix importants et qui fournira aux lauréats l'occasion de participer à une exposition qui aura des échos dans toutes les provinces canadiennes.

Les participants doivent être citoyens canadiens, ou vivre au Canada, être agés de 18 à 35 ans au moment de l'envoi de la formule de participation.

Les concurrents doivent envoyer une formule de participation avant de soumettre une oeuvre au concours. Les formules de participation postées après le 1er décembre 1966 ne seront pas acceptées.

Les oeuvres qui seront exposées pourront être primées par le jury dans l'une des quatre catégories suivantes: peinture, sculpture, dessin et gravure et artisanat. Trois prix de $5,000, $2,000 et $1,000 seront décernés dans chaque catégorie.

Après avoir été accepté, chaque particiapnt sera avisé d'envoyer ses oeuvres au centre régional le plus proche où elles seront jugées. Les résidants du Québec enverront leurs oeuvres au Musée des beaux-Arts à Montréal.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Un récidiviste est condamné à deux ans de pénitencier

Un récidiviste a été condamné, hier, à deux ans de pénitencier, par le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix.

L'homme, Jean-Claude Rhéaume, vendeur de 32 ans, du 625, 4e rue, Québec, venait d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité à un vol d'une scie mécanique d'une valeur de $95 ainsi qu'à un autre, d'un tourne-disques d'une valeur de $46.

Egalement, à quatre charges de fraude de $83, $166, $69 et $171, offenses commises pendant la même période.

Le magistrat a remarqué, avant de rendre sa sentence, que l'accusé avait eu maintes chances de montrer sa bonne volonté auparavant et qu'il n'en avait rien fait.

Accusé d'avoir participé au hold-up de $3,421 à Ville Vanier

Denis Poulin, garçon de table, 28 ans, du 2,659 rue d'Estimauville, Giffard, a été accusé, hier, d'un vol à main armée de $3,421, à la Banque Canadienne Nationale, au 233, rue Proulx, à Ville Vanier, le 20 septembre dernier.

Le prévenu a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Me Keaneth Gagné, procureur de la Couronne, a promis que la cause procéderait dans un délai rapproché et a obtenu que tout cautionnement soit refusé à l'accusé.

Il avoue sa culpabilité à un vol à main armée survenu à Ville les Saules

Carol Nadeau, vendeur de 21 ans, du 1,018, rue Mathias Tellier, a vu sa sentence ajournée au 6 octobre, lorsqu'il a enregistré un plaidoyer de culpabilité à un hold-up de $183 à la Caisse Populaire de Ville Les Saules, alors qu'il était armé d'une carabine à canon tronçonné.

Les présumés complices de Nadeau, dans cette affaire seraient Denis et Rodrigue Beaupré, les deux frères.

La cause, qui s'est déroulée devant M. le juge en chef Tremblay, a été marquée de différents verbaux entre Mtres Anatole et Lawrence Corriveau, procureurs respectifs de la Couronne et de la défense dans cette cause.



Ne crachons pas sur $10 millions

Même si l'idée d'une loterie nationale au Québec n'est pas nouvelle et que les projets conçus en ce sens par le passé ont avorté, ce n'est pas une raison pour croire impossible sa réalisation par le gouvernement actuel du Québec. En fait, on peut même se demander comment il se fait que les bills présentés jusqu'à ce jour n'ont pas abouti, que l'application des lois sanctionnées par deux gouvernements précédents a été reportée aux calendes grecs. Il existe évidemment des obstacles à l'institution d'une loterie au Québec, mais ceux-ci sont sûrement pas insurmontables et il semble qu'avec un minimum de détermination on en viendrait facilement à bout. En effet, les arguments en faveur d'une loterie sont tellement plus lourds que ceux qui s'y opposent que la balance ne pourrait pas osciller longtemps.

Un des arguments qui joue contre la loterie, et le plus important peut-être, est constitué par la loi telle qu'elle existe actuellement. Le code pénal canadien interdit en effet les jeux de hazard, ce qui forcément inclut une loterie. Mais une loi ce n'est pas immuable. Ce ne serait pas la première fois qu'un article du code serait amendé parce que ne correspondant plus aux besoins d'une époque donnée. C'est d'ailleurs sans doute qu'il est convaincu de ce fait que le gouvernement de M. Johnson a décidé de faire une demande en ce sens lors de la prochaine conférence sur le régime fiscal. Il peut sembler étonnant qu'une telle demande soit faite devant un comité qui, en fait, n'a rien à y voir. Or, c'est là une tactique fort habile. N'est-ce pas précisément au moment où l'on discutera des sources de revenus des provinces qui est le mieux choisi pour amener une telle proposition ? Sans compter que cette demande au Québec pourrait être fortement appuyée par le fait qu'avec cette nouvelle source de revenus les représentants québécois pourraient se montrer plus souples au moment des discussions portant sur le partage de l'assiette fiscale proprement dites.

Un autre obstacle à la création d'une loterie nationale, et la seule autre peut-être, est l'aspect moral. Il est certain qu'une partie de la population, s'objectera à la création d'une loterie au nom de la moralité publique. Il faudrait se demander ici si c'est là l'opinion des autorités compétentes en la matière, ou si ce n'est pas plutôt l'expression d'une simple opinion personnelle que quelques individus voudraient voir accepter par tout le monde. Nous parlions plus haut de lois ne correspondant plus aux besoins d'une époque donnée. Cela s'applique aussi bien au droit canon qu'au droit civil et pénal. L'Eglise catholique a longtemps interdit l'usage du taux d'intérêt ce qui ne l'empêche pas de l'accepter de fait, aujourd'hui. Il en est de même de la loterie : autres temps, autres moeurs. D'ailleurs, fait significatif, les loteries les plus célèbres sont celles de deux pays catholiques, ou du moins considérés comme tels : l'Irlande et la France. Et dans deux cas, les profits de la loterie servent à des fins sociales et humanitaires, comme veut le faire le Québec.

L'utilisation des fonds qu'il serait possible à une loterie de rapporter au gouvernement nous amène à nous demander quelle pourrait être l'importance de ces fonds. Or, personne n'ignore que la Commission (dite royale) d'enquête sur la fiscalité a évalué dans son rapport au gouvernement du Québec que les revenus maxima d'une loterie pourraient être de $10 millions par année. Et les commissaires insistent bien sur le fait que c'est là un maximum. C'est évidemment beaucoup moins que ce que plusieurs imaginaient. Il ne faut cependant pas en conclure immédiatement que cette somme est négligeable. Ce montant représente tout de même plus du double de tous les montants perçus en vertu de divers permis et droits durant l'exercice 1963-1964 ($4,246,264.), légèrement plus que le total des revenus tirés des ressources hydrauliques en 1956 ($9,913,600.), 50% de plus que l'ensemble des revenus tirés des ressources minérales en 1965 ($6,840,800.).

Ces quelques chiffres démontrent qu'il n'est pas nécessaire qu'une source de revenus rapporte des sommes fantastiques pour en justifier l'exploitation. Il faut tout de même réaliser qu'avec les besoins immenses qui se font sentir au Québec, nous ne pouvons pas nous permettre de lever le nez sur un revenu supplémentaire net de quelque $10 millions, même si tous nos problèmes financiers ne sont pas réglés du même coup. Songeons par exemple que sous M. Lapalme, le ministère des Affaires culturelles du Québec n'avait que la moitié de cette somme, soit $5 millions. Or, comme celui que l'on se plaît déjà à considérer comme le titulaire du futur ministère des loisirs et de la jeunesse semble convaincu du fait que les revenus d'une loterie québécoise pourraient être utilisées à bon escient par son futur ministre, pourquoi les lui refuserait-on ?

Jean d'Autane

L'inflation au Canada est un mythe (W. Bodge)

HAMILTON (P.C.) — M. William Dodge, un des deux vice-présidents exécutifs du Congrès du Travail du Canada, a déclaré lundi que parler d'inflation au Canada était un mythe.

Si les prix, les salaires et les revenus ont augmenté au cours des dernières années, on a par contre exagéré l'ampleur de ces changements dans les discussions publiques, a dit M. Dodge devant des délégués de l'Ontario, du Québec et des Maritimes à un congrès de clubs Kiwanis.

De 1960 à 1965, les prix aux consommateurs n'ont grimpé que de neuf pour cent au Canada, comparativement à sept pour cent aux Etats-Unis.

Durant la même période, les prix ont grimpé de façon plus sensible dans d'autres pays industrialisés : de 15 pour cent en Allemagne, 18 pour cent en Suède, 19 pour cent en Grande-Bretagne, 26 pour cent en Italie et de 35 pour cent au Japon, a rappelé M. Dodge.

"Que l'on considère une hausse au Canada, il y a toujours eu hausse supérieure dans les autres pays industrialisés, si bien que notre pouvoir compétitif n'a pas été amoindri.

"Les importantes hausses de salaires, qui ont attiré l'attention publique, ne sont pas en fait des règlements tout à fait adéquats. Elles représentent pour la plupart des corrections dues depuis longtemps, car à certains groupes de travailleurs on a accordé depuis plusieurs années un traitement injuste".

Le dollar

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a gagné hier 1-16 à $1.07 23-32.

La livre sterling a haussé de 1-16 à $3.00 3-4.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 3-64 à 92 53-64 au regard de 92 59.64 mercredi dernier.

La livre sterling a haussé de 7-64 à $2.79 3-16.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No : 480-1-457)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 26 septembre 1966, a adopté le règlement no 480, ayant pour objet de modifier le règlement no 66 comme suit :

Il est ajouté à l'article 175, le paragraphe suivant, savoir :

"Dans la zone H-5-X, pour seulement la partie comprise dans le lot 727-7, il est permis d'y construire une habitation genre bungalow, ayant un alignement de 20 pieds".

Charlesbourg, ce 29 septembre 1966.

Le Greffier de la Cité :
PIERRE-G. DORION, avocat

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No : 481-1 458)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 26 septembre 1966, a adopté le règlement no 481, amendant le règlement no 251 et ses amendements, pour modifier la zone G-1-W, et créer en conséquence la zone B-16-W;

2e— QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables dans la zone G-1-W, et dans les zones contiguës, s'il y a lieu, d'approuver le dit règlement ou de demander qu'il soit soumis à leur approbation par voie de scrutin, a été fixée au 20 octobre 1966, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg;

3e— QUE les propriétaires d'immeubles situés dans une ou la totalité des zones A-7-W, B-15-W, B-1-Y et D-11-W, affectées par le règlement susdit, seront admis à voter lors de l'assemblée publique précitée, sur présentation au Greffier de la Cité, dans les dix jours qui suivent la date ci-après mentionnée du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) électeurs propriétaires de chacune des zones contiguës précitées, ou par la majorité d'entre eux, si leur nombre est inférieur à 24, dans quelque zone parmi d'icelles, le tout conformément à l'article 425, paragraphe 1 de la Loi des Cités et Villes de la Province de Québec.

Charlesbourg, ce 29 septembre 1966.

Le Greffier de la Cité :
PIERRE-G. DORION, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 146-414

DANS LA COUR SUPERIEURE

AVIS

PRENEZ AVIS que Carmen Gauvin, Gertrude Gauvin, Liliane Gauvin, Thérèse Gauvin, Huguette Gauvin et Marc Gauvin, ont accepté sous bénéfice d'inventaire la Succession de JEAN GAUVIN, par jugement rendu le 29 Aout 1966, dans le dossier portant le numéro 146-414 des dossiers de la Cour Supérieure pour le district de Québec et que ledit jugement a été enregistré au bureau d'enregistrement du district de Québec sous le numéro 594743 le 16 septembre 1966.

QUEBEC, le 27 septembre 1966.

(S) **Letarte, St-Hilaire, Grenier, Picard, de Bané & Proulx,**
Procureurs des héritiers bénéficiaires.

VRAIE COPIE
Letarte, St-Hilaire & Al,
Procs. des héritiers bénéficiaires

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "CONSTRUCTION D'INSTALLATION D'ECLAIRAGE D'AEROPORT COMPRENANT L'INSTALLATION D'UN SYSTEME INDICATEUR VISUEL DE PENTE D'APPROCHE SUR LA PISTE 06-24 A L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE-LORETTE, P. Q.", seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 13 octobre 1966, pour les travaux ci-haut mentionnés à l'Aéroport de Québec, Ancienne-Lorette, P. Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P. Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. BARIBEAU,
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport international de
Montréal, Dorval, P. Q.
Le 27 septembre 1966

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR DE L'ECHIQUIER
NO: QI-83-66-M
SA MAJESTE LA REINE
Demanderesse
VS
SALON DU CHATEAU INC.
Défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis & De Terris seront vendus en justice en vertu du même bref le 11 octobre 1966 à 10.30 heurees de l'avant-midi, à Québec, Château Frontenac (sous-sol).

Les dits biens meubles et effets consistent en: salon de coiffure comprenant séchoirs, tables, bureaux, fauteuils; chaises; etc . . .

Le tout suivant la loi.

Québec, le 29 septembre 1966.

LOUIS GIROUX
H.C.S.

TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'EGOUTS
DEMANDE DE SOUMISSION
Contrat : 66-A-V-5

Le soussigné recevra jusqu'à 8 heures p.m., le 11 octobre 1966, au bureau municipal de la corporation de CHARNY, des soumissions pour les travaux d'extensions aux réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de M. LOUIS-P. COUTURE, ingénieur-conseil, 1090, avenue Louis-Riel à Sainte-Foy. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté des soumissions et ce sur remise en bon état desdits documents dans les dix (10) jours de l'octroi du contrat. Les soumissions devront être scellées et marquées : "SOUMISSION CONTRAT : 66-A-V-5".

Les dites soumissions seront ouvertes et lues à la séance du Conseil qui sera tenue le même soir, soit le 11 octobre à 8 heures p.m., à la salle du Conseil de la Corporation Municipale de la Ville de CHARNY. Pour être considérée toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié égal à 10% du montant de la soumission.

La Corporation ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

PAUL-HENRI FRECHETTE.
Secrétaire-trésorier.

FONDS MUTUELS

Par la PRESSE CANADIENNE

Adanac	2.51	2.74
Andres Equity	3.02	3.30
All CDN Com	6.56	7.19
All CDN Div	8.34	9.14
American Growth	5.0[illegible]	5.50
Assocated Investors	5.22	5.27
Beaudran	36.41	39.21
Canadian Growth	5.37	5.90
Canada Security	4.79	5.26
CDN Gas Energy Onyp	—	10.52
CDN Investment Fund	3.[illegible]	4.00
CDN Trusted	4.58	5.01
Canafund	47.39	49.76
Champion Mutual	6.[illegible]	6.97
Collective Mutual	5.[illegible]	5.88
Commonwealth Intl	9.34	10.24
Commonwealth Intl Lev.	8.65	9.48
Corporate Investors	5.24	5.72
Diversified Income	1.27	1.40
Diversified Income B	5.09	5.59
X Dividend Shares	3.31	3.63
Dominion Compound	4.00	4.35
Dominion Equity	5.34	5.56
X Dreyfus	11.80	12.88
Entarea Investment	13.54	13.68
European Growth	6.09	6.66
Federated Financial	4.10	4.46
Federated Growth	5.85	6.39
Fonds Collectif A	6.60	7.17
Fonds collectif B	5.29	5.45
Fonds Collectif C	7.48	8.13
Fonds Desjardins A	4.44	—
Fonds Desjardins B	4.71	—
Fraser	9.85	9.90
Gis Compound	7.41	8.09
Gis Inc	3.53	3.85
Growth Equity	4.65	5.08
Growth Oil and Gas	12.63	—
Guardian Growth	4.58	5.98
Harvard	8.97	9.75
Investors Growth	8.18	8.89
Investors Intl Mutual	5.34	5.80
Investors Mutual	4.55	4.95
X Keystone Cust S-1	19.27	21.02
X Keystone Cust S-4	5.16	5.64
X Keystone Cust K-2	6.14	6.70
Keystone of Canada	7.16	7.87
Le Fonds P.E.P.	3.96	4.30
Molson M Fund	3.53	3.60
Mutual Bond	8.20	8.57
Mutual Accumulating	4.79	5.24
Mutual Income	5.77	6.31
Natural Resources	5.61	6.13
One William Street	14.64	—
Prêt et Revenu Mutuel	6.84	7.15
Providend Mutual	5.98	6.06
X Putnam Growth	10.72	11.72
Raddison	4.33	4.76
Regent Fund	7.34	8.02
Research Investment	13.58	14.82
Savings Investment	6.54	7.15
Exec Fund of Canada	6.36	6.97
X Tv Electronics	8.85	9.65
Timed Investment Fund	6.09	6.55
United Accumulative	9.39	9.17
Universal Svgs Equity	4.87	5.32
Western Growth	4.87	5.33
Western Growth	4.82	5.27

X — Fonds américain.

Fonds américain

Affil Fund	7.95	8.60
American Bus Shares	3.79	4.11
Boston Fund	8.67	9.48
Bullock Fund	13.47	14.76
Keystone Cust S-1	19.27	21.02
Keystone Cust S-4	5.16	5.64
Keystone Cust K-2	6.14	6.70
Mass Inv Growth K-2	9.89	10.81
Wellington Fund	12.83	13.99

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 69.3, A-gros 66.8, A-moyens 63.8, A-petits 46.0.

Beurre : arrivages courants 92 .59, 93 .59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42 1-2; coloré 42 3-4.

Pommes de terre : prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres, .26 à .28 les 10 livres; N.-B. .30 les 10 livres; I.P.E. $2.10 les 75 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19, procédé par rouleau , no 2 en sacs : 15 à 16; autres catégories 12 1-2 à 13 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix étaient stables hier aux marchés aux bestiaux de Montréal. La demande a été soutenue dans le cadre d'une grande activité.

Les arrivages se composaient de 375 bovins, 319 veaux, 65 porcs et 22 ovins.

Les bouvillons de bonne qualité rapportaient $25 et ceux de qualité ordinaire de $17.25 à $18.

Les vaches de bonne qualité rapportaient de $20 à $21.75, celles de qualité moyenne de $18.25 à $18.75, celles de qualité ordinaire de $16.75 à $17.75 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $13 à $16.

Les veaux de lait de bonne qualité valaient de $34.50 à $39.50, ceux de qualité moyenne de $29.50 à $33 et ceux de qualité ordinaire de $19 à $28.

Les porcs de catégorie A rapportaient de $32.50 à $33.50.

Le prix des truies s'établissait à $19 et celui des agneaux à $17.

On ne rapporte pas de ventes de génisses, ni de boeufs ni de moutons.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : Wealthy $2.00, Wolf River $2.25, McIntosh $2.75 à $3.25 la boîte à verger.

Aubergines : $3.00 à $4.00 le boisseau.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Blé d'Inde: .35 à .38 la douzaine.

Brocoli : $3.00 à $3.50 la douzaine.

Carottes : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.00 à $1.25 les 50 livres.

Chicorée et escaroles : $1.00 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $3.00 à $3.50 le cageot de 24.

Choux de Bruxelles : $3.75 à $4 les 16 pintes.

Choux : Verts $1.25 à $1.50, Rouges et Savoie $2 pour 16.

Choux-fleurs: $2.00 à $2.50 la douzaine.

Choux chinois : $1.75 à $2 la douzaine.

Citrouilles : $2 à $3 la douzaine.

Concombres : $3 à $4 les 6 douzaines, dill $2.50 à $4 le boisseau.

Courges : marrow $1 à $1.25 la douzaine, Hubbard $3.00, Pepper $2 la douzaine.

Epinards : $1.25 à $1.50 le boisseau, $2 à 2.25 les 12 cellos de 10 onces.

Laitues : Boston ou Romaine $1.50 à $1.75 les deux douzaines, Iceberg, $1.75 à $2 le cageot de 18.

Navets : $1.75 à $2.00 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau.

Poireaux: .75 à .90 la douzaine.

Oignons : échalotes et gros .70 à .75 la douzaine, $2.50 les 50 livres.

Panais : $3.50 à $4.50 le boisseau, $2.00 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil : .75 la douzaine de paquets.

Piment vert doux $2 la boîte.

Pommes de terre : nouvelles livrées $1.50 à $1.75 le boisseau, .90 à $1 les 50 livres.

Radis : .50 à .60 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 3 onces.

Tomates : rouges $1.25 à $1.50, roses $2 à $2.50 la boîte, vertes .50 le panier de 11 pintes.

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Tancord Industries Ltd, 6 cents l'action privilégiées, 31 octobre, inscription 17 octobre.

A. J. Freiman Ltd, une action de classe A d'une valeur au pair de $1 pour chaque tranche de 20 actions ordinaires, 15 octobre, inscription 30 septembre.

Dominion Bridge Co. Ltd, 20 cents l'action ordinaire, 8 novembre, inscription 14 octobre.

Delta Acceptance Corp. Ltd, $1,375 de deuxième privilège de série B, 15 novembre, inscription 21 octobre.

Hand Chemical Industries Ltd, 15 cents l'action de classe A, 1er novembre, inscription 7 octobre.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acera	7000	14½	14	14½
Advocate	600	385	375	375
Agena Mg	4400	20½	20	20
Agnico	500	140	140	140
Akgitcho	1000	60	60	60
All Pitch	5000	20	19	20
Am Larder	6000	25	22	25
Am Moly	5000	54	53	53
Ang Ruyn	400	155	155	155
Ang UD	34150	108	102	105
Ansil	10000	9	9	9
Area	105200	228	200	215
Argosy	2'600	56	53	53
Armore	2000	22	21½	22
Atl C Con	1700	122	120	122
Aunor	400	300	300	300
Bankeno	1500	94	93	93
Bankfield	8000	12	11½	11½
Barex	1300	48	48	48
Barnat	1000	60	60	60
Bary Expl	300	25	25	25
B-Duq	2000	30	30	30
Belletere	500	24	24	24
Bethlm	1105	650	630	630
Black Bay	500	11	11	11
BL Hawk	7500	88	85	88
Bounty Ex	2200	22	18	22
Bralorne	1515	228	228	228
Branswk	4755	11½	10⅝	10⅝
Bunker H	2000	20½	20	20
Cam Mine	6592	17	16½	16½
Camflo	7200	400	380	380
Camp Chib	900	590	575	585
C Tung	1750	151	140	140
C Dyno	425	155	155	155
C Faraday	800	305	300	300
C jamieso	600	106	106	106
Cdn Keely	9000	7½	7	7½
C Mal	10000	10	10	10
Cdn Nisto	7100	24	22	23
C Nisto rts	1400	½	½	½
Candor	170015	26½	23½	24½
Can-fer	100	72	72	72
Cantre	3000	18½	18	18
Captain	2000	14	14	14
Cariboo	1000	32	32	32
Cent Pat	1500	142	140	141
Chestvl	15300	23	20½	23
Chib Kay	2000	17½	17½	17½
Chib M	2100	61	56	61
Coch Will	100	330	330	330
Coin Lake	376	27	27	27
Comb Met	1500	22	21	21
Conigo	600	14	14	14
Con-Key	5000	9	9	9
Con Shaw	1500	26½	26	26½
C Bellek	2000	7½	7½	7½
CG Arrow	700	22	20	20
C Hall	20200	78	67	75
C Marben	4000	205	200	205
C Mogul	5940	350	325	350
C Mrsn	12200	230	222	223
C Mosher	300	75	75	75
C Neg	31500	19	18	18½
Con Nichol	6000	16	15½	16
C Rambler	500	195	190	195
C Red P	21000	18½	18½	18½
Conwest	800	610	605	605
Copcorp	1200	60	60	60
Cop Fields	500	125	125	125
Cop-M	102000	19	18½	19
Coulee	2800	35	33	33½
Cowich	9200	23	21	21
Craigmt	415	12⅝	12⅝	12⅝
Crowp	12500	25¼	14	14
Daering	2000	14	14	14
D'Aragon	3000	15½	15½	15½
Deer Horn	500	26	26	26
D'Elda	26400	83	80	80
Delhi Pas	1100	15½	15½	15½
Denison	214	57	57	57
Dickan	650	430	430	430
Discovrry	1335	180	177	177
Dome	2000	45	44	45
Donalda	7000	16	14½	15½
Dunrains	7000	55	51	54
Duvan	1000	10	10	10
East Sull	850	670	660	665
F'west T	2250	10½	10⅛	10⅛
F Mar	300	291	290	290
F Ornda	10628	40	34½	36
Frncr	15000	13	12½	12½
Frobez	181078	228	197	213
Genex	22450	22	19	19
Gnt Masct	1300	97	93	93
Glenn Exp	60	7⅛	7⅛	7½
Goldray	6500	80	76	77
Golrrm	36000	87	84	84
Gradore	2000	38	38	38
Grandroy	2000	22	22	22
Granduc	1100	390	375	390
Granisle	100	465	465	465
Green Pnt	1500	33	33	33
Gulch	10590	13⅛	12½	12½
Gulf L	3000	8½	8½	8½
Gunnar	1410	176	176	176
Hasaga	1200	13½	13	13
Hastings	3800	175	165	165
Headway	9000	22½	20½	21
Heath	6000	8½	8	8½
High-Bt	1700	900	895	900
Hollinger	240	20¼	20¼	20¼
Huds Bay	286	70¼	69¾	69¾
Int Bibis T	3600	100	94	99
Irish Cop	4000	24½	23	23
Iron Bay	1200	246	245	246
Iso	1950	141	140	140
Jaye	16000	18	16½	17
Jelex	18950	28½	25	28½
Joliet	5200	32	31½	31½
Jocsmith	7500	17	16½	16½
Joutel	3800	93	90	90
Jowsey	2268	89	87	89
Kaw Kotia	300	350	350	350
Ker Ad	30505	13	12¼	12¾
K Anacon	2600	165	165	165
Kid Coper	5600	55	52	52
Kirk Twns	3000	12½	12½	12½
Lab Min	175	28	28	28
L Dufault	4436	930	910	915
Lakehead	200	24½	24½	24½
La Luz	500	18½	18¼	18½
Langis	1000	36	36	36
Letich	11250	615	595	610
LL Lac	30	185	185	185
Lorado	3600	108	105	105
Louviert	5000	24	23½	23½
Macassa	200	205	205	205
Macdon	500	35	35	35
Madsen	2080	130	125	125
Marchant	200	185	185	185
Match	2000	8½	8½	8½
Mattgmi	1395	14⅛	13¾	14
Maybrun	3000	15½	15½	15½
Mc Adam	4700	56	53	54
Mc Intyre	30	97	97	97
McWat	4300	43	42	42
Mentor	1500	70	70	70
Merrill	500	87	87	87
Metal Min	236	120	120	120
Midrim	3000	40	39	40
Min Ore	57000	13	11½	12
Moneta	1000	71	71	71
Mt Wright	7000	33½	31	33
Multi-Mi	4300	194	192	192
Nat Expl	9000	11½	11	11½
Nealon	20500	13½	12	13
New Bld	4000	5	5	5
New Cal	1500	34½	34	34½
Newconx	400	625	625	625
Noonex w	6200	125	110	115
N Hosco	1500	273	268	270
N Impri	15300	145	142	145
Nlund	30000	19½	18½	18½
N Mylama	2200	21	20½	21
N Que Ragi	1550	515	515	515
N Sen	13400	30	28¼	28½
New Taku	500	31	31	31
Nick Rim	3500	12	12	12
Nor Acme	1000	11	11	11
Norbaska	500	57	57	57
Norbeau	2700	98	98	98
Norgold	5000	11	10¼	10½
Norlex	3000	16½	16½	16½
Normetal	1646	410	405	405
Norpax	2000	11¾	11¾	11¾
N Bord	113100	12⅝	9	12¼
Northcal	8500	38	34	38
North Exp	3800	67	66	67
N Gate	11623	510	485	485
N Rank	2000	29½	29	29½
Norsp A	50	26	26	26
Nudul	625	14	14	14
Obaska	14000	10	9	10
Opemska	2465	980	970	970
Orchan	925	295	290	290
Oslak	16200	76	67	71
Pamour	2600	175	170	170
Param	19000	13	12½	12½
Patino	546	10	995	10
Pax Int	9000	21	20½	20½
Pce Exp	19000	21½	20½	21
Priess	159000	17½	14½	16½
Pick Crow	2000	17¼	17¼	17¼
Pine Point	780	89	58¾	58¾
Placer	845	24¼	23¾	23¾
Preston	555	14⅝	14¼	14⅝
Probe M	225	22	22	22
Purdex	2000	9	9	9
Pyramid	700	630	625	630
Que Chib	2000	14	13½	13½
Que Lith	200	215	215	215
Q Man	14000	30	29	30
Q Matta	103400	177	104	109
Quemont	500	990	990	990
Quonto	3000	5	4½	4½
Radiore	4800	58	55	56
Rayro	27025	158	145	145
Rio Algom	1175	24½	24	24
Rio Pr	35	97¾	97¾	97¾
Rio Alg e w	110	12¾	12¾	12¾
Rix	14000	24	23½	24
Rockwin	7250	123	119	120
Roman	2465	14⅞	14⅞	14⅞
Ryanor	2000	14	13	13
Sarimco	1000	15	15	15
Satel	44213	38	34½	36½
Sherritt	6141	455	445	445
Sigma	300	480	475	480
Sil Eureka	130	126	126	126
Silverfids	400	315	310	310
Sil Miller	3800	17	17	17
Silmq	228500	87	79	82
Sil Stand	1200	87	82	82
Siscoe	1600	345	340	340
Steep R	2827	510	505	505
Sud C	47500	31	29	30
Sullivan	1200	395	390	395
Teck Corp	450	520	510	520
Territory	2300	14	14	14
Texmont	6700	74	72	72
Texore	3500	22	22	22
Tex-Sol	1000	24	24	24
Thom L	300	40	40	40
Tombill	100	95	95	95
Torbrit	1500	63	62	62
Tormont	2500	9	8½	8½
Tribag	4700	110	105	109
Twent C	11300	30⅝	30⅛	30⅞
Un Carb	68200	51⅝	50	50¼
Un Tnk C	500	53¾	53½	53½
Utd Airc	8500	76½	75	75
Un Artists	13500	26¾	25⅝	25½
Utd Corp	3000	8¼	8¼	8¼
Un Fruit	24900	35¼	33¼	34¼
US Freight	1300	44⅝	43	43
Cdn Sup O	4672	24⅛	23⅛	23⅛
Cent Del	4698	11⅝	11	11
Chater O	1100	310	310	310
Chieftan D	1300	915	905

L'industrie manufacturière

Rapide coup d'oeil sur quelques secteurs significatifs au Québec

Par Jean d'Autane

L'industrie manufacturière du Québec s'est développée très tard et est encore caractérisée par un type particulier d'entreprise : l'entreprise familiale. Il demeure cependant que le Québec se classe au second rang parmi les provinces du Canada immédiatement après l'Ontario, tant pour le nombre d'établissements que pour le nombre de travailleurs et l'importance des salaires payés.

Selon les dernières statistiques publiées dans l'annuaire du Québec, il existait en 1961 11,200 établissements manufacturiers. Ces manufacturiers employaient quelque 319,000 ouvriers oeuvrant dans les différents secteurs. Les salaires payés à la main-d'oeuvre de l'industrie manufacturière en 1961 ont atteint $1,087,193. ce qui constituait la rémunération de 676,213 heures-hommes.

Les chiffres de l'année suivante, c'est-à-dire 1962, montrent une progression positive très nette. Alors que le nombre de travailleurs augmentait de 7,000 unités pour atteindre 326,087 ouvriers, et que les salaires passaient à $1,166,182,000, soit une hausse de quelque $80,000,000., le nombre d'établissements connaissait une baisse de 116 unités ce qui portait le total à 11,104.

La baisse du nombre d'établissements est un élément des plus positifs puisque la dispersion de l'industrie manufacturière constitue probablement la plus grande faiblesse de ce secteur de l'économie québécoise. C'est pourquoi d'ailleurs, les différentes politiques mises de l'avant par le gouvernement du Québec depuis quelques années vise au regroupement des multiples unités travaillant séparément dans de mêmes secteurs.

En se regroupant, de petites boutiques d'artisans et des manufactures de faibles dimensions peuvent connaître une expansion qu'elles ne pourraient jamais atteindre autrement. La mise en commun des capitaux, des moyens de production et de la main-d'oeuvre permet à de nombreux établissements de passer du stade artisanal au stade industriel.

Or, le Québec s'est maintenant résolument engagé dans la voie de l'industrialisation, abandonnant la vocation agricole qui lui avait été imposée par une foule de motifs n'ayant rien d'économique. On peut donc présumer qu'avec le dynamisme des nouvelles générations d'hommes d'affaires que forme la nation canadienne-française et la prise de conscience des autorités gouvernementales face aux objectifs économiques qui doivent être atteints, que le Québec connaîtra un essor considérable sur le plan industriel en général et dans l'industrie manufacturière en particulier.

Les photos ci-contre nous montrent des ouvriers québécois sur les lieux de leur travail dans différentes manufactures établies chez nous. Les secteurs manufacturiers représentés, sans être nécessairement les plus importants, jouent tout de même un rôle considérable, ne serait-ce que sur le plan local et régional.

Ainsi, en ce qui regarde l'industrie du tabac, une vingtaine d'établissements s'occupent de traiter le tabac ou de le transformer en produits finis. Au niveau de la transformation, 15 sociétés emploient plus de 6,600 ouvriers qui retirent près de $30 millions en salaires.

Le secteur du bois, pour sa part, compte quelque 1,700 établissements où travaillent une quinzaine de mille employés obtenant une rémunération de l'ordre de $37 millions annuellement.

L'industrie des appareils et du matériel électrique groupe 114 établissements totalisant plus de 15,000 employés qui reçoivent environ $60 millions en revenus.

Quant à l'industrie de la chaussure, qui est particulièrement importante pour la région de la capitale, elle totalise 135 fabriques au Québec, où quelque 12,000 personnes gagnent plus de $30 millions par an.

• Plusieurs Québécois ont déjà travaillé dans l'industrie du soulier. Le travail qui s'y fait ne leur est donc pas inconnu. Les femmes que l'on voit sur la photo effectuent quelques-unes des nombreuses opérations nécessaires pour que le soulier réponde aux exigences du confort et aux caprices de la mode. (Office du Film du Québec)



• Cette photo montre des jeunes filles travaillant dans une entreprise où l'on fait des cigarettes. Elles effectuent une partie du travail à cause de la division des tâches qui caractérise la façon dont on travaille dans les usines modernes. Cette manufacture est située dans le Québec. (Office du Film du Québec)



• Dans le monde, l'industrie des appareils électriques joue un rôle important. Si le Québec n'occupe pas les premiers rangs dans ce domaine, il existe quand même chez nous des usines où l'on fabrique de tels appareils. Cette photo a été prise dans la province et montre des travailleurs apportant leur contribution à la fabrication de cuisinières électriques. (Office du Film du Québec)



• Dans plusieurs localités du Québec il y a des entreprises où l'on travaille le bois soit pour la construction d'édifices, soit pour la fabrication de meubles. Les ouvriers que montre la photo travaillent dans une entreprise, située près de Québec, où l'on fait des meubles. (Office du Film du Québec)



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Les voilà, les puissants camions GMC 1967! Les pick-ups ont des lignes absolument inédites: nettes, simples, elles évoquent la robustesse et la supériorité technique de GMC. Cette même impression se retrouve dans les tout nouveaux poids-moyens et poids-lourds à cabine de 96" PC-DC* (ci-dessus). Pour couronner ces nouveautés, de nouveaux groupes moteurs-transmissions et une liste d'équipements standard ou montés sur demande. 1967...votre année GMC.

*Du pare-chocs au dos de la cabine.



Le pick-up GMC avec équipement Super Custom moyennant supplément.

Désormais, votre camion n'est plus uniquement un véhicule de travail. Il sera toujours bien sûr aussi dur à l'ouvrage, mais vous pouvez le transformer en un luxueux véhicule avec des sièges baquet, un bloc central, un tapis couvrant tout le plancher, une brillante ornementation pour l'intérieur et l'extérieur.

CAMIONS GMC

La marque qui fait toute la différence



Le tout nouveau Handi-Van de 108" d'empattement. PBV allant jusqu'à 6,000 lb.

A la version d'une demi-tonne, de 90" d'empattement, vient s'ajouter une version de 108" d'empattement offrant 47 pi. cu. supplémentaires. Le nouveau modèle de ¾ t., de 108" d'empattement, est livrable en PBV de 6,000 lb. La carrosserie des 2 modèles a été redessinée; la grille est nouvelle, le pare-brise est enveloppant.

G-167F

Voyez votre concessionnaire de camions GMC

Concessionnaire autorisé de camions GMC pour la ville de Québec :

BOULEVARD G.M.C. (1964) Inc.

2125 boul. Charest ouest — Québec, P.Q. — Tél.: 683-4955

"Ne manquez pas de regarder les matchs de la Ligue canadienne de football à la télévision. Vous trouverez les dates, heures et canaux au programme de télévision de votre région".

$10.00 pour vous... cherchez votre nom!

Cinq noms d'abonnés sont publiés dans cette page; si le vôtre y est, identifiez-vous chez H. THIVIERGE LE COSTUMIER, 461 est, rue Saint-Joseph et bénéficiez d'une remise de $10. sur tout achat d'un costume ou manteau de $100. et plus.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour les insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiancailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



.... UNE MINUTE, je dois aller consulter les pages sportives de L'ACTION; je ne me souviens plus qui doit gagner ce combat !

Agents demandés

AGENTS pour vente de produits d'aluminium Orléans: Portes, fenêtres, auvents, déclin d'aluminium (clapboard) produits bien connus, aucun capital requis, territoire limité. Ecrire à MUR AVI INC, M. E. Couture, 911 St-Jean, Québec.
63443 29-9 (12 fs) 6

Appartements à louer

ST-JEAN-BAPTISTE, beau petit flat 2 appartements, (cuisinette et chambre), chauffé, meublé, bon pour femme ou homme âgé. $12.00 par semaine. S'adresser 590 ST-PATRICK.
63348 24-9 (12fs) 18

2 GRANDES PIECES bien éclairées, vue magnifique, chauffées, eau chaude, entrée privée, entièrement meublées. Pour informations; Tél.: le soir après 6 heures 529-7865, pour le jour 529-2036.
62388 27-9 (12 fs) 12

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
63400 29-9 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9820.
63362 27-9 (1 ms) 15

DISPOSONS de capital sur 1ère et deuxième hypothèque. Transactions rapides et confidentielles. CORPORATION IMMEUBLES et HYPOTHEQUES DE QUEBEC INC. Courtiers. 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez M. J.-Ernest Poulin.
62720 31-8 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. J. H. D. Inc., 455, de la Couronne. — 529-4982.
63240 26-9 (1ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3141.
63240 25-9 (1ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.

MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464, soir 623-0308.
63008 10-9 (1ms) 15

PRETS tous genres: Personnels, temporaires, pour construction. Jour, Soir: 837-3543 — 837-4701. F. Savard.
62933 12-9 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue, DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
62761 1-9 (mar. j. s. au 29-10) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
62765 2-9 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

ENREGISTREUSE à disques, combinée avec radio et amplificateur 10 watts, à l'adresse du public et guitare électrique. S'adresser: M. ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, c/é Portneuf. Tél.: 197.
63335 24-9 (12fs) 21

COFFRES-FORTS neufs à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
63398 29-9 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 79 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
63089 19-9 (1 ms) 21

CONCENTRES "Du Chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 683-3348.
62700 6-9 (1 ms) 21

Ameublement neuf à prix d'occasion vérifié et continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cuber $147.00, machine à coudre $35.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $85.80. Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $30.00, laveuses $25.00, télévision $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir M. Morin, au FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tel.: 529-9648.
62975 12-9 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes, $21.75, comprenant ameublement neuf 20 morceaux. Demandez M. Clmon. Tél.: 529-9648.
62971 9-9 (1 ms) 21

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez GREGOIRE, Tél.: 626-1102.
63125 16-9 (1 ms) 21

CINE-PROJECTEUR pour films parlant, 16mm "Bell & Howell", complet haut-parleur et écran, parfaite condition. Valeur $900.00, aubaine $250.00 : 2090 BOURBONNIERE. Tél. : 527-7891.
62263 21-9 (12 fs) 21

PORTES ET FENETRES d'aluminium à vendre, conditions faciles de paiement si désiré. Estimé gratuit. Pour informations MUR-AVI INC., 911 St-Jean, Québec 4. Tél.: 523-0952.
63250 29-9 (12 fs) 21

UNE ROBE DE MARIEE, grandeur 11 ans. Deux éviers, en acier émaillé pour cuisine et pour chambre de bain, avec chantepleures. Pour informations; Tél.: 625-2489.
29-9 (3 fs) 21

TABLE de billard à vendre, presque neuve, prix dérisoire. Pour informations; Tél.: 524-1945.
29-9 (3 fs) 21

POELE blanc à l'huile à vendre. Pour informations; s'adresser à Tél.: 849-3275.
29-9 (3 fs) 21

PALETOTS ET COMPLETS neufs, valant $60.00, à sacrifier $20.00 l'unité. Variété pointure et couleur. Premier arrivé, premier servi. S'adresser à N.-E. PAPILLON ENR, 560 St-Jean, Québec 4.
63453 29-9 (12 fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

BUREAU J.-G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis
Téléphone — 837-5393
62397 29-9 (mar. j. s. au 26-11) 21

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
62919 12-9 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél.: 525-9426.
63123 17-9 (1 ms) 21

GARAGES EN TOILE

Evitez les corvées de neige cet hiver
Procurez-vous un garage
VICTORIEN DESCHAMPS
100, rue Deschamps
Beauport. Tél.: 663-0565
62772 1-9 (1 ms) 21

FOIN à vendre, mille balles. Pour informations; Tél.: 623-4902.
63442 28-9 (12 fs) 21

LIT continental usagé de 1 mois seulement. Pour informations; s'adresser à Tél.: 523-2951.
28-9 (3 fs) 21

TABLE de cuisine extensible en bois blanc aussi foyer de plâtre, très bon marché. Pour informations; Tél.: 837-4216.
28-9 (3 fs) 21

A vendre ou à louer

ST-ROCH, à louer ou à vendre, maison de chambre, 12 pièces. Pour informations; Tél.: 522-1877.
63761 21-9 (12 fs) 24

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE, 176 Chabot, Ville Vanier. 683-9719.
63396 29-9 (1 ms) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breere. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent, 198 2e Avenue. Tél.: 524-4990.
63017 15-9 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 589 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
63018 15-9 (1 ms) 33A

M. RAYMOND PARENT, 1065, Latour, Québec.

Chambres à louer

STE-FOY, 2 chambres (double) près de Place Laurier. Pour informations; Tél.: 656-1404.
63411 27-9 (12 fs) 44

CHAMBRE, permis de cuisine pour dames âgées, bon chez soi, endroit idéal accès aux autobus. Stationnement gratuit. Pour informations; Tél.: 681-5163.
63410 27-9 (12 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE et pension, si désirées. Deux soeurs ou deux amies. Aussi chambre seule, pour demoiselle ou dame, avec pension. Toutes commodités. Centre commercial. Prix modique. Tél.: 523-8575.
63139 16-9 (12 fs) 46

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.



Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
63019 16-9 (j. v. s. au 12-11) 55

Clavigraphes

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
63025 19-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER. Québec. — Tél.: 527-5165
62906 9-9 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
63399 29-9 (1 ms) 60

Commerce à vendre

BOUTIQUE à bois à vendre, avec ou sans machinerie, terrain commercial, 100 x 120, prix sacrifice. Tél.: 683-7626 ou 626-4513.
63231 24-9 (12fs) 66

HAUTE-VILLE, épicerie boucherie licenciée, comptant $4,000.00. Balance facile. Pour informations: Tél.: 524-3579.
62622 24-9 (1 ms 6 fs) 66

CORDONNERIE bien équipée à vendre, pour cause de décès. Clientèle établie depuis 15 ans. Tél.: 523-6280 — 720, 11e Rue, St-Fidèle.
63391 27-9 (12 fs) 66

SPECIALISTE pour enfant, place centrale, local luxueux, air climatisé, établi depuis 3 ans, $3,000.00. Pour informations; Tél.: 523-9637.
63266 21-9 (12 fs) 66

A QUI LA CHANCE ?

RUE ST-PAUL, restaurant licencié, bien équipé, affaires $50,000. par année. Seulement $10,000. pour comptant. Pour informations; s'adresser à Casier 2022 L'ACTION.
63390 27-9 (6 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8171.
63034 16-9 (1 ms) 66 j.n.o.

EPICERIE licenciée, bon poste, chiffre d'affaires, $115,000. Propriétaire. Pour informations; Tél.: 623-3283.
63276 22-9 (12 fs) 66

Commerce à vendre

REFRIGERATEUR, poêle à patates et bancs de restaurant à vendre. Pour informations; Tél.: 842-2692.
63242 21-9 (12 fs) 66

VRAIE occasion directement du propriétaire. Restaurant licencié à vendre. Pour informations; Tél.: 529-0069.
63242 21-9 (12 fs) 66

RESTAURANT transportable, construction neuve avec équipement complet. S'adresser à 1285 Dorchester-nord, Québec. Tél. : 522-2793.
63322 23-9 (12 fs) 66

COMPTOIR-LUNCH, bien équipé, bon chiffre d'affaires, avec logement. Pour informations, s'adresser à Tél. : 524-0515.
63318 23-9 (12 fs) 66

MAGNIFIQUE garage, 6 milles de Québec, très bien situé, bon chiffre d'affaires, stock et outillage complet, grand terrain. Pour informations; Tél.: 832-4285.
63445 28-9 (12 fs) 66

M. ERNEST DUBE, 43, ave Ste-Geneviève, Québec.

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
62803 6-9 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
63188 26-9 (1ms) 74

DIVERS

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon. Tél.: 683-3548.
62700 6-9 (1 ms) 75

ENCHERES BROCHU INC

ACHETONS, vendons machinerie de toutes sortes et de tout. Pour informations; s'adresser à 905, Ave Royale, BEAUPORT. Tél.: 667-0101.
63120 13-9 (1 ms) 75

NOUVELLE invention à vendre, pour faire fonctionner un automobile sans carburateur. Pour informations; Tél.: 626-4870.
63403 27-9 (6fs) 75

Ecoles

COURS de culture physique, dames, demoiselles seulement, cours privés, lundi au vendredi, 6 à 9 hres p.m. Prof. Henri Gagnon, 1675 François 1er, Québec 3. Tél.: 529-3807.
63419 28-9 (1 ms) 81

BART SCHOOL

731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL : 522-5889 — 522 6140 — 653-1853.
62807 6-9 (1 ms) 81

Ecoles

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
63235 26-9 (1ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
62804 6-9 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU cours commercial bilingue jour et soir, 8e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Placons nos élèves, 473, Canardière, 524-3215.
63176 20-9 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean, Tél.: 524-7619.
63027 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR, Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
63182 23-9 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
62917 12-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836" rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
62769 2-9 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704 St-Jean. 523-3592
62927 7-9 (1 ms) 81A

Femmes, filles deman.

DING - DONG

MESDAMES - Les ventes de Noël commencent tôt chez Avon! Vendez à temps plein ou partiel. D'excellents territoires de vente sont disponibles. Téléphonez:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans St-Martyrs, St-Sacrement, Ste-Claire d'Assise, St-Fidèle, St-Joseph, St-Sauveur.
27-9 (3 fs) 90

Femmes, filles deman.

ATTENTION MESDAMES

Sans expérience de la vente, vous pouvez gagner de l'argent pour Noël, en offrant près de chez-vous les cosmétiques AVON.

TERRITOIRES LIBRES: dans comtés de Lévis, Beauce, Lotbinière, Mégantic, Nicolet et Yamaska. Pour informations; Mme Marie Després, Case Postale 37, Sillery, Québec 6.
29-9 (j. v. s. au 10-12) 90

SERVEUSE de table pour bar-salon, salle à manger. S'adresser en personne à: 1132 ROUTE NATIONALE (2), Ancienne Lorette. Tél.: 872-2705.
63193 20-9 (12 fs) 90

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à : AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
62802 6-9 (1 ms) 90 j.n.o.

Garages

GARAGE hivernement quartier Belvédère $35.00 pour la saison. Pour informations; Tél.: 527-0656.
29-9 (3 fs) 99A

M. J.-P. VEILLEUX, 925, ave Cartier, Québec.

Hommes demandés

IMPORTANTE maison d'affaires de Montréal suivant nouvelle succursale à Québec, aurait ouverture pour jeune homme de 18 à 25 ans, possédant auto, salaire intéressant, très belle chance d'avancement. Pour entrevue, demandez: M. JACQUES LECLERC à 524-6061 ou 524-5939, le soir 626-5206.
63351 24-9 (6fs) 105

VOYAGEURS demandés, pour importante maison de disques, aucune expérience de la vente requise. Belle personnalité. Auto nécessaire. Bon entrevue: M. CHAMPOUX. 524-6061, le soir 524-3100.
63444 28-9 (6 fs) 105

Hommes, femmes dem.

COUPLE demandé: Donnerait logement gratuit à un couple sans enfant, pour prendre soin de propriété. Pour informations; s'adresser à: M. Paul Bureau, Québec "Inn", Tél.: 656-0330.
63296 24-9 (6fs) 106

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43, d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V., Tél.: 529-1781.
62764 1-9 (mar. j. s. au 29-9) 106B

Immeubles

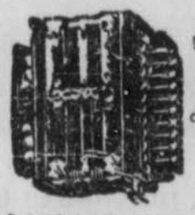
AVONS acheteurs pour tous genres de commerce, propriétés. Corporation Immeubles et Hypothèques de Québec Inc., courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez: M. J.-Ernest Poulin.
62721 31-8 (1 ms) 111

Instruments de musique

FRED TREMBLAY

Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
63448 28-9 (mar. j. s. au 25-10) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
63395 29-9 (1 j. s. au 27-10) 115

Logements à louer

ST-SAUVEUR, logement 3 appartements, bain, moderne, Libre immédiatement, prix $45.00 par mois, situé rue CHATEAUGUAY. Aussi autre 3 pièces $35.00. S'adresser à Tél.: 524-8314.
63328 24-9 (12fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, 2ième étage, entrée "220", sécheuse. Prix $70.00 par mois. Libre. S'adresser Tél.: 828-2074 ou 663-6065.
63456 29-9 (6 fs) 118

NEUFCHATEL, 5 pièces "220" grand terrain, 2e étage $50.00 par mois. Pour informations: Tél. : 683-7990.
63320 23-9 (12 fs) 118

A CHARNY, logement 7 pièces, libre immédiatement, 3e étage, prélarts fournis. Pour informations; Tél.: 832-8792.
28-9 (3 fs) 118

GIFFARD, logement 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre. Pour informations; Tél.: 663-9059.
63319 26-9 (12 fs) 118

A LOUER, 2½ pièces. Pour informations; s'adresser à: M. ROSAIRE LAMBERT, Tél.: 832-8152.
27-9 (3 fs) 118

VILLE DUBERGER, 4 pièces, plus chambre de bain, "220" eau chaude. Libre 1er novembre. Pour informations; Tél.: 527-9574.
63389 27-9 (6 fs) 118

COURVILLE, 2e étage, 5 pièces, "220" $38, par mois, libre 1er octobre. Pour informations; Tél.: 661-3523.
63418 27-9 (6 fs) 118

3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Pour informations: Tél.: 661-3438.
63416 27-9 (12 fs) 118

RUE DUROCHER, 3 pièces 2e, pas de bain, adultes, libre immédiatement. Pour informations: Tél.: 683-8418.
63472 30-9 (4 fs) 118

ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, plus salle de bain, libre immédiatement, $60.00 par mois. S'adresser à 532, St-Bonaventure. Tél.: 529-3569.
63467 29-9 (12 fs) 118

Logement à louer

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré : 3½ 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
62774 2-9 (1 ms) 118

Logements meublés à louer

ST-PASCAL, appartement à louer, flat meublé, entrée seule. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-7704.
63350 24-9 (12fs) 118E

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
63186 24-9 (12 fs) 119 A

Maisons à louer

LAC BEAUPORT, 4 pièces, plus salle de bain, meublée, chauffage électrique. Entièrement remis à neuf. Location à l'année. Pour informations; Tél.: 849-8755 ou 522-6090.
28-9 (3 fs) 126

Maisons à vendre

ST-ALBERT-LE-GRAND, 2 logements 4½ pièces, fini brique-plâtre, sous-sol à finir, grande cour, chauffage eau chaude, thermostat, $14,500, aucun intermédiaire. Conditions. Tel: 626-0287.
63330 24-9 (6fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
63179 20-9 (1 ms) 127

STE-FOY, maison à revenus à vendre, 3 logements. Directement du propriétaire. S'adresser à Tel: 651-1031.
63168 17-9 (14fs) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
62868 6-9 (1 ms) 127

LIBRE A L'ACHFTEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, bonl fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
62766 2-9 (1 ms) 127

ILE D'ORLEANS, 9 pièces, garage $12,000. CHATEAU RICHER, 2 logements $7,500. St-Urbain, 2 logements $10,500. St-Alexandre 6 pièces, $6,500. St-Apollinaire 8 pièces, garage $3,000. LUCIEN COURTIER 655-6471 ou 653-9945.
29-9 (2 fs) 127

VERITABLE occasion, maison à vendre 6 logements, maison brique, grand terrain, quatre garages, coin de rue, près d'un boulevard, direct du propriétaire. Ecrire à Casier 2020 L'ACTION Qué.
63194 26-9 (12 fs) 127

ST-PASCAL, près Canardière, 5 logements de 4 pièces chauffés, plus excellent poste d'épicerie licencié. Acompte $10,000. 2e hypothèque, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 623-5079.
63408 27-9 (12 fs) 127

CHARLESBOURG

BUNGALOW, 5 pièces, salle de bain, chauffage central, propriétaire transféré, doit vendre à prix très raisonnable. Pour informations; s'adresser à Tél.: 623-7981.
63412 28-9 (4 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
63401 29-9 (1 ms) 128

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
63189 26-9 (1ms) 138

M. ELZEAR DION, 403, Arago Ouest, Québec.

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
63187 26-9 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
63099 19-9 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 883 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
63026 19-9 (1 ms) 140

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
62809 6-9 (1 ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
62918 12-9 (1 ms) Mdses Sèches

Professionnels

NOUVEAU service d'infirmerie de Québec Enr, pour malades à domicile, maison convalescents. Service privé, traitement de toutes sortes, 24 heures par jour. Pour informations; Tél.: 523-4858.
63441 28-9 (12 fs) 176

Propriétés à vendre

VENTE d'une propriété à revenus, en Floride. Les intéressés pourront téléphoner d'ici au 20 octobre à: 837-4437. Après cette date, écrire à 2243 Adams St., Hollywood, FLORIDE.
28-9 (3 fs) 178

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

1962 CORVAIR Monza "900" sport, automatique, bon état, radio $790. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

VOITURES USAGEES de toutes marques, 1962 à 1965, avec aucun comptant. Pour informations; demandez M. BRUNEAU, Tél.: 681-4631.
62980 8-9 (1 ms) A.V.

1963 RENAULT R-8, 15,000 milles radio $790. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1965 PARISIENNE "Huit" Hard Top, 2 portes, toit venyl, équipée comme neuve $2750. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

FRADET AUTO, Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel, Tél.: 681-6281.
62976 9-9 (1 ms) A.V.

1956 STATION WAGON Dodge "6", bon mécanique, $150. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1955 DODGE sedan "six" automatique radio, $175. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1955 STATION WAGON Chevelle "6" sedan peu de millage, première peinture. $1875. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

OCCASION 1956 "88" OLDSMOBILE Hard-Top, automatique, équipé $250. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

OCCASION — 1957 Buick Hard-Top, automatique radio $275. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

AUBAINE — 1958 Chevrolet sedan "6" automatique radio $275. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1962 RENAULT sedan en bon état $390. Vrale aubaine. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

CHRESLER Windsor 66, 2 portes, Hard-Top, servo-frein, servo-direction, 2 double Eagle, prix $3,300. Tél.: 653-3380 - 653-8121.
63417 27-9 (6 fs) A.V.

1966 FORD V-8 automatique, comme neuf, radio $2450. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

PONTIAC 1964, 4 portes, V-8, chauffe-moteur, direction-servo, radio en avant et en arrière. Très bonne condition. Prix $1850. L'abbé GASTON LAPOINTE 837-2508 ou 837-2978.
63356 24-9 (6fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Valiant, 1965 Pontiac, 1964 Corvair décapotable, 1964 Chevrolet, 1963 Thames, 1962 Austin Sprite, 1962 Volkswagen, 1962 Consul, 1960 Vauxhall, 1959 Oldsmobile convertible. 210 rue Du Pont, Québec, Tél.: 523-4708.
63016 15-9 (1 ms) A.V.

1955 petit CADILLAC sedan, équipé, en bon ordre, $350. S'adresser: 1299, Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1965 Pontiac Convertible, 1965 Oldsmobile Hard Top, 1965 Volvo, 1965 Renault R-8, 1964 Volkswagen, 1964 Renault, 1964 Comet Gallenté, 1964 Viva, 1963 Chevrolet sedan, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1961 Anglia, 1960 Pontiac sedan, 1959 Mercédès sedan. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester nord, Québec Tél. : 522-3793 et Rond Point Lévis, angle St-Edouard, Trans Canada. Tél. : 837-2647.
6-9 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1966 Ford sédan 1966 Ford Hard-Top, 1965 Camionnette Chevelle, 1965 Pontiac, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Décapotable Pontiac, 1964 Buick, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet décapotable, 1963 Renault, 1962 Vauxhall, 1962 Corvair, 1962 Renault, 1962 camionnette Pontiac, 1961 Volkswagen panel, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1960 Oldsmobile, 1960 Chevrolet, 1959 Lark, 1959 Vauxhall "6", 1958 Chevrolet, 1958 Ponti

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos demandés

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genre. 25, 3e Avenue, 529-5477.
63060 15-9 (1 ms) A.D.

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
62776 2-9 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord coin Julien. Tél.: 525-4709.
62806 6-9 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 651, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
62805 6-9 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 569, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
62081 2-8 (mar.j.s. au 29-9) A.A.

Autobus

AUTOBUS 1957 Dodge, 18 passagers. Autobus Prévost, avec sièges d'écoliers, 30 passagers. PAUL MAHEUX, 75, Boul. Charest est, Québec. Tel.: 523-4167.
63233 24-9 (6 fs) AUT.

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.
63177 20-9 (1 ms) T.D.

Camions à vendre

1 REMORQUE (Trailer) 36 pieds, Marque "Gardner", longueur 36 pieds, pneus neufs, 1 camion White Diesel 1954, ouvrage de moteur à faire, pompe à l'huile et à eau ainsi que différentiel et transmission en neuf, s'adresser à FERRONNERIE BERUBE, 62, rue Evêché, Rimouski, Tél.: 724-4188.
62705 30-8 (1 ms) C.V.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & Fillion Ltée, Débosselage peinture, vitrage. 1600, Dorchester. 522-2256 ou 683-9998.
62767 2-9 (1 ms) D.P.

Garage — Service

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputées sur le marché. Boites complètes en acier. Structure d'acier pour boite de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement, débossage, peinture. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418 837-1232.
62151 4-8 (J.V.S. au 29-9) G.S.

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de John Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bo nendroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse, est indiqué en caractère gras et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire, Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est.
Reproduction interdite : The Register and Tribune Syndicate

OCTOBRE		A.M.		P.M.	
Date	Jour	Mineures	Majeures	Mineures	Majeures
1	Samedi	7:50	— —	7:05	12:25
2	Dimanche	8:50	12:45	7:45	1:10
3	Lundi	9:50	1:35	8:40	2:00
4	Mardi	10:55	2:25	9:55	2:55
5	Mercredi	11:55	3:20	11:45	3:50
6	Jeudi	— —	4:20	1:00	4:50
7	Vendredi	12:45	5:20	1:55	5:50
8	Samedi	1:40	6:15	2:45	6:45

MOTS CROISES

PROBLEME No 213

HORIZONTAL

1—Pistolet automatique américain — Côté d'une chose — Siège étroit et long.
2—Rivière de Suisse — Poète grec du VIIe s. av. J.C. — Préfixe.
3—Quittance sous seing privé — Taillis de un à deux ans — Pronom personnel.
4—Fort de l'île de Ré — Adresse — Epaissi.
5—Pronom personnel — Tranchant, aigu — Enveloppe du grain dans l'épi.
6—Prénom masculin — Esquiver.
7—Petit corps sphérique — Formation géologique — Jeune cerf.
8—Conjonction — Escalier descendant au Gange — Dénué d'esprit.
9—Genre de palmiers — Interjection — Ville d'Allemagne.
10—Difficile à conduire (Fg) — Celui qui connait ou étudie les lois.
11—Ville de l'U.R.S.S. — Manquée — Pronom personnel.
12—Oiseau grimpeur — Ferme, solide — Beau.
13—Règle double — Bonnet de police — Coiffure militaire.
14—Choisi — Garder — Selle de bête de somme.
15—Pitance — Prénom féminin — Insecte des eaux stagnantes.

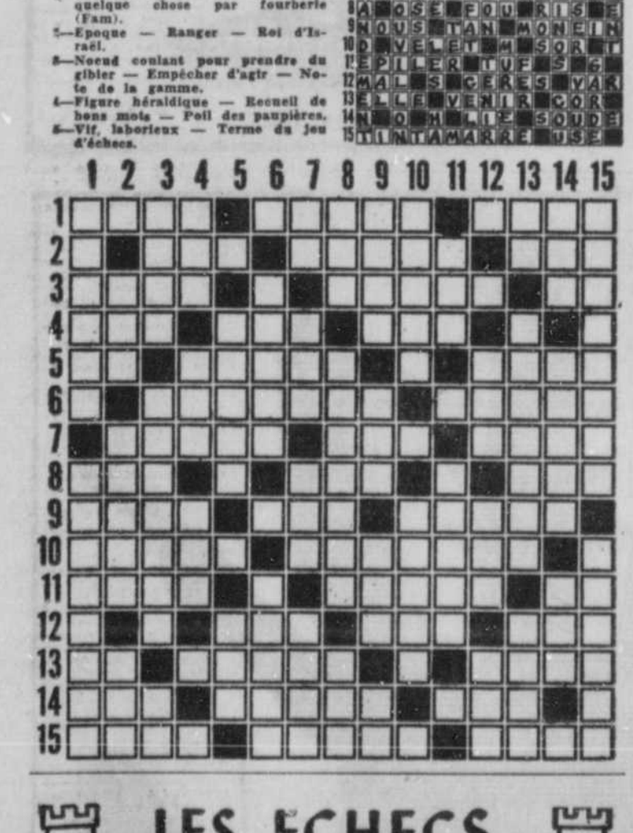
VERTICAL

1—Vase de terre cuite — Soutirer quelque chose par fourberie (Fam).
2—Epoque — Ranger — Roi d'Israël.
3—Noeud coulant pour prendre du gibier — Empêcher d'agir — Note de la gamme.
4—Figure héraldique — Recueil de bons mots — Poil des paupières.
5—Vif, laborieux — Terme du jeu d'échecs.
6—Personnage de Sophocle — Battre, défaire (Fam).
7—Note de la gamme — Triage — Gelée des eaux — Coquillage marin.
8—Portion de circonférence — Couper le premier morceau — Bois pour soutenir les tonneaux.
9—Commune de Belgique — Posséda — Fils de Jacob — Note de la gamme.
10—Imitation exacte d'un ouvrage d'art — Sis.
11—Venue au monde — Placer, mettre.
12—Interjection — Du verbe être — Marché public en Orient.
13—Espace de temps — Nonchalance, lenteur — Sot, stupide.
14—Débarrassé, libre — Petit loir gris — Partie de la charrue.
15—Couteau de la guillotine — Nom scientifique de l'escargot.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 211

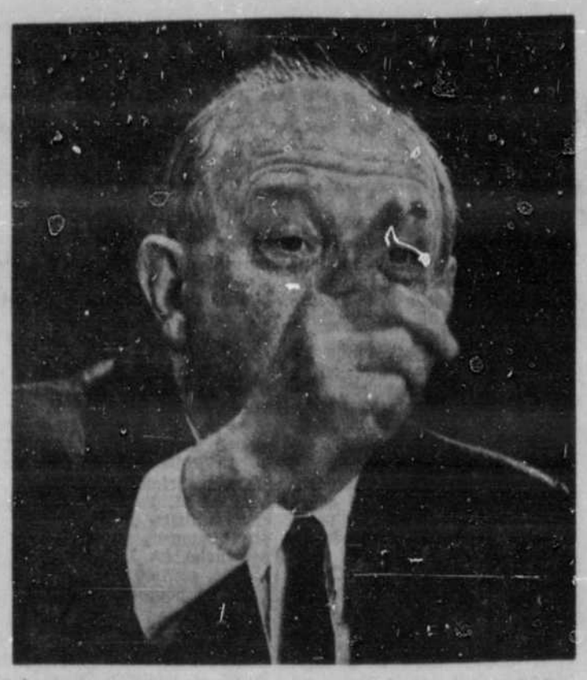
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	A	S	■	S	U	L	C	I	F	O	R	M	E	■
2	T	A	L	O	N	■	Y	U	E	■	A	■	C	■	■
3	■	G	E	T	■	R	E	C	R	U	■	O	T	E	R
4	A	R	A	■	N	U	I	R	E	■	A	■	I	L	E
5	■	E	■	R	■	E	T	E	■	C	O	M	B	A	T
6	G	■	E	O	N	■	E	■	P	A	R	E	O	■	E
7	R	E	C	U	I	T	■	S	O	L	■	R	I	O	M
8	A	■	O	S	E	■	P	O	U	■	R	I	S	■	E
9	N	O	U	S	■	T	A	N	■	M	O	N	E	I	N
10	D	■	V	E	L	E	T	■	M	■	S	O	R	T	■
11	E	P	I	L	E	R	■	T	U	E	■	S	■	G	■
12	M	A	L	■	S	■	G	E	R	E	S	■	Y	A	R
13	E	L	L	E	■	V	E	N	I	R	■	C	O	R	■
14	N	■	O	M	■	L	I	P	■	■	S	O	U	D	E
15	■	I	N	T	A	M	A	R	R	E	■	U	S	E	■



LES ECHECS

LA FEDERATION CANADIENNE

Lors du championnat ouvert du Canada, tenu à Kingston, au début du mois, la Fédération Canadienne des Echecs s'est réunie pour discuter plusieurs questions qui nous intéressent particulièrement. Le fait est que l'Expo 67 amènera au Québec au moins deux tournois d'envergure nationale : un championnat ouvert à Montréal même, et le tournoi des jeunes par équipes qui se tiendra à Québec. Si le tournoi de Montréal se matérialise, il aura lieu vraisemblablement du 7 au 23 juillet, deux semaines entières. Le tournoi des jeunes aurait lieu soit la semaine d'avant, soit la semaine d'après, suivant le désir de la Fédération. Celle-ci a de plus suggéré que l'âge limite à ce tournoi des jeunes soit fixé à 18 ans et que par un privilège spécial le Québec pourrait présenter deux équipes, l'une française, l'autre anglaise, afin de marquer le caractère biethnique de la Confédération. La Ligue d'Echecs de Québec a demandé également le tournoi fermé pour le championnat du Canada (qui a lieu tous les deux ans), mais avant de s'engager pour celui-ci, elle veut se renseigner plus complètement sur les obligations qu'il comporte.
N.280966 PHN



• RUSK — Washington (Téléphoto UPI) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk poursuit sa thèse en vue d'un règlement pacifique du conflit vietnamien.

Remboursement de $61,133.85 à des travailleurs du Québec

— L'inspecteur des justes salaires du ministère du Travail du Québec a obtenu un remboursement de $61, 133.85 au bénéfice de travailleurs au cours de l'année financière 1965-1966. C'est ce que révèle le dernier rapport annuel de ce fonctionnaire.

Les travailleurs qui ont reçu des remboursements sont pour la plupart des camionneurs artisans qui n'avaient pas été rétribués conformément au barème des justes salaires.

L'inspecteur ou officier des justes salaires du ministère du Travail du Québec s'occupe de faire respecter le barème des salaires régissant les travailleurs employés à l'exécution de contrats pour le compte du gouvernement du Québec.

Pour chaque contrat accordé par le gouvernement du Québec, l'entrepreneur est soumis au barème des salaires établi par le bureau des justes salaires. Le bureau détermine la rémunération des employés travaillant à l'exécution de contrats accordés par le gouvernement en se basant sur le salaire moyen payé dans l'industrie privée.

Dangereux incendiaire recherché dans Londres

LONDRES (AFP) — Un dangereux incendiaire semble être décidé à rééditer le grand incendie de Londres, qui avait détruit la capitale en 1666 et dont on a célébré cette année le tricentenaire avec faste. Mardi matin un incendie, le 3ème du genre en une semaine, a ravagé une usine de meubles du nord de Londres. Les dégâts sont évalués à 250,000 livres. Il y a quelques jours un coup de téléphone anonyme avait averti la brigade des pompiers que le feu serait mis prochainement dans le quartier.

Jeudi dernier, un autre incendie, le plus important à Londres depuis la dernière guerre, avait détruit un entrepôt de bois également situé dans le nord de la capitale. Les dégâts avaient été estimés à 750,000 livres. Là aussi, l'incendie avait été précédé d'un coup de téléphone anonyme. Le lendemain, c'était au tour d'un autre entrepôt du nord de la capitale d'être la proie des flammes. L'incendie rapidement maîtrisé n'avait fait que 2,000 livres de dégâts.

Ces trois incendies se sont produits dans un rayon de 2 1-2 milles. L'enquête que poursuit Scotland Yard n'a pas donné de résultat jusqu'à présent.

Un voyageur clandestin audacieux

MEXICO AFP — Un Mexicain de 17 ans, Francisco Cuevas Garcia, a réussi à effectuer le vol de 8 heures entre Bogota et Mexico accroché dans le réduit du train d'atterrissage d'un appareil de la compagnie "Avianca" qui est arrivé mardi matin dans la capitale mexicaine.

Cuevas Garcia a été repéré par des mécaniciens qui entendaient des gémissement.

Le jeune homme a raconté qu'il avait tout bonnement grimpé dans le compartiment des roues, lors de l'atterrissage de l'avion à l'aérodrome de Bogota. Il a réussi à tromper la surveillance à l'escale de Panama. Cependant il a été mis à rude épreuve, principalement par le froid polaire qui a régné dans son réduit pendant plusieurs heures, car l'appareil volait à une altitude de près de 30,000 pieds.

Cuevas Garcia souffre d'un choc nerveux et d'un affaiblissement général, mais on espère que d'ici à deux jours il sera complètement rétabli.

LONDRES. — (A. F. P.) — La Grande-Bretagne est prête à participer à des conversations tripartites, anglo-germano-américaines, sur les problèmes des troupes stationnées en Allemagne occidentale et sur les conséquences stratégiques qui en découlent pour l'OTAN indique-t-on mardi de source autorisée.

Gains suédois

Les salaires ont augmenté de 29 pour cent depuis cinq ans en Suède.

Ecrasé à mort sous un tracteur de ferme

SAINT-BERNARD. — Un cultivateur du rang St-Luc, à St-Bernard de Dorchester, a trouvé la mort lorsqu'il a été écrasé sous une des roues arrières de son tracteur de ferme, hier matin, dans la remise de sa grange.

La police provinciale l'a identifié comme étant M. Albert Rhéaume, âgé de 55 ans et père de 10 enfants. C'est le Dr J.-M. Laliberté qui a constaté le décès du quinquagénaire.

Personne n'a été témoin du drame. On présume que le cultivateur a mis le véhicule en mouvement alors qu'il était debout à côté du tracteur. Ce dernier aurait avancé, écrasant le cultivateur sous son passage.

Une autopsie pratiquée hier à la morgue provinciale par le médecin-légiste Richard Authier a révélé que M. Rhéaume était mort par "asphyxie par écrasement". C'est Gonzague, un des fils du cultivateur, qui a fait la macabre découverte.

—oOo—

Un écolier perd la vie à l'Islet

L'ISLET — François, 6 ans, fils de M. et Mme André Bernier, restaurateur de L'Islet, dans le comté du même nom, a été tué lorsque happé par une automobile en revenant de l'école près de la demeure de ses parents.

La dépouille mortelle a été dirigée à la morgue Kirouac. Le Dr J.-N. Chassé, de St-Jean-Port-Joli a constaté le décès et a institué une enquête du coroner. Le poste de la PP, à St-Jean, tente d'établir les circonstances qui ont entouré l'accident.

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat Catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Haron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25

Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $ 6.25

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. le Chevalier
JULES GINGRAS

Samedi le 1cr octobre 1966 à 8 heures a.m. en l'église de St-Thomas d'Aquin, sera chanté le service anniversaire en mémoire de M. le Chevalier Jules Gingras, président-fondateur de la Laiterie Arctic.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi, le 1er octobre 1966, à 9 h. a.m., en l'église de Saint-Raymond de Portneuf sera chanté le service anniversaire de M. Achille Cantin, époux de dame Flore Grenon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. E. Carbonneau

M. Edgar Carbonneau, retraité, époux de Maria Mercure, est décédé le 28 septembre 1966, à Beauport à l'âge de 73 ans et 9 mois. Il demeurait à 76, rue Langevin, Beauport.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses fils : M. et Mme Joseph Carbonneau (Gemma Camiré), M. et Mme Robert Carbonneau (Marie-Paule Paradis), M. et Mme Gérard Carbonneau (Annette Laberge), M. et Mme Jules Carbonneau (Irène Giguère), M. et Mme Pierre Carbonneau (Carmen Brochu), M. et Mme Rodolphe Carbonneau (Georgette Paré), Lucien Carbonneau; ses filles : M. et Mme Jean-Paul Tremblay (Rita), M. et Mme Benoit Fillion (Marielle), M. et Mme Lucien Gouge (Alice), M. et Mme André Gouge (Marguerite), Monique Carbonneau; ses frères : M. et Mme Jules Carbonneau, M. et Mme Wilfrid Carbonneau, Mlle Alice Carbonneau (soeur), Sr Hélène d'Auxerre, Sr Louis-Nazaire; beaux-frères: M. et Mme Joseph Mercure, M. et Mme Georges-A. Ricard, ainsi que de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée chez Wilbrod Robert Inc., 738, Avenue Royale, Beauport, P.Q.

Les funérailles auront lieu le 1er octobre, samedi à 11 h. 30 a.m., en l'église de Beauport.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert Inc., de Beauport.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Funérailles de M. Archille Marceau

Vendredi le 16 septembre 1966, est décédé à l'âge de 70 ans et 4 mois, M. Archille Marceau époux de feu dame Albertine Peichat de Notre-Dame-de-la Guadeloupe.

Il laisse dans le deuil ses dix enfants dont trois religieuses dans la congrégation des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie: Soeur Thérèse, Soeur Rita et Soeur Marie Anna Marceau. Ses filles et gendres : M. et Mme Gérard Tardif (Régina) de Livermore Falls Maine, M. et Mme Alcide Martin (Carmelle) de Sherbrooke. Ses fils et sa belle-fille, M. et Mme Albert Marceau et M. Emmanuel Marceau de Notre-Dame de la Guadeloupe Ses filles, Mlles Alice Bernadette et Jeanne-d'Arc Marceau. Ses six petits enfants, Richard, Anita et Michel Tardif, Yves et Claude Martin, Jeanne Marceau.

Les funérailles eurent lieu à 10 heures, mardi le 20 septembre en l'église de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe.

M. le curé Gérard Bossé, curé de la paroisse fit la levée du corps et chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre du curé M. l'Abbé Napoléon Gagné de St-Evariste et de M. l'abbé Pierre Fortier de-la-Guadeloupe. Au choeur M. l'abbé Antoine Gilbert, curé de St-Sébastien.

SERVICES SPÉCIAUX

Gardenia LTEE
FLEURISTE
872, Côte d'Abraham — Québec
525-4853

FOURRURES VAILLANCOURT & Frère
Vente & Remodelage
246 Avenue des Oblats
Québec. Tél.: 524-3747
63015 15-9 (mar. j. s. au 12-11) S.S.

MANTEAUX de FOURRURES
Vente - réparation
Fourrures PERRON
161 est, St-Joseph — Québec 2
Tél. : 523-8591
62591 23-8 (mar. j. s. au 20-10) S.S.

Pour vos FOURRURES consultez
HENRI DION
l'endroit idéal pour un bon achat
576 DE MAZENOD
TEL. : 525-9702
62485 20-8 (mar. j. s. au 18-10) S.

REPARATIONS
MONTRES - HORLOGES
CHRONOMETRES-BIJOUX etc.



SERVICE PAR LA POSTE ACCEPTE
Profitez d'un escompte spécial chez :
BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1372
credico
10-10) S.S.

Décès de M. Arthy Bonneau

St-David — Au Foyer St-Sacrement le 26 est décédé à l'âge de 83 ans monsieur Arthy Bonneau ex-employé du C.N.R. époux de dame Yvonne Dancose, autrefois de St-David. Outre son épouse il laisse ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: la Révérende Soeur, Ste-Euphémie, des S.S. de la Charité, de Qué., M. et Mme Henri Tremblay, Québec, Mme Albert Bonneau, St-Albert-le-Grand, Mme Eugène Bonneau, Québec, Mme Donat Dancose, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, 10 hres. Départ de Gilbert et Turgeon 58, avenue Bégin, Lévis à 9 hres 40 pour l'église de St-David, et delà au cimetière paroissial.

Tableaux confisqués par la police

ROME. — (Reuters). — La police italienne a confisqué en fin de semaine des tableaux et autres objets de valeur appartenant au cinéaste Federico Fellini, à la suite d'une injonction obtenue par le producteur Dino de Laurentiis.

Ce dernier a intenté des procédures contre Fellini, alléguant son abandon du film "Le voyage de G. Mastorna" après un an de préparation. De Laurentiis a déclaré que ce projet de film lui avait coûté l'équivalent d'environ $1,000,000.



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.
R. D.

avis de décès

BILODEAU. — A St-Isidore, cté de Dorchester, le 28 septembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Romuald Bilodeau, époux de dame Anastésie Roberge.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures p.m.
Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr. à 3 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

BONNEAU. — Au Foyer St-Sacrement, le 26 septembre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthy Bonneau, ex-employé du C.N.R. à sa retraite, époux de dame Yvonne Dancause, autrefois de St-David de Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 40, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 27-9 (3 fs)

BOULET. — A Amos, Abitibi, le 27 septembre 1966, à l'âge de 50 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Armand Boulet, fils de dame Aldéa Boulet et de feu M. Arthur Boulet.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.
Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 3 heures 15, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

BRULOTTE. — A Québec, le 26 septembre 1966, à l'âge de 51 ans et 1 mois, est décédée Mlle Eva Brulotte, fille de feu M. Napoléon Brulotte et de feu dame Salomé Therrien, demeurant à 460, St-François est, autrefois de Lauzon.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.
Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 11 heures 15, pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

CAOUETTE. — A Montmagny, le 28 septembre 1966, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Caouette, époux de dame Rita Gamache, demeurant à 28, St-Jacques, Montmagny.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 31, de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

CARBONNEAU. — A Beauport, le 28 septembre 1966, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé M. Edgar Charbonneau, époux de dame Maria Mercure, demeurant à 76, rue Langevin.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 11 heures 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 28-9 (3 fs)

GAGNON. — A Québec, le 27 septembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. C.-O. Gagnon, fonctionnaire du gouvernement provincial retraité, époux de feu dame Alphonsine Giguère, demeurant à 449, 82e Rue ouest.
Les funérailles auront lieu samedi, le 1er octobre, à 11 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue est, à 10 heures 55, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles. 28-9 (3 fs)

GOSSELIN. — A Québec, le 26 septembre 1966, à l'âge de 78 ans et 1 mois, est décédé M. Raoul Gosselin, époux de feu dame Aima Gingras, demeurant à 231, 8ème Avenue.
Les obsèques auront lieu vendredi, à 11 heures.
Départ du funérarium Lépine, 318, Chemin de la Canardière, à 10 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 27-9 (3 fs)

LEMIEUX. — A Québec, le 26 septembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Lemieux, comptable de Sullivan Gold Mines, fils de feu le capitaine Edmond Lemieux et de feu dame Caroline Coulombe, demeurant à 280, Saunders.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Alphonse de Thetford-Mines. 27-9 (3 fs)

MARCOTTE. — A l'hôpital Général, le 28 septembre 1966, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédée Mlle Béatrice Marcotte, fille de feu M. Charles-Borromée Marcotte et de feu dame Corinne Hamel, demeurant autrefois à St-Raymond.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ du salon funéraire de l'hôpital Général à 10 heures, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

MARTINEAU. — A Québec, le 26 septembre 1966, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. David Martineau, époux de dame Simonne Simard, demeurant à 119, des Chênes ouest.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 sept., à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 27-9 (3 fs)

Mère St-Paul. — A Québec, le 28 septembre 1966, à l'âge de 64 ans et 7 mois, est décédée Mère St-Paul, née Marie Roy, de St-Michel. Le service sera chanté vendredi, à 4 heures, en la chapelle du couvent Jésus-Marie, 2047, Chemin St-Louis.
L'inhumation se fera au cimetière de la communauté. 29-9 (1 fs)

PARENT. — A St-Isidore, cté de Dorchester, le 28 septembre 1966, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédée dame Alice Jolicoeur, épouse de M. Ernest Parent.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures p.m.
Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr., à 10 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

TREMBLAY. — A l'hôpital Laval, le 28 septembre 1966, à l'âge de 37 ans et 11 mois, est décédée dame Marie-Paule Couture, épouse de M. Jacques Tremblay, demeurant à 127, rue Du Sault, St-Romuald.
Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 28-9 (3 fs)

TURGEON. — A l'hôpital Notre-Dame de la Protection, Ste-Marie de Beauce, le 28 septembre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Adéline Morin, épouse de feu M. Charles Turgeon, demeurant à St-Anselme, Dorchester.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ du salon funéraire Gaston Breton, à 9 heures 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. 29-9 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DALLAIRE. — Samedi, 1er octobre 1966 à 4 heures p.m., en l'église de Ste-Hénédine de Dorchester, sera chanté le service anniversaire de M. Charles Dallaire, époux de dame Emilia Breton.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
632-60 29-9 (1 fs) S.A. Dallaire.

GAGNE. — Samedi, le 1er octobre 1966, à 8 heures, en l'église Ste-Emile, sera chanté le service anniversaire de Mme Alphonse Gagné, née Rosina Légaré.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
63440 29-9 (2 fs) S.A. Gagné.

ROBERGE. — Samedi, le 1er octobre 1966, à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Beaupré, sera chanté le service anniversaire de Mme J.-C. Roberge, née Blanche Coulombe.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
63142 27-9 (3 fs) S.A.

Négociation Kennedy : optimisme de R. Winters

GENEVE (P.C.) — "La négociation Kennedy avance à un bon rythme et je suis très optimiste en ce qui concerne son issue", a déclaré, M. Robert H. Winters, ministre canadien du Commerce, de passage à Genève où il a pris contact avec la délégation canadienne au "Kennedy Round".

Parlant à la fois de l'atmosphère et de la substance de la négociation, le ministre a ajouté:

"Je crois à la détermination de tous de parvenir à un résultat positif". Il a précisé qu'à son avis le désir manifesté par la communauté économique européenne de poursuivre la négociation dans un esprit de conciliation constitue un élément particulièrement favorable.

Interrogé sur le point de savoir à quel niveau de réduction tarifaire il considérerait cette négociation comme fructueuse, M. Winters a indiqué qu'une réduction moyenne de 25 pour cent serait déjà un succès, tout en ajoutant qu'une réduction plus conséquente serait naturellement préférable.

Le père du surréalisme n'est plus

PARIS. (AFP). — André Breton est mort mercredi matin à Paris. Le fondateur du surréalisme avait 70 ans.

C'est au lendemain de la première guerre mondiale qu'il avait fondé avec Louis Aragon et Philippe Soupault la revue Littérature et l'Action révolutionnaire. André Breton avait aussi fondé avec Léon Trotsky la Fédération internationale de l'art révolutionnaire indépendant. Pendant la guerre, il s'exila aux Etats-Unis.

Son texte le plus célèbre est le Manifeste du surréalisme de 1924 et ses oeuvres principales sont Nadja, publié en 1928, L'amour fou, 1937 et Constellations, 1959. Il avait publié en 1940 une Anthologie de l'humour noir.

Sa vie fut traversée de querelles célèbres. On avait dit de lui qu'il était peut-être le meilleur styliste de langue française, mais à coup sûr, le plus mauvais caractère de la littérature.

Service des signaux

EN MONTANT

ESCOUMINS, 122 — 1215-28 Aura. Arthur Stove 0805-29, Enders M. Voorhees 1930-28, Caperata 1800-30, Derby 1730-23, Benares 0900-29, Tresfonn 0800-30.
QUEBEC, 0 — Sewell Avery 1800-28, Anco Spur 1615-28, Apollon 1800-28, Cypress 1500-28, Joy 1600-28, Scott Miseyd 1600-28.
TROIS-RIVIERES, 68 — 1215-28 Jean Richard.
CAP ST-MICHEL, 128 — 1255-28 Ste-Marguerite.
EN DESCENDANT
CAP ST-MICHEL, 128 — 1220-28 Laurentia.
TROIS-RIVIERES, 68 — 1245-28 Procyon.
GRONDINES, 41 — 1345-28 Massadam.

Dans le monde



WASHINGTON. (A.F.P.) — Le président Johnson a accueilli le président Leopold Senghor, du Sénégal, mercredi, en l'assurant que les Etats-Unis entendent demeurer "un ami fidèle et un allié solide" dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie du peuple sénégalais. Le président Senghor a été reçu à la Maison Blanche avec les honneurs militaires et une salve de 21 coups de canon. Dans son allocution de bienvenue, M. Johnson a lui-même assuré le chef d'Etat sénégalais que les Etats-Unis n'épargneront aucun effort pour aider le Sénégal à combattre les fléaux de la faim, de la maladie et de l'ignorance.

* * *

BUENOS AIRES, Argentine. (Reuter) — Deux automobiles bondées d'hommes armés de mitrailleuses ont attaqué mercredi soir l'ambassade britannique alors que le prince Philip se préparait à assister à un souper en compagnie d'un groupe de diplomates du Commonwealth. L'attaque a causé des dommages au premier étage de l'édifice mais personne n'a été blessé.

* * *

NEW YORK. (A.F.P.) — La grève des ouvriers des transports de la compagnie d'aviation "American Airlines" qui devait commencer mercredi matin, n'aura pas lieu. Trois quarts d'heure seulement avant l'heure prévue pour le débrayage, le Syndicat des ouvriers des transports, TWU, a annoncé que le mot d'ordre de grève était ajourné de 12 heures "en vue des progrès effectués par les négociations et dans l'intérêt du public".

* * *

NATIONS-UNIES. (A.F.P.) — La Fédération mondiale des associations pour les Nations unies a annoncé mercredi que M. Peter Casson avait été nommé haut commissaire du pavillon des Nations unies à l'Exposition mondiale de Montréal l'année prochaine.

* * *

WASHINGTON. (A.F.P.) — La visite à Washington du chancelier Ludwig Erhard s'est soldée mardi soir par le constat de l'absence de tout accord sur le problème capital du financement par la République fédérale des forces américaines sur son territoire. Ce semi-échec de la mission entreprise par le chef du gouvernement fédéral est toutefois compensé par la décision d'entamer des conversations tripartites — Etats-Unis, République fédérale et Royaume-Uni — sur le problème crucial de la sécurité atlantique et des effectifs qui doivent être maintenus en Europe pour assurer la sécurité de l'alliance.

* * *

BERLIN. /A.F.P.) — Des inconnus ont dérobé un revolver historique appartenant au Musée de la Police montée canadienne. Il s'agit d'un Colt 45 "frontier type" datant de 1871 qui avait été exposé au pavillon canadien à l'Exposition industrielle annuelle de Berlin. Le vol a été commis dimanche dernier, jour de l'exposition, a annoncé mercredi la police de Berlin-Ouest.

* * *

NEW YORK. (A.F.P.) — M. Leonard Fabstein, a remporté mardi, d'une courte tête, les élections primaires démocrates pour le poste de représentant de New York au Congrès américain. M. Fabstein, représentant sortant, ardent supporteur de la politique du président Johnson au Vietnam a obtenu 17,080 voix contre 16,151 à son opposant, M. Theodore Weiss qui se prononçait au contraire en faveur de l'arrêt des hostilités au Vietnam et de la convocation immédiate de négociations de paix auxquelles participerait le Vietcong.

* * *

RAYNESVILLE, Alabama. (P.A.) — Pour la première fois, depuis la nouvelle campagne en faveur de la reconnaissance des droits civiques, lancée l'an dernier dans l'Alabama, un jury de majorité noire a décidé du sort d'un Blanc accusé du meurtre d'une manifestation en faveur des droits civiques. Le jury, composé de huit Noirs et de quatre Blancs, a exinéré le coupable mardi soir, au bout de seulement 85 minutes. Eugene Thomas, membre du Ku Klux Klan était accusé du meurtre de Viola Gregg Lipuzzo, une ménagère de Détroit.

* * *

CAMBRIDGE, Massachusetts. (A.F.P.) — Une caméra enregistrant continuellement les images et les effaçant au fur et à mesure qu'elle réutilise le film déjà impressionné, a été mise au point par un inventeur du Massachusetts, Edward G. Dehart. L'appareil fonctionne ainsi, sur le plan optique, à la façon d'un magnétophone dont la bande magnétique serait disposée en continu. Le film réutilisable est imprégné de phosphore. M. Dehart estime que son invention pourrait avoir un grand nombre d'applications notamment pour la surveillance des bouées et le contrôle de l'envol des avions.

* * *

MOSCOU. (A.F.P.) — Les futurs cosmonautes soviétiques seront entraînés à des altitudes de quatre à six mille pieds, ou seront originaires des régions montagneuses. Telle est la conclusion à laquelle est parvenue la Commission médiacel des vols cosmiques de l'URSS, présidée par le célèbre spécialiste, l'académicien Basile Parine. Il ressort du rapport de cette Commission, citée par l'agence Tass, qu'il est recommandé de sélectionner pour les vols cosmiques des hommes née à une altitude de quatr eà six mille pieds, car ces candidats, ou ceux qui vivent dans les régions montagneuses pendant un temps prolongé, dépensent avec infiniment plus de "parcimonie", l'énergie de leur organisme.

* * *

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — Le congrès interntional de théologie du Concile a longuement applaudi lorsque le Père Edouard Bhanis, président du comité exécutif a signalé la présence du prof. Karl Barth, théologien protestant, ancien professeur à l'université de Bale et du pasteur Max Thurian, représentant du prieur de la communauté protestante de Taize. L'assemblée, que présidait le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat a poursuivi ses travaux par l'audition de plusieurs interventions sur la fonction missionnaire de l'Eglise et sur la présence du Christ dans le culte.

* * *

LONDRES. (A.F.P.) — Impasse mais pas rupture : telle est l'impression qui prévaut à Whitehall au sujet des entretiens qui viennent de se dérouler à Salisbury entre une délégation ministérielle britannique et les dirigeants de la colonie rebelle. Le ministre du Commonwealth, M. Herbert Bowden, qui est attendu à Londres tôt dans la matinée de demain se rendra aussitôt après son arrivée au 10 Downing Street où, devant tout le cabinet, il fera un compte rendu détaillé de ses discussions avec M. Ian Smith.

STAMFORD, Conn. — (P. A.) — Le caricaturiste Gus Edson, auteur de la série des bandes comiques "The Gumps", est décédé à Stamford, Connecticut.

Agé de 65 ans, il a succombé à une crise cardiaque.

Chefferie du parti

Les conservateurs québécois devront décider s'ils appuient M. D. Camp

PAR REMY D'ANJOU

(PC) — Les conservateurs québecois seront saisis, en fin de semaine prochaine, d'une résoiution appuyant la politique du président national du parti, M. Dalton Camp, qui est d'avis que la question de la chefferie devrait être mise en cause régulièrement, à l'occasion d'un congrès national.

Des congressistes, devant participer au premier congrès que l'aile québécoise du parti tient depuis quatre ans, ont l'intention, selon des sources sûres, d'apporter cette résolution devant l'assemblée plénière, qui devra alors décider si, oui ou non, elle appuie M. Camp.

M. Camp, qui est en lutte ouverte contre son chef M. John Diefenbaker, depuis plusieurs mois déjà, est d'avis que le chef du parti devrait être, à intervalles réguliers, l'objet d'un vote de confiance ou de censure, selon le cas.

Il va de soit que l'avènement d'une résolution telle que celle qui sera présentée samedi ou dimanche risque fort de faire tomber dans l'oublie, ou du moins de reléguer au second plan, le thème du congrès : "L'économie canadienne d'aujourd'hui et de demain".

D'ailleurs, d'autres résolutions visant à la démocratisation et à la restructuration du parti à l'intérieur des frontières du Québec seront également soumises à l'assemblée plénière, et elles prendront évidemment, dans le contexte actuel, plus d'importance que toutes celles pouvant toucher à l'économie.

Les conservateurs n'ont au Québec que sept députés sur une possibilité de 75, et il est assuré que le congrès s'attaquera à ce problème et tentera de trouver une solution, solution qui, de l'avis de plusieurs, pourrait résider dans le remplacement du chef, qui n'est plus "vendable" au Québec.

Le chef sera cependant au congrès, où il doit porter la parole lors du banquet, samedi soir.

Il s'agira de la première apparition publique de M. Diefenbaker depuis la publication du rapport Spence sur l'affaire Munsinger. Le rapport accuse M. Diefenbaker, alors qu'il était premier ministre, d'avoir mal conduit toute l'affaire mettant en cause la belle allemande et le ministre associé de la Défense du temps, M. Pierre Sévigny.

On doute cependant que M. Diefenbaker fasse allusion à toute l'affaire dans son discours. Il tentera plutôt, de l'avis des observateurs, d'essayer de rallier les conservateurs du Québec à sa cause.

La présence de M. Diefenbaker au congrès, dans le cours de la journée de samedi prendra d'autant plus d'intérêt du fait qu'on y remarquera également la présencede M. Camp.

M. Camp et M. Diefenbaker, qui se regardent comme chien et chat et qui, de l'affirmation de personnes bien placées à l'intérieur du parti, ne se sont pas adressé la paroic depuis un an, seront tous deux assis à la table d'honneur, lors du banquet de samedi soir.

Même si les deux hommes ne sont pas assis côte-à-côte, il est pratiquement impossible qu'ils ne se rencontrent pas dans les corridors du Motel-des-Laurentides, où se tiendra le congrès.

En plus des résolutions qu'ils auront à étudier, les congressistes devront également se choisir un exécutif, et les candidatures à la présidence seront probablement nombreuses.

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a déjà annoncé sa candidature, de même que M. Rodrigue Bourdages, ancien député fédéral pour la circonscription de Laval.

On mentionne également le nom de M. Paul Beaulieu, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet provincial de M. Maurice Duplessis, comme candidat possible à la présidence.

Le nom de M. Georges Valade, député conservateur de Montréal-St-Henri et un ennemi de M. Diefenbaker, est également suggéré. Cependant, dans certains milieux, on songe à dissuader M. Valade de poser sa candidature.

Il sera également intéressant de voir le travail qu'accompliront en coulisse certains membres influents du parti au Québec. Le pro et les anti-Dief oeuvreront de toutes leurs forces dans les suites de l'hôtel, pour tenter de faire passer leurs idées. On s'imagine déjà que M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe et supporteur sans condition de M. Diefenbaker, et M. Martial Asselin, député de Charlevoix, qui, lui, est anti-Dief, prendront une part active et même très active au congrès.

Finalement, une autre question qui pourrait être discutée au congrès serait celle d'une alliance possible avec l'Union Nationale, au point de vue organisation.

Il est de notoriété publique qu'à l'heure actuelle, la majorité des conservateurs du Québec sont en faveur de l'Union Nationale au provincial, mais on chercherait à obtenir la bénédiction du premier ministre Daniel Johnson.

Cependant, celui-ci a déclaré dernièrement que l'Union Nationale est un parti exclusivement provincial, et qu'elle le demeurera.

"Je laisse cependant à mes députés le choix de militer et de travailler pour qui ils veulent sur le plan fédéral", ajoutait M. Johnson.

Sujet de satisfaction pour tous

OTTAWA. — (P.C.). — A un dîner donné hier soir en son honneur, M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères de France, a déclaré notamment que "le réveil de la communauté francophone au Canada est un sujet de satisfaction pour tous".

Répondant à un message d'accueil de M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Couve de Murville a souligné que "la présence au Canada d'une importante communauté de langue et de pensée françaises dont le réveil est un sujet de satisfaction pour tous est aussi une raison de plus de souhaiter une étroite collaboration entre la France et le Canada".

"Notre désir, comme le vôtre, a-t-il dit, est de renforcer la solide amitié qui nous unit par une collaboration politique, par un développement du commerce et des investissements, par des échanges dans tous les domaines".

"Je suis heureux de constater que nous sommes sur la bonne voie", a-t-il ajouté.

Le ministre français a par ailleurs déclaré que dans le monde d'aujourd'hui, "où se clôt une période, celle de l'après-guerre, où la décolonisation s'achève, où chaque pays trouve ou retrouve peu à peu sa place dans le concert des nations, ou d'autre part les tragiques événements d'Asie troublent la conscience humaine et risquent de se répercuter dans le monde entier, nos deux pays se rencontrent de nouveau, sur le plan des principes et sur celui de la politique".

Pour que la question raciale n'entraîne pas un conflit

Adopter des attitudes fondées sur les principes de l'égalité et du refus de toute discrimination

— M. Pearson —

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.)—Le premier ministre Pearson estime que la question raciale entrainera un conflit, "si, ensemble, nous ne nous efforçons pas de faire régner l'harmonie entre les différentes races, en adoptant des attitudes concrètes fondées sur les principes de l'égalité raciale et du refus de toute discrimination".

Parlant devant les délégués à la 12e conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth, M. Pearson a ajouté que, "sans cette volonté et cette détermination, l'égalité de droit ne peut assurer à elle seule un fondement durable pour une association comme le Commonwealth, qui groupe plusieurs races unies par un esprit de véritable collaboration".

Le premier miaistre a rappelé aux délégués que cette question d'égalité raciale "était au coeur même des préoccupations" de la dernière réunion des chefs des gouvernements du Commonwealth, il y a deux semaines, et il a souligné que c'est "l'un des principaux problèmes que les chefs politiques de la seconde moitié de ce siècle ont à résoudre".

Faisant clairement allusion à la Rhodésie, M. Pearson a dit : "Il n'y a qu'un seul pays où l'on trouve encore une minorité raciale qui domine la grande majorité des habitants sur le plan politique, constitutionnel et social."

"Nous étions tous d'accord sur les objectifs à atteindre, a encore déclaré le chef du gouvernement canadien, mais c'est à propos de la question des moyens à prendre pour atteindre ces objectifs, et de la rapidité avec laquelle il faudrait y parvenir, qu'il y avait des divergences d'opinion."

"Je sais que le problème de la Rhodésie fera l'objet d'une étude lors de cette conférence. On peut s'y attendre, étant donné que c'est là une question qui aura des répercussions sur la survivance même du Commonwealth."

M. Pearson a toutefois souligné que "le plus grave danger immédiat qui menace la paix mondiale" se trouve au Vietnam.

Le premier ministre croit que, pour obtenir une véritable paix mondiale, il faut que les pays industrialisés aident davantage les pays en voie de développement, et accordent aussi toute l'assistance possible aux Nations unies.

Il a enfin invité les délégués à étudier soigneusement la situation mondiale, ajoutant que, "si nous ne réussissons pas à trouver les moyens de réconcilier nos attitudes et nos objectifs, à l'intérieur même du Commonwealth, à l'aide de ce que nous avons en commun, il faudra avouer alors que les perspectives d'harmonie dans le reste du monde ne sont guère brillantes".

En inaugurant la conférence, le gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, a, de son côté, invité les délégués à ne pas sous-estimer l'importance de leur association et du travail qu'ils accomplissent.

"Avec l'aide de Dieu, a dit M. Vanier, nous pouvons tous, d'une certaine façon du moins, façonner notre propre destinée. Et vous, en tant que parlementaires du Commonwealth, avez un pouvoir encore plus grand que quiconque de marquer une influence sur les événements mondiaux."

Le vice-roi a également dit que le système de gouvernement parlementaire est la méthode la plus fructueuse de démocratie qui ait jamais été atteinte.

"La démocratie est la seule expression politique qui respecte les droits de l'homme, toute dictature, par définition, étant un refus de ces droits."

M. Vanier a également insisté sur la bonne marche du Parlement, disant que les régimes ne sont pas toujours renversés par des coups d'Etat, mais souvent par leur propre échec à progresser.

"Quand un Parlement perd la confiance du peuple, la cause de cet échec se trouve chez les parlementaires eux-mêmes", dit-il.

Quant au vice-président de l'Association, M. W. Kalema, ministre des Travaux publics de l'Ouganda, il a dit que les coups militaires en Afrique menacent la vie de toute institution parlementaire.

Selon lui, tous les coups d'Etat ont suivi le même processus, venant à la suite de l'inefficacité et de la corruption des gouvernements.

"Mais, ajoute-t-il, les gouvernements militaires vont mener à la pire sorte de corruption, ne tenant pas compte de l'opinion de la population."

M. Kalema a souligné que deux pays sont absents de la conférence, le Nigéria et le Ghana, à cause, précisément, de coups d'Etat qui les empêchent de venir à Ottawa.

M. Kalema sera le président de la conférence de l'an prochain de l'Association, qui se tiendra dans son pays.

Renoncer aux arrêts de travail

OTTAWA (P.C.) — Un vétéran du mouvement ouvrier a averti les chefs syndicaux, hier, que le public pourrait bien leur demander bientôt, et de façon catégorique, de renoncer aux arrêts de travail qui se font contre l'intérêt public.

S'adressant aux délégués à une conférence du Congrès du Travail du Canada, M. Eugène Forsey a dit que bien des gens, bien que sympathiques à la cause de l'ouvrier, s'inquiètent de ce qui se produit dans certaines entreprises de base.

Soulignant qu'il parlait en son nom personnel, et non en celui de directeur pour la recherche au CTC, le leader syndical de 62 ans a dit que le mouvement ouvrier devrait lui-même trouver une solution à ce problème, s'il ne veut faire face à une législation ouvrière façonnée "par nos ennemis".

SAN FRANCISCO. (P.A) — La Garde Nationale est entrée en jeu mercredi soir dans le quartier de Hunters Point, à San Francisco, où des émeutes ont éclaté soudainement mardi soir. La police municipale a été tenue fort occupée udurant toute la soirée hier soir par suite de nombreux actes de violence tels que des coups de feu, des batailles à coups de pierres et de bouteilles et de violentes rixes. Trois cents agents de police de la route se tenaient sur le qui-vive prêts à venir prêter main forte à la police si le besoin s'en faisait sentir. Le gouverneur de l'Etat, M. Edmund Brown, a interrompu sa campagne électorale dans le sur de la Californie, et est revenu par avion à Son Francisco déclarant que les Californiens et leur gouvernement opposeront la force à la force.

CALENDRIER

JEUDI, 29 SEPTEMBRE 1966
S. Michel Archange
Demain : S. Jérôme

SOLEIL: Lever: 5.56 Coucher: 5.44
LUNE: Lever: 6.36 Coucher: 6.56

Les marées, jeudi 29 septembre
Hautes; 7.18 a.m. — 7.38 p.m.
Basses: 2.34 a.m. — 2.51 p.m.
Les marées de vendredi le 30
Hautes: 7.48 a.m. — 8.05 p.m.
Basses: 3.03 a.m. — 3.19 p.m.
Phases de la lune en septembre
Dernier quart le 7 à 9 h. 07 p.m
Nouvelle lune le 14 à 2 h. 13 p.m
Premier quart le 21 à 9 h. 25 a.m
Pleine lune le 29 à 11 h. 47 a.m
N.B. — l'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

BACTERIOLOGISTE
Traitement jusqu'à $8,240
MONTREAL
Le service d'inspection du ministère des Pêcheries, organisme chargé de contrôler la qualité du poisson et des produits du poisson, demande un diplômé d'université pour dépister les infections bactériennes du poisson et les bactéries susceptibles de gâter le poisson et de nuire à la santé publique, en utilisant des laboratoires mobiles pour assurer la surveillance hygiénique des conserveries de poisson, et, au besoin, aider et conseiller l'industrie.
Présentez immédiatement votre demande à :
Cadres des sciences bio-physiques,
Commission du service civil du Canada,
Ottawa 4 (Ontario)
—
Veuillez mentionner le numéro de concours 66-155-4.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

VOYAGEUR BILINGUE DEMANDE
Pour visiter industries et grossistes.
TERRITOIRE : Québec, Chicoutimi, Lac St-Jean, Cote-Nord, Gaspésie, Trois-Rivières, Cantons de l'Est.
Automobile fournie plus dépenses, salaire et boni.
Ecrire en donnant Curriculum Vitae à :
M. Paul Garneau, Division de Montréal
SCYTHES & CO. Ltd
799, De La Commune, Montréal 3, Qué.

AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT
TEL.: 524-4848
J.-R. MASSICOTTE
MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
239 Est, BOUL. CHAREST, QUÉBEC
(à la Gare Centrale d'Autobus)

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT
SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ
GUY MASSICOTTE Sports Inc.
915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

PARTAGEONS
'notre joie de vivre'
en 4 versements
40 organismes × 12 mois = 4 chèques... Est-ce trop?
Souscrire à la campagne de la Plume rouge, c'est investir dans une « assurance bien-être » pour tous.
40 organismes travaillent pendant 12 mois pour la société entière (loisirs, vieillesse, famille, santé, accueil, placements d'enfants, etc.).
Cette année, souscrivez votre « assurance bien-être » en quatre versements


LOISIRS


SANTÉ


FAMILLE


VIEILLESSE

Objectif: $950,000.00 Du 2 au 10 octobre
CONSEIL DES OEUVRES ET DU BIEN-ÊTRE DE QUÉBEC

